



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

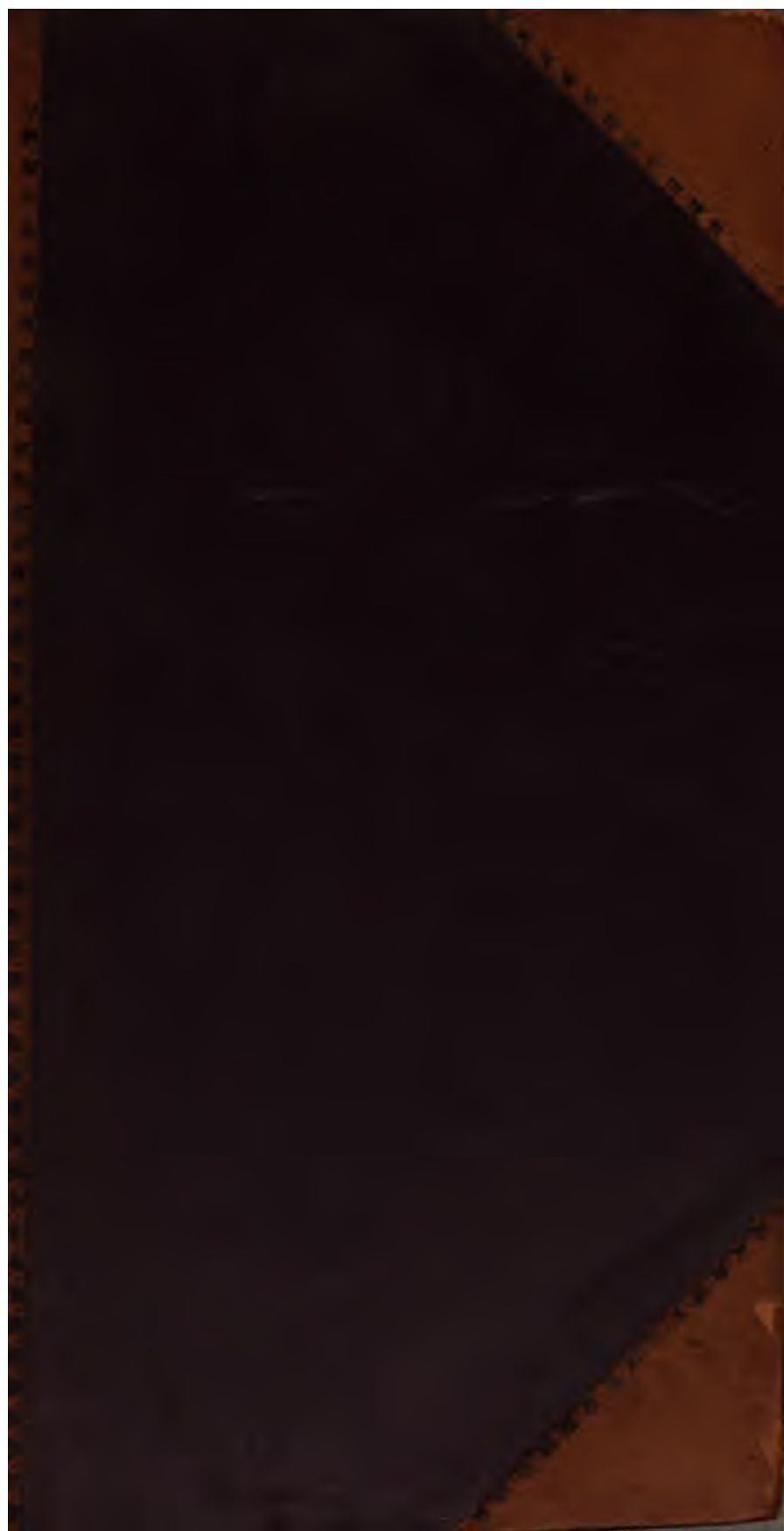
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

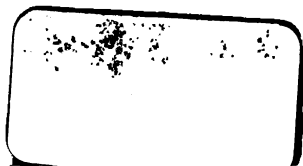
À propos du service Google Recherche de Livres

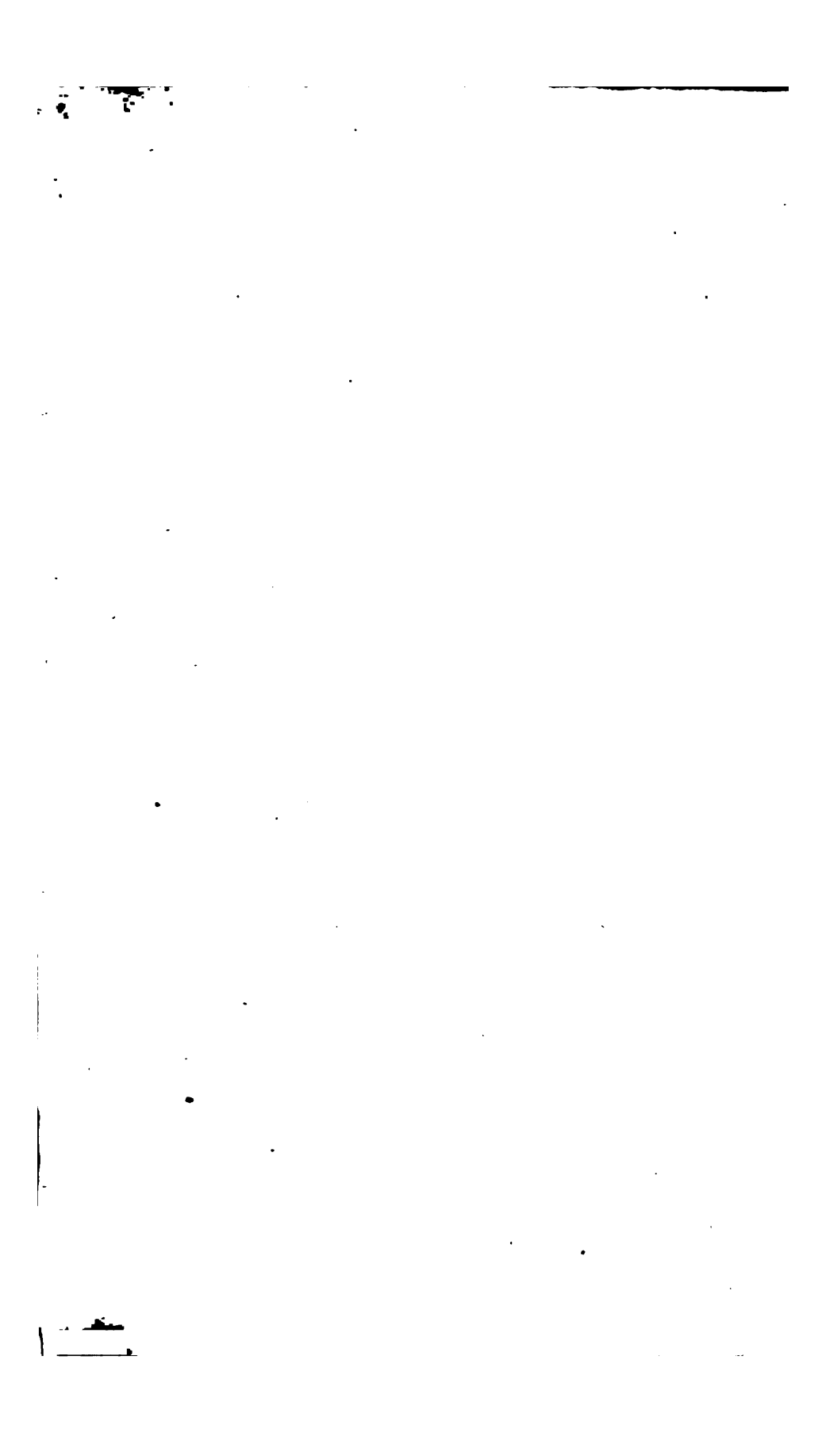
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



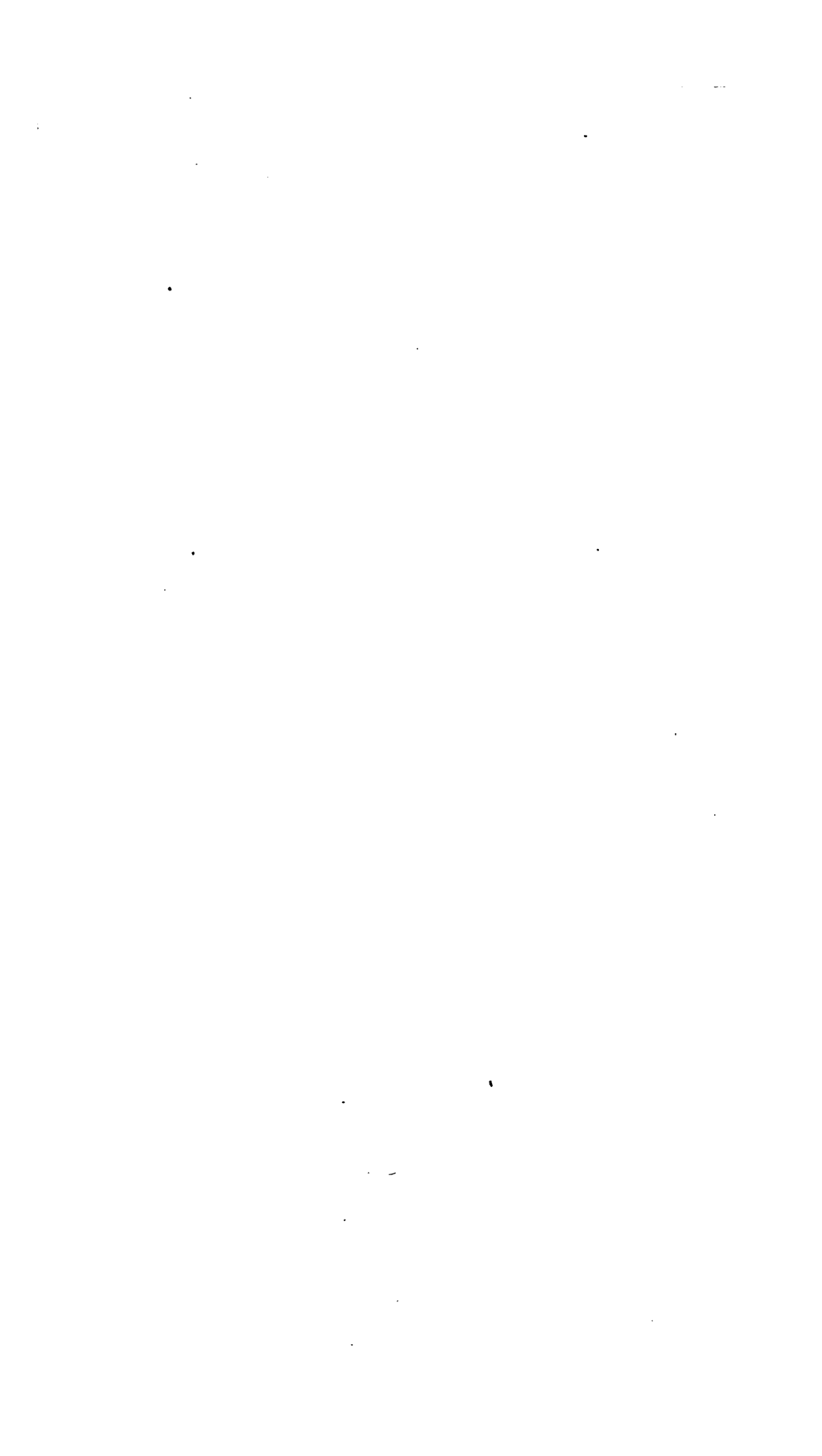
1054

Soc. 20171.0.25
10











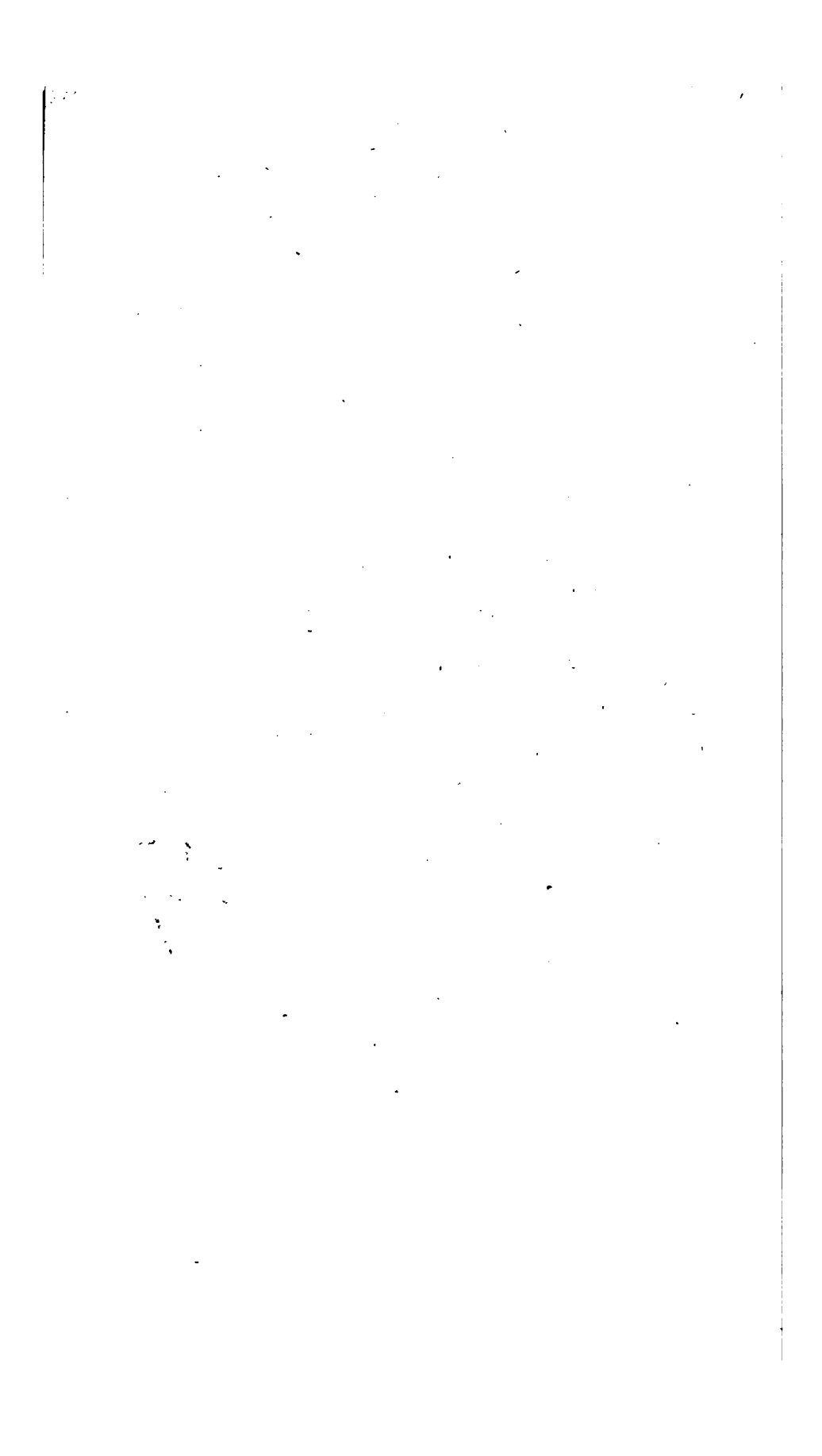
BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.

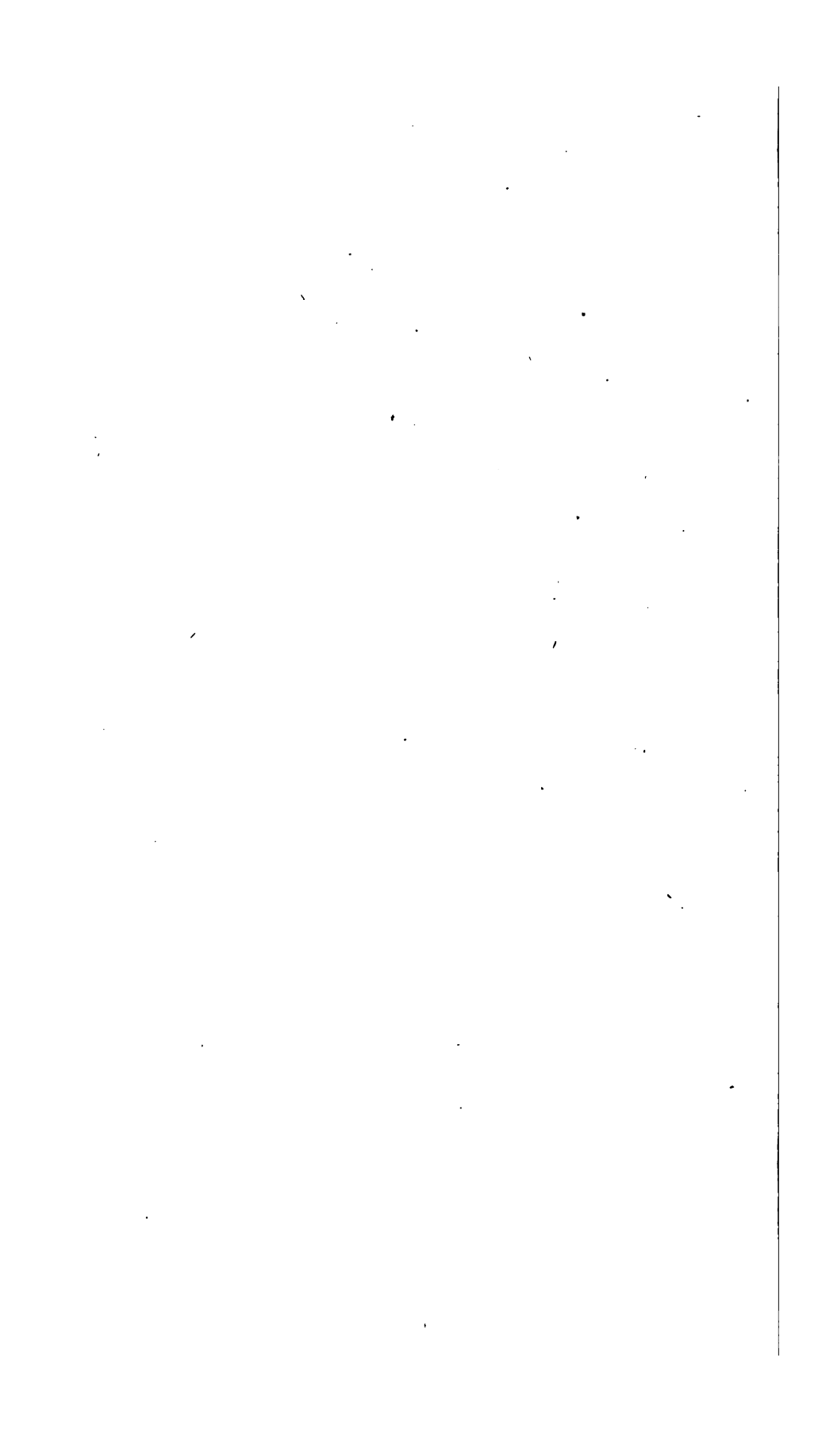
TOME 10.



27

TOURNAI,
MALO ET LEVASSEUR, IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ.

—
AVRIL 1863.



BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE Tournai.

SÉANCE DU JEUDI 1^{er} OCTOBRE 1863.

M. F. Du Buis aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du mois de septembre. Ce procès-verbal est adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

1^o De la part des sociétés savantes :

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, deuxième année. — Mars, avril et mai 1863.

— *Bulletin historique des antiquaires de la Morinie*, 45^e et 46^e livraisons. — 11^e année.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artis-*

tique de l'arrondissement de Valenciennes, quinzième année, t. XVI^e, n^o 6. — Juillet 1863.

— *Revue catholique*, septième série; année 1863, 8^e livraison. — Juillet 1863.

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, deuxième année. — Mars, avril et mai 1863.

2^o De la part de l'auteur :

— *Poëme sur l'érection de la statue équestre de l'empereur Napoléon I^{er} à Cherbourg*, par M. N. Delalande.

Il est procédé à un scrutin pour l'élection de M. Gustave Vauthier, qui est nommé membre titulaire.

Le titre de membre correspondant est accordé à M. N. Delalande, inspecteur des douanes à Cherbourg.

Sur proposition de M. le vicaire-général Voisin, il est décidé qu'une notice biographique sur M. l'abbé Carton, de Bruges, membre correspondant récemment décédé, sera insérée dans les bulletins.

M. le vicaire-général Voisin communique une charte de l'évêque Walter de Marvis, datée de mars 1249, qui se trouve transcrite au folio 130 d'un registre de rentes de l'église Saint-Sauveur à Bruges, dont l'écriture est du milieu du quatorzième siècle.

Cette charte qui se rattache à la notice sur Walter de Marvis, publiée dans le premier volume des Mémoires de

la Société, était restée inconnue à M. le vicaire-général Descamps, auteur de cette notice.

C'est à M. le chanoine Andries qu'on doit la découverte et l'envoi de ce document, qui a pour objet l'érection de la paroisse de Stalhille et sa dotation.

De patronatu Jabbeka. — Erectio novæ parochiæ de Stalhille et ejus dotatio.

Walterus, Dei gratia Tornacensis episcopus, universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino. Noverritis quod cum in parochia de Jabbeka, ad Nostrum spectante patronatum, propter urgentem necessitatem et populi multitudinem, qui temporibus nostris exerevit supra modum in dicta parochia, et ab ipsa ecclesia est remotus, infra limites ejusdem, in loco qui dicitur Stalhille, auctoritate nostra, quedam ecclesia de novo sit constructa, et annuente Domino per Nos consecrata, ac etiam sacerdos proprius in ipsa ecclesia institutus, qui populo inibi commoranti divina celebrat, ac ecclesiastica sacramenta amministrat, Nos volentes sacerdotes parochiales de Jabbeka per instaurationem dictæ novæ parochiæ non amplius quam justum est agravari et potius relevari, curavimus ipsam novellam ecclesiam dotare sicut decet, ut habeat sacerdos dicti loci undè vivat, cum dignum sit ut qui servit altari vivat de eodem, unde personatum sive jus illud quod Nobis competeat et successoribus nostris in oblationibus, visitationibus, apportatu, et aliis obventionibus ad manum ipsorum provenientibus, de consensu virorum venerabilium, Decani et Capituli Tornacensis, concessimus ipsis presbyteris de Jabbeka et Stalhille in perpetuum possidendum ab eisdem, pro duodecim libris flandrensibus legalium, tertia parte in festo omnium sanctorum, tertia in purificatione

beate Virginis et reliqua tertia in Synodo Tornacensi, scilicet dominica qua cantatur *Misericordia Domini*, Nobis et successoribus nostris ab eisdem persolvendis annuatim. In ejus rei firmitatem et robur necnon et signum consensus sui dicti Decanus et Capitulum sigillum suum una cum sigillo nostro presentibus litteris appenderunt. Datum anno Domini millesimo ducesimo quadragésimo nono. Mense Martio.

SÉANCE DU JEUDI 5 NOVEMBRE 1863.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Edmond Du Bus fait fonctions de *secrétaire*.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance de mois d'octobre. Ce procès-verbal est adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

1° De la part des sociétés savantes :

— *Mémoires de la société impériale des sciences, de l'agriculture, et des arts de Lille*, année 1862, II^e série. — 9^e volume.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 30^e année, 2^e série, tome 11, n^o 2.

— *Mémoires de l'académie de Stanislas. — Documents pour servir à la description scientifique de la Lorraine*.

— *Mémoires de l'académie de Stanislas. Nancy, 1862.*

— *Annales de la société l'union des artistes liégeois,*
tome premier. — 1863.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artis-
tique de la société impériale d'agriculture, sciences et
arts de l'arrondissement de Valenciennes,* quinzième
année, t. XVI^e, n^o 8. — Août 1863.

— *Bulletin de l'institut archéologique liégeois,* t. VI.

— *Revue catholique,* septième série, année 1863, 9^e
livraison. — Septembre 1863.

2^o De la part de l'auteur :

Une charte de l'abbaye d'Epinlieu, par Albert Toihiez.

Le titre de membre correspondant est accordé à M. le
chanoine Andries, ancien membre du Congrès, Prési-
dent de la société d'émulation à Bruges.

Il est constaté que chaque membre titulaire qui est
nommé, n'a droit à recevoir gratuitement que les publi-
cations qui paraissent postérieurement à sa nomination.

M. le vicaire-général Voisin présente une copie au trait,
d'une peinture murale à fresque, qui se trouve à la cathé-
drale de Tournai, au-dessus de l'autel de la S^{te} Vierge
dans le transept, du côté du midi et qui représente une
Jérusalem céleste. Ce tableau, qui date du XIII^e siècle, est
recouvert d'une peinture à l'encaustique.

M. le comte de Nédonchel fait connaître le degré

d'avancement du travail qu'il a entrepris sur les condamnations à mort par le magistrat de la ville de Tournai. Comme il y a des lacunes dans les registres où sont inscrites les sentences, il faut recourir aux comptes où sont renseignées les dépenses relatives aux exécutions, ce qui complique les recherches et exige beaucoup plus de temps. L'honorable membre fait la lecture des premières pages de son manuscrit et elle est écoutée avec un vif intérêt.

M. le vicaire-général Voisin fait ensuite une communication relative à la fabrication de la tapisserie à Tournai.

LE PLUS ANCIEN RÉGLEMENT CONCERNANT LA CORPORATION DES HAUTE-LISSIERS DE LA VILLE DE TOURNAY.

Depuis la communication qui a été faite à la Société d'une notice sur les tapisseries de la cathédrale de Tournai et sur la corporation des haute-lissiers de cette ville, M. Vandenbrouck a trouvé le texte d'un règlement daté de 1397, qui était inconnu lorsqu'on a fait l'inventaire des archives du métier en 1624, inventaire dont nous avons donné des extraits. Ce document est le plus ancien que nous possédions sur la haute-lisse de Tournai, et il nous a paru mériter d'être publié. Il renferme d'intéressantes particularités sur la vente et sur la fabrication des tapis et des velours. On y voit qu'à cette époque cette industrie était déjà ancienne et florissante dans notre cité, qu'on tenait à faire reconnaître facilement

L'origine de ces produits et leur usage, conséquemment, ils devaient être recherchés.

Ordonnances faites et passées par les consaux de la dite ville pour le prouffit de le cose publique sur le fait des mestiers et marchandises de le tapisserie hauteliche et draps velus fais en Tournai le mardi xxvi^e jour de mars mil ccc lxxiii et publiées le vendredi ensuivant.

Premiers qu'il ne soit nuls revendeur ne revenderesse qui, dorés en avant, puist vendre ne ne vengeiesse sargerie avec nouvelle, et ou cas où il volroient vendre nouvelle sargerie, si le volsent vendre ou grant marché de Tournay, en le place à ce ordonnée.

Item qu'il ne soit nul ouvrier à le marche (1) ne de hauteliche qui, dorés en avant, oeuvreche ne fache ouvrer fors de loiaux estoffes, cest assavoir de traynie (2) et d'estain (3) nostrét (4) en le veue des

(1) On oppose ici le métier à *marche* à celui de haute-lisse. Le premier est le métier ordinaire des tisserands.

(2) *Traynie*. Ce mot ne se trouve dans aucun glossaire. Il était peut-être particulier à la ville de Tournai.

(3) *Estain*. Par *estain*, selon Roquefort, on entend « les plus fines étoupes ou filasses de chanvre, de soie ou de laine cordées et étendue en longueur pour faire l'étoffe. » Les *bars d'estain* sont faits de la plus fine laine.

Le dictionnaire Roman, Wallon, Celte et Tudesque interprète aussi comme suit le mot *estain* : « Filets de laine étendus en longueur pour faire l'étoffe et qui sont traversés par la trame. » Ce serait donc la *chaine* de l'étoffe. Cette signification est de nature à faire croire que le mot *estain* est mis ici en opposition avec celui de *traynie* écrit pour *trame*, trame.

(4) *Nostrét*, *nostré*, *nostrés*, *nostrét* signifie, selon Roquefort, simplement, « de notre pays, » et il cite un passage du ban de la Dra-

eswars (1) ad ce commis et ordonnés; et que aucuns ne puist mettre en oeuvre es dis ouvrages faire et estoiffer filles estontures (2), lanuises (3), gratuites (4), ne floscon poil de vaque ne autre faulse estoiffe, sur C sous et les lois de le justiche et l'ouvrage estre acquis au droit des explois de le justice de le ville.

Item et ne puissent aussi li dit ouvrier faire aucun ouvrage où il ait semure (5) quel ne soit fait de deux estains nostres en le veuve des dis eswars sur le ditte paine.

Item que les dis ouvrages de hauteliche et de broque qui seront bien fais et de tels estoiffes que dit est, seront scellé de tel scel dont on scelle les couverts et que li rewars aient pour cascune pièche scellée cinq deniers, s'il y a une douzaine de toies de coussins et en deseure, et autrement nen aront riens.

Item quil ne soit nul ouvriers des mestiers dessusdis qui, dores en avant, puist ouvrer ne faire ouvrer diceux mestiers les nuyz notre Dame, des aposteles et des same-dis depuis le resson sonnè; ne aussi ne puissent ouvrer de nuyt à le candelle pour hoster les fraudes qui y pueent queir et pour donner révérence aux sains et aux saintes sur XX sous et les lois de le justice.

perle de Douai du 14^e siècle, où il est parlé des étoffes dites *brunettes de laine nostrre* par opposition aux *brunettes de laine englesque*.

Hécart, dans son dictionnaire Rouchi-français donne aussi le mot *nostrre* qu'il traduit par « de notre pays, indigène. »

L'article de l'ordonnance aurait donc pour but de faire employer pour la *trame* comme pour la *chaine* de la tapisserie, de la *laine* et du chanvre du pays.

(1) *Eswars, Rewars*, inspecteurs.

(2) *Estontures*, toison, laines de mouton.

(3) *Lanuises*, déchets de laine.

(4) *Gratuites*, bourrè, mauvaise lainé,

(5) *Semure*. Ce mot n'a été trouvé nulle part.

Item que nuls ne nulle dudit mestier de sargerie ne puist, dores en avant, avoir que deux aprentis en se maison, li quel soient tenus de siervir trois ans et nient moins, ainsi que anchienement a esté accoustumé. Et aussi, que és ouvrages dudit mestier, aucuns ne puist mettre poil de vaque, ne mesler avec autre estoffe sur C sous et les draps ars ou confisqués, lequel que mieux plaira as juges.

Item que il ne soit aucuns qui puist vendre ne faire vendre au marquiet ne ailleurs, ne mener hors de le ville aucuns couverts, sarges, toies (1) ou autres ouvrages, se il ne sont scellés du seel ad ce ordonné sur C sous et les lois de le justice.

Item que les eswars commis audit mestier de sargerie seront tenus de mesurer le largheiche et le longheiche d'icelle sargerie, tantost qu'elle est queue (2) de lostille, pour oster toutes les fraudes qui y poent estre, et aussi que aucuns dudit mestier ne ploiechent (3) aucun ouvrage tant que les dis rewars laient veu et scellé sur C sous et les lois de le justice.

Item et pour ce que, à le fois, plusieurs des dis ouvrages de sargerie et de hauteliche sont trop clers et trop wis (4), par faulte destoffe, ordené est que en cascun ouvrage les dis ouvriers, selon les pièches, seront tenus de y mettre estoffe telle qu'il appartenra, et en le veue des eswars ad ce commis sur le ditte paine, se faulte y avoit.

Item que les dis ouvriers et ouvrières qui sentremettront des dis mestiers seront tenus de faire boin et loial

(1) *Toies*, taies, tissus en forme de sac.

(2) *Est queue*, est tombée, est retirée du métier.

(3) *Ploiechent*, plient.

(4) *Wis, wit*, vide, débarrassé. Ici lâche, peu serré, peu étoffé.

ouvrage bien fait et bien ouvré en le veue des dis esuars, et se faulte y avoit, le maistre qui le dit ouvrage feroit et feroit faire, seroit pour mal ouvrier condempné à un ban de cent sous et és lois de le justice.

Item que il ne soit nuls ne nulle marchans, marchands, ouvriers ne autre de le ditte ville qui, deres en avant, peist accater ne faire acater, ne avoir en se maison ne ailleurs, en le ditte ville, quelconques draps velus qui aient esté fait hors dicelle ville, que premiers et avant toute ceste, les rewaris à ce commis ne les aient veux et advisés, assavoir se il seront vaillable pour vendre en le dite ville et cité, et en cas que trouvées seront vaillables, que les dis rewaris y mettent un scel de chire (1) qui n'ait point le marque de la ville, mais tout différent dicelle et non semblable à l'enseigne des draps velus faits en Tournai; et se vaillables nestoient trouvez, les draps seront copez de long en loncq, comme on fait à ceux fais en leditte ville à Tournai, et condempné és lois de le justice.

Item que tous draps velus que on fera à Tou rna y à trois anssuelles (2) soient fais sour fons de lin retors et à vingt

(1) *Chire*, cifre.

(2) *Anssuelles*, ensouple ou ensuble. *Insubulus*, *insubulum*, *insubularis*, involvere, envelopper.

Les ensouples sont des cylindres sur lesquels se roulent la chaîne d'une étoffe qu'on tisse et l'étoffe elle-même quand elle est faite. Dans le patois du canton de Celles les ensouples s'appellent encore *anstruelles*.

On trouve dans le dictionnaire Rouchi-français de Hécart :

« *Ansruel*, ensouple, terme de manufacture. Ce sont les rouleaux, l'un le devant du métier à tisser et sur lequel se roule la toile à mesure qu'on la tisse; le second au bout, sur lequel est le fil. » Pour faire le velours il faut au moins trois ensouples. La fabrication des velours était réservée aux Haute-lisiers.

portées, et que en chacune portée ait vingt quatre fleurs (1), et que les deux annuelles que on coupe de descure aient chacune dix portées de double fil qui valent vingt omples (2), et soit tout fait de boin fillet loyal et marchant tel qui li drapier accatent, et que le lanchure (3) soit faite de boin fillet de lin, sans autre mesure, sur cent sous et les lois de le justice, et le drap à estre coppé de long en long.

Item que les velus que on fait en vingt quatre portées soient faites de laine sour lin et à quatre follays (4), dont les trois soient de lin et le quart soit de laine, le quelle on coupe tenant douze portées de fil double, qui vallent vingt quatre omples, et ainsi est il de coustume de le faire. Et ce soit fait de telle estoffe que dit est, sur telle paine que dessus est dit.

La séance est levée.

(1) *Fleurs*, fils. On dit en patois *se* pour *fil*.

(2) *Omples*. Mot inconnu. Ne serait-ce pas *simples*? La réunion de l's et de l'i dans notre manuscrit paraît ressembler à un o.

(3) *Hanchure* trame. Le mot de *lanchure* est encore usité dans le patois.

(4) *Follays*. Ce mot, que nous n'avons trouvé dans aucun dictionnaire, paraît avoir la signification de *poil*, employé par les fabricants de velours. Il y a du velours à quatre, à trois, à deux poils. Selon la quantité de fils qu'on met aux deux chaînes, on change le nombre des chaînettes de fils rouges, jaunes ou autres qui se mettent aux lisières. On y met, pour la plus belle espèce de velours, quatre chaînettes de chaque côté, et l'on dit velours à quatre poils. Trois chaînettes marquent la seconde sorte, et la font nommer velours à trois poils. Après le velours à deux poils, il y a le velours à poil et demi. C'est un diminutif qui a deux chaînettes dans une lisière et une seule dans l'autre (1).

Il s'ensuivrait, si notre explication est bonne, que le dernier article de notre règlement, où il est question *des velus à quatre follays*, concernerait les velours de première qualité.

(1) *FUREN*, *Spectacle de la nature*, tome VII, page 529.

SÉANCE DU JEUDI 3 DÉCEMBRE 1863.

M. F. DU BUS aîné, *Président*.

M. J. WACQUEZ, *secrétaire*.

—
La lecture du dernier procès-verbal est remise à la prochaine séance.

—
OUVRAGES OFFERTS.

— *Bulletin du comité flamand de France*, t. III, n° 4.
— Juillet et août 1863.

— *Revue numismatique belge*, 4^e série, t. I, quatrième livraison.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 18^e année, t. XVI, n° 10. — Octobre 1863.

De la part de l'auteur :

— *Les plus anciens jetons du magistrat de Bruxelles*, par R. Chalon.

— *Une monnaie d'Hanholt*, par R. Chalon.

—
Il est procédé, conformément au règlement, au renouvellement du bureau qui reste composé comme suit :

M. F. DU BUS aîné, *président*.

M. le vicaire-général DESCAMPS, *vice-président*.

M. le comte G. DE NÉDONCHEL, *bibliothécaire-archiviste*.

M. le vicaire-général VOISIN, *trésorier*.

M. Jules WACQUEZ, *secrétaire*.

Le titre de membre honoraire est donné à M. LONCEVILLE, curé de Marquain et à M. LOISEAU, curé d'Ellignies-S^{te}-Anne.

Plusieurs membres entretiennent l'assemblée de divers objets auxquels elle pourrait donner ses soins. Entre les publications utiles qu'on pourrait entreprendre, on signale, comme devant être accueilli avec beaucoup d'intérêt, le relevé général de toutes les épitaphes qui se trouvaient ou qui se trouvent dans les églises de Tournai. Les éléments de ce travail sont déjà réunis dans plusieurs manuscrits, dont il ne reste qu'à faire le dépouillement.

On parle aussi des trouvailles faites dans le terrain des fortifications que l'on est occupé à démolir. M. Edmond Du Bus veut bien se charger de se mettre en rapport à ce sujet avec M. Louis Du Mortier.

M. le vicaire-général Voisin fait ensuite la lecture d'une notice sur un ancien hospice de Tournai.

Notice sur l'hospice des aveugles de Tournai et sur son principal fondateur Laurent de Hollande.

Il y avait autrefois à Tournai un hospice destiné à recevoir treize pauvres aveugles. La rue où il était situé en a conservé le nom, et on voit encore, au-dessus de la porte d'entrée, une table de marbre blanc encadrée avec son encadrement dans le mur extérieur, portant cette belle inscription, qui probablement ne remonte pas au-delà du siècle passé :

D. O. M.

COETEROS FUNDATORES
NULLOS OSTENTO QUIA
HUMILES QUIA PLURES
QUORUM NOMINA
TABELLA NON CAPERET
COELUM RECEPIT
VIS ET ILLIS INSERI
VESTEM PRAEBE
PANEM FRANGE
PAUPERIBUS
LUMINIBUS CAPTIS.

Dieu infiniment bon, infiniment grand.

Je ne fais pas connaître avec ostentation les autres fondateurs, parce qu'ils sont humbles et nombreux ;

Leurs noms ne pourraient trouver place ici ;

Mais ils sont inscrits dans le ciel.

Désirez-vous que votre nom y soit inscrit avec les leurs ?

Donnez des vêtements et du pain aux pauvres aveugles.

Cette inscription remplaça sans doute celle dont parle Cousin, et dans laquelle, sans en donner le texte, il prouve qu'il y avait une fausse date (1).

Quels sont les fondateurs dont on nous fait ici un mystère ? Nous ne connaissons le nom que d'un seul, le premier et le principal d'entr'eux, LAURENT DE HOLLANDE (2),

(1) IV, pag. 151.

(2) On ne trouve rien sur le lieu de naissance de Laurent de Hollande. Son nom indique assez le pays dont sa famille était originaire ; mais il est probable qu'elle était fixée déjà depuis un certain temps à proximité de Tournai, si on en juge par la situation des biens que possédait le chapelain. Il dota ses fondations de biens situés à Dotignies, Leers, Saint-Leger, Ramegnies, Épain, Biéharles.

qui mourut le 21 juin 1358. Il ne nous a point laissé d'écrits ; il n'a eu, dans la société, que la position bien modeste de chapelain perpétuel de la cathédrale ; ses contemporains ne nous ont transmis aucune circonstance de sa vie ; nous ne savons par conséquent pas s'il brilla par son intelligence, par sa science, par son esprit, mais nous pouvons le juger par ses œuvres, et elles suffisent bien pour nous convaincre que ce pieux prêtre était un homme très-distingué par les qualités de son cœur, et qu'il était doué d'un tact, qui lui faisait employer avec beaucoup de discernement, les biens dont il disposait avec une grande générosité.

Les ouvriers rendus par l'âge incapables de travailler, les pauvres femmes au moment, souvent bien triste pour elles, où elles devenaient mères, les pauvres aveugles, les pauvres écoliers connus sous le nom de primetiers, qui tiennent une si belle place dans l'histoire de la maîtrise de la cathédrale, furent l'objet de sa sollicitude et gratifiés de ses libéralités.

La fondation qu'il fit à la cathédrale était administrée par le Doyen, le pénitencier, le théologal et l'hôtelier. Il avait institué, en 1347, une chapellenie avec messe quotidienne et obligation par le chapelain d'assister à tous les offices du chœur. Le titulaire était soumis à des règles particulières qui attestent la sage prévoyance du fondateur, à une époque où il y avait un peu de relâchement. Son esprit de charité se révèle dans les cérémonies qu'il ordonne pour son anniversaire. Il détermine une somme annuelle, qui devait servir à acheter des tuniques et des chaussures aux petits clercs, attachés au chœur de l'église, lesquels devaient assister à la messe de *requiem* de son obit, avec une chandelle, dans laquelle selon, est-il dit, qu'il se pratiquait à l'obit de Walter

Doumet, on fixait une pièce de monnaie pour l'offrande.

Il n'est parlé nulle part du testament de LAURENT DE HOLLANDE, pour la raison, sans doute, qu'il réalisa lui-même de son vivant tout le bien qu'il voulait faire. Après avoir créé en 1347 une chapellenie, il fit, le 12 janvier 1351, une fondation charitable dont nous ne savons que ce que nous en apprend COUSIN, d'après le cartulaire ou registre des rentes de l'échevinage de Tournai, que l'historien avait vu. « Sire LAURENT DE HOLLANDE, dit-il, chapelain de l'église nostre Dame de Tournay, esmeu de pitié envers les pauvres chartiers et pauvres femmes gisantes d'enfant demeurans en Tournay, par charité pour l'honneur de Dieu et pour le salut de son ame et de ses père et mère, a donné héritablement au Mayeur des eschevins de Tournay ores, et au nom et pour les pauvres chartriers et pauvres femmes gisantes d'enfant, qui seront par chaque paroisse en Tournay, deça et delà l'Escault, quarante livres tournois de rente sur plusieurs héritages; item quinze livres tournois et autres biens. »

Voilà bien l'œuvre des Dames de la MATERNITÉ, pratiquée en notre ville au quatorzième siècle, avec des revenus donnés par un membre du clergé de notre cathédrale. Ce qui nous prouve que la charité chrétienne a laissé peu de chose à inventer, et qu'il y aurait une étude bien utile à faire en recherchant les moyens ingénieux qu'elle a employés, dans les siècles de foi, pour soulager la misère des pauvres.

LAURENT DE HOLLANDE fonda, en 1351, la Maison des aveugles. Quoique COUSIN ne consacre que quelques lignes à cet intéressant établissement, il dit assez clairement cependant qu'il avait eu entre les mains le manuscrit des archives de la ville que nous a communiqué M. l'archiviste Vandenbrouck, et dans lequel se trouve le curieux

règlement composé par le fondateur, dont nous donnerons le texte ci-après.

On voit par la lecture de ce règlement que le régime de la maison, en procurant les avantages de la vie commune, laissait aux individus la facilité de vivre en particulier avec un, ou même peut-être plusieurs membres de leur famille. Le mot de *holde* employé pour désigner les constructions dans lesquelles cet hospice devait être établi, donne bien l'idée de ce qu'il était. On entendait par *holde* à Tournai une agrégation de petites maisons, qui ne formaient qu'un bloc.

Les principaux articles du règlement ont pour objet la salubrité, l'ordre et les secours mutuels. On n'y recevait que des personnes saines qui avaient perdu la vue, ou qui l'avaient tellement affaiblie, qu'elles ne pouvaient plus pourvoir à leur subsistance. Toute querelle, tout mauvais propos, toute sortie après la retraite sonnée, étaient punis d'amende, de même que tout trouble causé pendant la prière qui se faisait en commun. Les détournements d'argent ou d'objets au préjudice de la maison et les injures faites au receveur étaient des fautes plus graves. On était condamné, dans le premier cas, à une amende du quadruple de ce qui avait été soustrait, et dans le second à payer douze deniers.

Les aveugles ne pouvaient pas sortir seuls. Ceux qui n'avaient pas de guide, pouvaient requérir l'aide de celui d'entre leurs compagnons d'infortune qui voyait le moins mal. En cas de refus, le récalcitrant était taxé à six deniers d'amende. On encourait double amende pour le même refus aux grandes fêtes de l'année.

La dotation de l'hospice est appelée *pitance* ou *fabrique*. On ne comprend pas bien si elle était administrée par le receveur des amendes, commis par l'échevinage,

ou par celui qui percevait les dix sous tournois d'entrée. Art. I et XX.

Nul ne pouvait sortir sans *houce*. Ce mot orthographié *house* signifierait *bottines, guêtres, bottes*, mais il est évidemment écrit pour *housse, housia*, que Ducange interprète par *tunica talaris, habit long*. C'était donc une longue blouse, costume simple et modeste qui faisait facilement reconnaître ceux qui le portaient aux personnes charitables disposées à leur faire du bien.

Hoverlant, dans la deuxième partie du volume 92^e de son histoire de Tournai, page 895, dit que LAURENT DE HOLLANDE avait donné neuf cents livres de rentes à l'hospice des aveugles ; mais il n'en fournit aucune preuve. Il ajoute qu'il a vu les comptes de cette fondation pour les années 1765 et 1773, et que les distributions annuelles, faites à tous les pourvus, ne s'élevaient qu'à quatre-vingt-quinze livres. Ce qui est loin de confirmer sa première assertion.

La Maison des aveugles ne subit aucun changement à la fin du siècle passé. Ses hôtes continuèrent à y vivre selon leurs anciens usages. Bien des personnes encore se rappellent que l'on conduisait les pourvus près des portes des églises où ils recevaient assis les aumônes qu'on leur faisait. L'hospice possédait une petite chapelle où l'on a célébré la sainte messe jusque vers 1828, époque de la vente des bâtiments par la Commission administrative des hospices de Tournay. Ils furent achetés par un nommé Petit et ils servent depuis lors d'habitation à un grand nombre de familles pauvres, sans presque avoir subi de changement.

RÈGLEMENT DE LA MAISON DES AVEUGLES.

Sacent tout que comme à le révérènde de Diu et de le benoite viergene Marie et de tous les sains et saintes de paradis, Sires Leurens de Holande, cappelains perpétueuls el église notre Dame à Tournay, ait acquis et fait édifier une helde de maisons à pluisieurs manages séant en le rue Tue-pois (1) pour à oes (2) et ou nom les povres aveules mendiants de le Cyté de Tournay quiconques le sont ou seront jusques au nombre de XIII bourgeois ou manans dicely ville, assavoir est que à fin que, en ycelle dite maison, li dit aveule puissent être en pais et transcurité (3) l'un avoec l'autre, et vivre en boine union et obéissance, li dis sires Leurens par le gré, consentement et acort des trois concitores (4) de la ditte Cyté a, en le ditte maison devise constitue fait et ordené les ordenances et modifications qui sensuivent, lesquels dites ordenances doivent estre escriptes et mises en le ditte maison, en liu si publique, que cescune des personnes qui residentes y sont ou seront les puissent savoir, afin que bien et deuement les sacent et puissent tenir.

I. Premiers que cescuns des aveules, qui receus sera en le ditte maison, pour avoir se residence en ycelle, y paieche (5) à se entrée dix sous tournois, pour convertir en aucune pitance des dis aveules. Et aussi que en

(1) *Rue Tue pois*, c'est la rue des Aveugles actuelle.

(2) *Oes (Oes)*, profit, avantage.

(3) *Transcurité*. Ne dirait-on pas qu'on a voulu écrire en un mot tranquillité et sécurité?

(4) *Concitores, consistoires*. Il y en avait trois à cette époque : les prévôts et jurés, les mayeur et échevins, et les eswardeurs.

(5) *Y paieche*, y paie.

ayuwe (1) des refextions et sustentations dicely maison, il paiece cinq sous parisis par an, la moiet adies (2) à le S. Remy et l'autre moiet à Pasques.

II. Item que à cescune fie que aucuns aveules sera receus, à avoir se residence en le ditte maison, que premiers il face serment que par faute de clarté ne puist mais se chavance wagner boyement(3).

III. Item que en ycelle maison ne puist estre ne face residence personne aucune qui soit ou fuist entekies (4) de aucune deshonneste maladie ne de renommée *deuue* (5) excumenyés ne excumenyé; et se aucuns tels en y avoit, en temps présent ou futur, que il en fussent prive, non obstant quelconques cose que donnet ou payet eussent au pourfit de le ditte maison.

IV. Item que à cescunes fie (6) que aucune des personnes qui résidens sera en ycelle ditte maison, mouveroit aucun débat ou disention à seà çompagnons ou autre personne aucune, que pour cescune fie il fuist tenus de payer et paiast six deniers parisis.

V. Item que cescune fie que aucuns desdis aveules de leurs femmes ou des personnes qui manans (7) seront en le ditte maison, jurront vilainement ou parleront dissolutionement, que il fuist enkeus en six deniers tournois demande.

(1) *En ayuwe des refextions et sustentations*, pour venir en aide aux dépenses de réfections et d'entretien, etc.

(2) *Adies*, sans doute pour *ades*, *adet*, incontinent.

(3) *Ne puist mais se chevance wagner*, ne puisse pas gagner sa subsistance. *Chevance*, héritage, bien, possession, *wagner*, gagner.

(4) *Entekies*, entachée.

(5) *Indeuue*, indue, mauvaise.

(6) *Fie*, fois.

(7) *Manans*, demeurant.

VI. Item que li dit aveule ne puissent ne aucuns diens tenir ne avoir en ycelle pourciel, poulais ne kien (1). Et quiconques aucun en y aroit, que pour cescune journée qui li aroit puis (2) que aucune deffence sen aroit esté faite, il fuist enkeus en six deniers tournois damende; excepté que un seul kien puissent avoir en commun. Et que cescuns des dis aveules puist et par grasse, sil le request, avo r deux poulais en cave (3) sans plus.

VII. Item que quiconques fauroit (4) de estre as orisons, qui en commun sont accoustumées de faire cescun jour en le ditte maison, que pour cescune faute ou absence il fuist enkeus en deux deniers parisis, sil ne moustroit sonne (5) ou excusation compétent ou ydone (6) en le veuwe (7) des autres aveules qui présent aroient esté as dittes orisons.

VIII. Item que quiconques feroit aucune deshonneste ou inconsténient au puch (8) pertinent à le ditte maison, que pour cescune fie fuist enkeus, au pourfit dicelle, en lamende de six deniers tournois.

IX. Item que quiconques sans license isteroit (9) dicely maison, puis le darraine (10) cloque sonnée, quil fuist aussi enkeus en lamende de six deniers tournois.

X. Item que ou cas que aucuns des dessus nommes

(1) *Pourciel, poulais ne kiens, pourceau, poulet ni chien.*

(2) *Puis, depuis.*

(3) *Cave pour cage.*

(4) *Fauroit, ferait défaut, manquerait, conditionnel du verbe falloir.*

(5) *Sonne, excuse.*

(6) *Ydone, idoins, idoneus, qui est propre à quelque chose.*

(7) *Veuve, vue. Ici, en présence.*

(8) *Puch, puits.*

(9) *Isteroit, sortirait, conditionnel du verbe issir.*

(10) *Darraine, dernière.*

fourcelersit (1) aucuns biens qui donné fuissent à le pitance ou fabrique de le ditte maison, que pour le valeur de cescun dennier fourcelet il le fuist tenus de amender jusques à le valeur de quatre deniers tournois.

XI. Item que se aucuns disoit ou faisoit aucune vilenie ou injure, à celuy qui commis sera à recevoir les amendes dittes ou aucune dicelles pour cause dicely commission ou office, quil fuist en keus en XII deniers tournois.

XII. Item que se aucun en yavait (que ja naviegue) (2) qui eüst parjuré ou parjurast se foy, quil fuist enkeus en cinq sous tournois.

XIII. Item quiconques seroit par son meffait privés de le ditte maison, que li autre résident en ycelle ne luy facent ne portècent, de donc en avant, socyété aucune.

XIV. Item que nus des aveules ne puist aler par le ville sans compaignon se ce nest par grasse (3).

XV. Item que se aucuns des aveules voet, as boines nuis, (4) aler par le ville pour aucunes nécessités, quil puist prendre tel compaignon quil luy plaira, et que quiconques le refuseroit, il seroit pour cescune fois à douze deniers.

XVI. Item que nuls ne face desordenance (5) aucune as orisons (6) sour le paine de six deniers.

(1) *Fourceler, fourcheler, forceller*, aliéner l'héritage qui doit cens, à l'insu de celui à qui il est dû, sans en charger l'acquéreur, et par extension, frauder, détourner, cacher en fraude.

(2) *Que ja naviegne*, que cela n'arrive pas.

(3) *Par grasse*, avec une permission particulière.

(4) *Boines nuis*. On se sert encore dans le peuple de l'expression *bonnes nuits*, pour signifier les grandes fêtes, mais tout particulièrement la Noël et l'Épiphanie.

(5) *Désordenance*, action ou parole inconvenante, de nature à troubler l'ordre.

(6) *Orisons*, pendant la prière commune.

XVII. Item que nus ne puist avoir estragne (1) mesnie (2) se nest pour cause de maladie, sour le paine de douze deniers pour cescun jour quil y seroit oultre (3) le deffense.

XVIII. Item que se aucuns aveules est seus (4) et sans ayuwe, que li plus clers veans des aveules le maine et quil ne le puist refuser sour le paine de six diniers.

XIX. Que tout aveule soient tenu de viestir houces, à aler aval (5) la ville, sour le paine de six deniers pour cescune journée quil en defauroient (6).

XX. Item que toutes les amendes dittes soient converties ou pourfit de le ditte maison. Et pour ycelles amendes recevoir il yara une personne commie par les eskievins de Tournay excepté la recepte des dix sous de entrée qui converty seront en pitance cum dessus est dit.

Lan 1331 le premier jour de septembre.

La séance est levée.

(1) *Estragne, extraneus*, étranger.

(2) *Mesnie, mesgnie*, famille, toutes les personnes d'une même maison.

(3) *Outre la deffense*, après que la défense aurait été faite.

(4) *Seus et sans ayuwe*, seul et sans aide.

(5) *Aval*, en descendant. La maison étant située dans le quartier le plus haut de la ville, les pourvus devaient toujours descendre pour se rendre ailleurs.

(6) *Defauroient*, seraient en défaut.

SÉANCE DU JEUDI 14 JANVIER 1864.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—
Le procès-verbal des séances de novembre et de décembre est approuvé après lecture.

—
OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 32^e année, 2^e série, tome 16, n^o II.

— *Bulletin du comité flamand de France*, tome III, n^o 5. — Septembre et octobre 1863.

— *Revue catholique*, année 1863. Novembre et décembre.

— *Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1863, 3^e livraison.

— *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, année 1863, n^o 3.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes*, XV^e année, t. XVI^e, n^o 11. — Novembre 1863.

— *Bulletin du bibliophile belge*, tome XIX^e (2^e série, tome X), 6^e cahier.

— *Bulletin de la société liégeoise de littérature wallonne*, 5^e et 6^e années, deux volumes in-8^o de 88 et 132 pp.

De la part de M. le ministre de la justice :

— *Procès-verbaux des séances de la commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, cinquième volume, II^e cahier.

De la part de l'auteur :

— *Mon héritage littéraire légué à ma famille et à mes amis. — Essai de tablettes liégeoises*, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 41^e livraison.

— *Promenades en Belgique renouvelées par le souvenir dans des causeries de salon*; par le même. — 42^e livraison.

M. le vicaire-général VOISIN donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du R. P. Pruvost, à la suite de laquelle se trouve l'indication de quatre traductions, faites et publiées par Nicolas De Leuze à *Fraxinis*. C'est une nouvelle découverte du savant religieux qui complète la liste des ouvrages de N. De Leuze. Voici la note communiquée :

Extrait d'un ancien catalogue ayant pour titre : Hortulus aliquot librorum quos excudit Ioannes Bogardus typographus Duaci sub bibliis aureis, quorum quidem copiam suppeditabat, anno MDCVIII. Mense septembris. (Bibl. de la ville de Louvain.)

1^o Iardinet (1) de l'Ame, publié premierement par le

(1) *Hortulus animæ*, etc. Voir Bulletins, vol. VII, p. 339.

commandement d'Otto Truschés, Cardinal, traduit en François par Nicolas de Leuze. 8.

2° Instruction pour méditer, avec un traité de dévotion, et autres pieux exercices, de Pierre d'Alcantara, avec un traité des trois vœux de Religion, par Ierosme de Ferrara, traduit par Nicolas de Leuze. 18.

3° La Pérégrination Spirituelle vers la terre sainte et Cité de Hierusalem, traduit par Nicolas de Leuze. 8. (1).

4° Thésor de dévotion, contenant plusieurs oraisons devotes, et exercices spirituels, pour dire en l'Eglise pendant l'office divin, traduit par Nicolas de Leuze. 8.

—
M. le comte de Nédonchel fait à l'assemblée la communication suivante :

—
Aperçu sur les fortifications de la ville de Tournai et projet de médaille au sujet du démantèlement de cette place.

L'histoire d'une cité ne se restreint pas aux événements dont elle a été le théâtre, et quelle que soit l'importance des faits qui se sont passés dans son enceinte, la partie toute matérielle formant l'ensemble de ses constructions, trouve aussi sa place dans ses annales ; celles-ci ne sont complètes qu'en mentionnant les changements survenus dans ses édifices, ses monuments et surtout dans ses fortifications, témoins de ses vicissitudes sociales.

(1) Cette traduction avait été précédemment imprimée à Anvers en 1576 et à Paris par Michel Sonnius en 1577. V. Bulletins, *loc. cit.*

Tous les auteurs qui se sont occupés de la ville de Tournai, rapportant avec quelques détails ce qu'elle offre de plus intéressant, discutent sur les époques où elle commença à être connue, et où ses accroissements successifs lui donnèrent une importance telle, qu'elle prit rang parmi les villes de la contrée. Ils nous disent que vers l'an 920 Tournai fut entouré d'une muraille qui défendit ses différents quartiers contre les excursions agressives des peuplades ennemies.

Les historiens nous apprennent encore qu'en 1277, on commença à établir une nouvelle enceinte de fortifications, pour renfermer toute la partie de la ville située sur la rive droite de l'Escaut, qui jusqu'alors avait été sous des juridictions différentes. C'est ce parapet, garni d'une forte maçonnerie toute en pierres, qui forme le rempart encore existant de nos jours.

Une troisième époque vit modifier considérablement les défenses de Tournai ; ce fut quand Louis XIV, maître de la ville, chargea le maréchal de Vauban de réparer ses fortifications, en les mettant au niveau des progrès de la science stratégique ; celui-ci établit cette première circonvallation composée de bastions et d'ouvrages avancés, qui la rendirent une des plus fortes places de la frontière. Néanmoins la ville fut prise par les alliés après le mémorable siège de 1709. Les ouvrages à cornes et les bastions, qui avaient été dans plusieurs endroits fort entamés par les tranchées et les mines des assiégeants, restèrent longtemps dans cet état. Il paraît que ces dernières fortifications, auxquelles on travaillait encore peu avant le siège de 1745, n'étaient pas complètement rétablies à cette époque. Sous Louis XV, on démolit une partie des bastions.

Nous ignorons si, plus tard, quelques travaux y furent

entrepris jusqu'aux années 1774 et 1775 ; mais alors les magistrats firent, à deux reprises successives, des remontrances au gouvernement, qui laissait à la charge de la ville l'entretien de ses défenses, et ils se plaignirent des dépenses que les habitants avaient à supporter de ce chef, attendu que les murailles se trouvaient dans un grand délabrement. Nous ne voyons pas que ces plaintes, qui allèrent jusqu'à Bruxelles, y aient été écoutées, ni qu'on ait fait quelque droit à ces réclamations réitérées. L'on continua au contraire à négliger surtout les ouvrages avancés, ajoutés par Vauban. La citadelle seule semble avoir été entretenue en assez bon état ; et en 1782 le démantèlement continua pendant quatre années consécutives.

En 1792, lorsque le général Français Dumouriez vint camper à Maulde, le duc de Saxe-Cobourg, qui commandait l'avant-garde autrichienne et dont le quartier-général était à Tournai, après avoir vainement tenté une attaque sur Lille, ne jugea pas prudent, vu le peu de sûreté qu'il trouvait dans la ville, de rester à Tournai. Il évacua donc la place le 7 novembre. D'après son rapport, il n'aurait pu y soutenir un siège à cause du mauvais état des murs de défenses. Déjà alors Tournai ne pouvait plus être mis au premier rang des places de guerre.

Sous la domination hollandaise, le Roi Guillaume de Nassau fit disparaître ce qui restait des fortifications établies par Vauban ; l'enceinte continue avec ses tours resta ; chaque porte fut garnie de bastion ; ce qui pouvait seulement empêcher une surprise, mais n'était plus suffisant pour soutenir les attaques d'un siège. La citadelle, que les Anglais avaient commencé à rétablir, fut complètement réédifiée sur un nouveau plan. Elle est restée sur le même emplacement, le plus favorable

pour dominer la ville et ses approches du côté du Sud-Est.

Enfin, un autre âge a succédé à tant de siècles qu'avaient bravés les remparts de notre antique Cité. D'après une décision du gouvernement, on vient de commencer la complète démolition de ces murailles, témoins de tant d'événements divers, et de toutes les parties formant le système des différentes défenses de la ville.

Là, comme dans ses autres monuments, Tournai pouvait jusqu'ici offrir à l'archéologue des antiquités intéressantes et curieuses, selon les diverses époques que cette vieille cité avait traversées. Son origine se perd dans des temps reculés, et l'on ne peut, sans un regret bien légitime, voir disparaître peu à peu ce qui attestait son antiquité et ses glorieuses vicissitudes. L'histoire reste, mais ces preuves vivantes de sa noblesse et de sa bravoure vont disparaître à tout jamais !

Oui, malgré les avantages qui résulteront pour les habitants de ce nouvel ordre de choses, nous ne pouvons ne pas regretter, pour Tournai, cette couronne de murs, que la poussière du temps recouvrait et qu'ornait si naturellement cette multitude de tours, sentinelles protectrices, sous l'égide desquelles ses enfants dormirent tranquilles pendant tant de siècles ! Ces remparts où se portaient nos pères pour défendre au prix de leur sang leur noble bannière !

S'il n'était pas possible de conserver toute l'enceinte, garnie de ces tours antiques, qui forme, en approchant de la ville, un si pittoresque aspect, nous désirons vivement, et ce vœu est partagé par un grand nombre de Tournaisiens, que l'on garde au moins quelques-uns de ces intéressants monuments auxquels s'attachent tant et de si précieux souvenirs.

Il nous a semblé qu'une étude des travaux à faire au moment actuel pourrait concilier l'utile et le beau, et éviterait pour l'avenir des regrets, lorsqu'ils seraient irréparables ; maintenir certaines parties des murailles avec les tours des portes d'entrée, qui rappelleraient les anciennes limites de l'enceinte, tout en lui laissant la liberté de s'étendre, conserverait à l'aspect de la ville, ce charme que ne pourront jamais offrir les villes modernes, quels que soient l'élégance et le luxe de leurs rues et de leurs monuments.

Si toutefois nous exprimons quelques regrets pour les fortifications qui jadis formaient une partie importante de la cité, nous sommes loin de vouloir, par des vues rétrociées, que notre ville reste stationnaire et végété dans son circuit trop étroit pour l'accroissement de ses habitants et de ses industries. Au milieu du mouvement général qui tend partout à embellir et agrandir les cités riches et commerçantes, nous sommes des premiers à saluer l'ère nouvelle qui s'ouvre devant nous, et qui donnera à Tournai un développement bien désirable. Les fortifications ne sont plus pour les villes que des chaînes; le temps est arrivé où elles veulent s'en affranchir. En secouant ce joug incommode, tout nous promet un surcroît de vie ; nous ne faisons d'ailleurs que suivre la voie tracée devant nous par les grands centres de population de la Belgique et des pays étrangers.

C'est donc également à ce second point de vue que nous sommes venus vous entretenir d'un projet à soumettre à notre administration communale, toujours si bien disposée pour tout ce qui peut être utile et faire honneur à notre ville. Il consisterait à consacrer par un petit monument métallique l'événement, si considérable pour une cité, de voir abattre les remparts et les murs

qui pendant 600 ans lui servirent de circonvallation et de défenses; nous présentons notre idée réalisée sur le papier afin qu'elle soit ensuite soumise à l'appréciation du conseil communal.

Specimen du projet de la médaille.

Avers : Effigie de Tournai. Plan de la ville à l'époque où ses fortifications, construites par Vauban, ainsi que sa citadelle faisaient l'admiration de toute l'Europe, selon les auteurs de ce temps. Pour légende, il y aurait une simple inscription qui rappellerait les différentes époques des principales circonscriptions.

**TORNACUM MURIS CINCTUM. AN^o 920. — 1277.
— 1668.**

Revers : L'autre côté de la médaille représenterait la ville de Tournai, vue du côté de la porte de Valenciennes, offrant aux regards ses clochers, ses monuments, etc. Des promenades ont remplacé les remparts, les fossés et les fortifications, etc.

De ce côté de la pièce, on lirait :

TORNACUM CATENIS LIBERATUM AN^o 1864.

La séance est levée.



SEANCE DU JEUDI 4 FÉVRIER 1864.

M. le vicaire-général VOISIN occupe le fauteuil.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Revue catholique*, huitième série, année 1864.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique*, 32^e année, 2^e série, tome 16.

— *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, deuxième année. — Juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1863.

(Voir p. 462 une notice sur l'ancienne bourse de Tournai (aujourd'hui la Grand'garde), par M. B. C. Du Mortier).

« Au point de vue de l'art et des souvenirs historiques, dit M. Du Mortier, la bourse de Tournai est d'une importance capitale puisque depuis l'incendie de celle d'Anvers, elle est l'unique édifice de ce genre restant en Belgique pour témoigner la puissance de l'industrie et des pouvoirs civils à l'époque communale.

» Son style offre un intérêt d'autant plus grand, qu'il appartient à la transition de l'époque ogivale à celle de la renaissance et qu'on sait combien sont rares et précieux les monuments appartenant à cette transition.

» Comme style, elle est un des monuments les plus curieux du

» commencement du XVII^e siècle. Elle forme un tout complet et tous
» ses profils sont comme s'ils avaient été faits d'hier. Sa destruction
» serait un acte de vandalisme qui déshonorerait le pays tout entier. »

M. le comte DE NÉDONCHEL met sous les yeux de ses collègues divers objets antiques qui ont été trouvés dans les terrassements du parc. Il en fera le dessin et la description pour être insérés dans les bulletins.

M. le vicaire-général VOISIN entretient l'assemblée du commencement de la chronique de l'abbaye de Rolduc dont il a entrepris la traduction. Il continuera ce travail qui sera aussi inséré dans le volume courant des Bulletins.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 3 MARS 1864.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance de février est communiqué par le secrétaire à l'assemblée qui en approuve la rédaction.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Annales de la société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*. — Tome XII, 2^e série, n^o 1.

— *Procès de François Anneessens, doyen du corps des métiers de Bruxelles*, publication n^o 18 de la société de l'histoire de Belgique.

— *Revue catholique*, 8^e série, année 1864, 2^e livraison. Février 1864.

— *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique*. Tome vingtième, 4^e livraison.

— *Revue de la numismatique belge*, 4^e série, tome II, première livraison.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 33^e année, 2^e série, tome 17.

— *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire de ladite académie*, 3^e série, tome cinquième, II^e bulletin.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Tome XVI, 15^e année.*

Il est donné lecture à l'assemblée de deux lettres, l'une de M. Longueville, curé de Marquain, l'autre de M. Loiseau, curé d'Ellignies-Ste-Anne, qui remercient la société de les avoir admis parmi ses membres honoraires.

M. WACQUEZ communique à l'assemblée divers extraits des comptes des Massards de la ville d'Ath qui lui ont été adressés par M. Em. Fourdin, bibliothécaire-archiviste de cette ville. L'un de ces extraits relatifs au siège de Tournay en 1513 est intitulé : *L'empereur Maximilien et l'archiduc Charles à Tournay et à Ath* ; l'autre : *Charles-Quint passe par Ath pour aller tenir à Tournai le chapitre de la Toison-d'Or (1531)*.

Un membre fait observer qu'il existe une relation complète du siège de 1513 et des détails circonstanciés sur ce qui fait l'objet de la communication de M. Fourdin dans le manuscrit de Nicolas Dufief et l'on estime qu'il y a lieu de comparer ces documents pour apprécier quel parti on peut tirer des extraits tirés du registre de la Massardrie d'Ath.

M. le vicaire-général VOISIN donne lecture d'une note qui lui a été remise par M. Louis Du Pré. Elle contient quelques détails complémentaires sur l'hospice des aveugles dont s'est précédemment occupé M. Voisin. M. Du Pré a obtenu ses renseignements du fils d'un ancien

pourvu de cette fondation, Pierre-Antoine Perche, de Saint-Omer, homme sage et pieux qui jouissait de toute la confiance du chapitre et que les autres pourvus moins capables et moins intelligents considéraient comme leur chef.

Une pièce carrée, la plus grande de la fondation, dont les murs étaient pauvrement recouverts d'images de saints et où on avait élevé un autel de tout aussi mince apparence, avait été transformée en chapelle. Une messe basse servie par ledit Perche qui y remplissait les fonctions de sacristain y était dite tous les dimanches à 7 heures et demie par un ancien dominicain, le P. Masure, et, dans la même journée, Perche se rendait dans les maisons les plus voisines et spécialement dans celles dont il voyait les personnes à la chapelle pour y collecter sou par sou de quoi payer l'honoraire de la messe qui était d'un franc. On y payait aussi les chaises. Quelques personnes, mais en petit nombre, en avaient une particulière dans une pièce attenante qui servait de sacristie. Le jour de la fête de St.-Léger, il y avait grand-messe et vêpres en l'honneur du saint Patron.

Les femmes d'aveugles, une petite chaise à la main conduisaient chaque matin leur mari par le bras aux portails des églises et ils y restaient pendant tout le temps des messes et offices. Ce temps fini, elles venaient les reprendre, sauf à les reconduire en cas d'offices du soir, etc.

Voici en quels termes ils s'adressaient aux passants dont ils cherchaient à exciter la pitié :

« Ayez mémoire et compassion d'un pauvre aveugle
» s'il vous plaît. Je prierai le Seigneur qu'il vous con-
» serve la vue et vous préserve de tout malheur. Ainsi
» soit-il. »

Lorsqu'on s'occupa de la répression de la mendicité, on leur défendit de stationner aux portails des églises et il leur fut accordé en compensation un secours mensuel de 10 francs.

En 1826, la maison des aveugles fut vendue par l'administration des hospices.

Au moyen des intérêts de la somme de cent mille francs légués aux pauvres de Tournai par M. le baron de Cazier, le bureau de bienfaisance a créé au profit des aveugles ou demi-aveugles, laissés aujourd'hui dans leur famille, cinquante bourses, les unes de 90 francs, les autres de 25 ou 30 francs.

Il est donné communication à l'assemblée du programme d'un concours pour l'année 1864 par la Gilde de saint Thomas et de saint Luc, dont M. le vicaire-général Voisin est président, et M. W.-H. James Weale, secrétaire. L'objet de ce concours est un projet d'église de village pour une paroisse d'une population de mille habitants pouvant contenir à l'aise 600 places, non compris les allées nécessaires pour le service. Elle doit être cruciforme, en style ogival primaire. Le devis ne doit pas dépasser la somme de 65,000 francs.

N. B. On suppose un emplacement sur un terrain sablonneux, nivelé et entièrement libre, d'une nature favorable à la solidité des fondations.

La construction se fera en briques; toutefois l'artiste pourra faire usage de pierre de taille pour les seuils des portes et des fenêtres, pour les meneaux, les chapiteaux, bases, clefs de voûtes, nervures et consoles. La charpente sera en bois de chêne, les couvertures des toitures en ardoises, la vitrerie en plomb montée sur vergettes et traverses en fer.

L'église sera disposée de façon à recevoir trois autels au moins et cinq au plus. Le chœur sera séparé de la nef par un jubé ou écran surmonté d'un crucifix et des statues de la sainte Vierge et de saint Jean. Les orgues devront être placées auprès du chœur, mais non sur le jubé.

Le prix du concours consistant en 300 francs sera payé immédiatement après la publication de la décision du jury qui aura lieu à la réunion annuelle de la Gilde, laquelle sera tenue à Louvain le 26 septembre 1864.

M. le vicaire-général VOISIN fait ensuite la communication suivante :

Notice sur une fresque découverte dans l'église de Braine-le-Comte.

Monsieur l'architecte Bruyenne, chargé de la restauration de l'église de Braine-le-Comte, y trouva, au commencement de cette année, d'anciennes peintures murales, dans un endroit peu accessible et privé de lumière. Je fus invité par mon collègue à aller les visiter et nous venons vous rendre compte de cette découverte.

Disons d'abord un mot de l'église de Braine-le-Comte. Cet édifice a subi une métamorphose complète, et son aspect actuel ne laisse pas deviner quelle a été sa forme primitive. C'est maintenant une construction ogivale à trois nefs, séparées par des colonnes en pierres, soutenant des voûtes à nervures. Près du chœur, qui est du même style, une clef de voûte, portant le millésime de 1557, a fait croire jusqu'ici que tout l'édifice ne remontait pas au-delà de cette époque.

Si, au lieu de se contenter de visiter l'intérieur, on se transporte dans le comble, on reconnaît avec surprise que la partie inférieure a été entièrement refaite. L'ancienne charpente romane est encore intacte, et les cintres formés sous les faux entrails, entre les chevrons, semblent encore attendre le rétablissement du lambris qui recouvrait autrefois la grande nef. La disposition de cette vieille charpente indique parfaitement toutes les parties de l'ancienne église. C'était une croix latine, dont les bras et le chevet étaient beaucoup moins élevés que la nef. Quelques modillons romans, très-bien conservés à l'extérieur, achèvent de démontrer que tout l'édifice primitif était construit dans ce style.

Lorsque la population, devenue plus nombreuse, a rendu nécessaire l'agrandissement de cette église, on a remplacé les murs de la nef par des colonnes, et on y a ajouté des bas-côtés et un nouveau chœur.

- Il est à remarquer qu'en exécutant ces travaux de remaniement, le style ogival s'est trouvé aux prises avec son ancien rival, le style roman. Mais l'ogive n'est plus au seizième siècle ce qu'elle était au treizième, alors que partout on lui donnait la préférence, parce qu'elle se prêtait mieux aux magnificences de l'art chrétien; ici elle se pose timidement sous des arcs en plein cintre. Le roman est vengé, son ennemie est humiliée.

Il y a du reste beaucoup d'autres exemples qui prouvent qu'en Belgique les édifices romans avaient une élévation plus grande que celles des constructions ogivales du quinzième et du seizième siècles. Les mutilations qu'ont subies les églises Saint-Vincent de Soignies, de St.-Brice et de St.-Quentin à Tournai en sont des preuves.

Emplacement des peintures.

C'est , grâce aux proportions rapetissées du style ogival , que nous devons la conservation des peintures murales qui nous occupent. Dans l'ancienne église, la nef étant très-élevée et le chœur beaucoup plus bas , une surface de mur assez grande, sous le lambris en plein cintre , faisait face à la porte principale. C'est cette muraille qui est ornée d'une peinture qu'on voit encore sous le comble. Un calque exact en a été pris en y appliquant une feuille de verre et il a ensuite été réduit par un bon dessinateur (1).

A quelle date peut remonter la décoration de ce mur ?

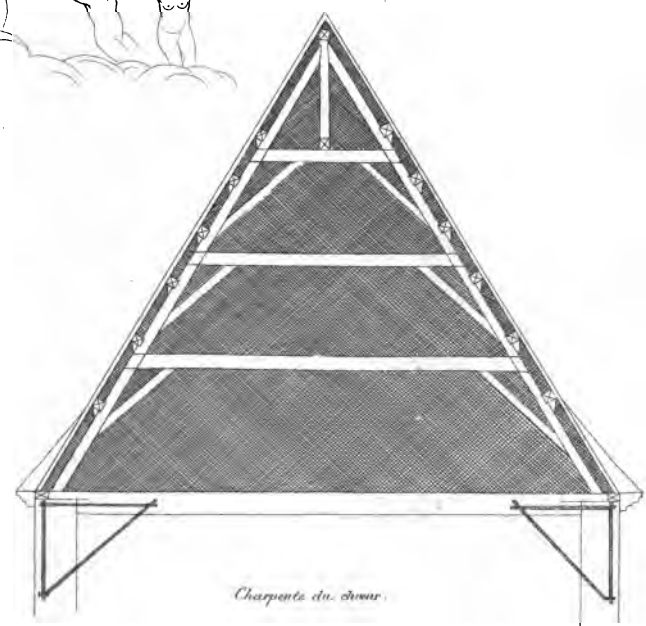
Il y a, pour répondre à cette question, trois sortes de considérations à faire : 1° fixer la date respective de la construction des parties romanes et ogivales de l'église ; 2° constater l'état matériel de vétusté de la peinture ; 3° juger, par l'iconographie et par les formes adoptées par le peintre, de l'époque à laquelle ce travail appartient.

I.

On sait que l'église de Braine-le-Comte est devenue la propriété de Bauduin IV, dit l'édificateur, en 1158, par suite de la cession que lui en ont faite les Dames chanoinesses de Sainte-Waudru à Mons, et c'est probablement vers ce temps que le comte la fit, sinon reconstruire, au moins complètement restaurer. C'est l'époque que l'on désigne sous le nom de transition , parce qu'on

(1) C'est M. Bulot, commis-dessinateur de M. l'architecte Bruyenne, qui, après un travail opiniâtre de plusieurs jours, est parvenu à relever cette grande fresque.





Charpente du chœur.

y employait, en les mariant ensemble dans le même édifice, le plein cintre et l'ogive ; en même temps toutefois que l'on continuait, surtout dans les localités peu importantes, à construire des églises dans le style roman.

Vinchant, l'annaliste du Hainaut, rapporte qu'en 1424, lorsque les Brabançons prirent Braine-le-Comte sur les Anglais, les vainqueurs *bouttèrent le feu en plusieurs lieux et maisons, que la ville fut toute arse, désolée, et l'église entièrement brûlée*. Pour cette dernière circonstance, il a été mal informé ; car la charpente actuelle est évidemment antérieure à ce siège. Il suffit de jeter les yeux sur le dessin ci-joint de M. Bruyenne pour s'en convaincre.

Cette charpente se compose aujourd'hui de trente-sept couples de chevrons portant ferme, composés chacune : de deux chevrons D, d'un entrain retroussé F, de deux jambes droites H, assemblées et chevillées à leur base dans l'entrait, et à leur sommet dans le chevron ; de deux jambettes C, et de deux liens asseliers E ; ces deux dernières pièces cintrées, clouées aux chevrons, et destinées à recevoir les bardeaux formant la voûte qui recouvrait la nef.

L'assiette de ces chevrons est formée de deux sablières A, et d'un blochet B, dans lequel sont assemblés le chevron et la jambette.

Chaque chevron est entre deux chanlattes. Il n'y a dans cette charpente qu'un seul poinçon, fixé sur l'entrait, et soutenant la pointe de deux chevrons.

La disposition de ce comble n'est pas le seul indice de son ancienneté ; il faut aussi remarquer la légèreté de toutes les parties dont il se compose. Les chevrons et l'entrait retroussé n'ont, en moyenne, que dix-sept à dix-huit centimètres d'écarrissage. Les jambettes et les

asseliers ont dix centimètres sur dix-sept; les jambes droites quinze sur quinze centimètres; les blochets dix-huit sur dix-huit et les sablières dix-huit sur vingt centimètres. — Point de ferrures, de pannes, de falce, ni de poinçons (il n'y en a qu'un); ajoutez-y le système d'assemblage et vous aurez les principaux caractères d'une charpente du XII^e siècle. Tout porte donc à croire que celle-ci est primitive.

Tous les ouvrages du moyen-âge portent le cachet de leur époque et il est sans exemple qu'on ait, dans une localité quelconque, fait une charpente au XV^e siècle comme on l'aurait faite au XII^e siècle.

Les nefs actuelles sont du XVI^e siècle. On y trouve bien quelques motifs d'architecture auxquels on pourrait assigner une date un peu plus ancienne, mais le millésime de 1557, marqué sur une clef de voûte vis-à-vis du chœur, ne laisse aucun doute sur l'âge de cette partie de l'église. Le chœur est du même temps et a sa charpente particulière, dont nous donnons aussi le dessin, fait par M. Bruyenne.

Nous ne pouvons tirer de ces premières réflexions qu'une conséquence bien vague : c'est que nos peintures murales pourraient avoir été faites de la fin du XII^e siècle au commencement du XVI^e siècle. Nous serons plus heureux en poursuivant nos recherches.

II.

L'état des peintures atteste une grande vétusté. Elles sont à peine lisibles et il faut une grande attention pour saisir le contour des figures. Les couleurs, à l'exception du bleu, ont pris une teinte rougeâtre, qui est aussi celle du fond.

Elles ont été appliquées à la détrempe sur le plâtrage,

et, abritées comme elles l'ont été et comme elles le sont encore, sans jamais avoir été recouvertes de badigeonnage, elles n'ont pu se détériorer d'une manière si complète qu'après plusieurs siècles d'existence. Elles ont certainement été exécutées longtemps avant la construction des nefs et des voûtes. Mais nous sommes encore ici réduits à des conjectures, et tout ce que nous voyons ne nous apprend rien de précis.

III.

Il nous reste à décrire les peintures et à déterminer leur âge par leur caractère et les particularités de leur exécution.

Notre fresque occupe toute la largeur de la nef primitive. Elle représente la grande scène du Jugement dernier, qui s'offrait autrefois à la vue des fidèles dans un grand nombre de nos églises, sinon sculptée sur la pierre au-dessus d'un porche, ou étincelante dans un vitral, au moins peinte sur une muraille intérieure. Mais lorsque les grands rétables, les autels à proportions démesurées eurent rendu inutiles les décorations murales du sanctuaire, celles-ci furent bientôt proscrites ailleurs; et l'ignoble badigeon, régna en maître dans nos temples, en fit disparaître les peintures sous des couches, souvent répétées, de couleurs plus ou moins boueuses.

L'œuvre de destruction a été complète, et la conservation de quelques rares peintures qui nous restent, est due à des circonstances tout à fait exceptionnelles.

La fresque de Braine mérite d'autant plus d'être étudiée, que son important sujet a exercé plus souvent le pinceau des artistes les plus distingués, et qu'elle est peut être le seul spécimen, en notre pays, du Jugement dernier représenté par ce procédé.

Au milieu est le souverain juge : à chacun de ses côtés un groupe d'assesseurs. Plus bas, à droite, les anges vont recevoir les élus ; à gauche, les démons attendent leurs victimes. Une épée posée horizontalement en l'air d'un côté, et de l'autre une branche de lis, posée de la même manière, indiquent le sort réservé aux pécheurs et aux justes.

Comme la muraille a été percée pour ouvrir un passage au-dessus du chœur, et de plus, diminuée dans le milieu à l'endroit de la plus grande élévation de la voûte de la nef, le tableau n'est plus complet.

Son ensemble rappelle celui de Rogier Van der Weyden de l'hôpital de Beaune, et celui de Memling de Notre-Dame de Dantzick, de même que celui de Pierre Pourbus conservé au musée de l'académie de Bruges. Tous ont l'épée et la branche de lis.

Ce rapprochement est déjà un indice que notre peinture murale doit être de la fin du quinzième siècle.

Les figures n'ont rien de bysantin. Les formes arrondies sont celles employées par nos peintres flamands. Il y a déjà une recherche du nu, qu'ignorait l'art chrétien du moyen-âge.

Nous pourrions aussi faire remarquer les plis aigus des étoffes, la forme de l'épée et de la clef de Saint-Pierre, les corps d'anges qui se perdent dans le vide, et d'autres particularités ; mais il suffit de signaler le nimbe du Sauveur et celui de la sainte Vierge, pour démontrer que la date de cette œuvre doit être celle de 1500 environ. Le nimbe du Sauveur, tout à fait rayonnant, sans même affecter la forme crucifère, n'a été employé qu'au seizième siècle ; et les premiers exemples qu'on connaît du nimbe en perspective, qui a été donné ici à la sainte

Vierge, se trouvent au Vatican dans la dispute du Saint-Sacrement, que Raphaël peignit vers 1508 (1).

L'auteur de cette fresque connaissait, du reste, très-bien les traditions de l'art pour exécuter son travail. A côté du Sauveur sont représentés les apôtres (2), parmi lesquels on distingue saint Pierre et saint Paul. La sainte Vierge d'un côté et saint Jean-Baptiste de l'autre, sont dans l'attitude de la prière. Dans le milieu du tableau devaient être des arcs, figurant les trônes, l'un des neuf chœurs des anges, servant de siège à Jésus-Christ dans sa gloire, et plus bas, la boule du monde sur laquelle reposaient ses pieds. Au-dessous, on voyait sans doute saint Michel pesant les âmes ; et il est probable que le groupe de quatre têtes nimbées, qui est à droite, a déjà subi cette terrible épreuve.

Il est regrettable que ce tableau soit dans un si triste état, et surtout qu'il soit si incomplet ; mais c'est encore une bonne fortune de l'avoir trouvé tel qu'il est. On doit savoir gré à M. l'architecte Bruyenne, de l'avoir découvert, et d'en avoir soupçonné l'importance, et surtout, de s'être donné tant de peine pour en faire relever tous les détails.

La séance est levée.



(1) Voir Didron, iconographie de Dieu, pp. 12, 81, 82, 83.

(2) Il n'y a que cinq figures derrière saint Jean-Baptiste, mais on ne peut pas douter qu'il n'y en ait eu six. La sixième est effacée.

SÉANCE DU JEUDI 7 AVRIL 1864.

M. F. DU BUS aîné, *Président*.

M. J. WACQUEZ, *secrétaire*.

—
Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du mois de mars ; la rédaction en est adoptée.

—
OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, année 1863, n° 4.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes*, XVI^e année, t. XVII^e, n° 1 et 2. Janvier et Février 1864.

— *Bulletin du comité flamand de France*, t. III, n° 6. Novembre et Décembre 1863.

— *Travaux de 1862 à 1863 de la société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, troisième série, tome IV^e.

— *Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1863, 4^e livraison.

Revue catholique, huitième série, année 1864, 3^e livraison. — Mars 1864.

— *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, tome VI, deuxième livraison.

De la part de l'auteur :

— *Notice biographique et littéraire sur A.-X. Har-
duin, secrétaire perpétuel de l'ancienne académie d'Ar-
ras*, par M. A. Laroche, membre correspondant.

M. le vicaire-général VOISIN entretient l'assemblée de la Revue archéologique « Le Beffroi, » de Bruges, dont le fascicule de janvier, février et mars contient une étude remarquable sur les drames liturgiques du Carême. On y prouve que l'usage du *velum templi* a été général, et on rapporte à ce sujet beaucoup de particularités sur les pratiques suivies dans les églises de différents pays.

L'honorable membre a donné des renseignements sur ce qui se faisait à la Cathédrale de Tournay à M. Weale, l'auteur de ce travail, qui en a tiré bon parti. Après avoir dit qu'à Notre-Dame de Rouen, le *velum templi* était retiré à l'Évangile et depuis le Sanctus jusqu'après l'Élévation du Calice, M. Weale ajoute :

« A la Cathédrale de Tournay, on faisait de même, ainsi que le prouve le passage suivant extrait d'un manuscrit du XV^e siècle (1) :

De velo. Item, in rubrica loquente de velo retrahendo, ponatur quod in omnibus missis ferialibus usque ad feriam quartam post Ramos Palmarum, dum dicitur : *Sanctus*, retrahetur usque post elevationem sacramenti et etiam, dum fiunt vespere et vigiliæ ac missa regis Celpetrici (2) et similiter in omnibus vigiliis et diebus festivis

(1) Ce manuscrit ne porte pas de date, mais son écriture est évidemment du XV^e siècle. On voit par la citation qui en est faite qu'il explique, amplifie ou corrige un autre manuscrit du même genre plus complet, qui malheureusement n'existe plus.

(2) On célébrait à la Cathédrale de Tournai, chaque année, l'obit

et dominicis et quoties dicentur magnæ commendationes usque ad finem communionis missæ mortuorum; et dum regetur solummodo chorus ad requiem, à fine commendationum usquè ad finem missæ, ut scilicet dictum est, dictum velum retrahetur (1).

Le maître-autel de la Cathédrale de Tournai avait pour contre-retable une table en cuivre supportée par neuf colonnes du même métal. A l'extérieur, par conséquent derrière l'autel, était un rideau mobile. De chaque côté de l'autel, il y avait trois colonnes, aussi en cuivre, soutenant chacune un ange portant les instruments de la Passion. « Entre deux des colonnes, » disent les notes écrites vers 1740 par le chanoine Wauquier, « roulent de grands rideaux de soye de la couleur propre à l'office. Ce qui borne la vue par derrière, quand on le veut, le long des moindres colonnes de dessus l'autel, est un rideau aussi de soye, permanent; tellement que cet autel, qui est vraiment un autel isolé, ouvert et à plein jour, est voilé de trois côtés, lorsqu'on le souhaite, n'y ayant que le devant qui ne l'est jamais qu'au seul temps de Carême, et de bien loin, savoir par le rideau de toile de lin qu'on

anniversaire de Chilpéric d'une manière fort solennelle le 28 mars. Cousin, t. I, p. 330, donne le texte du *Martyrologe du réfectoire* relatif à la mort et aux libéralités de ce prince.

(1) *Du voile.* Item dans la rubrique prescrivant de replier le voile, il faut ajouter qu'à toutes les messes de la série jusqu'au mercredi après le dimanche des Rameaux, au *Sanctus*, on retire le voile jusqu'après l'élévation. On le retire aussi aux vêpres, aux vigiles et à la messe du roi CHILPÉRIC, et semblablement à toutes les vigiles, les jours de fêtes et les dimanches; et toutes les fois qu'on chantera les grandes commendaces jusqu'à la fin de la communion de la messe des morts; mais lorsqu'il n'y aura direction du chœur qu'à *Requiem*, ce sera de la fin des commendaces à la fin de la messe que le voile, comme il a été dit, sera replié.

met à cet effet entre le chœur et son sanctuaire. » L'usage du *velum* a persévéré à la Cathédrale de Tournay jusqu'à la fin du siècle dernier (1).

Le même membre fait ensuite la lecture du petit travail suivant :

LES PRIX D'AUJOURD'HUI ET LES PRIX D'AUTREFOIS.

L'émulation a toujours été regardée comme un puissant moyen de porter les jeunes gens à l'étude, et c'est pourquoi des prix sont décernés, à la fin de chaque année scolaire, dans les établissements d'instruction. Mais à cet égard, les usages actuels sont fort différents de ceux du siècle passé. Les livres qu'on donne maintenant en prix, nombreux et souvent assez coûteux, ne disent rien des qualités de ceux qui les reçoivent; tandis qu'anciennement chaque professeur faisait ressortir le mérite de son *primus*, en lui donnant des éloges, exprimés en vers souvent fort élégants.

Une récompense, quelquefois très-modeste, acquérait, par là, une valeur morale bien supérieure à toute autre.

Ces réflexions m'ont été suggérées par la lecture de quelques vers que j'ai trouvés tracés sur deux volumes

(1) Cet usage existe encore dans le diocèse de Munster. Le voile qu'on suspend, pendant le Carême, à la voûte de l'église et qui sépare la nef du chœur, est blanc. Il est orné de broderies qui représentent, le plus souvent les Cinq Plaies du Sauveur ou les instruments de la Passion. Ce rideau produit une impression profonde sur l'esprit des fidèles. A Freybourg en Brisgau, on voit encore dans la Cathédrale le *velum* replié suspendu à la voûte à l'entrée du chœur.

décernés en prix, à l'université de Douai, à deux élèves de notre ancien collège Saint-Paul. Ce genre de littérature a cessé d'exister; on n'en trouve plus de trace dans aucun recueil de poésie, et il m'a paru qu'on pourrait lui conserver un petit souvenir dans nos bulletins.

Sur le premier feuillet de garde d'un exemplaire in-12 de la géographie du Père Buffier, on lit ce qui suit :

E logica ad physicam in collegio regio

Primus :

Dominicus Franciscus Josephus Parfait ex Velaines.

Quattuor invictos cinxit jam laurea fratres;
Tu-ne ergo quintus discedes victus ab hoste?
Absit; non vinci sed semper vincere cunctis
Perfectis proprium, placuit quæis cura laborum.
Hic igitur carmen, modulans hic flatus avenæ,
Crescit enim laurus quam nexus quinque decorant.

Professores { Parfait (a).
Spiroux.

Datum Duaci, 10 aug. 1763.

Ces cinq frères, qui obtinrent successivement le premier prix de logique à l'université de Douay, avaient tous fait leurs humanités au collège du chapitre de Tournay, et quatre d'entr'eux parcoururent une carrière fort honorable. C'est ce que nous apprend une épitaphe placée au chœur de l'église de Velaines dont voici le texte :
« A la pieuse mémoire de maître Aimable-Joseph, professeur royal de langue hébraïque et de philosophie en l'université de Douay, chanoine de St-Amé, en la même ville, décédé à Leuze le 22 novembre 1807, âgé de 78 ans.

Ernest-François, successivement curé de Montrœul-au-

(a) Ce Parfait était le frère aîné du lauréat.

Bois, d'Ogy et doyen de Lessines, mort à Ogy, le 8 novembre 1786, âgé de 55 ans.

Adrien-François-Joseph, licencié en théologie, successivement curé d'Estinnes-au-Mont, d'Ogy et de Velaines, où il est décédé le 30 mars 1817, âgé de 76 ans.

Dominique-François-Joseph, bachelier en théologie, curé de Pipaix pendant 14 ans, mort à Velaines, le 11 janvier 1823, âgé de 76 ans; tous quatre fils d'Adrien Gilles Parfait et de Marie-Louise Pecquereau, fermiers du Bus audit Velaines. »

Le chanoine de Saint-Amé émigra en Allemagne pendant la révolution française. Il avait fait une relation curieuse de ses pérégrinations, mais son manuscrit lui fut dérobé.

Le prix qu'obtint en logique celui qui mourut curé d'Ogy, porte la preuve qu'en applaudissant aux succès des élèves on savait aussi profiter de cette occasion pour leur donner de bonnes leçons. Les vers suivants se trouvent sur un exemplaire in-4° de l'ouvrage de Mabillon intitulé : *Præfationes actis sanctorum ordinis sancti Benedicti* :

Perfectum omne potest, Parfait, perfectius esse :
Grammatici fantur conveniuntque sophi:
Ut perfectior evadas, hæc verba teneto :
Nugas rescinde , corrige duritiem.

Professoribus

RR. DD. C. Decocq, rel.
vid. et Delestaille.

Datum Duaci, 18 aug. 1749.

La leçon produisit sans doute son effet, puisque l'élève, tout à la fois occupé de choses trop peu sérieuses et d'un caractère trop raide, sut se rendre digne d'être mis à la tête d'un décanat de chrétienté.

Ajoutons, puisque l'occasion s'en présente, que le

village de Velaines vit naître aussi le dernier doyen du chapitre de Soignies, Jean-Baptiste Lecancelier, qui appartenait à la famille des cinq frères dont nous venons de parler. Avant d'obtenir son canonicat, il avait été choisi par le cardinal de Frankemberg pour être le précepteur du prince de Staremberg, auquel il enseigna la philosophie et le droit, après lui avoir fait achever ses humanités. Il s'acquitta de cette charge de la manière la plus distinguée, et le prince conserva toujours pour lui la plus haute estime. M. Lecancelier mourut à Soignies, le 26 juin 1834, à l'âge de 81 ans.

Enfin, un sixième personnage de cette même famille, oncle de Lecancelier, Henri-François-Joseph Parfait, fut le dernier doyen de chrétienté de Saint-Brice, étant curé de Celles. Il fut maintenu dans cette cure en 1802, et nommé doyen du canton de Celles. Il mourut âgé de 68 ans, le 7 janvier 1807.

—
La séance est levée.



SÉANCE DU JEUDI 12 MAI 1864.

M. F. DU BUS aîné, *Président*.

M. J. WACQUEZ, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 33^e année, 2^e série, tome 17, n^{os} 2, 3 et 4.

— *Annuaire de ladite académie*, 1864, trentième année.

— *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire*, troisième série, tome sixième, 1^{er} bulletin.

— *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*, année 1864, n^o 1^{er}.

— *Rapport sur le concours de 1863*, même société.

— *Bulletin du Bibliophile belge*, tome XX^e, 1^{er} et 2^e cahiers.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVII^e, n^o 3. — Mars 1864.

— *Chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse* publiée par A. Borgnet, sous les auspices de la commission royale d'histoire de l'académie.

De la part de l'auteur :

— *Les neuf Preux, gravure sur bois du commencement du quinzième siècle.* — *Fragments de l'hôtel de ville de Metz*, notice par M. le comte H. Van der Straeten Ponthoz, membre de l'académie de Metz.

— *Hommage à la société archéologique de Namur.* Essai de tablettes liégeoises par Alb. d'Otreppe de Bouvette.

— *Charte de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, rappelant et confirmant les droits, privilèges, franchises et libertés des bourgeois et habitants de la ville d'Ath* (24 janvier 1458), communiqué à la commission royale d'histoire de l'académie par M. Em. Fourdin, archiviste de la ville d'Ath.

De la part de M. le Ministre de la justice :

Procès-verbaux des sciences de la commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique, cinquième volume, III^e cahier.

Monsieur le vicaire-général VOISIN expose qu'au moyen des documents dont il est possesseur, il se propose de faire une histoire abrégée de l'abbaye du Saulçois. L'assemblée accueille avec plaisir cette bonne nouvelle.

Le même membre communique à l'assemblée la notice suivante, extraite des conférences diocésaines, sur l'état

du diocèse de Tournai, depuis la mort de Philippe d'Arbois jusqu'à la fin du XIV^e siècle :

La fin du quatorzième siècle fut fatale au diocèse de Tournai, par les dissensions religieuses et politiques dont il fut agité, et par les maux de tout genre qui en résultèrent, sous le point de vue moral et religieux.

1^o *Les dissensions religieuses.*

Ce fut à cette époque qu'éclata dans l'église ce fameux schisme, connu sous le nom de *grand schisme d'Occident*, dont les débats devaient être si longs et si déplorables, et qui souleva, particulièrement dans le diocèse de Tournai, de grands troubles et des persécutions. Les nations catholiques (1) se scindèrent en deux partis qu'on désigna sous les noms d'*Urbanistes* et de *Clémentins*. Les uns reconnaissaient pour pape Urbain VI qui siégeait à Rome, et les autres Robert de Genève qui avait pris le nom de Clément VII et siégeait à Avignon. Cette dissension se produisit parmi le clergé et les habitants du diocèse de Tournai (2). Voici ce qui y donna lieu :

(1) Les cardinaux français, s'étant réunis à Fondi avec quelques autres de leurs collègues, avaient élu pape le cardinal Robert de Genève en opposition avec le pape Urbain VI, prétendant que la première élection n'avait point été libre. Ce prélat, qui prit le nom de Clément VII, ne se croyant point libre en Italie, se retira à Avignon, et bientôt la politique française sut gagner, à l'obédience de son pape, Naples, la Savoie, Castille et l'Arragon, la Navarre, l'Écosse et la Lorraine. Le reste de la chrétienté adhéra, sans hésiter, au pape que l'Église Romaine regarda toujours comme légitime. La Belgique surtout se distingua par son attachement à Urbain. (*Alzog, Hist. univ., 4^e pér., 2^e p., § 269.*)

(2) Le diocèse embrassait, à cette époque, une vaste étendue de pays. Il s'étendait le long de la rive gauche de l'Escaut, qui le sépa-

A la mort de l'évêque *Philippe d'Arbois* (1378), le pape Urbain VI avait désigné pour lui succéder Pileon de Prato (1), archevêque de Ravenne; mais cette nomination ne reçut point d'effet. De son côté le chapitre de Tournai avait choisi *Pierre d'Auxi* pour le remplacer. Il était Bourguignon de naissance, docteur en droit et chanoine du chapitre de Notre-Dame de Tournai. Mais comme il s'était prononcé, dès les premiers jours de son élévation, en faveur de Clément VII, les Flamands refusèrent de le reconnaître pour leur évêque, parce qu'il n'était point en communion avec le pape légitime, qu'ils ne reconnaissaient que dans celui qui était regardé comme tel par l'Église Romaine. Ils ne prirent toutefois cette résolution qu'après de longues et mûres délibérations. Ce fut à cette occasion qu'un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques se réunirent en synode (1379) à Gand, pour examiner les prétentions des deux papes rivaux, et ils décidèrent que l'on consulterait l'université

rait des diocèses de Cambrai et d'Utrecht, depuis la petite ville de Mortagne jusqu'à la mer. Il comprenait plusieurs villes riches et puissantes et un grand nombre de paroisses rurales. Il était divisé en trois archidiaconés et subdivisé en douze décanats et cinq cent et quinze paroisses.

(1) La carrière de ce prélat ne fut guère honorable; créé d'abord cardinal par Urbain, il défendit chaudement son élection dans ses écrits et près du roi des Romains Venceslas. Il l'abandonna ensuite, brûla publiquement son chapeau cardinalice à Pavie, et se retira près de Clément, qui le créa de nouveau cardinal et lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle il fit plusieurs conquêtes sur les Urbanistes. Il renonça ensuite au schisme, remit les conquêtes qu'il avait faites au pape Boniface IX, qui le fit cardinal pour la troisième fois; ce qui l'a fait surnommer le *Cardinal aux trois chapeaux*. (*Moreri*, Dict. hist. v^{bo} Pileon).

de Bologne ; l'on s'adresse à cette fin à un célèbre docteur de cette université, nommé Jean de Lignano. La réponse, complètement favorable à Urbain VI, fut accueillie avec joie dans toute la Flandre. Les communes flamandes étaient d'autant plus attachées au vénérable souvenir de la Cité des Apôtres, qu'elles avaient longtemps gémi sur les attentats de Philippe-le-Bel contre Boniface VIII et sur l'exil des papes à Avignon. Elles se prononcèrent unanimement en faveur du pape de Rome, Urbain VI, contre le cardinal Robert de Genève élevé au pontificat par l'influence française. Aussi, lorsque celui-ci leur envoya le cardinal Gui de Malesicco en qualité de légat, elles lui refusèrent l'accès de leurs frontières. De son côté, le comte de Flandres, malgré son attachement à la France, fut entraîné dans cette manifestation religieuse (1).

Evêques Urbanistes. — Le clergé des Flandres, avec l'autorisation d'Urbain VI, élut pour évêque (1381) un savant docteur, nommé Jean van West, doyen du chapitre de Tournay, qui prit l'administration ecclésiastique des Flandres; mais on ignore si ce fut en qualité d'évêque titulaire ou de simple administrateur ; on sait seulement qu'il exerça les fonctions pontificales dans la partie du diocèse où se trouvaient Gand, Bruges, Ardenbourg, etc. Il fut envoyé en Angleterre, dit Meyer (2), avec d'autres députés flamands, par Philippe d'Artevelde, pour y ménager une alliance des communes avec le roi Édouard contre la France. Il mourut vers l'an 1384 et fut enterré revêtu de ses insignes dans l'église de Roosen-Bergh, près de Waesmunster, abbaye des religieuses de S.-

(1) *Kervyn*, Hist. de Flandres, T. 3, p. 442.

(2) *Kervyn*, ibid. p. 505.

Victor (1). Il fut remplacé comme évêque Urbaniste par Martin van den Watere (2). On ne connaît rien de précis sur l'administration de ce dernier. On trouve parmi les prélats qui assistèrent par procureurs au Concile de Pise (1409) un évêque de Tournai du nom de Martin; il est probable que ce fut cet évêque flamand. — Miræus, dans son ouvrage *Diplom. Belg.* (3), mentionne deux autres évêques comme ayant rempli des fonctions pontificales dans les Flandres, de 1388 à 1392, l'un en qualité d'administrateur, et l'autre de suffragant. Le premier, Guillaume de Normannis, évêque d'Ancône, trésorier d'Urbain VI et administrateur de l'église de Tournai, fit, en 1388, la visite de la relique du Saint-Sang à Bruges, avec plusieurs autres prélats. L'autre, Jacques...., évêque de Sarepta, suffragant (4) de l'évêque de Tournai, siégea en 1392 avec l'évêque d'Utrecht et plusieurs autres prélats dans une cause ecclésiastique.

Évêques Clémentins. — Pierre d'Aussay. L'administration des évêques Clémentins ne fut guère heureuse. Élu par le chapitre et confirmé par Clément, Pierre d'Aussay fit son entrée à Tournai le 3 janvier 1379. Mais les Flamands refusèrent de le reconnaître, en sorte que son évêché fut resserré dans des limites très-réduites. Il

(1) L'évêque Jean de West avait fondé une chapellenie des hautes formes à la chapelle du S. Sépulcre de l'église de Notre-Dame de Tournai.

(2) *Kervyn*, Hist. de Flandres, p. 506.

(3) *Miræus*, Dipl. Bel., t. 2, p. 1029, 1032.

(4) C'est à dater de cette époque qu'on trouve, dans l'histoire des évêques de Tournai, des évêques *in partibus* désignés sous le titre de suffragants. C'étaient des religieux revêtus du caractère épiscopal, qui se rendaient en différents lieux, à la demande des évêques, pour y exercer des fonctions pontificales.

n'y eut que la ville et le bailliage de Tournai, dépendants alors de la France, qui se soumirent à son obéissance. Malgré les démarches qu'il fit près des Gantois pour les attirer à son parti et les réconcilier avec leur prince, Louis de Male, il ne put réussir à les détacher d'Urbain VI. Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir par les sollicitations, il eut recours aux moyens de rigueur. S'associant au pouvoir civil (1), il sévit contre les adhérents d'Urbain VI sans aucun ménagement; et, comme s'ils eussent été des schismatiques publiquement dénoncés, il en vint jusqu'à faire exhumer des cimetières catholiques les corps des fidèles morts dans la communion de ce pape. Ces mesures vexatoires ne firent qu'aigrir les esprits, et provoquèrent des représailles désastreuses de la part des Flamands, qui saccagèrent son château d'Helchin et y mirent le feu.

Ce prélat consacra l'église du couvent des Chartreux au mont de S'-André, près de Tournai, fondé par son prédécesseur, et assista, avec plusieurs autres prélats, aux funérailles du comte de Flandres, qui se firent à Lille en 1384. Abreuvé de chagrins et d'amertumes, il abandonna enfin le diocèse où son autorité était ouvertement méprisée, et se retira à Paris, où il mourut (1388) délaissé et pillé par ses propres domestiques, et fut enterré dans l'église des frères Mineurs.

(1) « Le comte de S. Pol eut une commission de corriger les Urbainistes, dont la ville de Tournay estoit moult renommée. Si en fut trouvé plusieurs; et là où ils estoient trouvés (fust en l'église de N.-D., ou ailleurs), ils estoient pris et mis en prison, et rançonnés moult avant du leur, et amassa bien le dit comte en brefs jours au moins de celle commission 7,000 francs. » (Cousin, *Hist. de Tournay*, 4^e liv., chap. 29.)

Louis de la Trémouille, qui lui succéda, descendait d'une illustre famille française. Nommé par le chapitre de Tournai et confirmé par le pape d'Avignon, il fut mis en possession de tous les revenus de l'évêché, même de ceux de la Flandre, par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, dont il était le conseiller. Ce prince, devenu comte de Flandre, du chef de sa femme, était un ardent partisan du pape d'Avignon, et voulait que ses sujets le fussent aussi. Mais les Flamands, fortement attachés à Urbain VI qu'ils tenaient pour seul pape légitime, ne virent dans ce nouvel évêque qu'un nouveau prélat schismatique qu'on leur imposait. Il s'ensuivit une guerre de religion qui attira sur le diocèse les plus grands malheurs. Ce prélat assista (1394), avec les évêques français, à un concile national qui se tint à Paris pour mettre fin au schisme qui désolait la chrétienté. Il renouvela les statuts synodaux de son prédécesseur, Philippe d'Arbois. Pendant la terrible peste qui affligea la ville de Tournai et ses environs (1399), il institua des prières et des processions pour éloigner ce fléau qui exerça, dans cette ville, les plus grands ravages. Le nombre des ecclésiastiques qui y succombèrent fut tel qu'on dut, après la cessation de l'épidémie, faire venir de diocèses étrangers des prêtres pour remplir les cures et les bénéfices restés vacants par la mort de leurs titulaires (a). L'évêque Louis se retira aussi à Paris, comme l'avait fait son prédécesseur. Il y mourut en 1410, et fut enterré dans l'église des Dominicains. On célébrait

(a) Cette peste cessa en 1400, mais elle recommença vers 1410, et ce fut alors qu'il y eut une si grande mortalité dans le clergé qu'on ne savait plus trouver de sujets pour desservir les bénéfices. (Coursin, tome IV, p. 190.)

chaque année son anniversaire à la Cathédrale, pour lequel il avait fait une fondation assez considérable.

2° *Les dissensions politiques.*

Ces dissensions, jointes aux dissensions religieuses, attirèrent sur le diocèse de Tournai des maux incalculables dans l'ordre moral et religieux (1).

Un profond dissentiment politique séparait le comte de Flandre, Louis de Male, de son peuple. Ce prince léger et dissipateur (2) avait porté atteinte, à diverses reprises, aux libertés et franchises des communes flamandes. Partout on n'entendait que plaintes et récriminations. Un mécontentement sourd et menaçant grondait parmi le peuple ; un acte odieux de trahison le fit écla-

(1) « Ortum est hoc anno 1379 bellum Flandricum, septem annorum : quod tamen bellum dici non debet, sed discordia civilis, sed ditio domestica, gentis insanía, pestis reipublicæ, et numinis flagellum propter nimiam morum corruptionem irati. Incredibilis erat vanitas et abusus vestium...., juramenta, perjuria, blasphemix, adulteria, jurgia, odia, simultates, rixæ, cædes, rapinæ, furta, latrocinia...., pauperum oppressio...., comessationes, ebrietas, etc.; taliaque alia tam multiplicia ubique locorum regnabant, ut à nemine satis valeant enarrari. Ex hoc licet cognoscas Gandavensium grasationem, quod decem circiter mensium tempore intra eorum oppidum et territorium inventa sint quadraginta supra mille et amplius homicidia, per lupanaria...., tabernas potatorias locaque alia hujusmodi, atrociter facta. Ad hæc sacerdotium, unde bona emanarent exempla, suis vitis laborabat. »

(2) « Nobiles probrigue pauci numero, reliqui autem fastuosi, vani, superbi, prodigi, rapaces, immites, veneri, scortationibus et adulteriis principis exemplo dediti ; prima enim malorum occasio ipsum (proh dolor !) comitem habuit authorem.

» Quamquam subiadè fames, bellum, pestilentia, incendia, marisque diluvia irruerent, parva tamen mortalium respiscentia erat. » (Meyer, *Annal. Fland.*, lib. 13, sub anno 1379.)

ter. Olivier de Hauterive et quelques autres chevaliers, se croyant autorisés par les usages des vindictes privées à considérer les Gantois comme leurs ennemis, s'emparèrent de quarante barques qui naviguaient sur la Lys et ne permirent aux bateliers de rentrer à Gand qu'après leur avoir fait crever les yeux et couper les mains. Cet affreux spectacle révolta tous les esprits. Les communes indignées se soulevèrent contre leur prince, qui, désespérant de les réduire, se jeta entre les bras de la France qui vint à son secours. Telle fut l'origine de cette guerre impie qui ensanglanta les plaines de la Flandre pendant sept années, et qui, précédée par la dépravation des mœurs et les désordres de toute espèce, amena à sa suite la persécution religieuse. Nous n'entreprendrons pas de tracer le tableau de ces événements ; il nous suffira d'en faire connaître l'issue. Les Flamands, après une alternative de succès et de revers, furent enfin vaincus à Roosbeke, où ils laissèrent sur le champ de bataille 25,000 morts.

Toutes les villes de la Flandre se hâtèrent de se soumettre. Gand seule ferma ses portes aux Français. Celles-là eurent bientôt lieu de s'en repentir ; on les traita cruellement. Celles même qui étaient restées neutres, comme Tournai (1), furent rançonnées sans pitié, sous prétexte qu'elles ne croyaient pas à la légitimité du pape d'Avignon. Ainsi les querelles de la religion vinrent s'ajouter au levain des discordes civiles.

(1) La ville de Tournai, malgré sa fidélité à la France, fut rançonnée comme les villes de Flandre, et contrainte à payer la somme énorme de cent mille francs. On n'avait point de rébellion à lui reprocher, mais on alléguait qu'elle avait eu aussi le tort de ne pas croire à la légitimité du pape d'Avignon.

La ville de Gand n'en devint que plus obstinée à refuser tout accommodement. Le 27 janvier 1383, un de ses plus hardis capitaines, François Ackerman, chassa les Français d'Ardenbourg et y arbora la bannière du pape Urbain. Il savait combien toutes les populations flamandes étaient attachées à l'église de Rome et que rien ne leur avait paru plus avilissant, dans les volontés de Charles VI, que l'obéissance au siège d'Avignon qu'il avait imposée à toutes les villes soumises.

La guerre contre les Français devint une croisade religieuse; elle l'était en Flandre par une conviction forte chez le peuple; elle le fut en Angleterre par intérêt politique. On avait publié à Londres la bulle du pape de Rome qui ordonnait de prendre les armes pour combattre les Clémentins; Urbain VI y rappelait que des bandes de Bretons et de Gascons avaient envahi les domaines pontificaux, et ajoutait qu'après avoir vainement essayé de ramener ses adversaires par la persuasion, il se trouvait réduit à opposer la force à la force. Tels étaient les motifs qui l'engageaient à charger l'évêque de Norwich de diriger une expédition qui devait jouir de tous les privilèges accordés aux guerres de la Terre-Sainte; en conséquence de cette délégation, l'évêque de Norwich, Henri Spencer, avait adressé, le 9 février 1382, à tous les vicaires et chapelains d'Angleterre, des lettres par lesquelles il les exhortait à enrôler leurs paroissiens; dès ce moment il déposa lui-même la mitre pour ceindre l'épée. Nous ne suivrons pas le belliqueux prélat dans son expédition de Flandre. Tous ses efforts et ceux des Gantois échouèrent devant les murs d'Ypres.

Peu de jours après, François Ackerman réparait l'échec d'Ypres en s'emparant d'Audenaerde; une trêve ne tarda point à se conclure. Tous les intérêts du comte s'y

trouvaient sacrifiés ; il en mourut de chagrin (1384). Par cette mort, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne et époux de Marguerite, fille unique de Louis de Male, devenait héritier des Flandres. Il parvint à conclure un traité de paix avec les Gantois le 18 décembre 1385, et mit ainsi fin à une guerre qui avait coûté la vie à plus de deux cent mille hommes.

Philippe était un Clémentin zélé. Il ne tarda point à troubler les consciences de ses sujets par ses vexations religieuses. Cependant, en traitant avec les Gantois, il leur avait accordé de rester attachés à la communion d'Urbain, « comme vray vicaire en terre de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; » c'était la première chose que la Flandre avait réclamée. Elle était convaincue que, hors du giron de l'église Romaine, il n'y avait qu'un schisme dangereux qui devait perpétuer vis-à-vis des princes temporels l'asservissement du pontificat suprême ; et lorsque tous les obstacles qui protégeaient la Flandre eurent disparu, la persévérance dans l'obédience religieuse resta debout comme une barrière qui séparait les vainqueurs et les vaincus (1).

Déjà nous avons parlé d'un synode tenu à Gand vers le commencement du schisme. Ses actes ont été perdus ; il n'en reste même point de traces dans les historiens qui ont exposé les tristes déchirements du schisme, « profond puits d'enfer, logis de Caïn et de Judas ; » et ce n'est qu'en réunissant quelques monuments épars des discordes religieuses du moyen-âge que l'on parvient à évoquer les souvenirs d'un débat qui, au quatorzième siècle, préoccupait si vivement tous les esprits. En 1387,

(1) *Kervyn, Hist. de Fl., t. IV.*

les Gantois excommuniés par les évêques français avaient chargé Jean van den Bossche d'aller consulter les clercs de Liège ; il paraît qu'en 1390, également menacés dans l'exercice de leur foi religieuse par un prince étranger et les légats du pape d'Avignon, ils recoururent de nouveau à l'habileté des théologiens de la grande Cité épiscopale des bords de la Meuse, qui, pour les peuples des Pays-Bas, était la Rome du Nord.

La réponse des chanoines de S. Lambert, adressée au duc de Bourgogne, ne se fit point attendre (1). Elle était

(1) « Au très-illustre duc de Bourgogne, comte de Flandres, le Chapitre de Liège. Afin que vous connaissiez clairement notre opinion sur les choses qui nous ont été écrites, nous vous prions de vouloir bien croire que ce n'est pas par légèreté ni par esprit de parti que nous nous sommes soumis à l'obédience du pape Urbain VI, mais conformément au témoignage des anciens cardinaux, qui possédaient le pouvoir d'être un pape et non celui de le déposer. Que votre magnanimité daigne se garder des conseils perfides de ceux qui, étant les auteurs du schisme, ont livré le monde à de si funestes divisions ; car ce sont eux qui, de leur propre autorité, ont refusé d'obéir à Urbain VI, de sainte mémoire, lorsqu'il était déjà investi du pontificat suprême ; à la fois accusateurs, témoins et juges, ils ont démenti leur propre conduite et condamné tour à tour les deux partis, puisqu'ils ont reconnu et rejeté successivement le même pape ; ce sont ceux-là, illustre prince, qui ont véritablement fait naître le schisme, en foulant aux pieds toutes les règles du droit et de la justice. Daignez remarquer que, si leur manière de procéder est licite, aucun évêque, aucun prince ne peut jouir tranquillement de ses honneurs, puisqu'il serait permis à leurs sujets de les renier pour seigneurs et de renoncer, de leur propre autorité, à tous les liens de l'obéissance. Vit-on jamais un appel plus manifeste à la rébellion ? et combien ne devons-nous point nous attrister de ce que ce soient ces mêmes hommes qui trouvent de si puissants protecteurs ! »

entièrement favorable aux droits du pape Urbain ; mais Philippe resta sourd à ces représentations (1).

Cette trêve religieuse dura à peine quelques mois. Le duc de Bourgogne, résolu de soutenir à tout prix, par la corruption comme par la violence, les prétentions de Robert de Genève (Clément VII), défendit à tous ses sujets, sous les peines les plus sévères, d'obéir au pape de Rome. Dès ce jour, une désolation profonde se répandit dans toute la Flandre ; les églises des villages se fermèrent ; le peuple, inquiet et furieux, eût égorgé au pied de l'autel le prêtre qui se fût rendu coupable d'apostasie ; à peine quelque clerc Clémentin osait-il célébrer les divins offices dans la chapelle des châteaux, protégés par une double enceinte de fossés et de créneaux. A Bruges, Jean de Waes, curé de S^{te} Walburge, monta en chaire pour déclarer que le Seigneur maudirait tous ceux qui reconnaîtraient le pape d'Avignon, et il quitta aussitôt après la Flandre. L'abbé de Baudeloo, Gérard Van der Zupe, le suivit ; et l'on vit, à leur exemple, un grand nombre de religieux et de bourgeois se retirer à Liège et à Cologne.

Cependant Philippe-le-Hardi, irrité de cette résistance, multipliait ses menaces et ses rigueurs pour l'étouffer ; et l'histoire a conservé le nom de Pierre de Roulers, l'un des magistrats de Bruges et l'un des plus riches bourgeois de cette ville, qui fut décapité à Lille, parce qu'on le croyait favorable aux Urbanistes ; Jean Van der Capelle fut, sous le même prétexte, privé de la dignité de souverain bailli de Flandre. Ce fut aussi au milieu de ces persécutions que succomba la dernière victime de l'in-

(1) *Kervyn*, Hist. de Flandre, t. IV, liv. 15, p. 79.

gratitude de Philippe-le-Hardi, « ce chevalier de Flan-
» dre qui s'appelait Jean de Heyle, sage homme et trai-
» table, qui avait rendu grand' peine à la paix de
» Tournay ; » chargé de chaînes comme ennemi des
Clémentins, il expia par une fin cruelle une médiation
généreuse ; mais sa mort même répandit une dernière
auréole sur sa vertu. « Pour ledit temps, dit un chro-
» niqueur anonyme du quatorzième siècle, tenoit ledit
» ducq de Bourgogne prisonnier un chevalier de Flan-
» dres, nommé Jehan d'Elle, dont pardessus est faicte
» mencion, lequel chevalier moru en ladite prison,
» si comme on disoit comme martir, pour cause de ce
» que il fut bien deux mois que oncques ne mengea, et
» estoit tous jours en oraisons en ladite prison. »

Le duc de Bourgogne n'ignorait pas combien le peuple murmurait de voir toutes les cérémonies religieuses suspendues, comme s'il avait été frappé de quelque sentence d'anathème ; il jugea utile d'appeler d'autres prêtres dans les églises abandonnées, en inaugurant avec pompe l'avènement du clergé Clémentin ; et bientôt après, il se rendit lui-même à Bruges, accompagné de l'évêque de Tournai, Louis de la Trémouille. Les supplices avaient cessé, et des jours plus heureux semblaient naître pour la Flandre ; car l'évêque de Tournai sacra abbé du monastère des Augustins de l'Eeckhout le pieux Lubert Hauscilt, et le duc de Bourgogne choisit pour doyen de Saint-Donat son aumônier, jeune docteur de l'université de Paris, qui s'appelait Jean de Gerson. Néanmoins, le peuple persistait dans ses sentiments. Lorsque aux fêtes de la Pentecôte l'évêque de Tournai ordonna de nouveaux clercs dans l'église de Saint-Sauveur, toutes les nefs restèrent vides ; et peu de jours après, le prélat Clémentin s'étant rendu à l'Eclus

pour y accomplir le même acte de son ministère, un violent incendie éclata dans la paroisse de Notre-Dame où cette cérémonie devait avoir lieu ; ce qui parut aux habitants un remarquable signe de la colère du ciel.

La cité de Gand osait seule résister ouvertement aux ordres de Philippe-le-Hardi. Dès qu'ils avaient été proclamés, une émeute y avait éclaté, et il avait fallu pour la calmer recourir à l'intervention des prêtres urbanistes et à l'éloquence de maître Jean Dewilde. Le duc de Bourgogne avait reconnu que, pour imposer le pape d'Avignon aux Gantois, il fallait recommencer la guerre ; il recula, et Gand, depuis longtemps la métropole de la liberté politique, devint, par une nouvelle transformation de sa puissance, celle de l'unité religieuse ; on y accourait de toutes parts ; non plus pour y saluer le *revoert* de la Flandre, mais pour y prier sans crainte et sans entraves aux pieds d'un autel. Jadis asile des défenseurs de la patrie proscrits et menacés, elle appelait maintenant à elle toutes les âmes à la foi brûlante et vive ; et l'on vit, aux fêtes de Pâques 1394, la population de Bruges, abandonnant presque tout entière ses foyers, se presser dans ses églises pour y assister à la célébration des sacrés mystères (1).

Le duc de Bourgogne, toujours zélé partisan du pontife d'Avignon, crut peut-être se réhabiliter dans l'estime des Belges, en se mettant à la tête d'une nouvelle croisade pour aller combattre les Turcs infidèles. Mais le ciel ne bénit point une entreprise que ne dictaient pas des motifs assez purs. Nous ne dirons rien de cette malheureuse expédition, dont nos historiens ont

(1) Keroya, loc. cit.

raconté longuement la funeste issue. Le comte de Nevers, son fils, était resté au pouvoir des infidèles. Incapable de payer sa rançon, le duc Philippe eut recours aux bonnes villes de Flandre, qui contribuèrent généreusement à la solder. Mais ce prince ingrat ne discontinua point ses odieuses persécutions. Il alla même jusqu'à défendre à tous ses sujets de se rendre à Rome au jubilé de 1400 que Boniface IX venait de publier. La peste qui survint cette année ne fut aux yeux du peuple qu'un châtement de cette nouvelle persécution.

Philippe survécut peu à la délivrance de son fils. Étant tombé malade à Bruxelles, et sentant que tout espoir humain était perdu, il se fit transporter à Hal (1) pour y implorer le rétablissement de sa santé à l'autel de Notre-Dame. Le ciel n'exauça point ses prières ; il y mourut le 27 avril 1404.

Cf. MEYERUS, *Ann. Fland.* — BUZELINUS, *Ann. Gallo-Fl.* — KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandres.*

(1) Ce prince persécuteur, après avoir accablé ses peuples d'impôts écrasants et ignominieux, mourut chargé de dettes énormes et tellement pauvre, qu'on ne trouva pas même dans son trésor de quoi suffire aux frais de ses obsèques. — Ce ne fut point précisément par motif de piété qu'on le transporta mourant à N.-D. de Hal, ce fut plutôt, d'après Vinchent (*Ann. du Hainaut*, t. IV, ann. 1404), « par induction de sa femme qu'il se fit transporter en litière de Bruxelles » à Hal, ville du Haynaut, afin de jouir du bénéfice des femmes veuves, » qui ont pouvoir au pays de Haynaut de renoncer à meubles et à dettes, sans estre recherchées des créditeurs, en jettant leur ceinture et clefs sur la sépulture de leurs marys, et moyennant qu'elles fassent serment de n'avoir réservé ou appréhendé quelques meubles de leurs maris défunts. »

(Ex dec. S. Wald., Bazut., Gossil., Lens., Thud.; Binch., Rhod. Ath., Font.-Ep., Soaug., Angien.)

— JEAN COUSIN, *Hist. de Tournay*. — Ms. CYSONIENSE, *Hist. Episc. Torn.* — SPEELMAN, *Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*. — CASTILLON, *Sacra Belgii chronol.* — RAISSIUS, *Belgica christ.* — *Gallia christian.*, etc.



M. le Président donne lecture d'une lettre qui a été adressée à la société par M. H. Vandenbroeck, archiviste de la ville, pour lui transmettre le document suivant de la part de M. E. Fourdin, archiviste de la ville d'Ath.

Document pour servir à l'histoire de la châtellenie de Leuze et du bailliage de Condé.

1470.

Ordonnance ou exploit de comparution pour subornation et refus de faire le guet.

A tous ceux qui ces présentes lettres veront ou oront, Perceval de Dreux, escuyer, seigneur du Blancfossé et de Cornialles, chastelain de Leuze et bailly et gouverneur des ville, chasteau et appartenances et appendances de Condet, souffisamment comis de très hault et puissant prince mon très redoubté seign' monseign' le duc de Nemours, comte de la Marche et prodiacq de Castres et de Beaufort, viscomte de Carlat, de Murat et Saint-Fleurentin, seign' desd. Leuze et Condet et de Montagu en Combraille, et per de Franche, salut.

Savoir fay que, le mardy, syxeisme jour du mois de novembre, l'an mil quatre cens soixante-dyx, environ noef heures et demie, à l'avant-disner, en la ville et seigneurie dudit Condet, si come ou chasteau d'icelle ville, et en la présence et ou tesmoing de plusieurs homes de fief à jcelluy mondit seign' des homaiges mouvans de sa dicte terre, justice et seigneurie de Leuze et de Condet, qui, pour ce, espécialment y furent appellés, tant que loy porte; ceist assavoir Collart de Fontaines, Simon Gallet, Sohler Hupeillon et Jehan

Bernint; ossi en la présence de Sandrart Wilbaut, Jacquemart Bauduin et Collart Lengles, tous trois demorans en la ville de Vies-Condēt, lesquels, ou nom de mondit seign^r, se tenoient là endroit prisonniers, et je dichs et remonstray coment sur ce que notoir chose et sceue soit que de toute ancienneté et de si loing temps que mémoire n'estoit du contraire, meysmes par détermination et ordonnance faicte par monseign^r le capitaine général et grant baillly de Haynnau, ou nom de mon très redoubté seign^r et prince, monseign^r le duc de Bourgongne et de Brabant, comte de Haynnau et de Hollande, que tous les manans des villes dudit Vies-Condēt, ensemble de Hergnies, come appendances desdis chasteau et ville de Condēt appartenans à mondit très redoubté seign^r monseign^r le duc de Nemours, fuissent subgés et euissent à coustume de faire ghuet de jour et de nuit, oudit chasteau de Condēt en temps de ghuerre, ou quant requis en estoient, chascune en cantité, pour la préservacion et garde du pays et comtet de Haynnau. Se estoit-il vérité que lesdis Sandrart Wilbaut, Jacquemart Bauduin et Collart Lengles avoient naghuerres esté refusans et défallans de venir oudit chasteau de Condēt faire ledit ghuet que, par comandement exprès de mon dit seign^r le capitaine général et grant baillly de Haynnau, je y ay présentement mis sus et ordoné faire de nuit; non obstant que souffisamment il en ayent esté requis et segnefyés, come de tout temps a esté de ce usé; meismes se estoient jceulx Sandrart Wilbaut, Jacquemart Bauduin et Colart Lengles ordonés et advanchiés de avoir volu supborner et séduire tous lesdis manans de Vies-Condēt à point faire ledit ghuet; mais lesdis manans ne sy estoient volu consentir, ains faisoient journalment led. ghuet, sans quelque refus à leur cantité, come ceux dudit Hergnies, qui ossi en faisoient le devoir. Lequel chose ainsi par lesdis prisonniers comise, estoit et est ung cas de très mauvais exemple et grandement désobéy, desroghuïé et empris allencontre, tant de l'ordonnance et comandement de mondit seign^r le cap^{al} gral et grand baillly de Haynnau sur ce fait, ou nom de mondit très redoubté seign^r monseign^r le duc de Bourgongne, come de la haulteur, justice et seigneurie de mondit seign^r de Nemours, qui point ne faisoit ne fait atolérer ne souffrir, et n'en devoient demourer impugnys.

Pour coy et considéré, offrant à prouver, se mestier est, je, ledit baillly et gouverneur desdictes villes, chasteau et appartenances de Condēt, Vies-Condēt et Hergnies, proposay et dichs que lesdis Sandrart Wilbaut, Jacquemart Bauduin et Colart Lengles, et chascun d'eulx, pour par eulx estre ainsi conduit, en avoir defaillly à faire

ledit ghuet, oudit chasteau de Condet, et vola séduire les aultres manans dudit Vies-Condet à le point faire, estoient fourfais, atains et enkeus par devers mondit très redoubté seignr de Nemours et sa hauteur, justice et seignourie desdictes villes, chasteau et appertences de Condet et Vies-Condet, en admende volontaire de corps, et d'avoir en cent mars, en cent livres, en soisante livres, en quarante livres, en vingt livres, ou en telles admendes, fourfaitures ou loix que dit seroit par loy. Et adcelly fin et que ensy en fuist et soit fait, dit et jugiet, ou si avant et en le manière que ly discrétion desdis homes veroit qu'il appertenra, je come bailly et gouverneur, si que dessus, ad cause de mondit office, et ou nom de justice, ay fay plainte allencœtre desdis Sandrart Wilbaut, Jaquemart Bauduin et Collart Lengles, et chascun d'eulx, ou tesmoing desdis homes de fief.

Cbes remonstrances et plainte ainsi par moy faictes, je scemonçay conjuray ledit Jehan Bernint, home de fief que, sur ma dicte plainte, il dezist droit et feyst bon jugement léal et ce que à faire en avoit.

Lequel Jehan Bernint, conseillé de ses pers, les aultres homes de fief devant dis, dist par loy et par jugement que, par ung sergant de mondit très redoubté seignr le duc de Nemours, de sa dicte ville et seignourie de Vies-Condet, la dicte plainte fuist segnefyé auxdis Sandrart Wilbaut, Jaquemart Bauduin et Collart Lengles, et à chascun d'eulx, affin que il acomplezissent ou que il venissent ou envoiasent souffisamment dire raison pour coy, aux prochains plaix que se tenront ou lieu de mondit seignr, en sa dicte seignourie et appertences de Condet et de Vies-Condet, et que audit segnefyement faire leur fuist, par ledit sergant, dit et déclaré le lieu et le jour là où jceulx plaix se tenront, pour coy lesdis prisonniers euissent conseil emprès eulx, se lors avoir en volloient.

Duquel jugement l'ensuirent paisiblement ses pers, les aultres homes de fief devant dis. Che jugement ainsi faict et en le accomplissant, je denomay et requierquay, pour ledit segnefyement faire, Jehan d'Artois, sergant de mondit très redoubté seignr monseignr le duc de Nemours, de sa dicte ville, justice et seignourie de Vies-Condet, et si rassis les plaix pour ceste cause à tenir audit chasteau de Condet, à le quinzaine ensuivant, vingtysme jour dudit mois de novembre.

Et sur ce, en jcelluy syxeisme jour dudit mois de novembre, que la dicte plainte fu faicte, et en le présence de tous les devant dis homes de fief, ledit Jehan d'Artois, sergant, si que dit est, segnefy auxdis Sandrard Wilbaut, Jacquemart Bauduin et Collart Lengles,

chascun par luy, et à sa fyt (1) la dicte plainte telle et en le manière que faite l'avoit, si que dit est dessus, aussi il leur déclara le jugement sui a denowé, et avec que les plaix pour cestj cause estoient rasis à tenir au dit chasteau de Condet, à la quinzaine ensuivant, vingtysme jour dudit mois de novembre, affin que jcelle plainte il acomplezissent, ou que il venissent ou envoiasent souffisamment dire raison pour quoy, ad celly jour de plaix, et se avoir volloient home de conseil emprès eulx, que jl le eussent, car lesd. homes ainsi le avoient juglet et ordoné, et à tant je me départis et ossi fizent lesdis homes.

En tesmoing desquelx choses dessus dictes, ainsi avoir esté faictes que dit est, je, ledit bailliy et gouverneur des dictes villes, chasteau et appartenance de Condet et de Vies-Condēt, ay ces présentes lettres seellées de mon seel. Et sy prie et requiers aux devantdis homès de fief quy présens ont esté et spécialement appellés, come homes de fief à mondit très redoubté seign^r monseign^r le duc de Nemours, à tout ce ainsy faire que dit est, que aussy y voeillent mectre et appendre leurs seaulx avec le mien, en approbation de vérité.

Et nous lesdis Collart de Fontaines, Simon Gallet et Sohier Hupeillon et Jehan Bernint, pour ce que nous advons esté présens et spécialement appellés, come homes de fief à n^{re} très redoubté seign^r monseign^r le duc de Nemours, de ses dictes terres et seignouries de Leuse et de Condet, là où les choses devant dictes et chascune d'elles ont esté faictes et passées bien et aloy, par le manière que dit est, chil de nous qui seaulx advons, et à la pryère et requeste de n^{re} très honorable seign^r le bailliy et gouverneur des dictes villes, casteau et appartenance de Condet et Vies-Condēt, devant només, advons aussy mis et appendu nos seaulx à ces dictes présentes lettres avec le sien, en certification de plus grant vérité.

Che fut fait ou lieu, an, jour et heure dessus premiers escript.

Original sur parchemin, auquel ne reste plus appendu qu'un seul sceau en cire verte.

(1) Mot douteux, illisible.

M. VOISIN donne lecture de la notice suivante sur le château de Florival.

LE CHATEAU DE FLORIVAL.

Il y avait autrefois, dans les environs de Tournai, un château qui portait un nom bien poétique : il s'appelait *Florival*, et plus anciennement *Fleurival* : le château du Val des fleurs, ou du Vallon fleuri. Où était cet agréable manoir ? C'est une question que j'ai faite bien des fois et à laquelle on ne m'a jamais donné de réponse satisfaisante. J'avais d'autant plus lieu de m'en étonner que l'album, annexé à l'ouvrage manuscrit de SANDERUS, intitulé : *Rerum Tornacensium libri* (1), donne le plan de Florival, et que, dans une des relations du siège de Tournai de 1743 que nous avons publiées, il est dit qu'un personnage de la suite de Louis XV, M. d'Argenton, y fut logé.

Je découvris le premier indice de la situation de Florival dans un petit volume écrit vers 1728, et contenant une description du diocèse de Tournai. On y dit à la page 49, à l'article *Ramegnies* : « Les maisons remarquables sont le château de Chin et sa seigneurie, qui est la principale du lieu, etc. Florival grand château autrefois beau, maintenant négligé par l'absence des seigneurs qui sont les Louvignies. »

(1) N° CLXXXIV du catalogue de la Bibliothèque de la ville de Tournai.

Une fois sur la voie, aidé de MM. les curés de Ramegnies et de Froyennes, la lumière se fit.

Situation.

D'après une ancienne carte provenant de l'abbaye de Saint-Martin, dont une partie est reproduite sur la planche ci-jointe, le château de Florival confinait à la paroisse de Froyennes. Son territoire était borné à l'ouest par la rue d'Allain (1), au nord par la seigneurie de Chin, à l'est par le chemin qui menait près du château de Bellerive, au midi par le marais dit du Séoir ; et il était vis-à-vis du manoir du caseau situé sur Froyennes, qui n'en était séparé que de cent cinquante mètres environ. Les deux chemins qui entouraient Florival, existent encore aujourd'hui, et déterminent d'une manière bien précise sa situation. C'est maintenant l'extrémité, du côté du midi, du parc de M. le baron de Chin, près de la ferme Bourgois appartenant à M. de Germiny.

Il ne reste plus rien de Florival. Ce nom même est maintenant ignoré ; l'emplacement a pris celui de *Bel-lin*. Un vieillard seul dit avoir entendu parler de Florival, et avoir vu dans sa jeunesse les restes d'un pont-levis.

Origine ; description.

Le plan de Florival rappelle celui de nos plus anciens châteaux, comme ceux de Wasmes-Briffœul, de la Soli-

(1) La rue d'Allain commence à la Chaussée de Tournai à Courtrai, à dix-huit mètres environ du Pont-à-Chin, et longe aujourd'hui les murs du jardin potager et la façade ainsi que les baies du château de Chin.

tude à Rumillies, de la Roière à Néchin, de Merlin à Jollain, de Vaulx, etc. ; il est flanqué de tours aux quatre coins, et il paraît avoir formé un carré parfait. Le corps de logis, situé contre l'une d'elles, était accosté d'une cinquième tour, et se trouvait ainsi pourvu de deux moyens de défense.

On y entrait par un pont à deux arches séparées par un pont-levis.

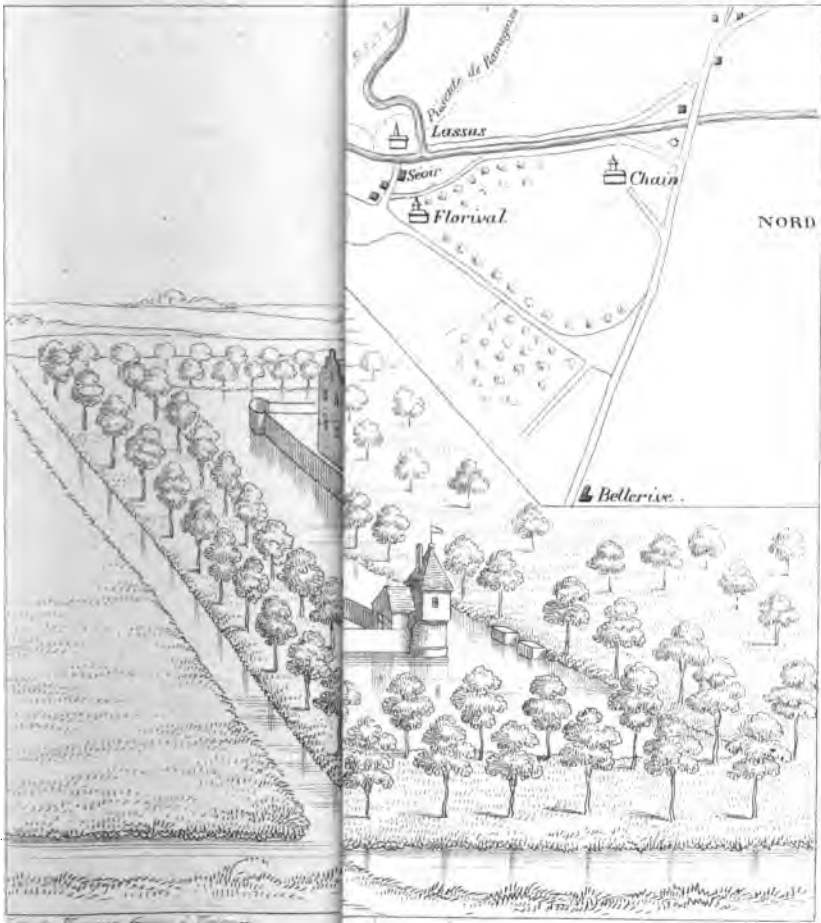
Toutes les fenêtres, à l'exception d'une seule, étaient pratiquées dans la partie supérieure de l'édifice, et encore peut-être celles qui sont figurées sur le plan, ne sont-elles pas primitives.

De larges fossés entouraient le manoir qui, malgré les belles plantations dont on l'avait environné du temps de Sanderus, a bien plus encore l'aspect d'une place de guerre que d'un lieu de plaisance. Florival était certainement l'un des six vingts châteaux du Tournaisis, dont parle la Chronique de Philippe Mouskès ; on n'y cultivait pas de fleurs à cette époque et il portait sans doute alors le nom de *Motte de Judas* qu'on lui connaissait encore au commencement du XVII^e siècle, comme ayant précédé à celui de Florival.

Les possesseurs de Florival.

Un manuscrit appartenant à M. le baron de Chin, coté H., et contenant des notes très-curieuses sur les fiefs relevant de cette seigneurie, nous fournit des renseignements qui remontent à la fin du XVI^e siècle.

Le fief de Florival, contenant quatre à cinq bonniers, auparavant appelé, comme nous l'avons dit, la *Motte de Judas*, a éprouvé bien des vicissitudes et a eu beaucoup de propriétaires. Il fut vendu, le 10 décembre 1588, par les héritiers de demoiselle Jenne Localin, veuve



Plan de Bannegon, France à l'époque

de Jean Debachy , au capitaine Matthieu de Corvini , Italien, commandant du château de Tournai.

Florival avait appartenu plus anciennement à Jacques Robert, qui le tenait, sans doute, de Florent de Montmorenci, seigneur de Montigny et gouverneur de Tournai sous Philippe II. D'après POUTRAIN, De Montigny aurait rebâti Florival en 1566, date qui se voyait en fer sur la façade du corps de logis. Il ajoute qu'il y avait une autre date, celle de 1590, sur l'ancrage extérieur d'une aile de bâtiment qui aurait été construite par un seigneur de la maison de Landas. Mais en ce qui concerne ce second fait, notre historien a été induit en erreur. C'est Corvini qui, possesseur de Florival en 1590, en augmenta les constructions.

Quoique, dans le manuscrit de la seigneurie de Chin, il soit fait mention de travaux fort importants qu'a fait exécuter ce seigneur italien à son château, il n'en conserva pas cependant très-longtemps la propriété. Il le revendit, le 8 décembre 1598, à Georges de Beaulincourt, natif de Béthune, sieur de Bellenville ou Belleville, Hernonual, etc., et à Hélène de Mons, son épouse. L'acte se fit par un décret portant cette date.

Le château passa ensuite à Lamoral de Landas, sieur de Heules, Louvignies, Rosnes, etc. ; puis à son fils Ernest de Landas, en 1625, qui se disait seigneur de Heule, Florival, Ramegnies. On trouve aussi le nom de messire Jean-Charles de Landas, comte Louvignies. Le fief de Florival avait été érigé en seigneurie vicomtière en faveur de Lamoral de Landas le 15 avril 1605.

Il y eut, en 1747, entre le seigneur de Chin et les dames de Sucre de Saint-Maur, au sujet de Florival, un procès qui finit par une transaction par laquelle une des parties s'obligeait de payer à l'autre une somme de sept mille huit cents livres.

En 1755, Florival appartenait à une demoiselle de Sucre de Saint-Maur, qui paya, pour droit de relief, au seigneur de Chin, soixante sols lousiens, faisant trois livres dix sols.

Si l'auteur du manuscrit, qui a déjà été cité, n'était pas dans l'erreur, en disant que Florival, qui était inhabité vers 1723, appartenait alors aux Louvignies, nous devrions croire que la famille de Sucre était alliée à celle de Louvignies.

Au reste, il est certain que les de Sucre ont possédé Florival. Jean-Baptiste de Sucre de Belain, capitaine de cavalerie et comte de Bailleul en Flandre, qui fut inhumé le 7 décembre 1704, se disait seigneur de Lisque, Heremieque, Doulieu, Racrodes, Saint-Maur et de Florival (1).

On trouve dans les anciens registres paroissiaux de Ramegnies les actes de baptême et de décès suivants (2):

(1) Septimâ decembris 1704, inhumatus fuit dominus Joannes Baptista de Sucre de Belain, capitaneus, equitum comes..... de Bailleul in Flandriâ, dominus de Lisque, Heremieque, Doulieu, Racrodes, Saint-Maur et de FLORIVAL.

(2) Octobris 1681, in suppleendis cæremoniis, baptizata Maria Alexandrina de Sucre, filia nobilis domini de Sucre, de Belein, et dominæ Mariæ Magdalænæ Fauconnier. Susceptores fuere nobilis Joannes Philippus de Sucre Dorsinval et domina Maria Petra de Sucre et nata fuit 31^a Octobris 1678.

19 Januarii 1683, baptizatus Philibertus Alexander de Sucre, filius nobilis domini Joannis Baptistæ de Sucre, etc. Susceperunt Philippus Henricus de Sucre et domicella Maria Magdalena de Sucre.

Sextâ Novembris 1684 obiit Alexander de Sucre, parvulus filius nobilis domini Joannis Baptistæ de Sucre et dominæ Mariæ Catharinæ Fauconnier.

Vigesimâ secundâ Junii 1689 obiit Anna Joanna de Sucre Tornaci, et inhumata fuit in ecclesiâ de Ramegnies.

Vigesimâ septimâ Januarii 1692 obiit Maria Theresia de Sucre, filia nobilis viri de Sucre de Belain.

Octobre 1681, cérémonies du baptême suppléées pour Marie Alexandrine de Sucre, fille de noble messire de Sucre de Belein, et de dame Marie-Madelaine Fauconnier. L'enfant, qui était né le 31 octobre 1678, fut tenu sur les fonds par messire Jean Philippe de Sucre Dorinval et par dame Marie Perrette de Sucre.

19 Janvier 1683, baptême de Philibert Alexandre de Sucre, fils de Jean-Baptiste.

6 novembre 1684, décès d'Alexandre de Sucre, fils de Jean-Baptiste.

22 Janvier 1689, décès de Jeanne de Sucre, décédée à Tournai et inhumée à Ramegnies.

27 Janvier 1692, décès de Marie-Thérèse de Sucre, fille de messire de Sucre de *Belain*.

Y aurait-il eu à Ramegnies, très-anciennement, un château du nom de Belain? ou les de Sucre de *Belain* auraient-ils donné leur nom à Florival en acquérant ou en héritant cette propriété? cette dernière supposition me paraît plus probable.

Il est digne de remarque que l'extrémité du parc de M. le baron de Chin porte encore aujourd'hui le nom de *Belain*; qu'il y avait en cet endroit des restes d'une grande habitation et que des caves y existaient encore en 1780. Un vicillard de quatre-vingt-deux ans, demeurant près de là, dit n'avoir jamais entendu prononcer le nom de *Florival*. Mais un fermier instruit et fort âgé, dont nous avons déjà parlé, dit avoir vu dans sa jeunesse les restes d'un pont-levis à cent mètres du lieu dit *Belain*, dans la direction du château de Chin et avoir ouï appeler cet endroit *Florival*.

Comme le registre des reliefs de la seigneurie de Chin nous donne les limites de la terre de Florival et que ces limites comprennent le lieu dit maintenant *Belin*, on ne

peut inférer de ces témoignages que l'existence d'un second corps de logis qui, lorsque le château tombait en ruines, aurait été habité par la famille de Sucre de *Belain*.

La séance est levée.



SÉANCE DU JEUDI 2 JUIN 1864.

M. le vicaire-général VOISIN occupe le fauteuil.

M. J. WACQUEZ, *secrétaire*.

—

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

—

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Annales de la société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, tome XII, 2^e série, n^o 2.

— *Revue catholique*, huitième série, année 1864, 4^e et 8^e livraisons. Avril et mai 1864.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVII, n^o 4. Avril 1864.

— *Bulletin historique de la société des antiquaires de la Morinie*, douzième année, 47^e et 48^e livraisons.

— *Publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché de Luxembourg*, année 1863, t. XVIII.

— *Annuaire de la société libre d'émulation de Liège pour l'année 1864*.

De la part de l'auteur :

— *Description des cartes de la province d'Anvers et des plans de la ville*, par M. A. Dejardin, capitaine du génie, membre correspondant.

— *Les Chansonniers forains Moreau et Simonis*, par M. Ulysse Capitaine.

— *Charles Duviolier*, par A. Le Roy.

— *Curiosités numismatiques, monnaies rares ou inédites*, par R. Chalon.

M. le comte de NÉDONCHEL montre un instrument en fer qu'il a trouvé chez un revendeur et qui a servi à frapper les jetons échevinaux de la ville de Tournai.

M. VOISIN entretient ses collègues d'une biographie de M. l'abbé Carton, publiée par M. l'abbé F. Van de Putte dans les *Annales de la société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, tome XII, 2^e série, n^o 2.

— M. l'abbé Charles-Louis Carton, que la société historique et littéraire de Tournai a eu l'honneur de compter parmi ses membres correspondants, est décédé à Bruges, le 19 septembre 1863. Il était chanoine honoraire de la cathédrale de Bruges et de la métropole de Paris, président de la société d'Émulation de Bruges, directeur-fondateur de l'institut des sourds-muets et aveugles à Bruges, officier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale et d'un grand nombre de sociétés savantes.

La religion et l'humanité souffrante, dit M. l'abbé

Van de Putte, le riche et le pauvre, les lettres et les arts ont perdu en lui un protecteur, un père, un bienfaiteur. »

Né à Pitthem (Flandre-occidentale) le 3 juin 1802, il se sentit dès l'âge le plus tendre une irrésistible sympathie pour les malheureux et il embrassa l'état ecclésiastique pour mieux les secourir. L'instruction des sourds-muets attira tout spécialement son attention et devint l'objet de toutes ses recherches, de toutes ses études, dans la modeste vicairie d'Ardoye qu'il occupa pendant plusieurs années; il commença ses expériences sur cinq enfants affligés de cette double infirmité. Il quitta Ardoye le premier juillet 1835 et vint résider à Bruges où il fut adjoint à M. l'abbé De Foere, directeur des Dames anglaises, membre de la Chambre des Représentants. Il s'occupa dès lors activement de l'œuvre de son choix et parvint, avec le concours du gouvernement et de quelques personnes charitables, à fonder à Bruges l'institut des sourds-muets et des aveugles qui fut ouvert pour les deux sexes en 1836.

Pour approfondir ses connaissances, pour se rendre de plus en plus apte à instruire ses protégés, il fit un voyage à Paris, en Angleterre et en Ecosse; il consulta les professeurs les plus savants, recueillit une foule de documents utiles, ne s'épargna aucune fatigue, ne recula devant aucune besogne. En 1843, le nombre de ses élèves était déjà de 82.

Un vaste et remarquable mémoire sur *les systèmes proposés pour l'éducation intellectuelle et morale des sourds-muets* fut présenté par lui à l'Académie royale de Belgique et couronné par elle en 1844, aux applaudissements de tous.

M. l'abbé Carton ne se borna pas à instruire les mal-

heureux auxquels il a vécu sa vie ; il voulut, pour être de plus en plus utile à ses semblables, faire profiter les autres du fruit de ses recherches, de ses longues et pénibles études. On le vit donner d'intéressantes conférences, non-seulement aux ecclésiastiques, mais aux personnes du monde, aux sociétés savantes qui se disputèrent sa présence. Notre ville fut la première du pays qui eut l'honneur de le recevoir ; c'est devant le clergé et les élèves en théologie du diocèse de Tournai qu'il commença ses conférences.

La perte de cet homme de cœur, dont le nom était connu et béni, non-seulement dans notre pays, mais partout et particulièrement dans le monde bienfaisant et dans le monde savant, a été un deuil pour l'humanité toute entière.

Le nombre des ouvrages qu'il a laissés et parmi lesquels il faut citer un mémoire ayant pour titre : *De l'Instruction des sourds-muets mise à la portée des instituteurs primaires et des parents*, couronné à Paris en 1835, est considérable. En voici la liste :

OUVRAGES SUR LES SOURDS-MUETS ET LES AVEUGLES.

1. Le Sourd-muet et l'Aveugle. Journal périodique, publié comme il est dit dans l'Introduction, pour le soulagement d'une classe nombreuse d'infortunés, abandonnés encore à eux-mêmes et isolés au milieu de la société pendant les années les plus précieuses de leur enfance. Chez Vandecasteele-Werbrouck à Bruges, 1837-40, in-8°, tome I, VIII-294 pages ; tome II, IV-254 pages ; tome III, 96 pages, avec gravures et alphabets en relief.
2. Les établissements pour les aveugles en Angleterre. Rapport à Monsieur le Ministre de l'intérieur et des affaires étrangères. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1838, in-8° de 114 pages. Ce rapport fut publié dans le Sourd-muet et l'Aveugle.

3. Deux jeunes Sourdes-muettes. Traduction de l'italien par l'abbé C. Carton. Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck; 1838, in-8° de 52 pages. Cet ouvrage, qui ne fut jamais mis dans le commerce et dont les exemplaires sont rares, contient les vies de Rosa Zanani et de Marie-Thérèse Ferrari, sourdes-muettes.
4. Annuaire de l'Institut des sourds-muets et des aveugles de Bruges. Chez Vandecasteele-Werbrouck, à Bruges, 2 volumes in-8°, années 1840 et 41. Il existe une 2^e édition du premier volume.
5. Anna ou l'aveugle sourde-muette de l'Institut des sourds-muets de Bruges. Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, 1838, in-8° de 78 pages.
Cette vie, ornée du portrait d'Anna Timmermans, parut dans le Sourd-muet et l'Aveugle et fut tirée à part.
6. Une deuxième édition de cette vie, considérablement augmentée, parut, en 1843, à Gand, Annoot-Braeckman, 93 pages, grand in-8°, avec portrait.
7. Dissertation sur le premier inventeur de l'art d'instruire les sourds-muets, par Don Simon-Antoine de Santander San Juan, publiés par l'abbé Carton. Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, 1841, de 52 pages in-8°.
8. Mémoire en réponse à la question suivante : « Faire un exposé raisonné des systèmes qui ont été proposés pour l'éducation intellectuelle et morale des sourds-muets; établir un parallèle entre les principales institutions ouvertes à des infortunés dans les différents pays, en exposant les divers objets de l'enseignement, les moyens d'instruction employés, le degré d'extension donné à l'application de ces moyens dans chaque institution, et, enfin, déterminer, d'après un examen comparé de ces moyens d'enseignement, ceux auxquels on doit accorder la préférence. » Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1843, chez Hayez, de 132 pages in-4°. Inséré dans le tome XIX des Mémoires couronnés.
9. État actuel des sourds-muets. 16 pages in-8°, chez Vandecasteele-Werbrouck, à Bruges.
Note à l'occasion de la proposition de M. Dellafaille, présentée à la Chambre des Représentants, dans sa séance du 13 février 1836.
10. Sur une indécatesse littéraire, ou lettres de M. le chanoine Car-

- ton à M. Alexandre Rodenbach, 15 et 4 pages. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1858, in-8°.
11. L'instruction des sourds-muets mise à la portée des instituteurs primaires et des parents. Mémoire qui a remporté la médaille d'or au concours de la Société centrale des sourds-muets, à Paris, en 1835. Bruxelles, Goemaere, 1836, in-12, IX-252 pages.
 12. De l'abandon dans lequel végète le sourd-muet avant son admission dans les institutions spéciales. Extrait du compte-rendu du Congrès de bienfaisance de Londres. 1862, in-8° de 4 pages.
 13. Philosophie de l'enseignement maternel considéré comme type de l'instruction du jeune sourd-muet. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1862, in-8° de VIII-183 pages.
 14. Lettre à Monseigneur Dupanloup sur l'emploi du langage grammatical et syntaxique de signes dans l'enseignement du sourd-muet. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1863, in-8° de 33 pages.
 15. Congrès catholique de Malines, 1863. Sur l'utilité et la nécessité de commencer l'instruction du petit sourd-muet dans le sein de la famille et dans l'école ordinaire de la commune. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, in-8° de 7 pages.
 16. Catéchisme à l'usage des sourds-muets, in-4° oblong de 123 pages. Cet ouvrage posthume de M. Carton sort des presses lithographiques de l'Institut de Bruges; il est orné de beaucoup de gravures.
 17. Le même ouvrage en flamand, même format, etc.
 18. *Aux Mères*. Lettres sur l'instruction de leurs enfants sourds-muets, par M^{me} Hupplesley Tuckfield, traduites de l'anglais par l'abbé C. Carton. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1839.
Ces lettres sont une réponse à la question que la charité chrétienne s'est faite si souvent : Que doivent faire les parents pour leurs enfants sourds-muets avant leur entrée dans les instituts particuliers? Que peuvent-ils faire pour ces infortunés s'ils ne leur obtiennent pas l'entrée de ces établissements?
 19. Une œuvre posthume de M. Carton verra bientôt le jour : c'est la *Vie de Jésus*, en flamand et en français, divisée en 110 chapitres et ornée d'un même nombre de gravures, format Charpentier.

Ouvrages historiques.

1. Notice biographique sur le P. Ferdinand Verbiest, missionnaire en Chine, avec portrait et fac-simile d'écriture. Inséré dans les Annales de la société d'Émulation de Bruges. Tome I, 83—136 pp.
Un tiré à part de cet ouvrage parut chez Vandecasteele-Werbrouck, à Bruges, en 1839, in-8° de 73 pp.
Cette Notice, revue et changée par l'auteur, parut, en 1844, dans l'Album biographique de Chabannes. Il en fut tiré des à-part sous le titre de : Biographie du R. P. Ferdinand Verbiest, missionnaire en Chine, par l'abbé C. Carton. Bruxelles, 1844, 34 pp. in-4°, avec portrait du P. Verbiest, sur acier. par Everard, et une vignette sur acier, par A. Numan.
2. Jean Brandon, sa chronique, etc. Inséré dans le tome I de la Société d'Émulation.
3. Rapport sur les fouilles faites sous la tour de l'église de Damme, pour retrouver le tombeau de Jacques Van Maerlant. Ibid. pp. 273-286.
4. Discours prononcé à la séance générale de la société d'émulation, le 16 septembre 1839, 5 pages in-8°.
5. Les fiançailles et les noces. Notes par M. Carton, dans le 2^o volume des Annales, pp. 359-367.
6. Discours prononcé à la séance générale de la Société, le 28 septembre 1840, 9 pages.
7. Notice sur Blankenberghe. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, in-8° de 86 pages, avec carte de l'ancienne Flandre et un dessin du sceau de la ville.
Cette notice parut d'abord dans les Annales de la Société, t. III, pp. 53-114.
8. Un épisode de l'histoire de notre ville. T. III des Annales, pp. 229-236.
9. Rapport sur les travaux de la Société d'Émulation, lu à la séance générale, le 23 septembre 1841. 6 pages.
10. L'imitation de Jésus-Christ, composée, à Bruges, par un doyen de Saint-Donat. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1842, 23 pp. in-8°, avec une gravure.
Cette courte Dissertation figura dans les Annales de la Société, t. IV, pp. 137-60. La même année parut à Caen un ouvrage de J.-S. Smith, intitulé : Collectanea Gersoniana, ou re-

cueil d'études, de recherches et de correspondances littéraires ayant trait au problème bibliographique de l'origine de l'Imitation de Jésus-Christ, in-8°. Onésyme Le Roy publia aussi en 1842, *Corneille et Gerson* dans l'Imitation de Jésus-Christ, in-8°, couronné par l'Académie française. La question d'attribuer l'Imitation au chancelier Gerson était, on le voit, revenue à l'ordre du jour. M. Carton y était engagé; Le Roy continua la discussion dans sa brochure : Gerson auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, monument à Lyon. Paris, 1843. Monseigneur Malou, évêque de Bruges, alors professeur de théologie et bibliothécaire à l'Université catholique de Louvain, se mit dans l'arène de cette discussion et, dans ses savantes *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ*, Louvain, 1848, in-8° de 247 pp., et Tournay, 1853, in-8° de 423 pp., il renversa tout l'échafaudage de Thomassy, de Le Roy, de G.-Ch. Vert, de Grégory et d'autres, qui avaient défendu Gerson, pour rendre à Thomas à Kempis l'honneur qu'on voulait lui enlever.

M. Carton, dans une courte revue qu'il fait du savant ouvrage du docteur Malou, dans les *Annales de la Société d'Emulation*, année 1848, pp. 154-158, se soumet à l'opinion de son adversaire; il dit : *Ma conviction est formée : après avoir lu le travail de M. Malou, dans mon opinion : Causa finita est.*

11. *Revue critique d'ouvrages d'histoire*, année 1842, pp. 167-179, 321-324, 409-414.
12. Notes biographiques sur Pierre Dewitte (Pedro Candido), peintre et sculpteur brugeois. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1843, pp. 16, avec gravure. Publié dans les *Annales*, tome V.
13. Le Theuerdank, poème allégorique. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1843, pp. 10. Voir *Annales de la Société d'Emulation*, tome V, pp. 167-174.
14. Biographie de Charles-le-Bon, comte de Flandre. Bruges, 1847, 27 pp. in-8°.
15. Notice sur Erembald, châtelain de Bruges. Ibid., 1847, 10 pp. in-8°.
16. Le Prévôt Bertulf. — Extrait d'une étude inédite sur l'époque de Charles-le-Bon. Bruges, 1843, 12 pp. in-8°.
17. De Charles-le-Danois, comte de Flandre, 1843, in-8°, 8 pp. Critique de l'ouvrage du docteur Wegesar.

18. Vie de Charles-le-Bon, dissertation du D^r Wegener, traduite du danois par un Bollandiste et publiée par M. C. Carton. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, in-4° de 192 pages, avec gravures sur bois.

19. Notice sur la bataille d'Azpoele (Ruysselede), entre l'armée de Thierry d'Alsace et celle de Guillaume de Normandie. Bruges, 1844, in-8° de 20 pages, avec plan.

Ces six derniers numéros forment une espèce d'ensemble sur une époque de l'histoire de Flandre, le règne de Charles-le-Bon, que M. Carton a approfondi à son point de vue. Il a été publié beaucoup d'ouvrages sur ce comte et sur son règne, qui ont été désignés dans un catalogue spécial sur la matière par le comte F. Vanderstraten Ponthoz. Nous croyons utile d'y renvoyer le lecteur.

20. Confrérie de N.-D.-de-l'Arbre-Sec à Bruges. Bruges, 1844, 11 pp. in-8°. Extrait des *Annales*, avec gravure représentant le joyau ou médaille de la confrérie.

21. Discours prononcé à la séance générale de la Société d'Émulation, le 1^{er} septembre 1843, 6 pp. in-8°.

22. Rapport sur les fouilles faites à Harlebeke, avec pièces justificatives. Bruges, 1843, in-8° de 53 pp. Ce rapport est signé C. Carton et F. Van de Putte, et enrichi de plusieurs plans et vues de l'ancienne église d'Harlebeke.

23. Notice sur un tombeau trouvé à Harlebeke, le 3 août 1843, en collaboration de M. Van de Putte, 16 pp. in-8°.

24. M. Carton fit réimprimer, en 1844, aux frais de la Société d'Émulation, trois petits ouvrages, devenus si rares qu'on en trouvait à peine un ou deux exemplaires. Voici leur titre :

a. De heerlicke incomste van onzen ghenadighen landvorst, myn heere Françoys van Frankrik, des Conings eenich broeder, Hertoch van Brabant, Gelder, Anjou, Alençon, etc. Grave van Vlaenderen, Hollandt, Zeelandt, etc., in zyn vermaerde stad van Brugge, den xxvij dach July, anno M. D. LXXXII.

Gedrukt te Brugge by my Thomas Moerman in de Zuidstantstrate, by St-Salvators kerckte, aen de Fonteyne. M. D. LXXXII. 26 pp. in-8°.

b. Vray discours de ce qui est advenu en la ville de Bruges, au mois de Juillet 1582, contenant les moyens desquels le Roy Philippe d'Espagne s'est voulu nouvellement servir pour faire

assassiner, ou tuer par poison, Monseigneur le duc de Brabant, Gueldres, Anjou, Alençon, etc. Conte de Flandres, Hollande, Zélande, etc., et attemper le mesme en la personne de Monsieur le Prince d'Orange.

Imprimé en l'an M. D. LXXXII. Bruges, 1844, 14 pp. in-8°.

c. Histoire véritable des choses les plus signalées et mémorables qui se sont passées en la ville de Bruges et presque par toute la Flandre, sous le gouvernement de très illustre Prince Charles De Croy, Prince de Chimay, etc., où bien amplement sont contenues les causes et les moyens par lesquels, sous la conduite et autorité dudit seigneur Prince, les villes de Bruges et de Dam, ensemble le territoire et pays du Franc, se sont réconciliés avec leur prince et seigneur naturel.

Traicté très utile pour descouvrir les pratiques et sinistres vexations de ceux qui, sous prétexte de défiance, empêchent au-jourd'huy la paix et le repos des Pays-Bas. Anno 1588. Bruges, 1844, in-8° de 62 pp.

25. Le Perron de Liège sur la place de la Bourse à Bruges, 1467. Bruges, 1844, 8 pp. in-8° avec la gravure du Perron. Dans le tome VI, pp. 281-282 des Annales de la Société d'Émulation, avec plan et gravures.
26. Mœurs de nos aïeux. Deux fascicules in-8°, 24 pp.
27. Statuette trouvée à Casterlé. Bruges, 1845, in-8° de 20 pp. avec deux gravures. Inséré dans le tome VII, pp. 241-260 des Annales de la Société.
28. Le Carillon de Bruges. in-8°, pp. 259-240 du t. VII des Annales, avec une vue des Halles de Bruges.
29. Jean Breydel. Bruges, 1847, 23 pp. in-8°. Extrait du tome IX des Annales de la Société d'Émulation.
30. Revue critique du premier volume de l'Histoire de Flandre par M. Kervyn de Lettenhove. Annales, tome IX, pp. 135-152.
31. Les trois frères Van Eyck.— Jean Hemling.— Notes sur ces artistes. Bruges, 1848, 100 pp. in-8°, orné de trois gravures, représentant des œuvres de Van Eyck.
32. Notes sur des artistes de la Flandre. Bruges, 1845, 36 pp. in-8°.
33. Inventaire des objets d'arts et d'antiquité des églises paroissiales de Bruges, dressé par la commission provinciale, avec gravures. Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, 1848, 269 pp. in-8°. M. Carton, membre de la commission chargée de la rédaction de cet inventaire, y contribua pour sa part; il y

ajouta des notes; et les belles gravures qui ornent ce volume, furent exécutées à l'Institut des sourds-muets par les soins de l'habile directeur.

34. **Ealumineurs et calligraphes de la Flandre.** Bruges, 1849, in-8°, 47 pp.
35. **M. Carton fit réimprimer en 1848, à Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, une brochure in-8° de 12 pages, plus le titre, qui porte : *Korte uytlegghinghe eeniger godvruchtiger gewoonten van de borghers van Iper, namentlyck van 't smyten der catten, door Aert Pierax, borgher van Iper.***
Tot Iper : Gedrukt by de weduwe van Jacques De Rave in de Zuid'-straete in S. Augustyn. 1714.
36. **Histoire des fêtes de notre province. Procession d'Ypres, avec deux gravures, 10 pages in-8°. Bruges, 1848.**
37. **Notice sur Adrien Willaert, précédée et suivie de quelques détails sur les musiciens de la Flandre-occidentale.** Bruges, 1849, in-8°, 31 pp.
38. **A Monsieur King, à propos de ses deux lettres sur le plan de la Madeleine à Bruges.** Bruges, 1849, in-8°, 24 pp.
39. **Colard Mansion et les imprimeurs brugeois du xv^e siècle.** Bruges, 1847, in-8° de 39 pp., et dans les Annales de la Société, t. IX, pp. 359-372, avec gravure et fac-simile d'une quittance de Mansion.
40. **Revue critique du tome IV de l'Histoire de Flandre, par M. Ker-vyn de Lettenhove.** Annales, t. X, pp. 399-412.
41. **Essai sur l'histoire du Saint-Sang, depuis les premiers siècles du christianisme.** Bruges, 1850, de l'imprimerie de Vandecasteele-Werbrouck, in-8° et in-4° de 116 pp. Cet ouvrage, qui a aussi été publié dans les Annales de la Société, est dédié aux évêques de Belgique, réunis à Bruges pour les solennités du jubilé séculaire du Saint-Sang, le 16 Mai 1850.
42. **Album descriptif des fêtes et cérémonies religieuses à l'occasion du Jubilé de 700 ans du Saint-Sang à Bruges, précédé de l'abrégé d'un essai sur l'histoire du Saint-Sang, depuis les premiers siècles de l'église jusqu'à nos jours, par l'abbé C. Carton, contenant 30 planches, avec l'explication en regard.** Bruges, Daveluy, 1850. Très-grand in-8° de 78 pages.
43. **Brugge, Mariastad, door P. Andries.** Brugge, C. De Moor, 1850. Nouvelle édition publiée par M. Carton, avec une gravure, sortie des presses de son Institut et représentant Notre-Dame-du-Bourg à Bruges, in-12, 34 pp.

44. Notre-Dame de Cambrai, 7 pp. in-8°. Annales, t. XII.
45. Notes sur l'ouvrage du comte De La Borde, intitulé : Les Ducs de-Bourgogne. Bruges, 1849. in-8°, et Annales, pp. 283-286.
46. Notice sur la carte géographique et héraldique du Franc de Bruges, ouvrage de Pierre Pourbus. Bruges, 1852, avec la carte gravée par J. Petit. 36 pp. in-8°.
47. Revue critique de l'inventaire des chartes et documents de la ville d'Ypres, par I.-L.-A. Diegerick. Annales, tome XIII, pp. 377-380.
48. Revue critique de la table analytique des matières de l'Histoire de Flandre, par M. Kervyn de Lettenhove, 1856. Annales, tome XIV, pp. 236-238.
49. Fragments d'une histoire de la réforme dans la Flandre-occidentale au XVI^e siècle. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1860, in-8° de xxii et 68 pp.
50. Analogie des langues flamande, allemande et anglaise, par M. le chanoine Carton. Extrait de *La Belgique*, Novembre 1859, in-8°, 27 pp.
Cette analyse critique fut écrite à l'occasion du Mémoire couronné de M. Delfortrie, dont M. Carton publia l'abrégé sous le titre de :
51. Analogies des langues flamande, allemande et anglaise, ou étude comparée de ces idiômes. Gand, Van Doosselaere, in-12 de 272 pages.
52. A propos d'une question académique. Annales, t. XIV, pp. 11.
Il est traité dans ces pages de la question proposée par l'Académie de Bruxelles, pour le concours de 1857, dans lequel M. Delfortrie obtint la médaille d'or.
53. A propos d'un ouvrage de Nicolas Dubois, chanoine de Bruges. Bruges, 1860, 40 pp.
54. Notice sur M. I.-J. De Meyer, docteur en médecine et en chirurgie, président de la commission médicale de la Flandre-occidentale. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1861, in-8°, 42 pp.
55. Biographie des hommes remarquables de la Flandre-occidentale, 4 volumes in-8°. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1843-1849. M. Carton prit une large part à cette publication; les articles signés C. C. sont de lui. Le 4^e volume signé C. et V. est dû à MM. Carton et Van de Putte.
56. Hôtel-de-ville de Bruges. Restauration de la façade. Rapports faits par M. l'abbé Carton, au nom de la commission spéciale,

- au sujet du choix des statues à placer dans les niches de la façade de l'hôtel-de-ville. Bruges, Daveluy, in-8° de 44 pp.
57. *Vita Rev. adm. ac venerabilis viri Johannis Bartholomæi Van Roo, ecclesiæ cathedralis Iprensis canonici graduati et archipresbyteri.* Brugis, Vandecasteele-Werbrouck, 1860, in-18, 64 pp.
58. Jennyn. *Chronologium ex sacris litteris desumptum ad nobilissimum dominum D. Robertum De Haynin, ecclesiæ cathedralis Brugensis canonicum.* Brugis, 1861, in-8°, 11 pp.
59. De l'action du gouvernement sur les Flandres. Bruges, 1847, in-8°, 30 pp.
60. De l'origine de la charité publique. — Quelques remarques sur les conférences de M. Orts. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1853, in-8°, 32 pp.
61. De l'état ancien de la mendicité dans la province de la Flandre-occidentale. Bruxelles, Hayez, 1850, in-4° de 30 pages. Extrait du Bulletin de la commission centrale de statistique, tome IV.
62. *Essai sur les premiers apôtres du diocèse de Bruges.* Bruxelles. J.-B. De Mortier, in-8°, 25 pages. Extrait de *La Belgique*.
63. M. Carton fut chargé par l'Académie de Bruxelles de faire plusieurs rapports, dont voici les titres :
- a. Rapport sur deux Mémoires envoyés au concours de 1837, en réponse à la question : Constaton les analogies que présentent les langues flamande, allemande et anglaise, malgré les modifications qu'elles ont subies, et rétablir la signification des mots tombés en désuétude dans l'un de ces idiômes par celle qu'ils ont conservée dans un autre. » Ce rapport est imprimé dans les Bulletins de l'Académie, 2^e série, t. II, N° 5.
 - b. Rapport de M. l'abbé Carton sur un Mémoire de métaphysique de MM. Gruyer et Tissot. Bulletins, t. XV, N° 12.
 - c. Nouvelles considérations sur le libre arbitre, par M. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon. Rapport de M. Carton. Bulletins, t. XVI, N° 1.
 - d. Rapport de M. Carton sur *un Manuscrit de l'abbaye des Dunes*, Notice de M. Kervyn de Lettenhove, correspondant de l'Académie. Bulletins, t. XVII, N° 10.
 - e. Rapport de M. l'abbé Carton sur trois Mémoires envoyés en réponse à la cinquième question de la classe des lettres, ainsi conçue : *Exposer les causes du paupérisme dans les Flandres et indiquer les moyens d'y remédier.* Bulletins, t. XVII, N° 3.

f. Rapport de M. Carton sur un Mémoire envoyé au concours de 1831, en réponse à la question suivante :

Quelles ont été, jusqu'à l'avènement de Charles-Quint, les relations politiques et commerciales des Belges avec l'Angleterre? Bulletins, t. XVII, N° 5.

g. Prix quinquennal d'histoire. Rapport sur une proposition du jury. (Commissaires MM. Borgnet, Grandgagnage et l'abbé Carton). Bulletins, tome XVIII, N° 9.

h. Rapport de M. l'abbé Carton sur trois Mémoires envoyés au concours de 1832, en réponse à la question suivante : *Quelle est, dans l'organisation de l'assistance à accorder aux classes souffrantes de la société, la part légitime de la charité privée et de la bienfaisance publique?* Bulletins, tome XIX, N° 5.

i. *Projet d'un concours pour l'histoire de la ville d'Ypres, soumis à l'examen de l'Académie.* Rapport imprimé dans la 2^e série, t. IX, N° 2, de l'Académie.

k. *Études sur le VIII^e siècle,* mémoire de M. Kervyn de Lettenhove. Rapport de M. Carton, imprimé dans les Bulletins, t. XX, N° 3.

64. Établissement des Karls saxons en Flandre. Bruges, 1848, chez Vandecasteele-Werbrouck, in-8° de 14 pp.
65. Appel en faveur des écoles gardiennes et discours d'installation de la commission. Bruges, 1844, in-8°.
66. La triomphante entrée de Charles V à Bruges, in-4° avec 32 figures. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1850.
Réimpression pour la Société d'Émulation d'un ouvrage publié par Remy Du Puys, à Paris, 1515, chez Gilles de Gourmont.
67. *Oratio in laudem urbis Brugensis*, auctore G. Cassandro. Gandavi, Annoot-Braeckman, 1847, in-4°, avec préface de M. Carton, 30 pp.
68. *Excidium Morini oppidi quondam bellicosissimi, carmine elegiaco*, auctore Balduino Sylvio flandro. Ypris, excudebat Judocus Destresius. Bruges, 1847, in-4° de 27 pages. Réimpression d'un ouvrage très-rare.
69. *Elegiæ Jacobi Papæ hyprensia*. Bruges, 1847, in-4° de 24 pages. Cette réimpression d'un petit livre édité par Josse Destrée, en 1333, et appartenant à Mgr Malou, est due à M. Carton.
70. Il publica, en 1842, in-4°, chez Vandecasteele-Werbrouck, à Bru-

- ges, la Biographie de Jacques de Meyere, à laquelle il ajouta : *Opera poetica Jacobi Meyeri*, XXVI-42 pp. in-4°.
71. *Rerum flandricarum tomi X*, auctore Jacobo Meyero balliolano, avec la biographie de Meyere et ses *Opera poetica*. Bruges, chez Vandecasteele-Werbrouck, 1842, in-4° de 145 pp.
 72. *Lettres à M. l'abbé Carton sur les généalogies des comtes de Flandres*, considérées comme source de notre histoire, par M. Bethmann, publiées, avec préface par M. Carton, chez Vandecasteele-Werbrouck, à Bruges, en 1849. In-4°, 45 pp.
 73. *Mémoires de Jean de Dadizeele, souverain-bailli de Flandre, etc.* Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, 1850. in-4°, 198 pp., avec préface.
 74. *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, par F. V. et C. C. Bruges, 1843, in-4° de 82 pages.
 75. *Chronicon abbatiae Warnestoniensis, etc., cura et studio duorum diœc. Brug. sacerdotum*, Bruges, 1851, in-4°, 38 pp.
 76. *Historia episcopatus Iprensis, etc., collecta cura et studio duorum diœc. Brug. sacerdotum*. Bruges, 1852, in-4°, 180 pp.
 77. *Chronicon monasterii Evershamensis, etc., collecta cura et studio duorum diœc. Brug. sacerdotum*. Bruges, 1852, in-4°, 79 pp.
 78. *Chronicon Vormeselense*, par F. V. et C. C. Bruges, 1847, in-4° 63 pp., suivi du *Cartularium Formoselense*.
 79. *Chronicon et cartularium abbatiae sancti Nicolai Furnensis et chronicon Bethaniæ seu domus S. Joseph Furnensis*. Ediderunt F. V. et C. C. Bruges, 1849, in-4°, XVIII-268-12 pages.
 80. *Chronique et Cartulaire de l'abbaye de 's Hemelsdaele*, publiés par C. C. et F. V. Bruges, 1858, in-4°, 64 pp.
- Ces sept dernières publications virent le jour par les soins de MM. Carton et Van de Putte.
81. *Furor bellicus, etc.* Bruges, 1860, in-4°, 40 pp. Cette publication est la reproduction d'un petit ouvrage imprimé en 1639 chez Nicolas Breygel, à Bruges, par les soins du Norbertin A. Des-trompes. Il contient deux poèmes de Richard Francke, intitulés : *Descriptio sacrilegii duorum militum*, et *Descriptio obsidionis urbis Furnanæ*.
 82. *Statuts, discours et publications de la Société des Bibliophiles campagnards*, trois brochures in-8°. Gand, Annoot-Braeckman, 1841-42, in-8°, 4-18 et 14 pp.

Ouvrages publiés pour la société des bibliophiles flamands.

1. Oudvlaemsche liederen der XIV^e en XV^e eeuwen. Gent, Annoot-Braeckman, 1849, in-8° de VIII-340-31 pages.
2. Het boeck van al 'tgene datter geschiedt is binnen Brugghe sichtent jaer 1477, 14 februari, tot 1491. Gent, 1839, in-8° de III-468 pages.
3. Lamentatie van Zegher Van Male. Gent, 1839, in-8°, IV-130 pp.
4. Il avait édité à sa mort quelques feuilles de : Nederlandsche historie van Augustin Van Hermelghem, 1375 - 1383. In-8°, Gent, 1864.

M. le vicaire-général VOISIN fait ensuite la lecture du travail qui suit :

NOTICE SUR L'ABBAYE DU SAULCHOIR.

La fin du siècle dernier a amoncelé bien des ruines, mis fin à bien des traditions, fait perdre bien des documents utiles à l'histoire. Nous avons aux portes de notre ville un établissement six fois séculaire, occupant une étendue d'environ quinze hectares, composé de très-vastes constructions, renfermant de belles sources d'eau minérale qui alimentent les canaux et les étangs de nombreux châteaux (1), une abbaye cistercienne, l'abbaye

(1) Il y a deux fontaines. L'une s'appelait la *Fontaine de Madame* et l'autre la *Fontaine de Monsieur*. Le docteur PLANCHON a fait un mémoire sur les eaux minérales du Saulchoir, qui a été publié dans le *Journal de Médecine*, dit Hoverlant, dans les numéros de septembre et d'octobre 1780, vol. 34, pp. 253-268 et 338-368. HOVERLANT, v. 62, pp. 166 et suiv.

Le chanoine d'EVERLANGE DE VITRY a aussi fait un mémoire sur

du Saulchoir (1) pour l'appeler par son nom, dans laquelle ont vécu tant de personnes distinguées par leur naissance et par leurs vertus. Qu'en reste-t-il? Que vous en dira-t-on, si vous interrogez les habitants du village où elle était située? Presque rien, et dans peu tout sera oublié. Le savant ouvrage de Sainte-Marthe, la *Gallia christiana*, nous donne bien une petite notice sur cette abbaye, quelques chartes et le nom des abbesses jusqu'au commencement du dix-huitième siècle; mais qui va compulsier maintenant ces in-folio latins? Et puis, dans ces grands ouvrages, bien précieux sans doute, il est difficile qu'il ne se glisse pas d'erreurs dans les renseignements donnés par des correspondants, quelquefois mal informés ou peu soigneux.

Nous avons eu la bonne fortune de trouver plusieurs documents importants sur le Saulchoir; nous avons pu nous mettre en rapport avec des personnes qui ont vu le monastère debout, qui ont vécu avec les derniers membres de cette maison, qui nous ont appris des particularités qui demeureraient ignorées, si on ne se hâtait d'en prendre acte, et nous avons cru devoir nous occu-

les eaux du Saulchoir, qui a été imprimé dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles.

Le prince de Parme, pendant son séjour à Tournai, souffrant de la gravelle, fit usage de ces eaux et s'en trouva très-bien. GAUTRAN, vol. III, p. 1027. HOVERLANT, tom. 68, p. 226.

La *Fontaine Madame* a maintenant un bassin très-élégant, qu'a fait arranger M. le colonel Tummers. Elle donne environ quatre litres d'eau par seconde. L'autre source a été fort négligée. Elle s'écoule dans une mare, mais elle sera aussi bientôt entourée de maçonnerie.

(1) C'est la traduction du mot latin *salicetum*, lieu planté de saules. En écrivant *Saulchoir*, nous adoptons l'orthographe du sceau de l'abbaye.

per d'un petit travail pour préserver de l'oubli des noms et des choses qui méritent de vivre dans la mémoire de ceux qui nous suivront.

Nous donnerons en entier, à l'exception des douze premiers jours de janvier, le martyrologe de l'abbaye depuis sa fondation jusqu'à sa suppression (1). Nous y ajouterons le plan des bâtiments que nous devons à l'obligeance de M. le colonel Tummers. — Qu'il reçoive l'expression de nos sincères remerciements. — Enfin, nous ferons précéder le tout de la traduction de l'article que la *Gallia christiana* consacre au Saulchoir, en y corrigeant les inexactitudes, et en complétant la liste chronologique des abesses.

Sainte-Marthe donne le texte de quatre actes relatifs à la fondation du Saulchoir. Le premier est du doyen du chapitre de Tournai, N. (Nicolas Buchaus) qui, au nom des religieuses, reçoit, dans le cloître de la cathédrale, la donation du manoir avec ses dépendances (*curtis cum appenditiis*), où doit être établie l'abbaye. Cette donation est faite par Jean Aletack (2) à l'intervention d'Évrard De le Vigue, de qui dépendait le fief dont on disposait. *Actum anno Domini 1283 mense Octobri.*

Le second acte est une bulle du pape Grégoire IX confirmant la fondation de Notre-Dame Du Sart à *Barbarnisart*. Il faut lire *Barbarnisart* (3) ; ce mot est ainsi plusieurs fois très-lisible orthographié dans le

(1) Le premier feuillet a été coupé.

(2) À le Tack, à la tache, en latin *ad tabem*. Le dictionnaire des abbayes de l'abbé Migne, sur une fausse indication de la *Gallia christiana*, le nomme Jean dit *Hala*.

(3) Une note tenue en 1783 concernant le sieur Damien Mercier, maître de labour à *Barbarnisart*, prouve que ce mot a toujours été écrit de la même manière.

martyrologe. C'est actuellement la ferme de Barbisart située à Obigies, mais très-rapprochée de Kain. Miræus donne cette bulle et la pièce précédente, tom. III, pp. 396 et 397.

La troisième pièce est un acte de l'abbé de Cîteaux autorisant la fondation faite par Jean Aletack (*dicti ad labem*) à Barbarnisart. La nouvelle communauté sera fille de celle de Braëlle, et des religieuses de Braëlle formeront le premier noyau de l'abbaye de Notre-Dame du Sart. L'abbé se réserve le droit de visite et la charge d'âmes. Donnée, l'an 1233, le lendemain de l'Exaltation de la Sainte Croix, pendant la tenue du chapitre général.

Braëlle est une abbaye de Bernardines située dans le diocèse d'Arras et fondée, en 1196, par Adèle, dame de Harnes (1).

La quatrième charte est donnée par Pierre, prévôt, Roger, doyen, et le chapitre de Cambrai. Ils autorisent la translation de Notre-Dame du Sart du lieu où elle avait été fondée en un autre près de Tournai, nommé *Saulchoir*, sans préjudice cependant des engagements qui avaient été autrefois pris par les religieuses envers certains membres du chapitre de Cambrai.

(1) Braille ou La Brayelle-lez-Aunay, — *Braella*, — *Anetum* ou *As-nayum*, abbaye de Cîteaux non loin de Lens. La fondatrice Ada ou Oda de Harnes, de *Harnis*, était sans doute parente de Michel De Harnes, seigneur d'Antoing, qui vivait vers cette époque. Cette fondation se fit avec l'assentiment de Hugues, abbé de S. Pierre de Gand. L'abbaye de Braille ne subsista en ce lieu qu'un peu plus d'un demi-siècle. Elle fut ruinée, et les religieuses se transportèrent ailleurs, *juxtà grangiam suam de Markesse*, dit la *Gallia christiana*, dans la paroisse de Bouvignies.

V. Dictionn. des abbayes de Migne, pp. 430 et 431. — Miræus, t. I, p. 337.

Actum dominicâ die quâ cantatur OCULI, anno Domini 1238.

Sainte-Marthe fait suivre ces quatre chartes d'une note qui se trouve à la fin du martyrologe et dont voici la traduction avec le texte latin bien orthographié (1) :

« Cest li Incarnations dou commencement de labbéi de Barbarnisart et dou Sauchois, l'an 1238.

» L'an du Verbe incarné 1238 fut fondé le monastère du Sart en un lieu nommé Barbarnisart des biens de Jean dit Aletak, bourgeois de Tournai et d'Agnès son épouse, lesquels pour former dans les bonnes mœurs à la vie religieuse selon la règle de saint Benoît et la discipline de Cîteaux, les personnes qui à l'avenir voudront se consacrer à Dieu, choisirent treize religieuses au monastère de Braïlle et les amenèrent le jour de la Circumcision de Notre-Seigneur au prédit lieu Barbarnisart. Lesdits Jean et Agnès disposant d'une partie des biens que Dieu leur avait départis, donnèrent à perpétuité au nouveau monastère en terres, maison et rentes la valeur

(1) Anno Verbi incarnati M° CC° trices° tertio fundatum est monasterium de Sarto apud locum qui dicitur Barbarnisart, de bonis domini Joannis dicti ad labem, civis Tornacensis, et Agnetis, uxoris ejusdem, qui ad informandas subsequentes personas secundum regulam sancti Benedicti in bonis moribus et ordinis Cisterciensis disciplina, elegerunt tredecim moniales in monasterio de Brailla et adduxerunt eas in prædicto loco Barbarnisart in die Circumcisionis Domini; et largiti sunt prædicti Joannes et Agnes præfato monasterio noviter creato de bonis sibi a Deo collatis in terris, manso et redditibus ad valorem annum ducentas libras turonensium et eo amplius perpetuo possidendas absque ulla hæredum suorum calumnia nec contradictione.

Idem conventus habitavit in prædicto loco, videlicet Barbarnisart, quinque annis et dimidio parum plus vel minus postea translatus est in die Nativitatis beatæ Mariæ Virginis in loco dicto Saulchoir, anno Domini 1238 et dimidio, dedicaturque ecclesia nomine de Sarto.

de plus de deux cents livres tournois de revenu sans que leurs héritiers puissent critiquer ces libéralités ou s'y opposer. »

La communauté demeura en ce lieu, c'est-à-dire à Barbarnisart, environ cinq ans et demi, après quoi elle fut transférée le jour de la Nativité de la sainte Vierge Marie l'an de Notre-Seigneur 1288 en un autre lieu appelé Saulchoir et l'église y fut consacrée sous le vocable de Notre-Dame du Sart.

Si l'on admet qu'Evrard Radou n'a fait que restaurer le monastère de Château-l'Abbaye près de Mortagne, la famille Aletack serait la seule à Tournai qui aurait fondé une abbaye. Elle devait donc occuper un rang très-distingué. Mais comment se fait-il que son nom ne figure pas parmi les signatures des lettres de non-préjudice données au chapitre de Tournai et à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés en 1198 par les prévôts, jurés, eschevins et eswardeurs (*electores*) à l'occasion de subsides accordés pour payer quatre mille mares d'argent au comte de Flandre, pour assurer la tranquillité de la ville et faire respecter sa neutralité (1)? Comme c'est à cette

(1) Les soixante-quatorze signatures que porte cette chartre sont curieuses à étudier. Les noms sont tirés du lieu d'habitation, ou d'origine, d'un vêtement particulier, d'une profession, d'une qualité, d'un défaut, de la langue parlée, d'une fonction autrefois exercée, etc. En voici quelques-uns : Lethbert de Saint-Pierre, Evrard de l'Atre, Wicart de Waudripont, Jean de Condé, Gérard *Capisl* (chapeau), Gontier le *Fevre*, Bauduin *Fevre*, Guillaume *Cordewan* (cordonnier), Thierry le *Cambier* (brasseur), Gautier le *tondeur*, Arnould Lefort, Walter le *Roux*, Goumar le Blanc, Pierre *Folvisage*, Henri *Pancedeboo* (panse de bouc), Lethbert *Strabo* (borgne), Guillaume le *Sauvage*, Gautier le *Fol*, Guérard *Piet-de-Lièvre*, Gossuin le *Flamand*, Gossuin le *Clerc*, Gossuin l'eschevin, etc.

époque que les familles ont commencé à prendre un nom, il est probable que les *Aletack* n'en avaient pas encore en 1198. Un membre de cette famille peut très-bien avoir fait alors partie de la magistrature et avoir signé ces chartes de son nom de baptême seulement, ou en y ajoutant une désignation qui lui était personnelle (1). On peut donc regarder Jean, dont l'épouse est désignée par le seul nom d'Agnès, comme celui qui aura donné à sa lignée le nom d'*Aletack*.

Il n'y a pas moins de quatorze personnes de cette famille qui figurent sur le martyrologe de l'abbaye; ce qui porte à croire que le fondateur a voulu s'y procurer un lieu honorable de sépulture. Delossy, dans son Recueil d'épithaphes, nous a conservé l'inscription du tombeau de Jean Aletack au Saulchoir : « Chy gist Jehan Alitack de cuy biens ceste maison est fondée. Priez pour s'ame. »

Si aux quatorze noms du martyrologe du Saulchoir nous en ajoutons quatre qui se trouvent dans celui de la cathédrale, nous aurons dix-huit membres de la famille Aletack qui ont vécu dans le XIII^e et le XIV^e siècle. Colombe, fille du fondateur, fut religieuse au Saulchoir. Catherine Aletack fut abbesse et Jonet Aletack, religieuse; Gossuin fut chanoine de la cathédrale et y fonda son anniversaire. On célébrait en outre à la cathédrale les anniversaires le 14 janvier de Aelendis, épouse d'Henri Aletack, le 9 août, d'Henri Aletack, le 18 mai,

(1) Dans la charte de St-Nicolas figure parmi les signataires un Henri *Tacet*. Le nom est écrit avec un k dans la charte du chapitre : *Taket*. La même différence d'orthographe se fait remarquer pour Gossuin *Lecebroce*; ce dernier mot devient avec des k *Lekebroke*. On en doit conclure qu'à la fin du XII^e siècle, le c et le k s'employaient quelquefois indifféremment et se prononçaient de la même manière.

d'Yvette Aletack, le 7 février, de Jean Aletack, époux d'Yvette et, le 4 octobre, d'un autre Henri Aletack (1).

(1) La famille Aletack a laissé son nom à la rue où elle avait son habitation. La rue Dame ODILE s'appelait autrefois la rue Dame ODILE ALETACK. Elle est ainsi nommée dans un chassereau de rentes du Cellier de la cathédrale fait par Jehan Pelerin en 1384.

Parmi les actes inventoriés aux archives de la ville de Tournai, se trouve le testament d'Agnès, fille d'Henri, en date de 1314. Ce document confirme bien ce que nous disons de la position sociale des Aletack. Agnès, en possession d'une fortune considérable, en dispose avec une grande élévation de sentiments et avec beaucoup de générosité. Voici un extrait de ce testament :

Testament Angnies Aletack ki fu femme Alart De le Motte.

El non dou Pére, dou Fil et dou Saint-Espir. Amen. Sacent tout que jou Angnies De le Motte, fille jadis segneur Henri Aletacke, et femme Alart De le Motte, etc., sach et ordonne men testament et me devise en le fourme et en le manière ki sensuit : Premièrement, je voel..... En apriès je donne pour Dieu et en aumonne pour lame de mi et de Alart, men baron, et pour les ames de me père et de me mère, etc. Cest asavoir à deux pèlerins pour aller outre mer à cheval u à piet, quarante livres de tournois sil avient ke ale se face devens les V ans apriès men dechies, et selle ne se faisoit devens les V ans, je voel que mi testamenteur doinsent les XL liv. devent noumées pour Dieu as povres des veskies de Tournay et de Cambray la u il sanlera boin à mes testamenteurs, etc.

Lan de grasse M CCC et XIII en mi fevrier.

Voici l'indication de quelques autres actes concernant la famille Aletack, qui sont conservés aux archives de la ville :

1230, el mois de Septembre.

Accord entre Gherous li Combiens et Jehan à le Take et Evrart De le Vingne, au sujet d'une redevance de trois francs de cervoise.

1232, el mois d'Aoust.

Vente par Wautes à le Take à Dame Odilien et à ses hoirs qu'elle a de segneur Henri à le Take, de tout ce qui lui est

La chronologie des abbesses de la *Gallia christiana* jusqu'au milieu du XV^e siècle n'est appuyée sur aucun document et semble avoir été faite en copiant le martyrologe en suivant l'ordre des mois, à l'exception de la première abbesse inscrite comme telle au 22 octobre. De la deuxième à la dix-septième, les décès sont dans l'ordre suivant : 7, 22 et 24 janvier ; 3 et 5 février ; 7 et 24 mars ; 5 avril ; 8 et 30 mai ; 5 et 12 juin ; 20 juillet ; 11 août ; 3 octobre et 7 novembre. Il serait bien extraordinaire que seize abbesses fussent décédées dans un pareil ordre.

Nous avons découvert un document qui prouve évidemment que l'ordre chronologique n'a pas été suivi par Sainte-Marthe. C'est une charte de l'abbesse GILLES, qu'il

échu du seg^r Henri, son père. — (*C'est de cette dame, très-probablement, que la rue Dame-Odille tient son nom.*)

1254, el mois de Ghieskerec.

Vente par maistre Gose à le Take, li fius le segneur Jehan à le Take (défunt) et Jakemes ses frères, à Pierre de Waudripont, de leur maison sur la rue qui va vers la porte de Canfaing et sor la rue qui va vers la maison segneur Henri à le Take.

1258, el mois de Feverec.

Vente par Henris li fius segneur Wauton à le Take à Païen Le Ture, d'une rente héritière de XX^e de Tornois.

1260, Chirographe où l'on voit Evrart à le Take comme échevin de *St-Brics*.

1260, Autre chirographe dans lequel on voit Liepus à le Take figurer comme *autre homme*.

1274, Tornai . . . Sacent . . . que Dame Marote, fille dame Odie à le Take, Demisielle Annies li suer Dame Marotin devant ditte, Jakemes de le Vigne, barons de leur seroeur, ont werpit . . . à Dame Odie à le Take, lor mère, tel partle et tel droit que chescune de ces sereurs et Jakesmes, mismes leurs serourges, avoient et wardoient en iiij livres d'artisiens, etc.

place la huitième, et qui vivait en 1265. En voici le commencement et la fin :

De redditu quem debent moniales de Salcato.

Jou Gilles par la grasse de Dieu abbesse del Saucoit dales Tornay et li couvens de cel mismo liu fasons à savoir à tous chious ki ces lettres veront et oront ke nos otrions et donons à recevoir pour nos, as pitances de saint Nicolay després deles Tornay vingt sols de Paris ke nos avons de rente perpétuellement à le Triporie à Tornay sour le maison Wattier Sarrasin ke li sires Gosses A le Tacke canones de Tournay, ki fu fius le segneur Henry nos dona pour Diu et en aumosne, lesquels vingt sols de Paris, les pitances de saint Nicolay devant dit nous rendent cescun an yrétaulment en Tornay à deux termines dix sols de Paris à le Candeler et dix sols à le saint Jehan suivant apriès, etc., etc.

Si leur avons nos ces présentes lettres donées sayellées de nos sayel. Ce fu fait el an del Incarnation notre Seigneur Jésus Christ mil deux cens et soixante cinq el mois de janvier (1).

Comment admettre que de 1233 à 1265 il y eut eu huit abbeses au Saulchoir, tandis qu'on n'en compte en tout, jusqu'à la fin du siècle passé, que 34? La liste suivante ne doit donc être adoptée qu'avec la réserve que nous avons faite :

- I. Mathilde.
- II. Jeanne I, 7 janvier.
- III. Catherine I de Bruges, 22 janvier.
- IV. Isabiau I Destrat, 24 janvier.
- V. Agnès I, 3 février.
- VI. Marguerite I Dupont, 5 février.
- VII. Catherine II de Rozière, 7 mars.
- VIII. Gilles, 24 mars.
- IX. Agnès II, 5 avril.

(1) Cart. de S. Médard, fol. 160 recto et v°.

- X. Marie Fauke (1).
XI. Agnès III, 30 mai.
XII. Agnès IV de Leuze (2).
XIII. Sara, 12 juin.
XIV. Agnès V Destainkierke (3).
XV. Catherine III Aletake, 11 août.
XVI. Michelle, 3 octobre.
XVII. Isabeau de Douay, 7 novembre.
XVIII. Douce Poulletier. Elle fut inhumée au Chapitre avec cette épitaphe : Chi gist vénérable religieuse dame Douce Poulletier, en son temps abbesse de l'église et abbaye de Saulchoir lez-Tournay, laquelle est le 14^e jour du mois de janvier l'an de grâce 1464. Priez Dieu pour son âme.
XIX. Agnès VI de Corde. Elle fut enterrée au cloître avec cette épitaphe : Chy gist noble demoiselle dame Agnès de Corde, en son temps abbesse de l'église de céans, laquelle trépassa l'an 1497, le 10^e jour (4) d'avril après Pasques. Priez Dieu pour son âme.
XX. Marguerite II de Corde. Au martyrologe le 26 juin.
XXI. Quinte de Bruges. Elle mourut le 2 juin 1578. Sa sépulture était au Chapitre où on lisait cette épitaphe : Cy gist vénérable dame madame Quinte de Bruges, abbesse de céans,

(1) La *Gallia* écrit erronément *Faulze*. Le *h* du martyrologe ressemble un peu à une *l* et un *z*.

(2) La *Gallia* écrit *de Lens*. C'est une erreur.

(3) La *Gallia* donne *Destambierke*. C'est encore une erreur.

(4) Au martyrologe le 9 avril.

laquelle ayant décoré cette maison de plusieurs beaux édifices, depuis ruinés par les sectaires, les a en partie fait réédifier ; et, après avoir régi ce lieu en paix, non sans grand travail, l'espace de 42 ans, est décédée le 2 juin 1575, l'an de sa profession 53, âgée de 68 ans. Priez Dieu pour son âme (1).

XXII. Anne de Vaudripont † 17 septembre 1603. Voici son épitaphe qui était au Chapitre :
Sous cette lame reposent les cendres de vénérable dame madame Anne de Vaudripont, laquelle ayant abbatialement régi le monastère le cours de 18 ans, et par l'incommodité de son âge décrépité, remis de sa charge, surviva après sa résignation 10 ans, jusqu'à l'année 4 de l'instauration de ce dit monastère, faite par vénérable dame madame Magdelaine du Buisson présentement abbesse ; l'année de sa profession 66, exemplaire de religion et vertu, nonagénaire, jubilaire, couronnée et comblée de jours, passa de cette vie à l'éternelle vie le 17 septembre 1603.

XXIII. Madelaine du Buisson. Ce fut elle qui reconstruisit l'église et qui restaura le monastère en 1594. L'abbaye avait été presque rasée par les sectaires en 1566. A l'église se trouvait l'épitaphe suivante de cette abbesse : *Icy gist le corps de révérende dame madame Magde-*

(1) Sous cette abbesse, en 1594, Edmond de la Croix, Général de l'Ordre de Cîteaux, fit la visite du Saulchoir. Entre autres choses, il fit une réduction de l'obituaire. *Note à la fin du martyrologe.*

laine du Buisson, abbesse de céans, laquelle ayant régi le monastère religieusement le cours de 35 ans, rebâtit cette église et restaura la maison, lesquelles ont été ruinées par les guerres, passa de ce mortel séjour le 11 de juillet l'an 1628, etc.

XXIV. Jeanne II de Coupigny statua, en 1632, que chaque année on célébrerait un anniversaire solennel pour tous les bienfaiteurs de l'abbaye (1). Elle fit construire un refuge à Tournay et donna divers ornements à l'église (2). Elle mourut le 31 mai 1658. Voici son épitaphe : Cy gist noble et vertueuse dame madame Jehanne de Coupigny, laquelle a esté, par la grâce de Dieu, abbesse de céans, et louablement gouverné le monastère l'espace de 30 ans, et fait bastir le refuge de Tournay et en son temps amorti, laquelle trépassa le 31 mai 1658, âgée de 80 ans. Requiescat in pace.

Jenne Malet de Coupigny fit son jubilé de cinquante ans de profession en 1645, étant alors abbesse depuis 17 ans. A cette occasion, un religieux Augustin, nommé

(1) On lit ce qui suit à la fin du martyrologe : En l'an 1632, la révérende dame madame Jenne de Coupigny, abbesse de ce monastère, ayant considéré les grands biens qu'avons reçu de notre premier fondateur sire Jean à le Tacque et demoiselle Agnès, sa femme, at ordonné qu'un service, qui se chante en may, serat faict solennellement comme les quatre grands services de l'Ordre et on mettrat quatre chandelles sur la pierre et sera le service desdicts premiers fondateurs.

(2) Le repositoire du S^t Sacrement, les douze Apôtres, des reliquaires d'argent, etc.





Jeanne Malet de Coupigny,
ABBESSE DU SAULCHOIR.

Jacques de la Porte, du couvent de la Bassée, lui dédia un ouvrage intitulé : *Le glaive de douleur qui transperça l'âme de la très-sainte Vierge Marie*. Dans l'épître dédicatoire, écrite avec l'emphase accoutumée à cette époque, il applique à l'abbesse les paroles de Salomon faisant l'éloge de la femme forte : *Bissus et purpura indumentum ejus* ; son vêtement est de fin lin et de pourpre. Il dit que la pourpre est la couleur portée par les rois et par les nobles, parce qu'ils doivent verser leur sang pour le bien public, et que le lin est le vêtement des prêtres. Il prend de là occasion de diviser tout ce qu'il a à rapporter à la louange des Malet de Coupigny. Il énumère d'abord avec complaisance tous les personnages de cette famille qui se sont distingués par leurs exploits à la guerre, par les postes honorables qu'ils ont occupés, et par les alliances qu'ils ont faites. Puis, dans la seconde partie de son épître, il démontre que la famille de la jubilaire n'a pas été moins illustrée par le lin que par la pourpre, et il donne les noms de tous les Coupigny, hommes et femmes, qui ont eu des dignités, des charges ou des bénéfices dans l'église, ou qui sont entrés en religion. Il met en tête Renier Malet, évêque de Lectoure ; puis viennent Antoine de Coupigny, abbé de Mont-Saint-Eloi ; Jean de Coupigny, oncle de l'abbesse, et Jean de Coupigny, s^r de Crevecœur, son frère, tous deux chanoines de Tournay. — Agnès Malet, abbesse au monastère de Marquette, morte en 1461 ; Agnès et Philippotte Malet religieuses au monastère de Beaumont à Valenciennes ; Catherine Malet, chartreuse à Gosnay ; Philippotte de Torcq dit Herpin, et Catherine de Coupigny, l'une tante et l'autre sœur de l'abbesse, qui furent toutes deux abbeses de Flines. Au même monastère, Anne et Catherine, ses tantes, et sa sœur Isabeau, religieuses. Une autre sœur Anné de Coupigny, aux Annonciades de Béthune, etc.

« Entre et par-dessus toutes celles-là, dit le bon religieux, vous paraissez comme la lune au milieu des étoiles dans l'obscurité de cette nuit. » Il explique ensuite les raisons qui l'ont déterminé à dédier son livre à l'abbesse et il finit en faisant l'éloge personnel de celle-ci. « Voz filles, je dis les vénérables dames de vostre maison, s'esjouyssent en ce jour, et vous donneront de l'applaudissement à tousjours, de voir qu'avez acquitté vostre monastère de grosses debtes, cy devant contractées pour la restauration de vostre église; que leur avez basti à grand frais un très beau refuge à Tournay; qu'avez embellie et enrichie vostre église de plusieurs ornemens et reliquaires; qu'avez si louablement administré la charge de Prieure l'espace de vingt ans, et depuis celle de Prélature dix-sept-ans; et que les avez gouverné avec tant de douceur et de prudence, avec une si belle conduite et gracieuse condescendance, leur laissant un exemple de plusieurs rares vertus et éminentes perfections, qui ont paru en vous dez vostre tendre jeunesse; je prieray Dieu de tout mon affection de vous prolonger la vie, et vous combler de ses divines bénédictions, et qu'enfin ayant fait ce que porte votre devise : **MOURIR POUR VIVRE**, vous parveniez heureusement à la gloire qui vous attend, et que là se vérifie le pronostique que portez en l'anagramme de vostre nom : **DAME JEANNE DE COUIGNY**; vous soyez à toujours **JANNE COMPAGNE DE DIEU**.

Ce sont les vœux ,
Madame ,

de vostre très-humble
Serviteur F. Jacques
De La Porte.

Du couvent de S. Augustin à la Bassée l'an 1645.

Cette devise *mourir pour vivre*, nous fait faire une découverte. Sur un tableau placé dans la carolle de la cathédrale du côté du nord, représentant une abbesse à genoux, on lit ces mêmes mots : *MOURIR POUR VIVRE*, sous un écu dont on a peint entièrement le champ en bleu pour le rendre méconnaissable. En examinant cet écu de près, il est facile de reconnaître que c'est celui des Coupigny qui portent d'azur à un écu superposé d'or, ou plutôt d'or orlé d'azur. Ce portrait qui n'est pas sans mérite est donc celui de *Jeanne de Coupigny*. C'est un volet de triptyque sur lequel est représentée l'Annonciation. L'abbesse est entre l'ange et la sainte Vierge. L'autre volet, appendu près de là, a pour sujet l'Adoration des Mages. La cathédrale ne possède pas le panneau principal. Ces tableaux sont d'un bon maître de l'école de Rubens.

XXV. Marie I Douché. Elle fut enterrée au chœur.

Nous ne connaissons d'elle que ce que nous en dit son épitaphe : *Icy repose le corps de la révérende dame madame Marie Douché, laquelle ayant louablement régi ce monastère en qualité de coadjutrice l'espace de neuf mois, et d'abbesse quatorze mois, décéda le 10 d'aoust l'an 1659, etc.*

XXVI. Marie II Le Carlier. Elle fut aussi inhumée au chœur et elle y avait cette épitaphe : *Icy repose le corps de la vénérable dame madame Marie Le Carlier, abbesse de céans, laquelle ayant gouverné cette maison avec fruit l'espace de 13 ans, décéda le 24 octobre 1678, âgée de 44 ans, etc.*

XXVII. Anne Charlotte de Coupigny. Ce fut de son

temps que Louis, duc de Bourgogne, plus tard dauphin de France, campa à Kain et demeura au *Saulchoir* (1) — 1708. — Ce prince admira la piété des religieuses; il les prit sous sa protection et écrivit en leur faveur au magistrat de Tournai (2). La sépulture de Charlotte de Coupigny était au chœur avec

(1) Le duc de Bourgogne étant au Saulchoir écrivit à Fénelon le 20 septembre 1708 une lettre à la fin de laquelle il demande à son ancien précepteur s'il peut continuer à prendre son logement à l'abbaye. Nous donnerons le texte de cette lettre. L'archevêque répondit au prince, de Cambrai le 24 septembre, fort longuement, en lui faisant connaître tout ce qu'on répandait dans le monde contre lui, et il finit ainsi sa lettre : « Vous ne devez avoir aucune peine de vous loger dans la maison du *Saulsoir*; vous n'avez rien que de sage et de réglé auprès de votre personne; c'est une nécessité à laquelle on est accoutumé pendant les campements des armées. On est fort édifié du bon ordre et de la police que vous faites garder. Jamais rien ne vous sera plus dévoué, Monseigneur, avec un plus grand zèle et un plus profond respect, que je le serai jusqu'au dernier soupir de ma vie. » Le duc de Bourgogne adressa à Fénelon, du camp du Saulsoir le 3 octobre 1708, une seconde lettre dans laquelle il donne des explications au sujet de sept reproches que lui avait faits le pieux archevêque le 24 septembre précédent.

(2) La *Gallia christiana*, ainsi que le Dictionnaire des abbayes de l'abbé Migne donnent le texte de cette lettre. La voici :

« Messieurs du magistrat de Tournay, je vous écris cette lettre pour vous faire connaître que la vertu et la régularité des religieuses de l'abbaye du Saulchoir m'engagent à leur accorder ma protection. Le séjour que je fais dans leur monastère m'a donné lieu d'apprendre qu'elles sont pauvres. Vous êtes à portée de les aider et de les secourir dans leurs besoins, par des plaisirs que vous pourrez leur faire.

» Soyez sûrs que j'aurai agréables tous les services que vous leur rendrez; je ne doute point que vous ne vous y portiez volontiers par les preuves que j'ai de votre zèle et de votre attachement pour moi. Je suis, camp du Saulchoir, le 13 octobre 1708, Votre bon ami, Louis.»

cette épitaphe : Sépulture de noble et vertueuse abbesse madame Anne Charlotte de Coupigny qui, par une rare conduite de sagesse et de vertu, au milieu des troubles de deux terribles guerres, a conservé la tranquillité, la discipline et la paix dans ce monastère, qu'elle a gouverné avec applaudissement l'espace de 37 ans, étant décédée le 20 septembre 1711, âgée de 82 ans. Requiescat in pace (1).

XXVIII. Rose Constance de Coupigny, nièce de Charlotte. Elle était prieure quand elle fut élue abbesse, en 1720, après une vacance de huit ans environ. Elle fut bénie par l'évêque de Tournai au mois de juillet de cette année.

Ici la *Gallia christiana* ne paraît pas s'accorder avec le martyrologe de l'abbaye. On trouve annoté au 28 janvier le décès d'une abbesse du nom de Rose de Lalis qui ne fut en fonction que vingt-huit mois et qui mourut en 1723, âgée de 58 ans, et professe de 42.

Après elle, le martyrologe nous donne au 19 mai, Emmanuel Waymel, comme trente et unième abbesse, décédée en 1729, à l'âge de 87 ans.

Si Rose Constance de Coupigny n'est pas l'abbesse désignée au martyrologe sous les noms de Rose de Lalis, la première serait morte bien peu de temps après sa consécration. Puis, si Emmanuel Waymel est bien la trente et unième abbesse, il faut encore en placer une entre elle et Rose de Lalis.

(1) Hoverlant dit que cette abbesse, qu'il appelle Caroline née marquise de Coupigny, mourut en odeur de sainteté en 1711. Tom. 83, p. 103.

Nous regardons comme probable qu'il y a ici des erreurs. On ne peut pas supposer qu'il y aurait eu une abbesse entre Rose de Lalis et Emmanuel Waymel dont le martyrologe ne ferait pas mention. Cette dernière est donc la vingt-neuvième et non la trente et unième abbesse.

Claire Durondeau lui succéda en 1729 et mourut en 1753, à l'âge de 64 ans, le 3 mai.

Après elle, Robertine Philippes fut abbesse pendant trente deux ans, de 1753 à 1785.

Nous avons recueilli quelques renseignements sur la dernière abbesse qui s'appelait Amélie Herrier (1), native d'Anserœul. Toutes les pièces qui restent d'elle et tout ce qu'on en entend rapporter, donnent une idée très-avantageuse de sa vertu et de ses capacités. Elle fut installée par l'abbé de Cambron. Voici le procès-verbal qui fut dressé de cette cérémonie :

« En vertu de la dénomination de Sa Majesté l'empereur et roy Joseph II, de Dame Amélie Herrier, en qualité d'abbesse du Saulchoir lez-Tournay, Nous nous sommes rendus à ladite abbaye pour procéder à l'installation de ladite abbesse selon la formule suivante, savoir :

« Le quatre de novembre mil sept cent quatre-vingt-huit, après le son de la cloche, je me suis rendu accompagné du secrétaire et de deux féodaux, l'un d'eux notaire royal, au chapitre, où après avoir chanté le *Veni Creator*, j'ai ensuite fait lire publiquement les patentes de Sa Majesté à la communauté qui était assemblée, et après avoir fait les trois publications au portail de l'église,

(1) La dernière abbesse était Amélie Herrier, dit Hoyerlant, très-vertueuse et bonne religieuse. Tom. 10, p. 136.

n'ayant trouvé aucune opposition, reçu le consentement tant de la part de madame l'abbesse que de la communauté pour prendre possession de ladite dignité, nous avons installé dans le chapitre ladite abbesse qui, après avoir fait les sermens ordinaires, la communauté ayant prêté obéissance, et les cérémonies usitées selon les canons, nous avons conduit à l'église ladite abbesse dans sa forme, le *Te Deum* fut chanté avec les oraisons prescrites par le rituel, et ensuite fut installée dans le quartier abbatial, en présence de toute la communauté et des soussignés. En foi de quoi nous avons signé le présent besogné les jour, mois et an que dessus et apposé le scel de la maison.

« Fr. Florent Pepin, abbé de Cambron.

« F. Alexandre, secrétaire.

« J.-A.-J. Thiéffry, Dreissart, féod.
 not. et féod.

« Antoine-Joseph Gahier,
 témoin. »

Cet acte est revêtu du sceau de l'abbaye, lequel est de forme ovale, bordé d'un chapelet de perles, à une vierge couronnée, tenant de la main droite un sceptre, et sur le bras gauche l'Enfant Jésus sans vêtement, avec le mot *Saulchoir* en bas ; le tout entouré de deux branches d'olivier (1).

Toute la vie de la Dame Amélie Herrier ne fut qu'un long martyre ; car Joseph II, de triste mémoire, avait présumé, par ses mesures tracassières et despotiques, à l'œuvre de destruction des révolutionnaires français. Non

(1) Nous donnons le dessin de ce sceau ainsi que celui de deux médailles, dont l'une, la plus grande, est en plomb et l'autre en cuivre.

content de s'être arrogé le droit de nomination des abbés, des abbesses et des dignitaires ecclésiastiques, l'empereur philosophe rançonnait les maisons religieuses ; et, ce qu'il y avait de plus odieux, il voulait rendre complices de ses spoliations ceux-mêmes qu'il dépouillait, en les forçant de signer des engagements qui répugnaient à leur conscience.

L'abbaye du Saulchoir, devenue vacante en 1785, ne fut pourvue d'une abbesse que trois ans après. Pendant la vacance, les scellés étaient apposés à l'abbaye et le pouvoir civil nommait ordinairement des administrateurs pour le temporel. Après la mort de dame Claire Durondeau, le 5 mai 1783, le lendemain 6 mai, il fut fait un inventaire et une apposition de scellés aux crosses, croix, meubles, effets, etc., du quartier abbatial, par les grand bailli, lieutenant-général, conseillers et gens tenant le conseil provincial du bailliage de Tournay et Tournais, etc. Le trois décembre suivant, la nouvelle abbesse, dame Robertine Philippes, s'adressa à ces mêmes autorités pour obtenir l'enregistrement de sa nomination et la levée des scellés. On fit droit à cette requête, mais madame l'abbesse eut à payer pour droits, salaires et pièces, le 21 janvier 1784, la somme assez ronde de cent soixante florins deux patars.

Joseph II profitait de la nomination des abbés et des abbesses pour leur imposer l'obligation de payer des pensions à des personnes qui leur seraient désignées, et les commissions n'étaient délivrées que lorsque les engagements étaient bien pris par les nouveaux dignitaires. La dame Amélie Herrier avait été taxée à une rente de mille florins par an en 1788 ; mais les faibles ressources de l'abbaye ne lui permettant pas de supporter cette lourde charge, elle obtint de pouvoir ne payer que

quatre cents florins, moyennant prendre un nouvel engagement.

Nous avons ce second acte, et sa teneur fait voir quelle pression un despote exerçait alors sur les communautés de femmes aussi bien que sur les membres du clergé. L'abbesse promet et s'obligea de payer annuellement, en pensions viagères, une somme de quatre cents florins, avec l'arrérage du premier janvier de l'année 1792 aux personnes dénommées par sa Majesté et assignée sur le temporel de l'abbaye ; promettant au surplus que, sans la permission du gouvernement général, elle ne ferait ni paiements anticipés, ni rachats desdites pensions, et qu'elle ne recevrait aucune saisie qui pourrait y être faite, à peine d'en payer le double.

La gêne de l'abbaye était si grande qu'on avait dû louer le refuge, situé rue des Capucins à Tournay. Il était occupé en 1796 par la veuve Dubois, maîtresse de poste, qui en rendait cinq cent quarante livres l'an.

On voit aussi qu'à la fin du siècle dernier, pour créer, sans doute, des ressources à l'abbaye, on y recevait des dames en pension. On y a reçu, en 1784, une demoiselle Bosse ; en 1793, une demoiselle Espital ; en 1785, une demoiselle Lesaffre ; en 1789, une demoiselle Ternois, et, en 1794, une demoiselle de Forceville. Madame d'Inval, abbesse du Paraquet, à Amiens, y entra comme pensionnaire, à raison de trois cent cinquante livres de France par an, le 16 janvier 1791. Elle fuyait l'échafaud, mais ses persécuteurs devaient, bientôt après, lui faire abandonner la retraite si paisible qu'elle s'était choisie au Saulchoir. En 1797 (1), la révolution expulsait de leurs

(1) Les biens de l'abbaye avaient déjà été mis en sequestre le 7 février 1793.

couvents hommes et femmes dans notre pays, et l'abbesse du Saulchoir allait demander l'hospitalité dans une ferme située près de l'abbaye habitée, alors comme aujourd'hui, par la famille Dupont. Elle fut reçue ainsi que plusieurs de ses compagnes avec tous les égards qu'on doit au malheur et à la vertu. On tâcha d'adoucir la triste position de la petite communauté par le plus cordial accueil. On l'entoura de soins empressés et on disposa le mieux qu'on put une chambre pour la célébration de la sainte messe.

C'est là que l'abbesse attendit l'occasion de louer une maison dans laquelle elle se retira avec un certain nombre de religieuses. Cette maison était très-rapprochée de l'abbaye, et elle eut la douleur d'être témoin de toutes les profanations qui s'y commirent.

Un malheur arriva pendant la démolition de l'église ; un homme y fut tué. L'acquéreur n'y trouva point de trésor ; car il mourut malheureux à Paris sans avoir pu payer le prix de l'abbaye. Elle fut revendue en 1808.

Quant à l'église, nous ne connaissons rien ni de son style, ni de son ameublement. On voit, par une quittance délivrée par un agent du sequestre, que les armoires de la sacristie et deux stalles ont été vendues huit louis d'or. Ces objets devaient avoir un certain mérite pour être payés un tel prix, dans un moment où l'on s'attendait à voir fermer les églises, — 7 juin 1797. — Un missel cistercien, garni en argent, avait été confié à un religieux pour le remettre aux dames en cas de rétablissement de l'abbaye. On ne sait ce que ce volume est devenu. Il y avait une cloche, nommée *Isabelle*, fondue probablement sous l'une des deux abbesses de ce nom, Isabiau Destrat ou Isabiau de Douay, dont une partie du métal fut vendue, en 1789, au fondeur Barbieux.

L'église de Kain possède encore deux ornements sacerdotaux provenant du Saulchoir : l'un en brocard à fond d'argent orné de dessins exécutés en soie de diverses couleurs, et l'autre de damas blanc enrichi de fines broderies d'or.

Les principales reliques que l'on conservait à l'abbaye du Saulchoir ont été données par les dernières religieuses au couvent des Carmélites de Tournai qui les possèdent encore. Là se trouve le corps entier de saint Marian rapporté de Rome par le chanoine Pierre Zuallart, qui l'obtint du cardinal Martius Pinettus, vicaire-général d'Innocent X. Les lettres d'authenticité, que l'on a encore, sont signées du vice-gérant et de son secrétaire. Le sceau qui était en cire rouge est perdu. Elles sont du 10 mars 1647. François Villain de Gand, évêque de Tournai, reconnut ces reliques par lettres du 23 juillet 1648.

Il y a de plus un gros ossement de S^t Faustin reconnu authentique par Gilbert de Choiseau, le 23 juillet 1633, et divers ossements de saint Mauron, donnés, d'abord le 30 septembre 1603, par Alette (Aleidis), supérieure du couvent des Augustines d'Holtzweiler, en présence de l'abbé de Campen, à Pierre Pollius, doyen de Ruremonde, puis, par celui-ci à Jean de Etten, haut fonctionnaire dans le Brabant. Il y avait, d'après l'écrit signé par Pierre Pollius, une vieille inscription sur le plus grand ossement ainsi conçue : *Item einen arm van den heilig Moron. Item un bras de saint Moron.* Elle n'existe plus.

On vénérât autrefois au Saulchoir les reliques de sainte Alexandrine. Une note à la fin du martyrologe porte que, l'an 1625, la révérende abbesse dame Madeleine du Buisson ordonna que, tous les ans, le lendemain de la fête des onze mille Vierges, on chanterait la messe, en l'honneur de madame sainte Alexandrine, comme la messe de sainte Catherine.

Il est dit dans une autre note qu'en l'an 1617 et 1626 le magistrat de la ville de Tournai demanda à la même abbesse de faire porter le corps de sainte Alexandrine dans des processions qui se firent alors autour de la ville à l'occasion d'une épidémie. D'autres châsses des lieux circonvoisins y furent aussi portées ; et, en 1626, toutes ces reliques furent exposées neuf jours dans la cathédrale de Tournai.

On ignore ce que sont devenues les reliques de sainte Alexandrine.

MARTYROLOGE DE L'ABBAYE DU SAULCHOIR (1).

JANVIER

- 13 Obiit dame DOUCHE POULLETIER, qui fut abbesse de Cheens (1464)
- 15 Obiit dame Jehenne Poulletier, religieuse de Cheens, qui fut chantre.
- 16 Obiit Damp Nicolle Courtoyes.
Philippe Evrard, âgé de 54 ans (1785).
- 17 Obiit dame Jehanne Plaugnie, religieuse de Cheens.
Sire Anthoine Beaufourme.
Obiit sœur Chrétienne le Bœuf, converse, âgée de 46 ans (1794).
- 18 Mathias Drouffe, âgé de 86 ans, décédé le 18 janvier 1781.
- 19 Obiit Hélinde le Enfennée.
- 20 Obiit Anne Verdier (1647).

(1) On a cru pouvoir retrancher le calendrier romain, les lettres dominicales, les nombres d'or, l'entête des mois et même les jours où il n'y a aucun décès annoté.

- 23** Obiit dame **KATHERINE DE BRUGES**, ABBESSE de Cheens.
Obiit frère **Jehan Leroux** (1556).
Obiit dame **Marie le Febvre**, religieuse de Cheens.
Obiit dame **Madeline Deffernurg**, religieuse.
- 24** Obiit dame **ISABIAU DESTRAAT**, jadis ABBESSE de Cheens.
Obiit dame **Agnès de Lattre** (1646).
Obiit dame **Monicq Desprets**, (1738), âgée de 73 ans,
professe de 57, jubilaire de 8.
- 26** **Jean-Baptiste Corbisier**, âgé de 33 ans, décédé le 26
janvier 1778.
- 27** Obiit D. **Jeanne Micheau**, âgée de 100 ans (1688.)
Obiit D. **Catherine Donot**, âgée de 82 ans, professe de
63, morte chez M^{me} de Watripont née de Lindonck
(1800).
Obiit de **Madame ROSE DE LALIS**, ABBESSE de Cheens l'es-
pace de 28 mois, professe de 42 ans, âgée de 58
(1723).
- 28** Obiit **Katherine Redoise**.
Obiit dame **Marie Helline**, prieuse de Cheens.
Obiit Reverendus D. D. **Joannes Foucard**, abbé de
Los, qui a donné à notre monastère six cents flo-
rins, une verrière et autres biens.
- 29** Obiit dame **Jehenne Muizie**, jadis sous-prieuse.
Obiit mestre **Jehan**, jadis archidiacre de Tournay.
Obiit dame **Catherine de Surmont** (1658).
- 30** Obiit dame **Catherine le Febvre**, prieuse de Cheens
(1610).
Sœur **Béatrice Plichon**, converse.
- 31** Obiit **Jonet du Casteler**.
Item, obiit maistre **Simon de Furnes**.
Sœur **Marie Madelaine Waquet**, âgée de 80 ans, pro-
fesse de 60, jubilaire de 11 (1754).

FÉVRIER.

- 1 Mademoiselle Philippe, la mère de madame l'abbesse, âgée de 78 ans (1768).
Obiit Johenne de Fatrisart.
Obiit Laurence Scrippe, femme de Jacques Castillon, laquelle a donné à la maison cinq cent soixante six livres, à charge d'une messe par an (1).
- 2 Obiit Jehenne Campion.
Obiit dame *Simon Michielle*, jadis *prieuse*.
Obiit dame Marie Payenne.
Obit de dame Caroline Mairesse, âgée de 86 ans, professe de 66, morte à la maison de campagne de M^{me} de Watripont née Lindonck (1800).
Dame Charlotte Delforge, âgée de 38 ans.
Obiit dame Scolastique Blauet, âgée de 43 ans (1694).
Obiit dame Jeanne Renard (1641).
- 3 Obiit Agnès dit Payenne.
Obiit dame Agnès, jadis *Abbesse* de Cheens.
Sœur Elisabeth Dupuis, âgée de 50 ans, professe de 24 (1731).
- 4 Obiit dame Anthoinette Dennetier, religieuse familière de Cheens, anno 1548.
Obiit sœur Benoist Chamat, converse, âgée de 38 ans (1694).
- 5 Obiit dame *MAGRITZ DUPONT*, qui fut *Abbesse* de Cheens.
Obiit Agnès.
Obiit sœur Anne Anas, converse, âgée de 75 ans (1634).
- 6 Obiit maistre Nicolle de Tulin.
Obiit Josse de Cordez.

(1) Un anniversaire pour les fondateurs comme celui du mois.

- 6 Obiit dame Barbe le Roy, âgée de 89 ans (1724), professe de 72, laquelle a fait quelques dons à l'église.
Obiit Jacq Philippe Potigny, portier, inhumé dans le jardin du cloître dit préau (1740).
- 7 Obiit dame Jehenne de Vendinze, religieuse de Cheens, qui fut *chantre*.
Obiit Philippe Malghem, âgée de 84 ans (1709), lequel a donné quelques biens à la maison pour avoir part aux prières.
- 8 Obiit dame Mathilde de Douaye, religieuse.
- 9 Obiit madame de Couvrienne, laquelle doit avoir une messe par an.
Obiit Marie de Piesnes.
- 10 Obiit dame Florence Waymel, âgée de 76 ans, jubilaire de 4, le 10 de février 1742.
- 11 Obiit Jakemon Doupret et Dame Jehenne Mouton.
Obiit demisiel Jehane Pourette.
Agnès Le Bon, laquelle a donné à la maison un bras d'argent et une chaisne d'argent doré à Notre-Dame et autres choses.
Obiit Hélène Crousez, âgée de 67 ans, professe de 49.
- 13 Obiit dame Anne Potvin (1670).
- 14 Obiit Mathille de Barastre.
Obiit dame Yzabiau Degieberchie, religieuse de Cheens, anno 1547.
- 16 Obiit dame Jaquelines de Le Doulze, religieuse.
- 17 Obiit de Hostes.
Obiit dame Marie Dave, religieuse.
Obiit seigneur *Evrard Aletake et sa feme*.
- 18 Le 18, 1714, obit de mademoiselle Claire Caillet, laquelle a donné du bien à la maison à charge de 2 obits solonnels par an : un pour elle, l'autre pour son petit-fils ; a ordonné à la communauté

une demi pinte de vin, une portion, un pain blanc de patars.

- 18 Obiit sœur Antoinette Desbouvries (1737).
- 19 Obiit dame *Jekanne Michielle*, jadis *sous-prieuse*.
- 20 Obiit Marie de Loiaucourt et ses deux sœurs.
- 21 Obiit Jacques Dere. Item, Alexandrine de Bertout (1743).
- 22 Obiit Katherine de Hodion.
- 23 Obiit Elizabethe Ledoulx.
Obiit dame Beatrix de Ledoulze.
- 23 Obiit damp Franchois Parache, confesseur de Cheens.
- 24 Obiit dame Katherine de Loiaucourt, religieuse de Cheens.
Obiit dame Marie de Latrimouille, religieuse.
Obiit dame Éléonore Coppin, âgée de 48 ans, professe de 29 (1712).
- 25 Obiit dame Magrite des Rosier, religieuse.
Obiit dame *Jehenne Decère*, *prieuse* de Cheens (1443).
- 26 Obiit dame Marie Bannin, *chantre* de Cheens (1573).
Obiit Marguerite Malgem, fille adoptée de céans, âgée de 66 ans (1723).
Obiit dame Benoitte Duval, âgée de 76 ans, professe de 48 (1735).
- 27 Obiit seur Perone Conners de Cheens.
Obiit maistre Michiel Famuke et Maroye sa femme.
Obiit dame Gilles Meurise.
- 28 Dame Marie Courchelle.

MARS.

- 1 Obiit Jehan dit Catine et sa femme.
Obiit sœur Marie de Nart, *converse* de Cheens (1639).

- 2 Obiit maistre Nicolle de Casène, chanoine de Leuze.
Obiit dame Marie de Roisin, religieuse de Cheens
(1613).
- 3 Obiit dame Jehanne Danstin.
- 4 Obiit Mesir Gilles de Maude et sa femme. Lesdis ont
une messe par an.
Obiit dame Francheise Frumault, religieuse.
Obiit dame Andrieu Vancke, religieuse des Chartreux.
- 5 Obiit Ode a le tacke. Item, obiit Robert Robe.
Obiit damp Daniel Baillet, religieulx.
Sœur Marguerite Morel.
- 7 Obiit Marie a Brebis.
Obiit dame Marie Basine, religieuse.
Obiit dame KATHERINE de ROSIÈRE (1), en son temps AB-
BESSE de Cheens.
Sœur Bernard Malghem, âgée de 52 ans, professe de
24 (1790).
- 9 Dame Marie Demain, laquelle a donné le Christ d'ar-
gent de l'autel Notre-Dame.
- 10 Obiit Allart de Courtray, valez et bienfaiteur de
Chéens (1683).
- 11 Obiit frère Jehan Pélerin, conver de Chéens.
- 12 Obiit Gillet au Poch.
Obiit Jehan Painmoulliés et sa femme.
Obiit dame Albertine de Nave, laquelle a donné pour
l'avancement du grand autel trois cents florins, âgée
de 45 ans, professe de 29 (1711).
- 13 Obiit Caterine Baryban (1602), religieuse de Cheens.
- 15 Obiit Aeldis de Temploeve.
Obiit mesire Bartholoné, vicaire de Tournay.
Jean Potier, âgé de 56 ans (1775).

(1) Rosiérie ?

- 16 Obiit Jehanne Collemère.
- 17 Obiit Hugué Dusanlecho.
- 18 Louis François Decostre, âgé de 31 ans (1783).
Dom Ignace Le Boucq, abbé de S^t Martin de Tournay,
âgé de 67 ans, professe de 47, abbé de 3 (1791).
- 20 Jehanne Mouton.
Obiit seure Jehanne Buisignes, familière de Cheens.
Obiit dame Catherine Haymasure, religieuse et *chantre*
laquelle at donné S. Anne et plusieurs ornemens
servans à la d^e sainte (1633).
- 21 Obiit Ide Dujardin.
Obiit dame Katherine, religieuse de Cheens.
- 23 Obiit dame Catherine Bargibant.
Obiit le sieur Pollet et demoiselle Dumoulin, lesquels
ont donné cinquante florins et le petit ciboire d'ar-
gent.
Obiit M^{lle} Antoinette Liévou, laquelle a logé gra-
tuitement dans sa maison de campagne à la Tombe
D. R. Penincq, D. Vi^{re} Locquet et D. Chr. Dumont,
depuis le 29 avril 1797 jusqu'à ce jour de son
décès (1800).
- 24 Obiit dame GILLES, ABBESSE de Cheens.
Obiit Mesire Gérard, doyen de l'église Notre-Dame
en Tournay.
- 25 Obiit sire Jehan Sauvage, chanoine de Tournay.
- 26 Obiit Mesire Nicolle, confesseur de Cheens.
Obiit dame Bernarde De La Haye, âgée de 50 aus,
professe de 34 (1722).
- 27 Obiit dame *Katherine de le Crois*, prieuse de
Cheens.
Obiit seur Alienor de Preys, converse.
Obiit soror Katherine Crabe, converse de Walbra...
Obiit dame Jacqueline le Febvre (1658).

- 28 Obiit Magrit du Chastelet.
Obiit Maistre Jean Le clercq, conseiller de la ville de
Tournay, et mademoiselle Marie de Bachy sa femme.
- 29 Obiit Vatieu Del Vingne.
- 30 Obiit Maria de Attrebat (d'Arras).
Obiit *Marie, prieuse* de Cheens.
- 31 Obiit dame Marie Breuneau (1637).
Obiit dame Anne Gille, qui a donné la grande
bague d'argent à Notre-Dame et les escreingneries
au cuer des prestres et autres dons.

AVRIL.

- 3 Obiit dame Perone.
Obiit dame *Jehanne de Haluyens, prieuse*.
- 4 Obiit dame Katherine Wiarde.
- 5 Obiit dame AGNÈS, ABBESSE de Chéens.
- 8 Obiit Ailidis de Ouignies.
Obiit mesire Nicolle, vicaire de Notre-Dame en Tour-
nay.
- 9 Obiit dame AGNÈS de CORDES, ABBESSE en son temps
(1497).
- 10 Obiit dame Marie Caruoie, religieuse.
- 11 Obiit seure Jehanne de Montegny, converse.
- 12 Obiit Jehan Barbut et sa femme.
Obiit dame *Perone Defferacq, sous-prieuse* et après
prieuse, âgée de 80 ans (1589).
- 13 Obiit sœur Jenne Delescau (1651).
Dame Emmanuel le Vaillant Duthil, âgée de 73 ans,
professe de 55, jubilaire de 6 (1782).
Obiit Willaume des Maux.
Obiit dame Odège, religieuse de Cheens.
- 16 Dame Jenne Stien (1664).
Dame Claire Vallez, âgée de 62 ans, prof. de 39 (1770).

- 16 Dame Agnès Lefebvre, âgée de 75 ans (1791).
- 17 Obiit dame Béatrix Fauke, religieuse.
Obiit le demisielle Degant.
Dame *Catherine Can, prieuse*, âgée de 73 ans (1674).
- 18 Obiit Mesire Vinsant Dare.
- 20 Obiit dame Jacqueline de Lattre, âgée de 59 ans (1597).
- 21 Obiit Jehanne Dumortier.
- 22 Obiit Aeldis Doyzi, religieuse et *chantre*.
Obiit Agnès Debara.
- 23 Obiit Maximilienne Barbe de Blondel, laquelle a donné 1500 florins, argent de Lille, qui fait icy 1020, à charge d'un obit par an et une messe ensuite pour feu M. Ghilenghien l'espace de 25 ans, mort le 23 d'avril 1733, et donné aux religieuses une demy pinte de vin.
Dame Franchoise Deflinne (1665).
Obiit Maximillienne Barbe de Blondel.
- 24 Obiit Dame *Mathille Bonne-Encontre, souprieuse*.
Obiit noble Dame Madame Madeleine de Coupigny, laquelle at donné 36 livres de rente, comprins dix huit livres pour la récréation des religieuses, à charge d'une messe solemnelle avec les commendaces par an, âgée de 80 ans.
- 25 Obiit dame Marie de Waudripont, anno 1604.
D. Bernard Benard (1744).
- 27 Obiit Agnès dame de Hodion.
Obiit dame Jehanne Chapielle, religieuse.
- 28 Obiit dame Marie Wetin.
Obit de sœur Caroline Deside, converse, âgée de 29 ans (1710).
Obiit dame Dominique Bourgogne, âgée de 24 ans, professe de 5, morte le 28 avril 1724.

- 29 Obiit sœur Jacqueline Poulet, laquelle at donné à Notre-Dame la robe rouge et jaune et le sceptre et une croix d'argent doré (1649).
- 30 Obiit Marie de Wautripont.
Obiit dame Ide Lebieke, religieuse et *chantre*.
Obiit *Agnès de Ypre, soupprieuse* de Cheens.
Obit de D. Elizabeth du Wez, âgée de 47 ans, qui a donné chasuble et tunique colombin et aultres ornemens d'église (1688).
D. Félicité Le Saffre, âgée de 26 ans, professe d'un an (1788).

M AI.

- 1 Obiit dame Marie de Puigniel, religieuse de Cheens.
2 Obiit Maistre Jacques Biecdanet, archidiaere.
3 Obiit Saulvs Painmoulliés et Magrit sa femme.
4 Obiit dame Marie Blanchefille.
5 Obiit Madame De Gant.
Obiit dame Catherine de Coupigny (1646).
Madame CLAIRE DURONDEAU, 32^e ABBESSE de Chéens, âgée de 64 ans, décédée le 5 mai 1777.
6 Obiit mesire Jehan Degameug.
D. *Philippine Villette prieure*, âgée de 80 ans, professe de 61, jubilaire de 12, morte à la Tombe à la maison de M^{me} veuve de Wattripont née de Lindonek (1798).
7 Obiit dame Katherine Marissikde (1544).
Obiit D. *Marie Chufart, prieure*, âgée de 69 ans, professe de 53 (1736).
8 Obiit dame MARIE FAUKE, en son temps ABBESSE de Chéens.
M. Marie Claude de Brisson, tué à l'attaque de Tournay (1745).

9 Obiit dame *Agathe Danvains, prieusse.*

10 Obiit Mesire JEHAN A LE TAKE, FONDATEUR de la maison de Cheens. Ledit doit avoir une messe par an pour luy et ses amis.

Obiit dame Katherine de Chimay, religieuse.

11 Obiit Damps Paul, abbé de S^t-Vaulx.

Obit de dame *Joseph Louilliez, procuratrice*, âgée de 63 ans, professe de 45 (1772).

12 Obiit dame *Marie Barbeu, sous-prieusse.*

Obiit dame Julienne Paly (1701).

14 Obiit dame Anne Dugardin, religieuse de céans, laquelle at été premièrement religieuse 3 ans à labay des Prés-Nonains à Tournay; elle a esté icy professe seize mois (1624).

15 Obiit Maistre Nicolle Buciaus.

16 Obiit dame Marie Blankarde.

D. Charles Bernard, *confesseur* de céans, décédé le 16 de may 1751.

17 Obiit dame Marie Efebvre, religieuse de Cheens (1696).

Augustin Joseph Isbecque, âgé de 26 ans (1781).

18 Obiit Agnes dame de Mesodel.

Obiit dame Jenne de Male (1647), laquelle at donné le drap d'autel de satin blanc brodé et la couronne impériale d'argent doré de Nostre Dame et du petit Jésus (1647).

19 Obiit dame *Marie Deher, prieuse* de Cheens.

Obiit dame Susanne Mamuche, *prieuse* de Cheens (1645).

Obiit EMANUEL WAYMEL, 31^e ABBESSE de céans, âgée de 67 ans, a donné à l'église 40 livres de gros (1729).

22 Obiit *Jehan*, fils de *Henry A LE TAKE.*

23 Obiit dame Fukoldis, religieuse et *chantre* de Cheens.

- 24 Obiit dame *Marie de Camfaing, prieusse.*
Dame Elisabeth Du Toie.
Obiit Sebastianus Cappart, *confessarius* hujus demus
(1581).
Le 30 mai 1798, est décédée dame Scolastique Isbecque
à l'hôpital de la Plaque à Tournay, après avoir
été environ 15 mois et demi à celui de Notre-Dame
audit Tournay, âgée de 59 ans, professe de 37.
- 25 Obiit dame Agnès de St-Martin.
Obiit dame Michielle Martin, âgée de 48 ans (1685).
Obiit dame Claire Raou, âgée de 40 ans (1702).
- 26 François Bauffe, âgé de 30 ans (1792).
- 27 Obiit D. Théodore de le Beeque (1736).
- 28 Obiit dame Alis de Laegnies, religieuse.
- 29 Obiit *Mesire Guye compt de St-Paul dit de Castillon*
et doit avoir une messe en convent pour luy et
ses parens.
- 30 Obiit dame Alys de Villier, fille du seigneur Dan-
thoin.
Obiit dame Aents, ~~abbesse~~ de Cheens.
Obiit sœur Michelle Paré (1635).
- 31 Obit Agnès Dupuis.
Obiit Nona Johanna Rivière (1473.)
Obiit madame JENNE DE COUPIGNY, ~~abbesse~~ de Cheens,
laquelle at fait bastir le refuge à Tournay et at fait
poser à l'église le repositoire et les douze Apôtres et
at donné encor plusieurs ornemens et reliquaires
d'argent (1653).

JUIN.

- 1 Obiit Agnet dit de le Mote.
Obiit sœur Lutgarde du Mortier, converse, âgée de
72 ans, professe de 52 (1716).

- 2 Obiit dame Agnès de Dienart et dame Jehanne du Mortier, religieuses de Cheens.
Obiit Walzan de St-Pierre et Marie sa femme.
Obiit dame QUINTE DE BRUGES, ABBESSE de Cheens (1874).
- 3 Obiit dame Madeleine Balicque (1670).
Dame Isabel Waymel jub. de 5 ans, agée de 76 (1746).
- 3 Marguerite Desbouyries, donata, décédée le 5 de juin 1765.
Obiit AGNÈS, femme à sire Jehan a LE TAKE, FONDATEUR de Cheens et doibt ladit avoyr une messe par an (1).
Obiit dame AGNÈS DE LEUZE, en son temps ABBESSE de Cheens.
- 6 Obiit Agnet dit Coppète.
- 7 Obiit Mesire Ernou Le Musies, capelain de Notre-Dame en Tournay.
Obiit dame *Marie Amougies, prieusse* de Cheens.
- 8 Obiit dame Marie Rabau (1636).
Obit de madame ROBERTINE PHILIPPE, 33^e ABBESSE de Céans, agée de 65 ans, professe de 48 et de dignité abbatiale 32 (1785).
- 9 Obit de demoiselle Marguerite de Latte, laquelle at donné C livres pour le bâtiment de notre église pour avoir part aux prières (1617).
- 10 Obiit Jehan Danthoin.
Obiit Frère Jehan, converre.
- 14 Obiit dame Agnès de Buic, religieuse et *chantre* de Cheens.
- 12 Obiit dame SARA, ABBESSE de Cheens.

(1) Notez qu'il y a 3 obits par an pour cette décharge.

- 12** Obiit Maistre Jacques du Casteler.
Obiit dame Françoise Douchet (1679), âgée de 79 ans.
- 13** Obiit dame *Anne de Beaucamp, prieure*, âgée de 58 ans, professe de 41 (1721).
- 14** Obiit Jehan Desmouliens.
- 16** Obiit Agnès de Houpelines.
- 17** Obiit dame Alexandrine Requilart (1684), âgée de 40 ans.
Obiit Symon de Lattre et sa femme Luquette Mulière, doivent avoir une messe par an pour eux, leurs enfants, parens et amys, lesquels ont donné deux cens florins à la maison (1640).
- 19** Obiit dame Marie Dobizies.
Obiit Mesire Pierre de Wadripont.
- 20** Obiit seure Magrite Boury, converse de Cheens l'an 1553.
- 21** Obiit Jacques de Lagnies.
Obiit dame Marie Gaultier, religieuse de Cheens (1612).
- 22** Obiit dame Agnès Delevigne (1701).
- 23** Obiit Mesire Gielle de St-Martin.
- 24** Obiit Beatrix Glaisons.
Obiit dame Amélie Herrier, dernière abbesse du Saulchoir (1806).
- 25** Obiit Mesire Gossuyns, chevalier.
- 26** Obiit dame MAGRITE DE CORDE, ABBESSE de Cheens.
- 28** Obiit Maistre Jehan Boullars, chanoine de Tournay.
Ignace Bouquet, décédé le 28 juin 1757.
- 29** Gille Maillars.
- 30** Obiit dame Agnès de Bruge, religieuse de Cheens.

JUILLET.

- 1 Obiit maistre Henry, archidiaque de Notre-Dame en Tournay.
- 2 Obiit Thiry de Phalempin.
- 3 Obiit George Lecrocq.
- 4 Obiit Béatrix Menricourt.
- 6 Obiit Jehan dit Larugies.
- 9 Obiit Jehan dez Limous. Une messe par an.
Obiit dame Marie Painmoulliés, religieuse.
- 11 Obiit dame Magdelaine Tourout, religieuse de Cheens.
Obiit dame MAGDELINE DU-BUISSON, ABBESSE de Cheens, laquelle a fait bastire l'église et réparer le monastère, lequel estoit tout ruiné (1623).
Monsieur Robert Scorion at donné trois cent cinquante florins pour la grosse *clostke* à charge d'une messe solemnelle par an.
- 12 Obiit Hugu de Corberie et sa femme.
Obiit dame Claude de Godbry (1668), religieuse de Cheens.
Obiit sœur Antonnette Messeant (1654).
- 14 Obiit Magrite du Castiau.
Obiit dame Marie du Candeler, religieuse de Cheens.
- 16 Obiit dame Marie Bassec, religieuse de Cheens.
- 17 Obiit dame Magrite Descoune (ou Descouvé), religieuse de Cheens.
- 18 Obiit dame Jonet a LE TACRE, religieuse de Cheens.
- 19 Obiit dame Magrite le Ruytoirs, religieuse de Cheens.
Obiit dame Magrite Gobert, religieuse.
Obiit dame Jenne de Laitre, religieuse (1680).
Sœur Bernarde Puche, âgée de 58 ans (1750).
- 20 Obiit dame AGNÈS DESTAINKIERKE, ABBESSE de Cheens.
- 21 Obiit dame Agnès des Alleux, religieuse de Cheens.

- 21** Obiit dame Agnès le Clercq, qui donna un grand chandelier d'argent à l'église, et le drap de satin blanc à l'autel Notre-Dame (1670).
- 22** Obiit dame du Casteler, religieuse de Cheens.
Obiit mademoiselle Jacqueline de Courpigni, laquelle a donné les ornemens de velour noir et autres biens à l'église (1680).
- 23** Obiit Philippe de Nans (de Nans ou plutôt de Vaus).
- 25** Obiit sœur Anote Duhén, converse de Cheens 1627, laquelle a donné la chape de damas rouge.
- 26** Obiit dame Magrite Wausons, religieuse de Cheens. Michel-Norbert de Verdegheans tué à l'attaque de *Tournay* (1709).
- 27** Obiit Damp Guillaume, confesseur de Cheens.
Obiit Le Jeune, pasteur de saint Jacques, lequel a donné 80 livres par an pour un obit pour lui et ses parents.
- 28** Obiit dame Agnès Dumortier, religieuse.
- 29** Obiit dame Julianne Savetieille, religieuse.
Item Marie de Thimogies.
- 30** Obiit dame Jehane de Lile, religieuse.
Obiit dame Robertine Prayé, âgée de 84 ans, professe de 18 (1711).
- 31** Obiit dame Agnès Dellekière, religieuse.
Obiit Guillaume Lefierons.
Monsieur l'abbé Philippe, âgé de 84 ans, décédé le 31 juillet 1777.

AOUT.

- F** Obiit sœur Fde, converse.
Obiit dame Jehanne de le Tourette, prieuse.
- 2** Obiit Guillaume Mignons.
Obiit dame Jehanne Chon, religieuse de Cheens, âgée de 78 ans (1445).

- 3 Obiit sœur Louise Rogière.
Obiit dame Alexandrine Guide, l'an 1661.
- 4 Dame Lutgarde Dupont, âgée de 20 ans, professe
d'un an (1767).
- 5 Obiit Domp Michel Carpentier, *confesseur* de Cheans
(1628).
Obiit M^e Arnould Castillon, en son temps pasteur de
S^t Jacques en Tournay, lequel at donné à la maison
six cens florins à charge d'une messe solemnelle par
an avec les commendasses.
- 6 Obiit D. Emmanuel de la Haye, *confesseur* de Cheans
(1684).
Obiit D. *Scolastique Lagache*, *prieure*, âgée de 61
ans, professe de 43 (1747).
Obiit dame Anne Offremant, âgée de 71 ans, pro-
fesse de 32 (1778).
- 8 Obiit demisielle Wilmande dit Capiau.
- 9 Obiit *Henry* ▲ *LE TACKÉ*.
Obiit sœur Marie Paré, converse (1630).
- 10 Obiit dame Jenne Becq, religieux de céans (1630).
Obiit dame Antonnette Bary (1637).
Obiit madame *MARIE DOUCHÉ*, *ABBESSE* de Cheens (1659).
- 11 Obiit Marie Tricarde.
Obiit dame *KATHERINE* ▲ *LETAKÉ*, *ABBESSE* de Cheens.
Dame Françoise Hedebau.
Sœur Catherine Roseau, âgée de 50 ans, professe de
27 (1733) (1).
- 12 Obiit dame Marie De Molembaye, religieuse.
Obiit dame Catherine Beghin, laquelle at donné le
drap de velour rouge à la chapelle S^{te}-Aleixan-
drine (1669).

(1) En marge.

- 13 Sœur Rose Duquenno, âgée de 65 ans, professe de 42 (1768).
- 14 Obiit signeur George Michaut et Marie Pouré sa femme. Ils doivent avoir une messe par an pour eux et leurs parents. Ils ont donné à la maison trois livres de gros tous les ans.
- 15 Obiit Johan dit Wetins.
Obiit frère Adrien Lévesque, religieux chartreux.
Obiit sœur Marie Blauet, converse.
Obiit D. Constance de le Vigne, âgée de 88 ans (1704).
- 16 Obiit dame Lutgarde Marissal, jubilaire, âgée de 71 ans, professe de 55, laquelle a donné la devanture de S^{te} Alexandrine de brocart à grandes fleurs (1729).
- 19 Obiit Jacques Yvaines.
Obiit dame Cécille de Sucis, religieuse de Cheens.
Obiit dame Jenne Sauvage, religieuse de Cheens (1656).
- 21 Obiit Philipprart Wiart.
- 22 Obiit dame Johanne de Anttaria, religieuse.
Pierre F. Joseph Delaipier, âgé de 18 ans (1784).
- 23 Obiit sœur Cathérinne Waymel, converse, âgée de 61 ans (1692).
- 24 Obiit damp Jan de Landas, *confesseur* de Cheens.
- 25 Obiit dame Marie Letaillier, religieuse de Cheens.
Dame Magrite Matons, religieuse de Cheens.
Dame *Johanne A LA TAKE*, religieuse de Cheens.
Obit de dame Élisabeth Jaquerie (1671).
- 26 Obiit dame Marie Wetine, religieuse.
Obiit dame Bernarde Delaporte (1701).
Obiit dame Albérique Duval, âgée de 43 ans, professe de 25 (1712).
- 27 Obiit dame Clarre de Guignies, religieuse.
Obiit sœur Jenne Sauvilers, converse de Cheens (1699).

- 27 Obiit dame Chapelle, religieuse de Cheens (1618).
Obiit dom Jean Bernard Blanquart, *confesseur* de
Chains (1691).
- 28 Obiit Mons. Noël Lebon et Magdelaine Teart sa femme,
lesquels ont donné à toujours à la maison 24 livres
et aultres biens à charge d'une messe solemnelle
par an.
- 20 Obiit mesire Nicolle, vicaire de Tournay.
Obiit dame *Katherine Frumault*, *sous-prieuse*, et
après *prieuse*.
Obiit dame *Catherine Godbry*, *soupprieuse* (1617).
- 31 Obiit dame *Jacqueline Castillon*, *soupprieuse*, la-
quelle at donné la couronne d'argent doré de
Notre-Dame et du petit Jésus (1645).

SEPTEMBRE.

- 1 Obiit seure Sara dit de Poches, *converse*.
Obiit dame Edme de Sisoyns, religieuse.
- 2 Obiit dame Marie Chisaire (1616), religieuse de Cheans.
Elle a donné à Notre-Dame la robe de velour et
plusieurs aultres biens à la maison.
M. Jean Nicolas Buisine, mort en 1791.
- 3 Obiit Magrite de Corde et Katherine de Corde.
Obiit dame Alexandrine Dubosquel, âgée de 48 ans,
professe de 28 (1713), laquelle a donné l'autel de
Notre-Dame-des-Anges.
- 4 Obiit frère Ansiau, *convert*.
Obiit dame Alis Le Mignotte, religieuse de Cheens.
- 5 Obiit dame Jehanne de Monstruel, religieuse.
Obiit Jean François Drouffe, maître de labour à BAR-
BARINSART, âgé de 76 ans, décédé le 3 septembre
1776.
- 6 Obiit damp Michiel Carnin, qui fut *confesseur*.

- 7 Obiit dame Sara des Lices, religieuse.
Obiit sœur Sophie Meunier, âgée de ans, professe
de , morte à Masnuy-St-Pierre chez ses parents
en 1799.
- 8 Obiit dame Anne Milot.
Dame Anne Fauvier, âgée de 81 ans (1681).
- 9 Obiit Heluyde, espécier.
Dame Jehenne De Bours, *chantre* de Cheans (1578).
- 10 Obiit dame Magrite Tayous, religieuse.
Obiit dame Marie Dujardin.
Obiit dame Marie d'Asonneville (1641).
- 11 Obiit seur Marie de Lile, converse.
- 12 Obit de sire Guillaume de Bruges, bourgeois de Tour-
nay, et en son temps prouost de ladite ville, le-
quel nous a donné, pour la décoration du grand
autel de Chéens, le drap de rouge velour.
Seur Jenne Base.
Marie Françoise Vanneville *Donat*, âgée de 61 ans
(1768).
- 13 Obiit dame *Marie Osterman, soubprieuse* (1622).
Obiit sœur Jeanne Blauet, converse, âgée de 70 ans
(1693).
- 15 Obiit Jacques de Tiun (?), chevalier.
Obiit dame Anne Jonevelle, religieuse de Cheans an-
no 1548.
- 16 Obiit dame *Marie Preudfemme, prieuse*.
Sœur Marie-Joseph Blondel, âgée de 70 ans, professe
de 47 (1733).
- 17 Obiit dame Marie dit Lenfan.
Obiit dame Marie Lesesne, religieuse.
Obiit dame ANNE DE WAUDRIPONT, ABBESSE de Cheans
(1603).
Obiit dame Robertine Sablon, âgée de 30 ans (1686).

- 17 Obiit dame Katherine de Corberye, religieuse.
- 19 Obiit mesire Guillaume de Cleremont.
Obiit Marie de Aulne, religieuse.
Obiit dame *Peronne Velaine, prieusse* (1446).
- 20 Obiit Rogier de Pesche.
Obiit Monsieur Houard, chanoine de Notre-Dame en Tournay; il a donné deux cents florins et doit avoir une messe par an et la lampe allumée devant saint Jean-Baptiste.
Obiit Madame ANNE CHARLOTTE DE COUPIGNY, ABESSE de céans l'espace de 37 ans, professe de 66, âgée de 88; elle a donné les orgues et une paire de grands chandeliers d'argent, et est morte en 1711.
- 21 Obiit seure Agnès.
Obiit dame *Marie Bramme, prieure*, âgée de 75 ans (1693).
Monsieur Arnoule François-Joseph Payen, âgé de 41 ans, décédé le 21 de septembre 1759.
- 22 Obiit Thiry Dez-Saulx.
- 23 Obiit dame Marie de Falempin, religieuse.
- 24 Obiit Marie Castaingne, religieuse.
- 25 Obiit Françoise Libert, âgée de 48 ans (1734).
Obiit sœur Marie Bernard, âgée de 72 ans (1756).
Dame *Thérèse De Le Doul, prieure* 32 ans, âgée de 85, professe de 64, jubilaire de 15 (1779).
- 26 Obiit noble demoiselle Dominique du Bosquet, dame de Péruwelz, âgée de 45 ans (1724); elle a donné à chacune une pinte de vin, 2 pains de pattar et un demi poulet, à charge d'un obit solennel.
- 28 Obiit dame Marie Des Faus.
- 29 Obiit sœur Clare Herren (1626).
Obiit Dame Catherine Maquelin (1626).
- 30 Obiit A lis Des Cavées.

30 Dame Albertine Thomas, âgée de 66 ans, professe de 47 (1784).

OCTOBRE.

1 Obiit Marguerite de Donyie.

Obiit Jacques Robe.

Le 8 octobre 1688, Jacques de le Vigne a légaté à la maison du Saulchoir six cents florins en capital qui ont été mis en rente sur la ville de Tournay, à charge d'un obit par an pour luy et sa femme Marie Bernard, avec distribution d'une pinte de vin à chaque religieuse et un pain blanc de patar.

2 Obiit Jehanne, dame de Viler.

Obiit Frère Gerard, convers de Cheens.

Obiit Dame Perone de Haluyn.

Obiit Dame Jenne Lermigat (1612).

3 Obiit Dame MICHEL, ABBESSE DE CHÉENS.

Obiit Dame *Magdeline Wibaut*, *sousprieuse* (1626).

Obiit Dame Aldegonde Roty, *boursière*, âgée de 52 ans, professe de 30, décédée en 1718.

Dame Rosalie *Largillier*, *prieure*, âgée de 73 ans, professe de 55 (1789).

4 Obiit dampit Arnoul *Carpentier*, en son temps *confesseur* de Cheens.

5 Obiit seur Jehanne qui fut converse à sa mort.

6 Obiit dame Elisabeth Bruyelle, religieuse.

Obiit *Katherine A LE TACKER*.

Obiit dampit Denis Depreis, en son temps procureur de Cheens; et pour avoir de nos prières nous a donné la grande couppe à porter le Sainct Sacrement et les aournements de damas noir.

Obiit mademoiselle Jacqueline Donée; une messe solemnelle par an.

- 7 Obiit mademoiselle Jacqueline Douchez, vefve de feu monsieur Jacques Lefebvre.
- 8 Obiit monseigneur Jakemon Gouchait et dame Marie sa femme.
- 10 Dame Cécile Eduin, *chantre, procuratrice et organiste*, âgée de 39 ans, professe de 19 (1745).
- 11 Obiit dan. Jacques Vinchent, *confesseur*.
Jacques Renaux, décédé le 11 octobre 1753.
Téodor Delay, décédé le 11 octobre 1762.
- 12 Obiit Mathieu de Hodyon.
Obiit dame Alis Descleps, religieuse.
Obiit Frère Henry, convers de Cheens.
Obiit dame Peronne Dipre, religieuse.
- 13 Obiit Magrite de Bruge, religieuse.
Obiit dame Jehanne de Mourcourte.
Obiit sœur Jenne Castillon, laquelle a donné un plat et deux pots d'argent pour servir à la messe ; item un ornement de cramoisis au grand autel ; item plusieurs aultres biens à la maison (1651).
- 14 Obiit dame Mathile Moulle, religieuse.
Obiit dame Magrite, religieuse de Cheens.
Obiit seur Anne de Bocq, converse.
- 15 Obiit don Jehan Rohart, *confesseur* de Cheens.
- 16 Obiit dame COULOMBE, fille du FONDATEUR de Cheens et religieuse.
Obiit Villamme, apothicaire de la ville de Lile.
- 17 Obiit dan Robert dit de le Haye, *confesseur*.
Obiit dame Angélique Duée, âgée de 50 ans (1709).
- 18 Monsieur Jacques Lefebvre, lequel a donné à la maison 30 livres de rente, à charge d'une messe solennelle, avec les commendasses. Item a donné une table d'autel d'église.
- 19 Obiit mesire Goussignies de Le Muelz..

- 21 Obiit dame Gedren Doignie.
22 Obiit dame MATHILLE, PREMIÈRE ABBESSE de Cheens.
22 Obiit dame Anastase Du Mortier, religieuse.
Obiit seur Jehanne Durée, converse de Cheens.
23 Obiit maistre Pierre Cussach.
24 Obit du père madame Dupont Raoul.
Sœur Agnès Harou.
Obit de madame MARIE LE CARLIER, ABBESSE de ce lieu
(1673).
25 Obiit Ide Letuielliez.
Obiit damp Anthoine Flangne, *confesseur*.
27 Obiit dame Marguerite du Quesnoy, en son temps
prieure, âgée de 94 ans; elle avait demeuré en ce
monastère 80 ans, (1615).
29 Obiit Magrite le Montelrivière.
30 Obiit dame Marie et dame Jehanne de le Croix, reli-
gieuses de Cheens. .
Sœur Claire Corbisier, âgée de 73 ans, professe de
43 (1735).
31 Obiit dame Magdeleine Guidé (1667).

NOVEMBRE.

- 1 Obiit mesire Nicol de Marcienne.
2 Obiit maistre Jacques Durée.
3 Obiit dame Jehanne de Leuze, religieuse.
4 Obiit dame Marie de Douaye, religieuse.
Obiit *Edilia AD LABEM* (Edile A LE TACK).
Obiit noble demoiselle Isabelle Deberghes, bienfai-
trice, le 4 novembre 1733, âgée de 72 ans.
Obiit dame Sare de Cruch.
Obiit dame Julienne Derre, *soubchantre* (1592).
Obit sœur Peronne Rousselle (1604).
Obiit dame Joseph Raou, âgée de 56 ans, professe de
40 (1712).

- 7 Obiit dame **IZABIAU DE DOUAYE, ABBESSE.**
Obit de Georges du Grand Breueq, cauché de la maison, âgé de 45 ans, lequel a fait quelques dons à la maison pour avoir part aux prières (1709).
- 8 Obiit sœur Jenne Lefer. converse (1617).
- 9 Obiit dame Elisabeth Meinart, laquelle a donné à l'église un drap de satin colombin et un pavillon de mesme couleur au Saint-Sacrement (1631).
- 10 Obiit seure Agathe, convers de Cheens.
Obiit sire Jehan David, abbé de Saint-Nicolas (1447).
- 11 Obiit dame Benoiste Sablon, âgée de 49 ans (1683), qui a donné le grand Christ d'argent, et ornement vert.
Obiit dom Antoine de Richemont, chapelain de Cheens (1683).
- 12 Obiit Alis de Viller.
- 13 Obiit seur Marie converse de Cheens.
Obiit dame Thérèse Couvin, âgée de 64 ans, professe de 40 (1714).
Dame Humbeline Busine, âgée de 43 ans, professe de 21 (1783).
- 15 Obiit sire Jacques Lechien. en son temps abbé de Saint-Nicollas et après de Saint-Martin ; iiii livres pour son obit (1446).
Sœur Antoinette Gober.
- 16 Dame Benoit De Fariaux de Maulde, âgée de 51 ans, professe de 24 (1783).
Obiit D. Madelène Vandale, laquelle a donné à l'autel de S^t Bernard un drap de satin blanc (1662).
- 17 Obiit de dame Iolente Delcourt, qui donna une lampe d'argent et un bras d'argent doré, et aultres ornements d'église (1672).
- 18 Obiit dame Augustine de Nave, âgée de 42 ans, professe de 20, laquelle a donné 300 florins pour

l'avancement du grand autel et celui de S. Bernard tout entier, un collier de perles au S. Sacrement, et aussi quatre antiphonaires pour le chœur (1701).

- 18 Obiit dame Humbeline Couvin, âgée de 70 ans, professe de 47 (1713), laquelle a donné S. Joseph, un missel garni de velour, avec les fermans d'argent, et plusieurs autres choses à l'église.
- 19 Obiit Marie Piercuisiele, et Jehan Dumortier.
- 20 Obiit dame Marie De Lile, religieuse de Cheens.
- 22 Obiit mesire Jehan Wincens.
- 25 Obiit dame Jehenne Grinarde (1538), laquelle a donné pour la décoration de notre église un reliquaire d'argent, et plusieurs autres biens qu'elle a laissés en la maison.
- 26 Obiit dame Catherine de Guybreeye.
Obiit dame Jacqueline de le Chancie dit Monsorc (1593).
- 27 Obiit dame Katherine dit Flamenge, religieuse.
- 28 Obiit damp Jean *Certeul confesseur*, de Cheens, (1612).
Obiit dame Augustine le Drand, âgée de 40 ans, professe de 23 (1725); elle a donné un tour d'argent à S. Joseph (une couronne et 2 mandelettés) (1).
- 29 Obiit dame Isabiau de Haymelewes, religieuse.
Sœur Angélique Rogier, âgée de 79 ans, professe de 54, décédée à Nomain en 1802.
- 30 Obiit dame Addrienne Duée, âgée de 74 ans jubilaire de 9 (1737).
Sœur Marie Desprets, morte à Orcq âgée de 63 ans, professe de 37 (1800).

(1) Reste d'une inscription effacée.

DÉCEMBRE.

- 3 Obiit dame Agnès de Villier, religieuse.
Obiit dame Marie Argent, religieuse de Cheens (1868).
- 4 Obiit ÉYVARD A LETACKE.
- 5 Obiit dame Marie d'Audenarde, religieuse de Cheens (1611).
Obiit dame Cécile Desmaziers, religieuse de céans (1722), âgée de 34 ans.
- 6 Obiit maistre Nicolle Depreys et sa femme, qui ont donné à notre église l'encensoir d'argent, et plusieurs aultres biens à la maison.
- 7 Obiit dame Katherine Lescripvent, religieuse.
- 8 Obiit sœur Jacqueline Loper (1686).
Dame Léopold Becquet, morte à la Tombe âgée de 72 ans, professe de 44 (1800).
- 9 Obiit la mère madame Dupont Raoul.
- 10 Obiit maistre Henry, dit Fainient.
- 11 Obiit de M^r Jacques Caillet, petit fils de M^{me} Caillet; il doit avoir un obit solemnel par an; il a donné pour la récréation de la communauté une demi-pinte de vin, une portion, un pin blanc.
- 14 Obiit *Goussuin* A LETACKE.]
Obiit Goussuin Dumortier.
- 15 Obiit S^r Bernarda Dewames, converse, âgée de 66 ans, professe de 39 (1714).
- 16 Obiit Marie Pilate.
Obiit D. Ignace Delecaille, âgée de 36 ans, professe de 20 (1748).
Dame Alexandrine *Dupont*, sous-prieure, âgée de 71 ans, professe de 51 (1802).
- 17 Obiit De Jenne de Chevre, *boursière* de Cheens, âgée de 80 ans, laquelle (1690) a donné la chappe de satin blanc fleuragée.

- 18 Obiit dan *Jacques, confesseur* de Cheens.
Obiit dame Catherine Miromé, âgée de 67 ans, professe de 51.
Sœur Emmanuel Pushe, âgée de 67 ans, professe de 47 (1773).
- 19 Obiit dame Jehanne Delaignies, religieuse.
- 20 Obiit Lotart Du Ryn.
Obiit sœur Marie Moncheau (1625).
- 22 Sœur Françoise Gossielle, converse.
Obiit dam Jan Vist, religieux des Chartreux.
Sœur Barbe De Liège, religieuse de Flines, âgée de 86 ans (1794).
- 23 Obiit dame Marie dit Lerans (Le Raus?), religieuse.
- 24 Obiit maistre Boniface.
- 26 Obiit sœur Marguerite Empis, âgée de 96 ans (1704).
- 27 Obiit dame Marie Daudenarde.
- 28 Obiit dame Florence de Coupigny (1686), âgée de 58 ans, qui a donné une fierte d'argent.
- 29 D. Robertine Penineq, morte à la Tombe le 30 ditto, âgée de 63 ans, professe de 44 (1800).
- 30 Obiit S. Marie Domsin (1637), laquelle at donné XL liv. 9 sols au monastère de Cheens.
- 31 Obiit Marie de Warenguien.
Obiit dame Magrite Daras, religieuse.
Obiit dame Jenne Joseph (1572.)
Obiit dame Héleine Debary, religieuse de Cheens (1614.)
Marie Jeanne Coutelier, âgée de 68 ans, décédée le 31 de décembre 1788.



Plan de l'Abbaye du Saulchoir.

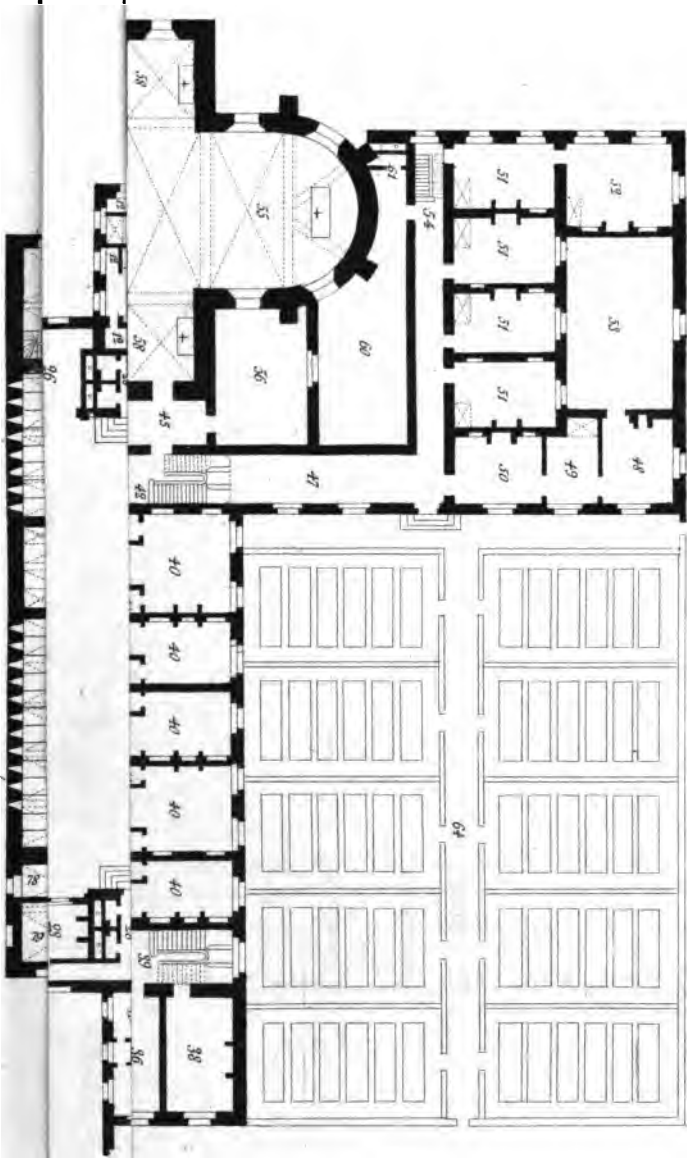
Les premiers bâtiments à l'extérieur étaient construits sur un plan arrondi : ce qui donnait à l'entrée de la grande cour abbatiale la forme gracieuse d'un hémicycle. On avait, en entrant à gauche, le quartier des prêtres, à droite celui des étrangers, et, en face, le quartier de l'abbesse. Au-dessus était le monastère proprement dit, au milieu duquel il y avait un grand préau entouré d'une galerie. À droite, étaient la cuisine, le réfectoire, le chapitre, le noviciat, le laboratoire des dames et celui des sœurs. Les anciennes occupaient l'aile opposée au quartier de l'abbesse, et elles avaient, comme celle-ci, un jardin particulier. Au-dessus, à gauche, était l'infirmerie.

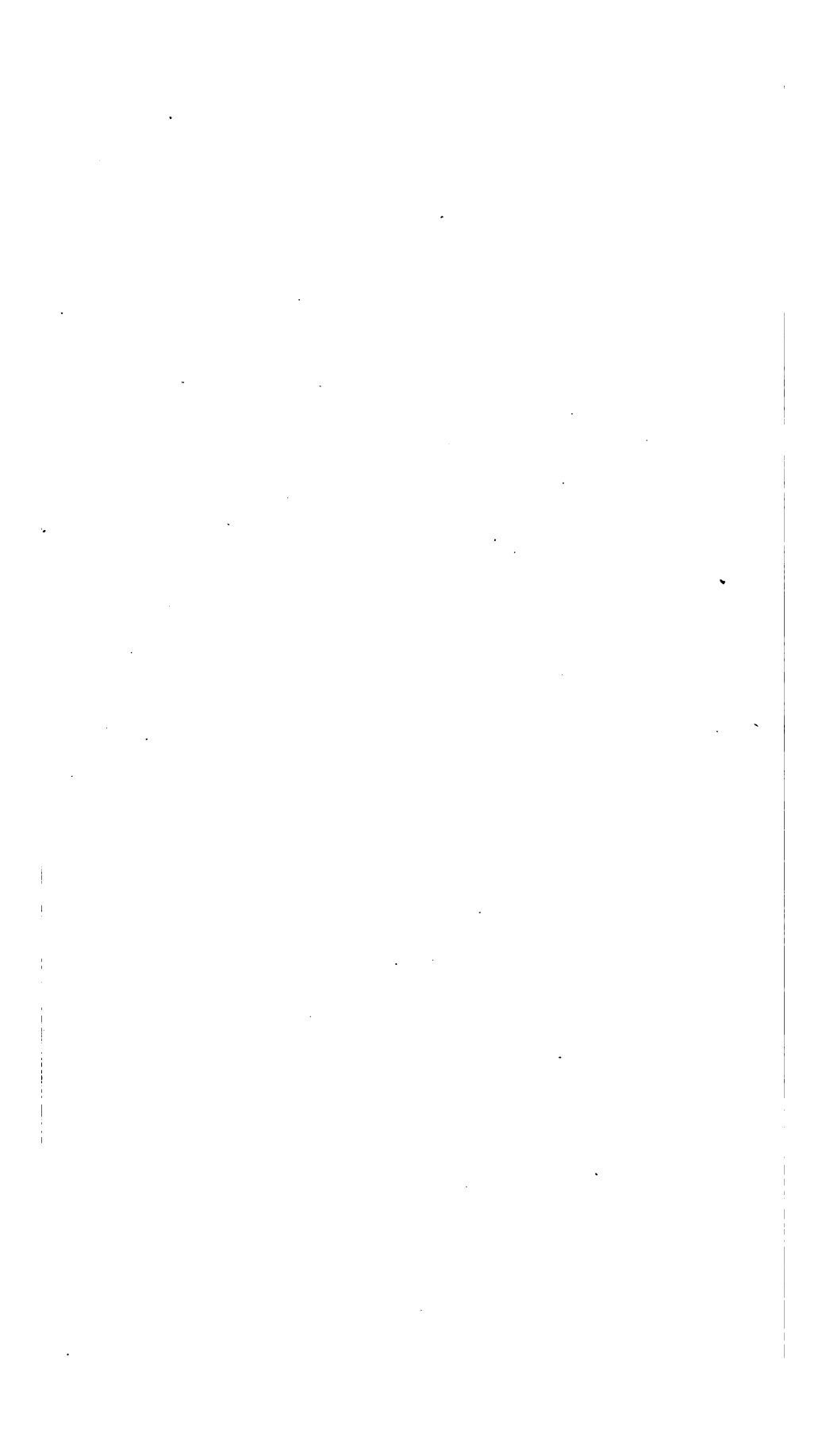
L'église était placée à gauche du préau. Elle se divisait en trois parties : le sanctuaire, le chœur des dames et la partie laissée aux séculiers. Le tombeau du fondateur occupait le milieu du chœur. Il était recouvert d'une lame de marbre plate sur laquelle on avait gravé la figure d'un personnage vêtu d'habits longs. Nous avons donné l'inscription qui s'y trouvait.

Près de là était un autre tombeau sur lequel on voyait la représentation d'un homme armé et celle de sa femme avec leurs armoiries. Le premier écu était à trois lions rampants surmontés d'un lambel et le second à un chevron accosté de trois écailles : deux en chef et une en pointe. Il y avait cette inscription : *chy gist noble homme sire Englibiers de Moriel destraimbruges, chevalier, ki trépassa l'an 1392 le 18 jour de mars.*

Chi gist noble Dame Marie Duchastel, fême de sire Englibert de Moriel, qui trépassa l'an 1372 le 5 jour de mars. Priez pour sarme.

Il est fait mention au martyrologe des autels de la





sainte Vierge, de Notre-Dame-des-Anges, de sainte Alexandrine et de saint Bernard ; il y avait de plus une chapelle dédiée à saint Idesbald, dans laquelle se trouvaient deux monuments funébres. Sur l'un, portant l'écu de Maulde, à la bande frettée, on lisait : Chy gist Gille de Maulde, qui trespasa en l'an 1304, el mois de février. Priez Dieu pour same. Sur le second, aux mêmes armes de Maulde, on ne pouvait plus lire que ces mots : Gillon de Maulde.....

Enfin, dans la nef, on voyait la représentation d'un personnage taillée en bosse, et celle d'une abbesse avec un écu à la bande chargée de trois écailles avec cette inscription : « Saige et serres de Miraumont sire fut de Damerie aussi.... qui mourut le jour Saint Remye en l'an 1310. Dieu en ayt lame. » (1)

A toutes les vastes constructions dont nous avons parlé, il faut ajouter encore une basse-cour formant un grand carré de bâtiments, où rien n'avait été oublié pour les besoins d'une exploitation agricole assez considérable, qui était dirigée par une dame, une sœur et un maître de labour. Il suffira du reste, pour se former une juste idée du monastère, de jeter les yeux sur les plans dont nous donnons ci-après l'explication, en reproduisant les légendes qui les accompagnent.



(1) Recueil d'épithaphes ms, de De Lossy.

PLAN GÉNÉRAL DE L'ABBAYE DU SAULCHOIR NUMÉROTÉ COMME
IL SUIT ET ENLUMINÉ EN NOIR.

QUARTIER ABBATIAL.

- 1 Salle.
- 2 Antichambre.
- 3 Chambre à coucher avec alcôve.
- 4 Garde-robe. — Nota qu'au-dessus il y a un entre-sol
pour le logement de la sœur.
- 5 Grand escalier.
- 6 Porte d'entrée et vestibule.
- 7 Salle de réception.
- 8 Place à manger.
- 9 Grande cour abbatiale.

QUARTIER DES PRÊTRES.

- 10 Salle.
- 11 Chambre à coucher.
- 12 Cabinet et garde-robe.
- 13 Escalier et vestibule.
- 14 Galerie.
- 15 Deux chambres pour servir d'infirmerie.
Soit bâti.
Parloir pour servir de quartier abbatial en atten-
dant la construction du grand bâtiment.
- 16 Salles d'hôtes.
- 17 Antichambre.
- 18 Chambre à coucher avec alcôve.
- 19 Garde-robe. — Nota qu'au-dessus de la garde-robe,
il doit se trouver un entre-sol pour le logement de
la sœur.
- 20 Escalier dudit entre-sol.
- 21 Escalier et vestibule.

- 22 Galerie qui conduit au grand cloître.
- 23 Parloirs.
- 24 Réfectoire des domestiques et cuisine.
- 25 Chambre à coucher pour les filles de basse-cour jusqu'après la construction de la nouvelle cense avec une laiterie au-dessous.
- 26 Remises.
- 27 Comptoir.
- 28 Latrine.

REZ-DE-CHAUSSÉE DU GRAND CLOÎTRE.

- 29 Sommellerie.
- 30 Cuisine avec four marqué A et la descente de cave marquée B.
- 31 Dépense.
- 32 Desservoir.
- 33 Relaverie.
- 34 Réfectoire.
- 35 Chapitre.
- 36 Noviciat.
- 37 Laboratoire des dames.
- 38 Laboratoire des sœurs.
- 39 Escalier du grand cloître.

QUARTIER DES ANCIENNES.

- 40 Chambre avec alcôve ou cabinet.
- 41 Garde-robe.
- 42 Escalier du dortoir qui communique au-dessus de l'infirmerie.
- 43 Cloître.
- 44 Jardin du grand cloître (1).

(1) On y faisait des inhumations. Jacques Philippe Potigny, portier de la maison, y eut sa sépulture en 1740. (Martyrologe, 6 février.)

- 45 Galerie qui conduisait à l'église.
- 46 Cimetière des dames.
- 47 Galerie qui conduit à l'infirmérie.

INFIRMÉRIE.

- 48 Cuisine.
- 49 Cabinet à coucher pour la sœur.
- 50 Place à manger pour les convalescentes.
- 51 Chambre des malades.
- 52 Chambre de la dame infirmière.
- 53 Cour de l'infirmérie.
- 54 Escalier dérobé.

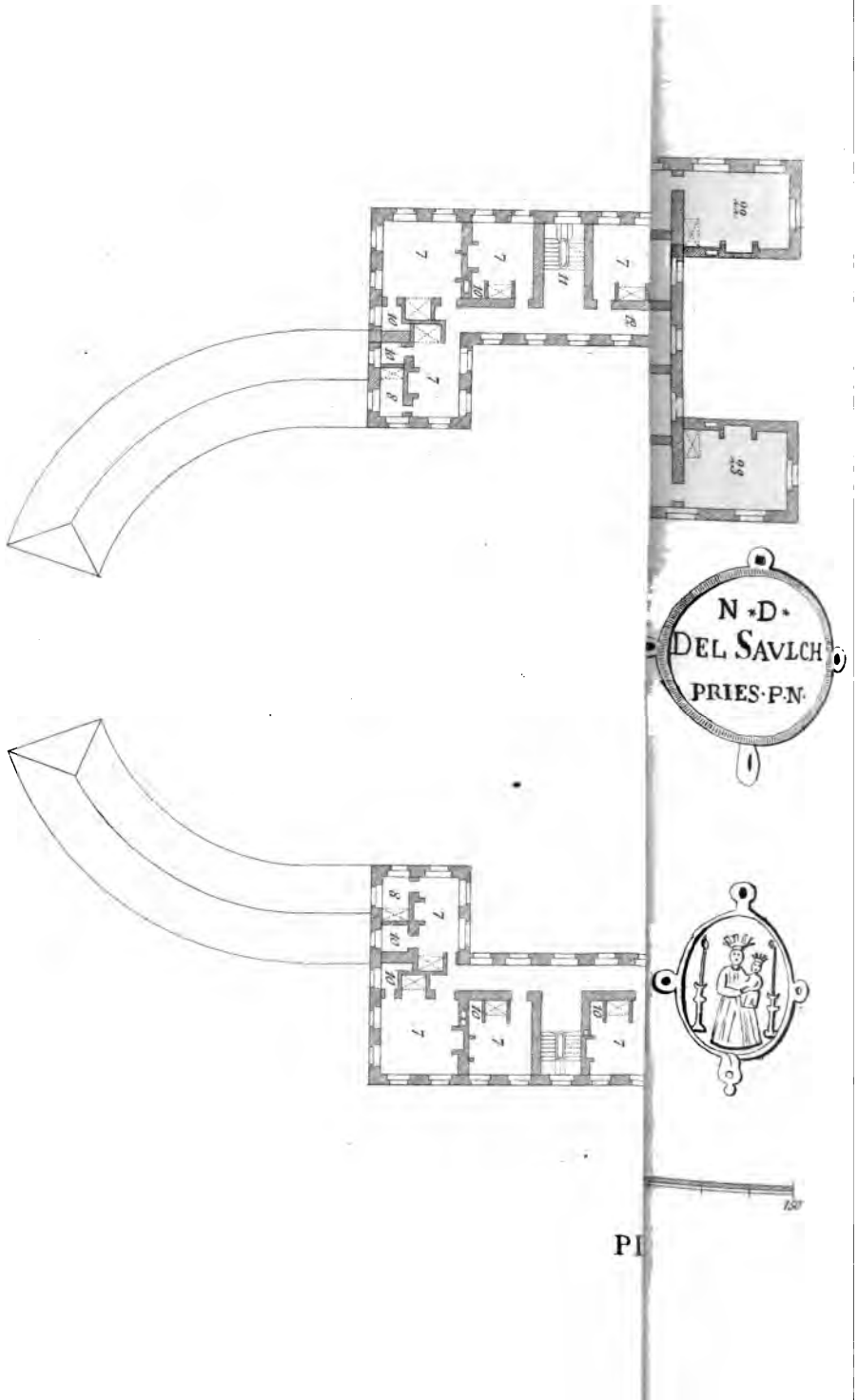
ÉGLISE.

- 55 Sanctuaire.
- 56 Sacristie.
- 57 Chœur des dames.
- 58 Petites chapelles.
- 59 Eglise des séculiers.
- 60 Chœur des prêtres.
- 61 Latrine.
- 62 Cour ou cimetière des domestiques
- 63 Chapelle abbatiale.
- 64 Jardin des anciennes.
- 65 Grand jardin.
- 66 Jardin abbatial.

CENSE.

- 67 Porte d'entrée avec pigeonnier au-dessus.
- 68 Grande cour.
- 69 Trottoir qui doit être pavé en grés.
- 70 Cuisine.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]



N • D •
 DEL SAVLCH
 PRIES • P • M •



PI

- 71 Relaverie.
- 72 Dépense.
- 73 Chambre des filles de basse-cour.
- 74 Escalier et vestibule.
- 75 Chambre pour la sœur.
- 76 Chambre du maître de labour. — Nota que, sous les numéros 72, 75 et 76, il doit se trouver une cave pour la laiterie.
- 77 Etable des vaches.
- 78 Drachoir.
- 79 Magasin pour la paiture pour le journalier.
- 80 Escalier du grenier au four.
- 81 Ecurie des chevaux.
- 82 Chambre des domestiques de basse-cour. — Nota qu'au-dessous de ladite chambre il se trouve une citerne au purin.
- 83 Magasin pour paille, foin et avoine pour le journalier et les harnais.
- 84 Escalier du grenier au four.
- 85 Pompe à l'usage des écuries et cuisine.
- 86 Latrines.
- 87 Remises pour les chariots et ustensiles de labour.
- 88 Granges.
- 89 Ecuries des chevaux étrangers.
- 90 Etables des cochons et, au-dessus, des pouliers.
- 91 Une allée qui sépare les porchils. — Nota que, sous les numéros 90 et 91, il se trouve une citerne au purin.
- 92 Hôpital des vaches malades.
- 93 Hôpital des chevaux malades.
- 94 Chambre à coucher pour un domestique.
- 95 Magasin au foin, paille pour le journalier.
- 96 Escalier du grenier au four.

- 97 Remises.
- 98 Chambre de la dame de basse-cour.
- 99 Ouverture pour vider les citernes au purin.

**EXPLICATION DU PREMIER ÉTAGE AU-DESSUS DU QUARTIER ABBATIAL
(QUI, SUR LE PLAN ORIGINAL, EST ENLUMINÉ EN ROUGE).**

- 1 Escalier et vestibule.
- 2 Chambre d'étrangers avec alcôve.
- 3 Garde-robe.
- 4 Chambre d'étrangers.
- 5 Cabinet à coucher.
- 6 Cabinet pour les domestiques.

Au-dessus des parloirs et du quartier des prêtres.

- 7 Chambre d'étrangers avec alcôve.
- 8 Cabinet à coucher.
- 9 Cabinet pour les domestiques.
- 10 Garde-robe.
- 11 Escalier et vestibule.
- 12 Galerie. — Nota qu'après la construction du quartier abbatial, l'un de ces quartiers pourra servir pour des grandes pensionnaires.

Au-dessus des cloîtres.

- 13 Dortoir des dames.
- 14 Galerie du quartier abbatial.
- 15 Galerie qui peut servir de bibliothèque.
- 16 Chambres des dames et des sœurs.
- 17 Chambres des anciennes.
- 18 Grand escalier.
- 19 Chambres obscures pour le linge sale.

- 20 Escalier.
- 21 Galerie qui conduit au-dessus des infirmeries.
- 22 Chambre au-dessus des infirmeries.
- 23 Pharmacie.
- 24 Escalier.
- 25 Galerie qui conduit au jubé.
- 26 Latrine.



DU DUC DE BOURGOGNE A FÉNÉLON.

Au camp du Saulsoir, 20 septembre 1708.

J'ai reçu, depuis quelque temps, deux de vos lettres, mon cher Archevêque; vous comprenez aisément que je n'ai pas trop eu le temps de répondre plus tôt à la première; et, pour la seconde, elle ne m'a été rendue qu'hier. Il n'a point été question de parler sur mon retour; mais vous pouvez être persuadé que je suis et que j'ai toujours été dans les mêmes sentiments que vous sur ce chapitre, et qu'à moins d'un ordre supérieur et réitéré, je compte, quoi qu'il arrive, de finir la campagne, et d'être à la tête de l'armée tant qu'elle sera assemblée. J'en viens à la seconde. Il est vrai que j'ai essuyé une épreuve depuis quinze jours; et je me trouve bien loin de l'avoir reçue comme je le devais, me laissant emporter aux prospérités et abattre dans les adversités, et me laissant aussi aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions, et les peines de l'incertitude et de la crainte de faire quelque chose mal à propos dans une affaire d'une conséquence aussi extrême pour l'Etat. Je me trouvais avec l'ordre du Roi réitéré d'attaquer les ennemis, M. de Vendôme pressant de le faire, et, de l'autre côté, le maréchal de Berwick et tous les anciens officiers, avec la plus grande partie de l'armée, disant qu'il était impossible d'y réussir, et que l'armée s'y perdrait. Le Roi me réitéra son ordre après une première représentation, à laquelle je me crus obligé. M. Chamillard arriva le soir et me confirma la même chose.

Je voyais les funestes suites de la perte d'une bataille, sans pouvoir presque espérer de la gagner, et que le mieux qui pouvait nous arriver était de nous retirer après une attaque infructueuse. Voilà l'état où j'ai été pendant huit ou neuf jours, jusqu'à ce qu'enfin le Roi, informé de l'état des choses, n'ait plus ordonné l'attaque, et m'ait remis à prendre mon parti. Sur ce que vous dites de mon indécision, il est vrai que je me le reproche à moi-même, et que, quelquefois paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain, ou timidité, m'empêchent de prendre des partis, et de trancher net dans des choses importantes. Vous voyez que je vous parle avec sincérité, et je demande tous les jours à Dieu de me donner, avec la sagesse et la prudence, la force et le courage pour exécuter ce que je croirai de mon devoir. Je n'avais point cette puissance décisive quand je suis entré en campagne, et le Roi m'avait dit, que quand les avis seraient différents, de me rendre à celui de M. de Vendôme, lorsqu'il persisterait. Je la demandai après l'affaire d'Audenarde; elle me fut accordée, et peut-être ne m'en suis pas servi autant que je le devais. Pour toutes les louanges que vous me donnez, si elles ne venaient d'un homme comme vous, je les prendrais pour des flatteries; car en vérité, je ne les mérite guère, et le monde se trompe dans ce qu'il pense sur mon sujet. Mais il faut, avec la grâce de Dieu, mériter ce que l'on en croit, du moins en approcher. Vous savez mon amitié pour vous; elle ne finira qu'avec ma vie. Je me sers de cette occasion pour vous demander si vous ne croyez pas qu'il soit absolument mal de loger dans une abbaye de filles; c'est le cas où je me trouve. Les religieuses sont pourtant séparées, mais j'occupe une partie de leurs logements; et, s'il était nécessaire, je quitterai la maison quoique l'on en pût dire. Dites-moi, je vous en prie, votre sentiment, d'autant plus que je suis présentement dans votre diocèse.

La séance est levée.



SÉANCE DU JEUDI 7 JUILLET 1864.

M. le vicaire-général VOISIN occupe le fauteuil.

M. J. WACQUERZ, *secrétaire*.

—
Le procès-verbal de la précédente séance est adopté après lecture.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Revue numismatique belge*. — 4^e série, tome II, deuxième livraison avec les pl. VIII à XIV.

— *Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, tome VI, 1^{er} fascicule.

— *Journal historique et littéraire*, tome XXXI^e, livrais. 3.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVII^e, n^o 5. Mai 1864.

— *Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*. Année 1864, 1^{re} livraison.

Cette livraison contient le portrait et la notice biographique de M. Ferdinand Lecouvet, professeur à l'athénée royal d'Anvers, né à Hollain le 14 décembre 1827, mort à Anvers le 19 février 1864.

M. Lecouvet qui était l'un des rédacteurs du *Messenger des sciences historiques*, a laissé les ouvrages suivants :

1^o *Notice historique sur la commune de Hollain en Tournésis*,

autrefois propriété de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, in-8°, 85 p. avec une carte. Insérée dans le *Messageur* 1853, p. 416-448, et 1854, p. 58-107.

2° *Notice sur la pierre Brunehault*, in-8°, 23 p. avec une planche. Insérée dans le *Messageur* 1853, p. 217-237.

3° *Léproseries de Tournay et du Tournaisis*, in-8°, 28 p. avec une planche gravée par T. Onghena. Notice insérée dans le *Messageur* 1853, p. 5-32.

4° *Instruction publique au moyen-âge*, 5 fascicules in-8°. L'abbaye de Saint-Pierre à Gand et l'université de Paris, 11 p. — Odon d'Orléans et l'abbaye de Saint-Martin à Tournai, 32 p. — L'écolatrerie à Tournai, 31 p. — Les enfants de chœur, les maîtres de musique de la cathédrale et la fête des Innocents à Tournai, 32 p. — Collège des bons enfants à Tournai. Projet d'établissement d'une université dans cette ville. Ecoles dominicales. Collège des Hibernois, 34 p. Travail publié dans le *Messageur* 1853, pages 171-179, 274-303, 453-459; 1856, p. 147-176, et 1857, p. 63-94.

5° *Rectification à propos des témoins d'une charte de 1153 : Veri Jurati à Tournai*. In-8°, 6 p. *Messageur*, année 1853, p. 218-225.

6° *Guibert de Tournay*. — *Messageur*, année 1856, p. 117-120.

7° *Notice historique sur Howardries, son église et la famille du Chastel de la Howardries*, in-8°, 144 p. avec 3 pl. lith. — *Messageur* 1857, p. 152-205, 338-372 et 446-482.

8° *Thomas Guarin, tournaisien, imprimeur à Bâle au XVI^e siècle*, in-8°, 19 p. — *Messageur* 1853, p. 204-220.

9° *Hannonia poetica ou les poètes latins du Hainaut*. Tournai, H. Casterman, 1859, in-8°, 224 p.

10° *Les petits poètes latins du Hainaut*, in-8° de 42 pages. Suite de l'ouvrage précédent contenant vingt biographies.

11° *Les Sorcières de Hollain*, in-8°, 10 p. Publié dans les *Annales du cercle archéologique de Mons*, 1860, p. 127-136.

12° *Tournai littéraire ou recherches sur la vie et les travaux d'écrivains appartenant, par leur naissance ou leur séjour, à l'ancienne province de Tournay-Tournaisis*. Gand, L. Hebbelynck, 1861, in-8°, 1^{er} vol. de VI-348 pages, et tiré à 100 exemplaires. — Ce 1^{er} volume contient la biographie de Claude d'Ausque, Louis Fr.-J. de la Barre, Jean Boucher, Pierre et Michel Brisseau, Pierre du Chastel, Jean d'Ennetières, Laurent Landmeter, Louis des Masure, Jean Rosier et Prosper Stellaert. Le 2^e volume qui est sous presse comprendra celles d'André et Jean Catulle, Michel d'Esne, Guillaume et Joseph-Alex. Le Vaillant et Jean-Baptiste-Luc Planchon.

13° *Essai sur la condition sociale des lépreux au moyen-âge, principalement en Belgique et dans les pays limitrophes.* — *Messenger* 1861, p. 418-443, et 1862, p. 16-34 et 206-246.

14° *Aubert Le Mire ou Miræus, sa vie et ses œuvres.* Mss.

— *Revue catholique*, 8° série, année 1864, 6° livraison. Juin 1864.

— *Bulletin du comité flamand de France*, tome III, n° 8. Mars et avril 1864.

— *Annales de la société archéologique de Namur*, tome huitième, 2° livraison.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de la Belgique*, 38° année, 2° série, tome 17, n° 5 et 6.

— *Annuaire de la société liégeoise de littérature wallonne.* Année 1864, 2° année.

— *Mémoires de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai*, deuxième série, tome VI, 1859-1861.

— *Mémoires de la société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.* 1861-1862, 8° volume.

— *Mémoires de l'académie d'Arras*, tomes XXXIV et XXXV.

De la part de l'auteur :

— *Les manuscrits et miniatures de la bibliothèque de Laon*, par M. l'abbé J. Corblet.

— *Notice sur la seigneurie de Dilsen*, par Jules Pety.

CORRESPONDANCE.

Le Cercle archéologique du pays de Waes demande un échange de publications. — Adopté.

M. le vicaire-général VOISIN donne lecture d'une notice sur les anciennes peintures murales de la cathédrale de Tournai, de la chapelle épiscopale et de l'église de Saint-Quentin.

Cette notice qui doit être publiée dans le *Bulletin* des commissions d'art et d'archéologie sera reproduite, à raison de l'intérêt qu'elle présente pour notre ville, dans les *Bulletins* de la Société.

Un membre revient sur la découverte faite par **M. le vicaire-général VOISIN** du portrait de Jeanne de Coupigny représentée en costume d'abbesse du Saulchoir sur un des tableaux de la cathédrale, et il propose de publier ce portrait, pour le joindre à la notice qui a été faite sur cette abbaye. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée.



NOTICE

SUR LES ANCIENNES PEINTURES MURALES

DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI.



Quoiqu'il reste encore bien des travaux à exécuter pour achever la restauration de nos monuments religieux, cependant il en est un bon nombre dont la réparation est assez avancée pour permettre de s'occuper de leur décoration intérieure. On ne peut pas se le dissimuler, la tâche qui reste à faire est plus difficile et beaucoup plus ardue que celle qui s'achève; car, enfin, pour restaurer un édifice, son architecture parle aux yeux et il n'y a, le plus souvent, qu'à lui rendre les parties qui lui manquent. Mais, en fait de décoration, il n'en est pas de même: tout a disparu de nos temples; autels, meubles, peintures, tout a été modernisé ou détruit.

On est maintenant généralement convaincu que toutes nos églises ont été anciennement ornées de peintures murales; mais quel en a été le genre? D'après quels procédés, d'après quelles règles ont-elles été exécutées? Faut-il imiter servilement ce qui a été fait? Quelles modifications conviendrait-il d'admettre? Autant de questions dont la solution certaine se fera probablement encore longtemps attendre. M. Violet-Leduc, qui est peut-être un des savants qui ont été à même de faire le plus de

recherches à ce sujet, avance assez ingénument qu'on ne sait plus avec précision en quoi consiste l'harmonie des couleurs; connaissance qui était familière aux artistes du moyen-âge. De là les essais, les tâtonnements, les changements que l'on voit faire en France dans les principaux monuments. C'est ainsi que la collégiale de Saint-Denis, décorée par Debret et par Lassus, est repeinte en ce moment par Violet-Leduc. C'est aussi ce qu'on fait à Notre-Dame de Paris.

Dans l'entretemps, le moyen le plus efficace pour hâter la solution des questions qui se rattachent à la peinture murale, c'est de bien étudier ce qui nous en reste dans nos principaux édifices. C'est cette considération qui nous a porté à entreprendre de faire l'histoire des différents genres de peinture dont il demeure des traces à la cathédrale de Tournai. Nous parcourrons successivement les époques romanes, de transition et de style ogival primaire. Nous indiquerons ce qui a été fait postérieurement, et nous nous efforcerons de déterminer les caractères principaux des décorations de ces différents âges.

Pour nous rendre plus intelligible, disons ici que nous supposons que la partie romane de la cathédrale de Tournai a été achevée vers 1070, que le transept, au moins la partie supérieure, se terminait un siècle environ après, et que le chœur a été commencé en 1248.

Les peintures qui nous paraissent être les plus anciennes sont les liserés rouge-vermillon qui encadrent les motifs romans de l'édifice et qui ont été reproduits dans le bas de la tour *Pontoise*, où étaient autrefois la trésorerie des reliques et un autel, qu'on disait dédié à tous les Saints. Ces lignes, extrêmement simples, font ressortir l'architecture, mais elles semblent exclure toute

autre peinture (1). Peut-être pourrait-on y rattacher la décoration, encore existante, de l'arc qui termine la grande nef et dont nous donnons le dessin.

Les losanges retrouvées sur l'arc doubleau du transept du côté du midi, et dont les couleurs ont été ravivées, appartiennent évidemment au même genre de peinture. C'est un appareil roman. Les hexagones qui ornent l'arc du côté opposé sont nouveaux. C'est un autre appareil roman que l'on a peint par essai et pour ne pas laisser cet arc doubleau recouvert d'une simple couche de ciment.

Il est bien regrettable que les chapiteaux de la grande nef aient été peints plusieurs fois et qu'il soit impossible de retrouver des teintes certaines de leur décoration primitive. Nous regardons cependant comme probable qu'elle était semblable à celle des chapiteaux des colonnettes de la haute galerie du transept. Ces chapiteaux sont peints à fresque d'une manière fort originale. Les couleurs sont fortement accusées. Le noir, le gris, le bleu, le rouge et le jaune, de différentes nuances, y sont diversement employés. Trois ou quatre couleurs associées avec beaucoup d'harmonie décorent le chapiteau et le fût des colonnes. Ainsi, dans le transept du côté du nord, à la galerie du rez-de-chaussée, il y avait un chapiteau ayant le filet du tailloir brun-rouge, le congé noir, la partie plate du larmier grise, deux volutes, l'une brun-rouge et l'autre bleue d'outre-mer, toutes deux bordées d'un filet gris (2). Un chapiteau de grosse co-

(1) Le fond des murailles avait été blanchi à la chaux avant la peinture des liserés; on a retrouvé partout ce blanc lorsqu'on a gratté les murs.

(2) Ce chapiteau est celui d'une colonne engagée supportant un arc-doubleau dans la galerie du rez-de-chaussée, à la première travée de l'ancienne chapelle de la Transfiguration.

lonne du côté opposé était peint, mais beaucoup plus délicatement, dans les mêmes tons, avec les feuilles bordées (1).

On remarque que toujours deux couleurs sont mises systématiquement en opposition, de manière à ce que des motifs qui se répètent au même endroit soient de couleurs différentes. Cet agencement, qui a été adopté pour les tons de couleur, doit certainement être regardé comme le caractère d'une époque. Prenons-en pour exemple le singulier chapiteau qui se trouve vis-à-vis de l'autel de la Sainte-Vierge, contre le clocher paroissial. Sur un fond noir, deux monstres ressemblant à des sangliers, dressés l'un devant l'autre et occupant chaque face, se retournent en arrière et mordent des têtes d'homme placées aux angles. L'un de ces animaux colorié en jaune, attaque une tête peinte en rouge et les mêmes couleurs sont répétées sur les mêmes motifs de l'autre côté, en sens opposé.

ÉPOQUE DE TRANSITION.

Nous plaçons ici deux tableaux à fresques découverts au-dessus des grands autels latéraux du transept. Celui du côté du nord représentant sainte Marguerite a été remarqué lorsqu'on a enlevé le badigeon au commencement des travaux de restauration de la cathédrale, et il a été publié par M. le Maître d'Anstaing dans le *Bulletin du comité historique des arts et monuments*, attaché au ministère de l'instruction publique en France.

(1) Ce curieux chapiteau est une heureuse exception. Quoiqu'au rez-de-chaussée et à l'extérieur de la galerie, il avait conservé sa décoration du XII^e siècle.

Comme il est assez important de bien fixer l'âge de cette peinture, nous entrerons ici dans quelques détails.

L'autel latéral à gauche du chœur était anciennement dédié à saint Jean l'évangéliste et il a changé plusieurs fois de nom, à l'occasion des travaux et des embellissements qu'on y a fait exécuter à diverses époques. Le chanoine Waucquier, dans ses notes sur la cathédrale de Tournai, dit que cet autel s'est appelé de Sainte-Marguerite après que la comtesse de Flandres de ce nom y eut fait peindre sa patronne. Plus tard, Henri VIII y fit construire un immense rétable ogival composé de cinq niches avec autant de dais, dans lesquelles il fit placer les statues de saint Georges, de saint Jacques, de saint Jean l'évangéliste et de sainte Marguerite. Waucquier, qui écrivait d'après ses souvenirs, ne marque pas quelle était la cinquième. Il y avait en outre d'autres petites niches avec des statuettes.

En 1740, on abattit ce magnifique rétable pour y placer l'autel en marbre qui le remplace aujourd'hui. « On découvrit alors, dit le bon chanoine, sur la muraille une sainte y dépeinte qui pouvait être sainte Marguerite; comme on l'a découvert le 20 juillet, jour de sa fête, j'ai dit, en la voyant moi-même, qu'elle nous était apparue ce jour, après avoir été cachée si longtemps. Peut-être reparaitra-t-elle de nouveau à la suite des temps lorsqu'on fera tomber le blanc dont on l'a chargée. » Cette prédiction, comme nous l'avons vu, s'est vérifiée.

Quelle est la comtesse Marguerite qui a fait orner cet autel? Si on consulte l'obitier de la cathédrale, on pourra croire que c'est Marguerite de Constantinople, mais, en considérant bien le caractère des peintures, on se convaincra que c'est Marguerite d'Alsace. La première succéda à sa sœur Jeanne en 1244, et mourut, âgée de qua-

tre-vingts ans, en 1280. La seconde succéda à son frère Philippe et mourut le 15 novembre 1194. La famille de Thierry d'Alsace eut beaucoup de rapports avec le chapitre de Tournai. On célébrait à la cathédrale, chaque année, le premier de juin, l'obit anniversaire de Philippe, fils de Thierry, le six mars celui de Mathilde, seconde femme du comte Philippe, le cinq de décembre celui de la comtesse Jeanne, dite de Constantinople; enfin le neuf de février celui de Marguerite (1), comtesse de Flandre. Comme le martyrologe du réfectoire dit positivement que cette comtesse est décédée le 9 de février, ce qu'aucun historien ne nous apprend, il est clair, que l'obit fixé à ce jour était celui de Marguerite de Constantinople qui, outre la fondation qu'elle avait créée, avait de plus donné à l'église deux chapes en or ornées de figures de léopard.

Voici les raisons qui nous font croire que les peintures de l'autel, que nous appellerons de Sainte-Marguerite, sont du XII^e siècle : 1^o Les lettres du mot *Margareta* sont bien de cette époque; on ne faisait plus usage de ces caractères dans le milieu du XIII^e siècle; 2^o il en est de même de la peinture à fresque; elle avait été remplacée par la peinture à l'encaustique; 3^o les tons ternes, mais pleins d'harmonie des fresques, ont cessé d'être employés

(1) « Quinto idus februarii.... ipso die obiit Margareta Flandrie »
» comitissa que pro remedio anime sue, ecclesie contulit sexaginta »
» libras parisienses, que posite fuerunt in emptione nemoris domini »
» Alardi de Rave militis, siti juxtà Bourghiele, ad valorem quatuor »
» librarum parisiensium, de quibus participantes refectorio percipient »
» sex denarios parisienses in vigiliis et totidem in missa si interfue- »
» rint; capellani vero, etc. Preterea huic ecclesie contulit duas »
» cappas deauratas cum leopardis, pro remedio anime sue. »

lorsque l'usage des vitraux est devenu général ; 4^e enfin au XIII^e siècle les sujets légendaires n'étaient plus représentés sur les murs, mais dans les vitraux.

Le sujet qui nous reste, en haut de l'autel de Sainte-Marguerite appartient à la légende de la sainte ; légende apocryphe, il est vrai, mais que représentaient les peintres du moyen-âge. Voici le commencement de la vie de sainte Marguerite dans la légende dorée : « Sainte-Marguerite naquit à Antioche ; elle était fille de Théodose, prêtre des gentils. Elle fut mise en nourrice, et quand elle eut l'âge de raison, elle fut baptisée. Un jour, qu'elle avait atteint sa quinzième année, et qu'elle gardait les brebis de sa nourrice, le gouverneur Olibrius, passant par là, la vit et il fut frappé de sa beauté ; et il conçut pour elle une grande passion, et il dit à ses esclaves : « Allez, et amenez cette fille, afin que, si elle est libre j'en fasse mon épouse, et, si elle est esclave, je la prenne pour concubine. »

On voit donc sur notre tableau Olibrius à cheval donnant des ordres à deux sbires armés, l'un d'un sabre et l'autre d'une pique, et leur indiquant la proie qu'il veut leur faire enlever, la sainte qui, assise, file en gardant ses moutons (1).

(1) La légende de sainte Marguerite a été présentée au peuple, au moyen-âge, sous toutes les formes, en prose, en vers, en latin macaronique, sur le théâtre, etc. Elle faisait le sujet d'une pièce qu'on jouait au commencement du XVI^e siècle, dans laquelle figuraient quarante-quatre personnages. Cette pièce fut imprimée à Paris vers 1520. Brunet (*Manuel du libraire*, tome VI, p. 618) mentionne plusieurs éditions d'une vie de Sainte-Marguerite en vers, imprimée à Paris ou à Lyon, à la fin du XV^e siècle ou au commencement du XVI^e.

N'est-ce pas pour avoir rendu ridicule sur la scène le gouverneur Olibrius, que son nom est devenu synonyme de pédant.

Nous donnons ici le dessin d'une autre peinture qui se trouve du côté opposé au-dessus de l'autel de la Sainte-Vierge. Cette fresque n'a été retrouvée que depuis peu de temps. Elle avait été recouverte d'une couche de couleur à l'encaustique pour y figurer des armoiries. Le dessin colorié en rouge est une partie de la peinture superposée.

La fresque représente la Jérusalem céleste, telle qu'on la voyait, assez ordinairement, au-dessus de la scène du jugement dernier. Nous en avons un exemple à l'extérieur du porche latéral de la cathédrale du côté du midi. Il en existe un autre à la partie supérieure du tympan du grand portail de la cathédrale d'Amiens. Nous avons donc anciennement un très-grand tableau couvrant toute la surface de la muraille, que l'on pouvait apercevoir au-dessus du ciborium de l'ancien autel, où l'on avait peint les différentes scènes qui se rattachent au jugement dernier. La dernière qui nous reste est bien de nature à faire regretter la disparition des autres.

Quoique la manière de représenter les personnages soit bien différente d'un côté et de l'autre, nos deux fresques sont cependant de la même époque. Elles ont toutes les deux le fond azur et, pour encadrement, une suite de petites perles blanches reliées par un filet de même couleur. Les lettres CAEL, deuxième syllabe de MICHAEL et celles du mot GABRIEL sont les mêmes que celles du mot MARGARETA. Mais les deux anges, au lieu d'habits étroits, sont vêtus de riches tuniques aux larges manches, avec bordure. Un large collier, d'où pend un scapulaire qui descend au-dessus de la ceinture, recouvre leurs épaules. Ils tiennent d'une main la hampe d'une bannière et de l'autre chacun un disque, le soleil et la lune. Ils ont derrière eux une multitude d'anges dont la tête, comme la

leur, est entourée d'un nimbe arrondi. En avant sont des nuages qui supportent la ville sainte, dont on voit les créneaux, les tours et les édifices. En examinant cette peinture de près, on découvre que les contours des figures ont été affermis par un trait noir au pinceau, d'une grande indécision. A Amiens, dans la Jérusalem céleste représentée au-dessus du grand portail, des anges portent aussi le soleil et la lune. On distingue fort bien le soleil à gauche et la lune à droite.

On demandera peut-être si, en plaçant ces deux astres dans la Jérusalem céleste, on ne s'est pas mis en contradiction avec l'Apocalypse, où il est dit au chapitre 21, v. 21 et 22 : « Je ne vis point de temple dans cette ville parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple, et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que c'est la lumière ou la gloire de Dieu même qui l'éclaire, et que l'Agneau en est la lampe. »

On peut faire la même demande au sujet de la représentation du crucifix. Les Évangélistes nous apprennent que, de la sixième à la neuvième heure, il régna sur la terre une obscurité complète, et cependant les artistes du moyen-âge ne manquaient jamais de placer le soleil et la lune au-dessus des bras de la croix. Une même réponse doit être faite à ces deux demandes : c'est que, d'un côté comme de l'autre, il est évident qu'on ne plaçait aux yeux du spectateur les deux luminaires, du jour et de la nuit, que pour lui rappeler leur absence.

Il serait impossible de donner une description exacte de toutes les anciennes peintures de l'époque de transition de notre cathédrale. Pour les bien connaître, il faut voir les dessins de l'album qui en a été formé. Les cinq premières planches ci-jointes en ont été extraites.

Quoique toutes ces peintures aient été relevées dans le transept, nous croyons cependant pouvoir émettre l'opinion que, jusqu'à la construction du chœur, les colonnes engagées de la grande nef ont été recouvertes de stuc et peintes, ainsi que les chapiteaux; en des tons qui s'harmonisaient avec les colonnettes octogones polies.

CHAPELLE ÉPISCOPALE DE SAINT-VINCENT.

Avant d'étudier les peintures du XIII^e siècle, nous devons dire quelques mots de celles qui ont été trouvées dans la chapelle de Saint-Vincent. Deux choses donnent à ce petit monument une importance exceptionnelle : il a une date certaine et toute l'élégance que comportait son époque. Ce fut l'évêque Etienne qui le fit construire en 1198 ou très-peu de temps avant. Ce prélat, qui occupa le siège de l'évêché de Tournai de 1192 à 1203, d'abord abbé de Saint-Everte à Orléans, puis de Sainte-Généviève à Paris, avait tenu sur les fonts de baptême le fils du roi Philippe-Auguste. Aussi distingué par son esprit et par ses connaissances que par sa haute position, il nous a laissé un volume de lettres, parmi lesquelles il en est deux qui sont relatives à son oratoire ; ce sont des invitations qu'il adresse à l'évêque de Terouanne et à l'abbé Jean, son successeur à Sainte-Généviève, pour venir assister à sa consécration. Il se complait, dans ces deux épltres, à relever le mérite du petit temple qui se distingue, dit-il, aussi bien par les matériaux qui ont été employés que par l'élégante ordonnance de son architecture : *non minus gloriosam materiâ quam gratiosam formâ* (1).

(1) Lettre 516, édition de Migne.

Il en parle à peu près dans les mêmes termes dans une charte de 1198 par laquelle il fonde, en cette même chapelle, une messe quotidienne : *quod* (oratorium sancti Vincentii) *multis laboribus et expensis gratiosè edificavimus*. De plus, il nous apprend qu'elle était ornée de vitraux peints. Il annonce à l'abbé Jean qu'il verra dans les fenêtres les figures de saint Everte et de sainte Geneviève, et, pour piquer plus vivement sa curiosité, il termine sa lettre par ces mots : *vale, veni et vide*.

En voilà plus qu'il n'en faut pour donner de l'intérêt à notre petit édifice qui tient une place bien marquée dans l'histoire de notre architecture locale. Aussi lorsqu'on en entreprit la restauration, apporta-t-on le plus grand soin à rechercher les peintures primitives dont on l'avait décoré. On eut la bonne fortune d'en retrouver des traces et assez nombreuses pour se former une idée de l'ensemble de son ornementation. Au lieu d'y voir briller l'or sur l'azur, on n'y découvrit que des tons de couleur peu variés et sans éclat. Point de bleu ni de vert, point de vermillon, pas la moindre parcelle d'or. — Le jaune, le rouge-brun, le noir et le blanc ont été les seules ressources de la palette de l'artiste qui fut chargé de ce travail. La nervure qui repose sur un chapiteau placé contre la muraille du côté de la cathédrale était peinte comme il suit : filet supérieur blanc, gorge rouge, boudin jaune, creux noir entre deux filets blancs, le reste jaune.

Les nervures qui se réunissent à la clef de voûte avaient les mêmes teintes ; et les couleurs étaient transposées sur les nervures opposées de manière que le motif, qui était jaune d'un côté, devenait rouge de l'autre.

Les clefs de voûte étaient peintes en rouge et les chapiteaux étaient noirs.

Sur les murailles, du côté de l'évêché, il existe des baies en plein cintre qui sont comme encadrées par les ogives qui se terminent à la voûte. Ces cintres étaient peints en jaune avec des traits noirs, figurent de grands vousoirs arrondis par le haut en anse de panier, et séparés les uns des autres par des espaces blancs.

Les voûtes étaient peintes en blanc avec des traits rouges simulant des joints de pierres de grand appareil.

Il est évident que ce genre de peinture ne pouvait s'harmoniser qu'avec des verrières où le blanc dominait. Il n'y avait probablement que deux figures représentées dans les fenêtres, une de chaque côté; et, en examinant attentivement le texte de la lettre d'Etienne à l'évêque de Terouanne, on trouvera que c'est bien ce que dit le prélat de Tournai à son ami : *Delectabiliter occurrent tibi et aliis tecum intuentibus pari decora et sancta amulatione contendentes in singulis fenestris vitreis Evertius et Geneveva* (1).

On sait que les vitraux incolores, ornés de beaux dessins, étaient employés dans le XII^e siècle. L'abbé Texier, dans son intéressante histoire de la peinture sur verre en Limousin (2), en décrit un qui a appartenu à l'abbaye de Bon-Lieu (Creuse) et dont l'exécution remonte à 1141.

(1) Cousin traduit ainsi ce passage : « Vous verrez volontiers, vous et ceux qui regarderont avec vous, en chaque verrière des fenêtres S. Everts et S^{te} Genevieve peints tous deux avec pareille grace et sainte émulation. » *Histoire de Tournai*, t. IV.

Comme chacune des deux fenêtres de la chapelle a trois baies, s'il n'y avait, de chaque côté, qu'une figure, celle-ci a dû être nécessairement placé dans le compartiment du milieu et les deux autres ouvertures n'ont pu avoir que des vitraux incolores.

(2) 1 vol. in 8°, 1847, page 11.

Ce vitrail a été publié plusieurs fois. C'est le sujet de la cinquième planche de l'histoire de la peinture sur verre de Levy et Capronnier.

On demandera peut-être pourquoi l'évêque Etienne, qui connaissait les vitraux que Suger avait fait placer vers 1140 dans l'église abbatiale de Saint-Denis, n'a pas donné la préférence à ce nouveau et splendide genre de décoration. Nous en trouvons la raison dans son goût bien connu pour l'antiquité. Plusieurs de ses lettres ont pour sujet des plaintes contre les innovations. C'est ainsi qu'il se récrie contre les chapitres où l'on abandonnait la vie commune. Ailleurs, il s'élève avec force contre les nouvelles méthodes qui s'introduisaient dans l'enseignement de la théologie. Peut-être aussi doit-on ajouter qu'il voulait décorer les murs de sa chapelle de peintures murales d'après les règles suivies jusques-là, et qu'il prévoyait devoir être bientôt généralement abandonnées.

TREIZIÈME SIÈCLE.

On s'accorde, généralement, à regarder l'époque romane comme celle où la peinture murale atteignit sa plus haute perfection, par l'harmonie des couleurs. Cette architecture se prêtait d'ailleurs admirablement bien à ce genre de décoration, en offrant aux artistes de vastes surfaces pour exercer leur talent; mais lorsqu'on éleva ces édifices aériens, dépourvus de murailles proprement dites, ne présentant partout que des baies séparées par des trumeaux soutenus par des contre-forts extérieurs; lorsqu'on eut fait scintiller dans les fenêtres de brillants vitraux, la peinture murale subit des modifications radicales. « Au XIII^e siècle, dit Violet-Leduc, cette harmonie (des couleurs employées au XII^e) paraissant trop pâle en

regard des vitraux colorés, qui donnent des tons d'une intensité prodigieuse, on dut renoncer à la peinture à fresque, afin de pouvoir employer les oxydes de plomb, les verts de cuivre et même des laques. D'ailleurs, l'architecture adoptée ne permettant pas les enduits, il fallait bien trouver un procédé de peinture qui facilitât l'apposition directement sur la pierre. En effet, divers procédés furent employés. Les plus communs sont : la peinture à l'œuf, sorte de détrempe légère et solide ; la peinture à la colle de peau ou à la colle d'os, également très-durable lorsqu'elle n'est pas soumise à l'humidité. La plus solide est la peinture à la résine dans un alcool ; mais ce procédé, assez dispendieux, n'était employé que pour des travaux délicats. »

Le chœur de la cathédrale fut, immédiatement après sa construction, orné de vitraux. De nombreux fragments, des dais, des têtes, des mains de la mosaïque, etc., ont été retrouvés et ont servi de modèles à M. Capronnier, qui en a tiré un excellent parti pour la confection des nouvelles verrières. D'un autre côté, lorsqu'on a enlevé le badigeonnage, on a mis à découvert, en certains endroits, l'ancienne peinture dont tous les éléments ont été recueillis avec soin. C'est M. Pollet-Lefebvre, professeur à l'Académie de Tournai, qui a été chargé de ce travail et qui l'a très-bien exécuté. On a acquis la preuve que cette partie de l'édifice avait reçu tout ce que l'art de sa belle époque pouvait lui donner de beauté et de perfection. On a vu aussi, par les restes de couleurs trouvés sur les chapiteaux de la grande nef et du transept, que le genre de peinture adopté pour le chœur fut en même temps employé pour l'ornementation de tout le bas de l'église.

Il régnait au XIII^e siècle une entente parfaite entre

les architectes et les décorateurs, et ceux-ci n'avaient pour but, dans leur travail, que de faire ressortir la légèreté, l'élégance, la beauté de toutes les parties d'un édifice. Unis par la même foi, animés du même désir de glorifier Dieu, de le faire connaître et aimer, les uns et les autres mettaient en commun et leurs talents et leurs efforts pour construire et embellir des temples dignes de la Majesté divine.

On peut se faire une idée de ce qu'était la cathédrale de Tournai tout entière, en voyant la chapelle de Notre-Dame flamande, repeinte maintenant comme elle l'était à cette époque. On n'a fait qu'y reproduire ce qu'on y avait trouvé, en suppléant aux données qui manquaient par ce qu'on a retrouvé ailleurs. Ce petit sanctuaire, qui termine le chœur, était décoré avec une somptuosité toute particulière et l'or y était étalé avec profusion. Nous n'entrerons pas dans le détail descriptif de ces peintures ; elles sont maintenant assez connues. Nous ferons seulement remarquer les différents degrés de richesse employés pour la décoration des diverses parties du temple et ce que l'art décoratif offre de particulier dans notre cathédrale.

A quelques pas de la chapelle absidale, la peinture subit un changement sensible et elle se modifie encore à partir des portes latérales du chœur. Dans la chapelle, deux causes y ont fait déployer un grand luxe de décoration : l'éclat des vitraux dont elle est environnée, et le culte qu'on y rend à la sainte Vierge. L'or seul pouvait répondre aux tons puissants des verres colorés, et son emploi semblait être exigé pour satisfaire les pieux sentiments des fidèles qui venaient y vénérer la patronne de l'église. Tous les détails sont très-soignés et chaque motif de peinture, surtout sur les nervures des voûtes, est re-champi par un trait noir, qui tranche sur les couleurs,

en les séparant. Dans les carolles, en s'éloignant de la chapelle, cette précaution cesse d'être prise et l'or est employé avec une certaine parcimonie. Il est remplacé aux clefs de voûtes par le bleu d'outre-mer (1) et sur les chapiteaux par le jaune ou par le vert. On voit, sur les feuilles, le vert rehaussé de traits d'or, et le jaune de traits rouges.

En dessous des portes latérales, toute trace d'or disparaît. Le sanctuaire, du reste, n'offre que des tons d'une grande sévérité. Sur les faisceaux de colonnes le rouge était mis en opposition avec le noir, avec cette différence encore que, vers l'autel, le rouge était vermillon et vers la porte principale rouge-brun.

Mais il y avait une chapelle du côté du midi dont on ignore le vocable primitif, qui a servi longtemps de vestiaire et qu'on a nommée sans raison de Saint-Elouthère, dont la partie inférieure était décorée comme la chapelle de Notre-Dame flamande. Les anciennes peintures y étaient bien conservées et elles ont été fort utiles pour en reproduire ailleurs avec fidélité tous les détails.

Dans les espaces libres entre le haut des arcatures, six anges, vêtus de tuniques vertes semées de fleurs de lis d'or, ayant une partie des ailes et le nimbe aussi en or, tiennent des banderoles sur lesquelles sont les inscriptions suivantes :

(1) On ne peut pas croire que le bleu azur qu'on retrouve en si grande quantité dans les anciennes peintures murales, soit du véritable bleu d'outre-mer. Le *Lapis-lazuli* a été rare dans tous les temps, et il faut supposer que les anciens avaient un procédé pour fabriquer cette couleur avec une autre substance. Ce procédé aura été perdu. On a heureusement fait une découverte pour réparer cette perte.

Traditur immerite
Vincitur victima vitæ
Sic moritur vita
Sic mors superatur a vitâ

Mors triumphatâ

Surgit caro glorificata.

Il est livré sans l'avoir mérité
On lie la victime de vie
Ainsi meurt la vie
C'est ainsi que la mort est vain-
cue par la vie
Après le triomphe remporté sur
la mort
La chair ressuscite glorifiée.

Cette chapelle, évidemment destinée à rappeler le souvenir des mystères qu'on célèbre dans la Semaine-Sainte, n'aurait-elle pas servi de sanctuaire pour le saint sacrement le Jeudi-Saint ?

La chose paraîtra assez probable si on considère que la décoration du lieu où se trouvent les inscriptions était parfaite et du genre le plus riche ; ce qui est tout à fait conforme à l'esprit de l'église. Gavantus, dans son commentaire sur les Rubriques du missel, partie IV, tit. VIII, fait observer qu'à Rome, à la chapelle pontificale, tout se fait en cette circonstance avec beaucoup de magnificence.

Les inscriptions de la chapelle, qu'on ferait bien d'appeler de la Passion, ont donné l'idée d'en placer sur les banderolles qu'on a fait tenir aux quinze anges qu'on a repeints dans la chapelle de Notre-Dame flamande. On y a retracé les principaux points de l'enseignement de l'église relatifs à la sainte Vierge.

Ab æterno ordinata,
Macula non est in te,
Lilium inter spinas.
Gaudium annuntio mundo.
Ave, gratia plena,
Dominus tecum.
Fœcunda Sancto Spiritu,

Dei genitrix Virgo,
Vitam dedisti mundo.

Prédestinée dès l'éternité,
Vous êtes sans tache,
Lis entre les épines.
J'annonce la joie au monde.
Je vous salue, pleine de grâces,
Le Seigneur est avec vous.
Féconde par l'opération du
Saint-Esprit,
Vierge Mère de Dieu,
Vous avez donné la vie au monde.

Ditas diligentes te.

Felix cœli porta,
Hæreses interemisti sola.

Exaltata es super cœlos.

Mala nostra pelle,
Bona cuncta posce.

Vous enrichissez ceux qui vous aiment.

Heureuse porte du Ciel,
Seule vous avez anéanti les hérésies.

Vous êtes élevée au-dessus des cieux.

Chassez nos maux,
Demandez pour nous tous les biens.

Les nervures de la chapelle de la *Passion* ainsi que celles de la chapelle Saint-Louis, construite vers 1298 par l'évêque Jean de Wasonne, n'ont point paru avoir été peintes à la cire. Les liserés de différentes couleurs qui les décorent y ont été tracés avec un liquide qui n'a laissé aucune trace de substance grasse. Ces peintures, dans les deux chapelles, ont été ravivées dans leurs tons primitifs, avec un enduit dont la force adhérente est produite par une combinaison de fromage et de chaux. Ces couleurs, placées depuis environ vingt ans, n'ont encore subi aucune altération.

La peinture du XIII^e siècle du transept et de la nef est très-curieuse à étudier. Là, moins de lumière, point de vitraux peints, probablement, et des formes architectoniques qui ont pour principal caractère la force et la solidité. Ajoutez à cela que, lorsqu'on fit partager au reste de l'église le genre de décoration du chœur, il existait encore des restes de peinture du XI^e et du XII^e siècles, qu'on ne fit point disparaître et avec lesquels il fallait harmoniser les nouvelles couleurs qu'on allait employer. Le fait de la conservation des anciennes peintures polychromes est patent : on voit encore aujourd'hui les traces des liserés qui encadraient les cintres et nous avons expliqué le mode de coloration des chapiteaux et des colonnes des galeries

supérieures, auxquels on n'a pas touché au XIII^e siècle.

Comme au chœur, la décoration du transept et de la nef a été plus riche en certains endroits qu'en d'autres. C'est ainsi qu'on a doré quelques chapiteaux près des autels latéraux, et que d'autres l'ont été dans la nef à cause des statues de saints fixées contre le fût des colonnes. On a relevé un chapiteau près de l'autel de la Sainte-Vierge ainsi peint : filet supérieur du tailloir et filet inférieur taillé en chanfrein dorés, cengé noir ayant en bas un large filet doré, tambour rouge, feuilles vertes, bordées d'un large filet doré, se terminant de chaque côté en volute, astragale doré et fût de la colonne rouge (1).

Au transept, le gris, le blanc, le rouge et le noir font tous les frais de la décoration des gros faisceaux de nervures et on multiplie les liscrés, même sur les surfaces plates, pour donner à l'architecture une apparence de légèreté qui la rende moins disparate avec celle du chœur.

Pour la nef, des vestiges de peinture n'ont été retrouvés qu'en bas. On sait que la partie supérieure a été entièrement changée vers le milieu du siècle dernier. Le lambris plat en bois a été enlevé, et on y a substitué une voûte dans le style de l'époque de Louis XV. La fausse galerie qu'on voit maintenant avait été masquée; elle n'a été remise à jour et restaurée que depuis peu par la commission des travaux de la cathédrale.

Nous avons à signaler une particularité fort importante dans la manière de peindre les voûtes au XIII^e siècle à Tournai. Contrairement à ce qui s'est fait en France, où

(1) Ce chapiteau est celui de la grosse colonne engagée, au milieu du faisceau à gauche de l'autel de la Sainte-Vierge. Il supporte une nervure.

l'on a adopté assez généralement le bleu d'azur avec un semis d'étoiles d'or, ici les voûtes ont été laissées blanches, avec un triple liseré rouge, blanc, noir, de sept à huit centimètres chacun, qui leur sert d'encadrement (1).

On a exécuté peu de peintures murales dans la cathédrale de Tournai après le XIII^e siècle. Il en reste, au moins, peu de vestiges, et ce qu'on en a découvert n'offre pas grand intérêt. Nous avons déjà dit que la fresque représentant la Jérusalem céleste avait été recouverte d'une peinture rouge à l'encaustique, où l'on n'a représenté que des écussons. Un spécimen en est donné au bas du dessin de la fresque.

Les murailles de clôture du chœur ont dû être peintes à l'intérieur. La corniche en pierre porte encore des traces de dorure et de couleur rouge ; et comme, anciennement, les tapisseries n'étaient placées qu'aux jours de fêtes, on avait sans doute appliqué sur la muraille une peinture en harmonie avec celle de la corniche.

Il y avait dans la carolle du côté du midi, au-dessus des chapelles latérales, des têtes joufflues d'anges peintes entre les extradors des arcatures, avec cette inscription, en caractères assez modernes : *Mementote præpositorum vestrorum*, etc. Cette décoration pourrait bien avoir été faite lorsqu'on a érigé, derrière le chœur, le tombeau de Maximilien Villain de Gand, devenu aujourd'hui le mausolée emblématique des évêques de Tournai.

Pour ne rien omettre, quoiqu'il n'y ait pas de peinture murale proprement dite, nous dirons, en terminant, quelques mots du monument funèbre de Jean de la

(1) Chaque couleur occupe une largeur de sept à huit centimètres.

Wastine, tout à la fois sculpté et peint. Il date de 1418. C'est une pierre carrée d'une assez grande dimension, dont on a formé un tableau. On y voit le Sauveur à genoux dans le jardin des Oliviers, près d'un rocher d'où sort une fontaine. En haut, des anges ailés, et à droite le Père éternel avec une couronne fermée, bénissant de la main droite et tenant la boule du monde de la main gauche. Au-dessus du rocher le calice. Une banderolle, commençant près de la bouche du Sauveur, porte ces mots : *Pater, si fieri potest, transeat à me calix iste*. Hors du jardin, fermé par des osiers entrelacés autour de pieux, le défunt est représenté à gauche, à genoux derrière le Sauveur, et lui disant, comme on le lit sur une banderolle : *Qui potes, oro rei, Christe, memento mei*. Vous demandez, ô Jésus, à votre Père céleste que ce calice s'éloigne de vous, si la chose est possible. Mais moi, je vous demande ce que vous pouvez certainement m'accorder : souvenez-vous de moi qui suis un pauvre pécheur.

Comme toujours le saint patron du personnage est derrière lui ; ici c'est saint Jean-Baptiste.

Voici maintenant les couleurs de ce tableau sculpté dans la pierre. L'or y domine et il est associé principalement au vert et au rouge. Toutes les robes des personnages sont en or avec de fines arabesques, à l'exception du chanoine qui est revêtu de son costume d'hiver, consistant en une grande robe rouge avec collet droit. Son aumusse, qu'il porte sur le bras gauche, imite les couleurs naturelles de cette espèce de fourrure. Le rocher et l'intérieur du jardin sont verts. Pour la coloration des anges, le vert foncé, dans les creux, est mis en opposition avec l'or sur les parties saillantes. Enfin l'encadrement gothique présente cinq tons : ce sont, à commen-

cer du côté extérieur, le noir, le rouge (gorge), l'or (boudin), le rouge (gorge) et l'or (filet).

L'épithaphe est aussi originale que la composition du sujet représenté ; la voici ; c'est un jeu de mots :

*Dum brevis est hora, cum Christo flebilis ora.
Quae reticent ora, celestis nesciet ora.
Quid fueris, quid sis, quid eris per me bene novis
Jo. de Wastina stratum VIOLENTE (1) ruina,
Anno milleno C quater V ter quoque terno.*

« Le temps est court : profitez-en pour prier et pleurer avec le Christ. Les abords de la céleste patrie ne recevront pas ceux dont les bouches se sont tues. Ce que vous avez été, ce que vous êtes, ce que vous serez, vous l'apprenez de moi Jean de la Wastine qui suis couché dans la tombe, renversé par la mort, l'an mil quatre cent et dix-huit. »

Nous donnons un dessin de cette curieuse pierre sépulcrale.

PEINTURES MURALES DU XVI^e SIÈCLE

DE L'ÉGLISE SAINT-QUENTIN, A TOURNAI.

De la cathédrale de Tournai à l'église paroissiale Saint-Quentin, la transition est toute naturelle. La mère et la fille ont plus d'un trait de ressemblance dans leur architecture. Elles ont, en outre, éprouvé presque les mêmes changements et subi les mêmes vicissitudes.

(1) Ce mot est incomplet. Les trois dernières lettres *nts* se voient encore très-bien. La première paraît être un *v*, la seconde est sûrement un *s*, et il faut suppléer deux ou trois lettres. Nous avons risqué le mot *violente*.

Il y a environ quatorze ans, on trouva sous le badigeonnage de la chapelle du Saint-Sacrement, placée derrière le maître-autel, des peintures qui parurent avoir assez de mérite pour être conservées. La fabrique en décida la restauration et une somme de plus de mille francs fut employée pour faire reparaitre l'ancienne décoration. Cette chapelle date tout au plus du quatorzième siècle, selon qu'on en peut juger par les nervures et par les compartiments de la voûte.

Au-dessus des deux fenêtres latérales, on a représenté deux ciboires, un de chaque côté, d'où s'échappent à droite et à gauche, comme d'une source jaillissante, de nombreuses hosties qui tombent en pluie. C'est en quoi consiste la peinture des murs, dont le fond est d'un rouge terne, tirant faiblement sur le brun. Ils sont couverts d'un semis abondant de ronds blancs, de différentes dimensions, marqués d'une croix noirâtre. Les ciboires sont tenus chacun par une main qui semble traverser la muraille.

La voûte est divisée en quatre compartiments d'inégale grandeur. A l'entrée, deux anges vêtus de tuniques jaunes tiennent ensemble un calice, au-dessus duquel s'élève une hostie. Deux autres anges peints dans le compartiment du fond et vêtus de la même manière agitent des encensoirs.

A droite et à gauche les espaces sont plus grands; on y a représenté les quatre Évangélistes avec leurs attributs; et, sur une banderolle, partant de la bouche de chacun, on lit un texte qui justifie le culte que les anges rendent au Saint-Sacrement. On fait dire à saint Luc : *Hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur.* 1 Cor., XI, XXIII; — à saint Marc : *Accepto calice gratias agens dedit eis.* Marc, XIV, XXIII; — à saint Jean : *Caro*

mau verè est cibus et sanguis meus verè est potus. Jean, VI, LVI; — à saint Matthieu : *Accepit panem, benedixit ac fregit.* Matth., XXVI, XXVI. Les figures, assez bien dessinées du reste, n'ont rien de gothique : les contours sont arrondis et les plis des draperies ne sont ni raides ni anguleux. On a adopté pour le vêtement de chaque personnage une couleur particulière d'un ton pâle, qui se détache sur un fond marron, plus foncé en certains endroits qu'en d'autres.

Les nervures et les consoles sur lesquelles elles reposent ont, pour unique ornement, de l'or appliqué sur les parties saillantes des moulures.

Il n'y a d'exception que pour la clef de voûte, où l'on a placé un écu, celui sans doute du bienfaiteur inconnu qui a fait décorer cette chapelle.

Cet écu a été ou mal fait ou mal repeint ; on y a appliqué couleur sur couleur. Il est maintenant de sinople au chevron de gueules, et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Il est tenu par un ange.

Deux banderolles étaient peintes, comme appendues, à l'entrée de la chapelle. Une seule, celle du côté droit, était encore lisible. *Pluit Jesus manna ad manducandum; panem cæli dedit eis.*

Il y avait aussi de ce même côté la figure de David jouant de la harpe, qu'on n'a pas refaite.

L'aspect de ces peintures pourrait les faire regarder comme étant du commencement du XVII^e siècle ; mais la forme très-anguleuse des lettres gothiques et les nombreuses abréviations qu'on y remarque portent à croire que cette décoration est du siècle précédent.



SÉANCE DU JEUDI 4 AOUT 1864.

M. le vicaire-général VOISIN occupe le fauteuil.
M. J. WACQUEZ, *secrétaire*.

—
Le procès-verbal de la réunion du mois de juillet est adopté après lecture.

—
OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le ministre de la justice :

— *Le quatrième volume des anciennes lois et ordonnances de la Belgique contenant les ordonnances de la principauté de Stavelot.*

De la part de l'auteur :

— *L'Ancienne abbaye de Saint Feuillien*, par Th. Lejeune, membre correspondant :

De la part de la *Société de l'Histoire de Belgique* :

— *Histoire des troubles advenus à Valenciennes à cause des hérésies (1562-1579), tirée de plusieurs écrits en 1699, par Pierre-Joseph Leboucq, publiée avec notice et annotation par A.-P.-L. de Robaulx de Lannoy.*

—
CORRESPONDANCE.

MM. les Bourgmestre et Échevins de la ville font connaître à la Société qu'un subside de 400 francs lui a été

alloué par arrêté royal du 6 juillet dernier pour l'aider à continuer ses travaux.

M. le vicaire-général VOISIN donne lecture d'une notice sur le drame liturgique de Saint-Michel à Menin.

DRAME LITURGIQUE DE SAINT-MICHEL A MENIN.

Depuis un certain temps, beaucoup de recherches ont été faites sur les drames liturgiques du moyen-âge, et nous arriverons bientôt non-seulement à savoir quels en étaient les sujets, mais encore à pouvoir comparer la manière de les représenter dans les diverses localités où ils étaient en usage. Lorsque le sentiment religieux était vif, on ne se contentait pas d'entendre exposer les faits rapportés dans les saintes Écritures et dans les légendes des saints, on voulait voir, et, en quelque sorte, palper ce que l'enseignement ordinaire ne faisait parvenir qu'à l'ouïe et ne confiait qu'à la mémoire. Mais comme on l'a bien des fois constaté, la disposition des esprits ne demeura pas toujours la même, et ce qui, dans les temps anciens, servait d'aliment à la piété, devint dans la suite une cause de désordre.

Ces réflexions trouvent leur application dans ce qui s'est passé il y a précisément un siècle à Menin, à l'occasion du drame liturgique de Saint-Michel, qu'on voulait y rétablir contre la volonté du clergé. Voici la plainte que le curé Van den Eynden adressa à l'évêché en cette circonstance, et qui fit l'objet des délibérations du vicariat de Tournai.

24 juillet 1764 (1).

A Messieurs

*Messieurs les Vicaires-Généraux du diocèse
de Tournai.*

« Remontre très-humblement Melchior Van den Eynden, curé de Menin, qu'à la fête de S. Jean-Baptiste, dédicace de ladite ville, on fait comme ailleurs une PROCES-SION solennelle avec le Vénérable, dans laquelle se trouvent tous les corps de métiers et confréries de dévotion, royales et autres, laquelle procession se fait de la manière suivante : — Primes, le clergé en habits de cérémonie avec le baldaquin et les confréries de dévotion avec leurs flambeaux sortent de l'église jusque sur la place, où est dressé un autel sur lequel repose le Vénérable, et au côté dudit autel, d'un côté sont assis le clergé et de l'autre le magistrat ; ensuite passent devant ledit autel et Vénérable tous lesdits corps de métiers et confréries, tambours battans avec leurs étendards portés à cheval, et les confréries royales avec leurs officiers, drapeaux déployés ; et les officiers porteurs des drapeaux et étendards, tant à cheval qu'à pied, et tambours vont durant la susdite procession avec leurs chapeaux sur la tête, excepté qu'ils font une petite révérence passant devant ledit autel et Vénérable, et ceux allant à pied jouent de

(1) Cette date est celle de la séance du vicariat où l'on s'est occupé de cette affaire. La plainte doit avoir été faite au commencement de juillet ; car la lettre en latin du 19 ne fait qu'y ajouter des renseignements que les vicaires-généraux avaient demandés.

leurs drapeaux déployés devant le Vénérable un espace de tems, pendant lequel tous les spectateurs font plus d'attention aux joueurs de drapeaux qu'au Vénérable. Tout ce que dessus a été d'ancienneté, mais la présente année une confrérie nouvellement érigée sous le nom de St-Michel a pris l'assurance, par permission du magistrat, sans aucune connaissance du Remontrant, de venir en corps, ayant devant eux un homme habillé en diable, avec un petit ange tenant ledit monstre par derrière. Le Remontrant, étant assis au côté dudit autel et voyant approcher ledit monstre vers le Vénérable sans en rien savoir, a été si frappé et si indigné de cette irrévérence, qu'il s'est levé de sa chaise et l'a fait sortir de la procession, et ensuite, après avoir donné la Bénédiction, la procession étant en marche, ledit magistrat, au lieu de seconder la défense du Remontrant, qui avait pour objet d'éviter le scandale et l'irrévérence dudit monstre, a ordonné jusqu'à trois fois, par leur messenger, audit monstre de rentrer dans la même procession devant ladite confrérie de St-Michel; ce qui a été fait; et comme on divulgue publiquement que le même monstre et autres représentations se feront l'année prochaine, malgré la défense du Remontrant, c'est ce qui oblige le suppliant d'avoir son recours vers vos seigneuries, afin qu'il leur plaise de vouloir y pourvoir et ordonner au suppliant de quelle manière il doit se régler, si cela arrive, pour éviter tout scandale et inconvéniement devant le Vénérable. Ce faisant, etc.

A été ordonné sur la susdite requête qu'elle fut communiquée à MM. du Magistrat de Menin.

Pour plus grande explication de ce que dessus, voir la lettre ci-jointe du curé dudit Menin. »

En voici la traduction :

Messieurs les Vicaires-Généraux,

On m'a fait connaître que vous désiriez recevoir de nouvelles explications, au sujet d'une nouveauté indécente, introduite ici à la procession solennelle de la Saint Jean-Baptiste. Pour satisfaire à votre désir, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous signaler plusieurs choses qui ne sont pas exprimées dans la requête qui vous a été adressée.

Ladite confrérie a été érigée de la seule autorité du magistrat l'an passé, et l'exercice auquel s'adonnent les confrères est le jeu de balle.

Le travestissement de celui qui représentait le diable était vraiment horrible. Son vêtement était noir et couvrait tout son corps. Aux extrémités des mains étaient des griffes et le monstre avait des pieds de cheval. De chaque côté pendaient deux ailes de dragon ; et, quand il étendait les bras, les ailes figuraient un dragon volant. La tête était celle d'un monstre avec des cornes, ayant une gueule garnie de dents de sanglier, et d'où sortait une langue qui pendait jusque sur la poitrine. Il marchait comme un ours dressé sur ses pattes. Quant à ses gestes, en ma présence il n'a rien fait, mais dans le cours de la procession il étendait de temps en temps ses ailes. On dit cependant que si on ne l'avait pas chassé du cortège, il se serait prosterné en terre quand il serait arrivé devant le très-Saint-Sacrement, et qu'alors le petit ange se serait jeté sur le dragon, pour représenter le combat et la victoire de saint Michel. Jugez, Messieurs, quelle irrévérence aurait causé parmi l'assistance un pareil spectacle, donné précisément en présence du Vénéralble. Et notons bien que celui qui représentait le diable n'était

pas un enfant comme l'ange ; mais c'était un homme fait. J'espère que ces explications, jointes à celles que contient la requête suffiront pour que vous fassiez une idée bien claire de toute cette affaire.

Vous ne me ferez, Messieurs, aucune peine en communiquant ma plainte au magistrat de Menin. J'espère que votre attention se portera sérieusement sur toutes ces choses, pour empêcher les scandales et les abus malheureusement maintenant si fréquents.

P. S. On m'a rapporté que cette confrérie avait loué pour neuf ans les vêtements et tout ce qui sert au diable. C'est une preuve qu'elle a l'intention de renouveler cette scène tous les ans à la procession (1).

(1) Amplissimi DD. Vicarii generales.

Significatum mihi fuit amplissimas dominationes vestras desiderare ulteriorem explicationem circa novitatem ac indecentiam in solempni supplicatione festo S. Joannis Baptistæ hic commissam. Huic tam justo desiderio ut satisfaciam, habeo honorem scribendi ad ampl^{mos} D^{nos} et notandi sequentia quæ in libello supplici non exprimuntur :

Dicta confraternitas est erecta solâ auctoritate magistratûs anno elapso, quorum exercitium est lusus pilæ.

Forma seu vestis istius diaboli erat verè monstruosa ; erat vestis nigra quæ tegebat totum corpus ; ad extremitates manuum erant ungues, et pedes erant pedes equi. Ab utroque latere pendebant quasi alæ draconis ; et quando extendebat brachia, expandebantur istæ alæ et formabant figuram draconis volantis. Caput autem erat caput monstri cum cornibus, magnum os patulum cum dentibus ad instar apri, undè pendebat magna lingua usque ad pectus. Incessus similis incessui ursi erecti. Quantum ad gestus, in meâ presentia nihil fecit, sed in viâ supplicationis de tempore ad tempus expandebat suas alas. Dicitur tamen quod si non fuisset ejectus ex supplicatione, quando venisset ante altare ubi exponebatur SS. Sacramentum, tunc cecidisset pronus in terram et quòd tunc ille parvus angelus

Quelle fut la décision du vicariat? La réclamation du curé fut-elle accueillie? Empêcha-t-on la confrérie de Saint-Michel de représenter la victoire de l'archange qu'elle avait choisi pour patron? Nous n'avons pu le découvrir. On n'a conservé à Menin aucun souvenir de cette confrérie. Deux personnes notables de cette ville, dont l'une de quatre-vingt-onze ans et l'autre de quatre-vingt-deux, interrogées à ce sujet, ont déclaré n'en avoir jamais ouï parler. Il est donc probable que les vicaires-généraux, après la plainte qui leur avait été adressée, se seront opposés au rétablissement du drame liturgique de Saint-Michel.

stetisset super ipsum ad representandum bellum et victoriam Sancti Michaelis cum dracone. Judicent Amp^m D^m qualem irreverentiam hoc causasset in spectatoribus casu quo accidisset, attento quod fuisset hoc factum precisè ante Venerabile. Et notandum est quod ille representans diabolum non erat puer, uti angelus, sed homo. Hæc, ut spero, sufficient cum iis quæ exposita sunt in libello supplici ad efformandam certam et determinatam super hæc re ideam.

De cætero, Amp^m D^m, ne vel mininum mihi molestum erit, si dictus libellus supplex communicetur Magistratui nostro. Spero fore ut Amp^m D^m faciant attentionem super his rebus ad impedienda scandala et abusus hodiedum, proh dolor! nimis frequentia. Subscriber omni veneratione et respectu,

Amplissimi Domini,

Menenis, 19 julli 1784.

Humillimus famulus vester,
M. Van den Eynden,
Pastor Menenis.

P. S. Relatum mihi fuit illam Confraternitatem conduxisse vestes et cætera istius diaboli pro novem annis; signum quòd intendant singulis annis illud representare in supplicatione.

Il y avait au même temps à Menin une société de rhétoriciens qui portait le nom de confrérie de la Sainte-Croix. Elle faisait chaque année le Jeudi-Saint une procession comme il s'en fait encore maintenant dans quelques villes d'Espagne et d'Italie : des groupes y représentaient les diverses scènes de la Passion du Sauveur. Cette confrérie fit une fête jubilaire de cent ans, le 30 juin 1743, qui fut annoncée par une affiche en langue flamande, qui nous est restée et dont voici la traduction (1) :

ANNONCE DE LA SOLENNELLE

PROCESSION JUBILAIRE-SÉCULAIRE

du Jeudi-Saint, qui représente la Passion et la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ce qui sera représenté à Menin, le 30 Juin 1743, par les Rhétoriciens, confrères de la S^{te}-Croix de ladite ville.

REPRÉSENTATIONS.

L'annonciation de Marie.

Le char joyeux de la Naissance de Jésus-Christ, avec l'Adoration des Rois.

(1)

BEKENT-MARC'KINGHE

DER SOLEMNEELE HONDERD JAERIGHE PROCESSIE

van den gewooneyken witten Donderdag die verthoont het Lyden ende Doodt ons Heeren Jesu Christi, het welcke tot Meenen zal gerepresenteert worden op den 30 Juny 1743, door de reden rycke Gulde Broeders van het H. Cruys der zelve stadt.

REPRESENTATIEN.

De boodschap van Maria.

Den blyden waghén van degilboorte Jesu Christi, met d' aenbiddinge der coningen.

La circoncision de Jésus-Christ.
La fuite de Jésus-Christ en Egypte.
Jésus parmi les docteurs.
L'Entrée de notre Sauveur dans Jérusalem.
Le char de la cène de Jésus-Christ.
La triste séparation de Jésus-Christ et de sa chère Mère.
Jésus-Christ au jardin des Oliviers.
Lamentations de St-Pierre dans le rocher.
Jésus-Christ renvoyé en blanc à Hérode.
Hérode avec sa cour à cheval.
Jésus-Christ flagellé dans la salle de Pilate.
Le couronnement de Jésus-Christ.
L'Ecce Homo.
Jésus-Christ chargé de la croix.
Pilate avec les anciens et des gardes à cheval.
Le char du crucifiement du Christ sur le mont du Calvaire.

De besnydenisse Jesu-Christi.
Den vlucht Christi naer Egypten.
Jesus onder de doctooeren.
Den intrede ons saligmaecker binnen Jérusalem.
Den wagen van het leste avontmael Jesu-Christi.
Het droevigh scheyden Christi van zyne Lieve Moeder.
Christus in 't hof van Olyveten.
Beweeninge van S. Petrus in de steenrotse.
Christus verzonden van Herodes in 't witte.
Herodes met zyn hof te peerde.
Christus ghegeesselt in de zaele van Pilatus.
De crooninge Jesu-Christi.
Den Ecce Homo.
Christus ghelaeden met het Cruys.
Pilatus met zyn ouderlingen en garden te peerde.
Den waeghen der cruyssinge Christi op den berg van Calvarien.

Notre-Dame des sept douleurs.

Le tombeau glorieux de Jésus-Christ.

La descente du Christ aux enfers.

En outre encore divers passages de la Passion de Jésus-Christ qui seront représentés dans leur ordre.

Suit le triomphe pour l'exaltation de cette procession jubilaire.

Le char de triomphe représentant le couronnement de Marie.

Le char de triomphe de la découverte de la S^{te} Croix.

Le roi et l'armée des Persans à cheval emportant la S^{te} Croix de Jérusalem.

Le mauvais riche dans son siège se réjouit avec les démons de l'enlèvement de la S^{te} Croix.

L'empereur Héraclius avec son armée rapportant la S^{te} Croix à Jérusalem.

Le char de triomphe du règne de la sainte Église avec ses cardinaux.

Onze lieve vrouwe in de zeven Ween.

Het glorieus graf Jesu-Christi.

De nederdaelinge Christi ter hellen.

Bovendien noch veelderhande passagien die hier vooren op zyn order van de Passie Jesu-Christi zal verthoont worden.

Hier volght de triumphe tot het verheffen dezer Jubilee-Processie.

Den triumphanten hemel-waeghen verthoonende de crooninghe van Maria.

Den triumphanten waeghen van de vindinghe van het H. Cruys.

Den koninck ende leger der Persiaenen te peerde wegh-voerende het H. Cruys uyt Jerusalem.

Den rycken vreck, in zyn gestoelte met de duyvelen, verblyden hun over 't wegh-voeren van 't H. Cruys.

Den keyzer Heraclius met zyn leger wederbrengende het H. Cruys naer Jerusalem.

Den triumphanten waegen vande regeeringe der H. Kercke met zyn cardinaelen.

Le char de triomphe représentant la ville et verge de Menin. (1)

Le char de triomphe représentant la reine de Hongrie, avec ses courtisans qui suivent.

En outre on fera et représentera le grand géant.

Il sera en même temps représenté publiquement sur la Grand'Place, le 24 juin 1743, et les jours suivants, par lesdits confrères, le martyr de S. Jean-Baptiste avec la fin misérable du roi impie Hérode. » (2)

La procession du Jeudi-Saint s'est maintenue très-longtemps à Menin. Elle n'a été supprimée que vers l'année 1780.

—
La séance est levée.
—

Den triumphanten waegen representerende de stadt ende roede van Meenen.

Den triumphanten waeghen representerende de koninginne van Hongarien, met haere hovelingen, die hier naer volgen.

Bovendien zal gemaect ende verthoont worden den grooten reus.

Als mede zal verthoont worden publyckelyck op de Marckt den 24 juny 1743, en de naervolgende daeghen door de zelve Gulde-Broeders de martelle van den H. Joannes Baptista, met den rampsaligen onderganck, van den goddeloozen coninck Herodes.

(1) *Verge de Menin*, territoire sur lequel s'étendait la jurisdiction du magistrat de Menin.

(2) C'est à l'obligeance de M. Castelain, ancien notaire à Menin, que nous devons la communication de cette affiche et sa traduction.

SÉANCE DU JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE 1864.

M. le vicaire-général VOISIN occupe le fauteuil.
M. Jules WACQUEZ, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; la rédaction en est approuvée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

Annales de la société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, tome XII, 2^e série, n^{os} 3 et 4.

— *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie*, deuxième série, tome IX.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, tome XVII, seizième année.

— *Revue catholique*, huitième série, année 1864, 7^e et 9^e livraisons. — Juillet et août 1864.

— *Bulletin du bibliophile belge*, tome XX, 3^e cahier.

— *Bulletin du comité flamand de France*, tome III, n^o 9. — Mai et juin 1864.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 33^e année, 2^e série, tome 18.

— *Compte-rendu des sciences de la Commission royale d'histoire de ladite académie*, troisième série, tome VI, II^e bulletin.

— *Statuts de l'académie d'archéologie de Belgique, fondée le 4 octobre 1842.*

— *Bulletin des sciences du Cercle archéologique de Mons, 1862-1864.*

De la part de l'auteur :

— *Recherches sur divers lieux du pays des Silvanectes. — Etudes sur les anciens chemins de cette contrée, gaulois romains, gaulois romanisés et mérovingiens*, par M. Peigné-Delacourt, membre correspondant.

CORRESPONDANCE.

M. le gouverneur donne avis à la Société que par arrêté du 6 août la députation permanente lui a accordé un subside de 200 francs pour l'aider à couvrir les frais de ses publications.

M. Jules WACQUEZ communique à l'assemblée les pièces de vers suivantes dont il est l'auteur :

LOIN DU PAYS.

Qu'il fut triste pour moi ce jour qui vit mes larmes,
Ce jour qui désormais fera saigner mon cœur,
Qui me fit délaisser un pays plein de charmes,
Des parents, des amis, ma joie et mon bonheur.

Séjour de ma jeunesse,
Objet de ma tendresse,
Ah ! recevez mes pleurs !
Loin de vous, de l'orage
Pourrai-je avec courage
Affronter les fureurs ?

Seul, je m'étais assis auprès de ma fenêtre ;
Mon œil dans l'avenir plongeait avec effroi ;
Les ombres de la nuit commençaient à paraître,
Quand l'oiseau voyageur se montra devant moi.

Heureux oiseau qui vole,
Écoute ma parole,
Crlais-je en soupirant.
Un seul instant, de grâce !
Puis tu fendras l'espace
Plus joyeux et content.

Tu vas revoir les lieux si chers à mon enfance,
Et sur ces tristes bords, hélas ! je dois rester !
Dans les champs paternels j'ai laissé l'espérance.
Si tu la trouves, viens, viens me la rapporter !

Va, d'une aile rapide
En ton vol intrépide,
Brave l'effort des vents ;
Hirondelle chérie,
Va revoir ma patrie,
Revoir mes bons parents.

Cette suave fleur que tout le monde adore,
Qui répand sur nos jours le parfum le plus doux,
Je ne puis la trouver en ces lieux que j'abhore.
Puis-je, mon beau pays, la trouver loin de vous ?

Ah ! riante espérance,
Bonheur de mon enfance,
Devais-tu me quitter ?
Trop heureuse hirondelle,
Pars, mon oiseau fidèle,
Viens me la rapporter.

Tels étaient les accents qu'exhalait ma tristesse.
A ces mots je me tus et priais Dieu tout bas,
Confiant à ses soins ma fragile jeunesse,
Hélas ! l'oiseau partit, mais il ne revint pas.

Mais bientôt, ô patrie,
Ton image chérie
Apparut devant moi.
Oui, quelques mois encore
Et je pars dès l'aurore
Pour voler près de toi.

SUR UN BERCEAU DÉTRUIT PAR LA TEMPÊTE.

Hier encor, charmant berceau,
Je m'asseyais sous ton ombrage
Et là, j'écoutais le ramage
Des jolis chantres du coteau.

Si le brillant astre du monde
Venait par sa vive chaleur
Dessécher et la terre et l'onde,
Ton ombre bravait son ardeur.

Sous ta verdure bien aimée,
Careassé du plus doux espoir,
J'aspirais la brise embaumée
Que nous apportait chaque soir.

Dans une aimable rêverie
Là, je pensais à mes parents ;
Là, je pensais à ma patrie,
Aux amis de mes jeunes ans.

Fortune volage et mobile !
Vains soupirs, regrets superflus !
Charmant berceau, mon doux asile,
Je te cherche et ne te vois plus.

Un souffle a détruit mes beaux rêves !
Tout, hélas ! ainsi doit finir.
En vain ici-bas tu t'élèves ;
Pauvre mortel, il faut mourir.



PRÈS DU BERCEAU D'UN ENFANT.



Bel et candide enfant, fleur fraîchement éclosé,
Le monde n'est pour toi qu'un champ délicieux
Où sans cris de douleur la main cueille la rose,
Où de rians objets charment toujours les yeux.

Le front pur de soucis, sans remords et sans crainte,
Oh ! que j'aime à te voir tenter les premiers pas !
Ton âme sans détour ignore encor la feinte
Ta mère avec bonheur te presse dans ses bras.

Garde longtemps, mon fils, ton trésor d'innocence
Et tu seras toujours docile, heureux et beau ;
Toujours à tes côtés sourira l'espérance
Et les anges de fleurs couvriront ton berceau.



LA PRIÈRE DU MATIN.



La nuit s'efface et tout s'éveille,
Le coq chante son vieux refrain,
Des bruits confus frappent l'oreille :
L'aurore a fait place au matin.

La cloche qui dans l'air s'agite,
Répand son tintement joyeux,
Et la prière du lévite
S'élève vers le Roi des cieux.

Le vieux prêtre entre dans l'église
Le calice d'or à la main ;
Il incline sa tête grise
Et revêt l'ornement divin.

Le cierge doucement s'allume,
La flamme monte vers le ciel
Et l'encens agité qui fume
D'un voile saint couvre l'autel.

Vite, mortel, à la prière !
Marche en priant vers le saint lieu ;
Entre dans l'humble sanctuaire,
Va rendre ton hommage à Dieu !

Le saint sacrifice commence ;
Le mystère va s'accomplir.
Arrière, profanes, silence !
Sur l'autel un Dieu va venir !

Les anges, voilés de leurs ailes,
Se prosternent en l'adorant ;
Et dans les sphères éternelles
Éclate un saint frémissement.

Priez, vierges à l'âme pure !
Vers le ciel levez vos regards !
Tout doit prier dans la nature :
Priez, enfant, priez, vieillards !



LA NUIT DE NOËL.

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël !

Tout est muet et tout repose ;
Ferme tes jolis petits yeux
Et souris au rêve joyeux
Qui sur toi voltige et se pose !

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël !

Le bon Jésus près de ta couche
Avec tendresse va venir
Poser un joyeux souvenir
Avec un baiser sur ta bouche.

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël !

Les traits riants de ton visage,
Tes blonds cheveux, ton front si pur
Et tes yeux doux comme l'azur
Sont un reflet de son image.

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël !

Jésus te chérit comme un frère ;
Avec amour il vient vers toi ;
De l'univers il est le roi ;
Le Dieu tout-puissant est son père.

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël !

Ta jeune mère radieuse
De ses bras a fait ton berceau :
Oh ! que ton réveil sera beau !
Que ton âme sera joyeuse !

Dors, bel enfant, sur le sein maternel ;
Dors, bel enfant, c'est la nuit de Noël.

NOËL.

Viens, mon enfant, viens auprès de la crèche,
Où dort Jésus ton doux Sauveur ;
Il n'a pour lit qu'un peu de paille sèche :
Viens, mon fils, lui donner ton cœur !

Contemple-le dans cette pauvre étable,
Où respire la pauvreté !
Vois dans ses yeux, sur son front adorable,
Quelle divine majesté !

Dans le malheur pour nous il voulut naître ;
Il est petit, mon ange, comme toi.
Des cieux, pourtant, du monde il est le maître,
Et tout s'incline sous sa loi.

Au ciel; vois-tu cette étoile brillante,
Qui rayonne au sein de la nuit ?
Vers Bethléem, sa marche est triomphante ;
Le pasteur étonné la suit.

Abandonnant dans la plaine fertile
Et sa houlette et son troupeau,
Guidé par elle, il vole vers la ville,
Au pied du céleste berceau.

Un doux parfum qui remplit l'air, s'exhale
Du calice embaumé des fleurs,
Et l'on entend d'une hymne triomphale
Résonner les accents vainqueurs.

Des purs esprits, l'éclatante phalange,
Près du trône de l'éternel,
Du nouveau né célèbre la louange
Dans un cantique solennel.

Oh ! qu'il est beau cet enfant de la gloire !
Ce sauveur descendu des cieus !
Son front est pur et blanc comme l'ivoire ;
L'azur est moins doux que ses yeux !

Aime-le bien, mon fils, offre ton âme
A l'aimable petit Jésus ;
Et qu'un rayon de la céleste flamme
Y fasse germer les vertus !

Adresse-lui ta petite prière
Et demande-lui son amour
Pauvre et souffrant, il est venu sur terre :
Enfant, Noël est un beau jour !



ESPOIR !

Enfant, dis-moi pourquoi ta voix plaintive
N'a-t-elle plus que de tristes accents ?
L'effroi glacé dans ton âme craintive
Par des sanglots a remplacé les chants.
Tu crains, dis-tu, les autans, les orages ;
Comme les fleurs tes plaisirs sont fanés.
— Le soleil brille à travers les nuages ;
Non, nos beaux jours ne sont pas terminés.

Oh ! je le sais, sur la terre inquiète
Des cris d'alarme ont jeté la frayeur ;
De ses flancs noirs l'implacable tempête
A fait sortir la hideuse terreur.
Ferme les yeux sur ces tristes présages :
C'est dans les pleurs que les plaisirs sont nés.
— Le soleil brille à travers les nuages ;
Non, nos beaux jours ne sont pas terminés.

Le Midi souffre et l'Orient s'embrase ;
Dans les cités roule un fleuve de sang ;
Du meurtrier la main impure écrase
Sur des débris et la mère et l'enfant.
Mais Dieu jamais n'abandonna les sages ;
Le désespoir n'appartient qu'aux damnés.
— Le soleil brille à travers les nuages ;
Non, nos beaux jours ne sont pas terminés.

Sur un rocher qui domine le monde
Brille la croix notre noble étendard !
Du vil serpent toujours la tête immonde
Se brisera contre ce saint empart.
Pour expier leurs impuissants outrages,
Nos ennemis tomberont consternés.
— Le soleil brille à travers les nuages ;
Non, nos beaux jours ne sont pas terminés.

Ah ! retiens donc, enfant, retiens tes larmes
Et dans ton cœur laisse germer l'espoir !
Ferme l'oreille au bruit sanglant des armes !
Dieu nous sourit : l'avenir n'est point noir.
Par notre main après ces temps d'orage,
Des épis d'or seront encor glanés.
— Le soleil brille à travers les nuages ;
Non, nos beaux jours ne sont pas terminés.



PAUVRE MOUSSE !

La pâle clarté de la lune
Sur les flots argentés brillait ;
En chantant sur la grande hune,
Un mousse désolé pleurait.
Hélas ! quelle douleur amère
Pauvre enfant, déchirait ton cœur !
Que de regrets pour ta chaumière !
Le pays, c'était le bonheur !

Orphelin sans pain, sans asile
Il fallut quitter ton ciel bleu !
Tu partis pour te rendre utile,
Soumis à la voix du bon Dieu.
En donnant à ta vieille mère
L'espoir d'un avenir meilleur,
Tu quittas ton humble chaumière
Tu perdis plaisir et bonheur.

Le navire fit long voyage ;
La tempête sur lui gronda ;
Le mousse sauva l'équipage ;
Le bon Dieu le récompensa.
Et vers sa Bretagne si chère
Il revint l'allégresse au cœur.
Pour embrasser sa bonne mère,
Pour trouver plaisir et bonheur !

Mais tandis que dans la vallée
Tout joyeux il hâtait ses pas,
La cloche prenait sa volée
Pour sonner un funèbre glas.
Il n'alla pas à sa chaumière !
Sur le sol, brisé de douleur
Auprès du cercueil de sa mère
Il perdit espoir et bonheur !



PRÈS D'UN COUVENT.

Elle est là, pour jamais ! là, dans ce monastère !
Comme dans le lieu saint la lampe solitaire,
Son âme que Dieu fit ne brûle que pour Dieu !
De ce monde elle a craint les plaisirs si funestes,
Pour puiser au torrent des délices célestes,
A la terre elle a dit adieu !

Et pourtant à ses yeux tout paraissait sourire,
De ses charmes vainqueurs tout subissait l'empire.
La grâce de ses traits, les trésors de son cœur
Avaient su captiver l'âme la plus rebelle.
La voir, c'était l'aimer ! de tout souffrir pour elle
On se serait fait un bonheur.

Jeune Vierge, elle a fui nos voluptés impures,
Les sentiers où le vice aux chastes créatures,
Sous le parfum des fleurs présente son venin.
Dans cet humble couvent, sous la bure et le voile,
Loin du monde orgueilleux, humble et mystique étoile,
Du ciel elle a pris le chemin.

Ah ! ne la plaignez pas ! plaignez plutôt son père ;
C'était son seul amour, son seul bien sur la terre,
Espoir de ses vieux jours, il n'avait qu'un enfant.
Le ciel lui demandait un cruel sacrifice,
Et ses lèvres ont bu le douloureux calice ;
Il a donné plus que son sang.

Les rides du chagrin sillonnent son front blême ;
Son âme est déchirée ! oh mon Dieu ! comme il l'aime !
Sur le cloître, voyez comme il fixe les yeux !
Il pleure... rien ne peut égaler sa souffrance ;
Il ne lui reste plus qu'une seule espérance,
Celle de la rejoindre aux cieux.



Communication de M. le Comte De Nédonchel.

Objets trouvés dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Saint-Martin à Tournai, en 1861 et 1862.

On a fait, depuis deux ou trois ans, des changements assez notables dans le Parc de la ville de Tournai, établi, comme on le sait, sur l'emplacement des dépendances et des jardins de l'antique abbaye de Saint-Martin. Le jardin botanique a été supprimé, et les travaux de terrassement qui furent effectués amenèrent la découverte de plusieurs objets de peu de valeur intrinsèque, sans doute, mais qui nous ont paru mériter d'être décrits et d'être conservés dans notre Musée d'antiquités locales. Ceux que nous sommes parvenus à retirer des mains des ouvriers, en bien petit nombre, ne sont peut-être pas les plus intéressants qu'on ait trouvés, mais ils ont au moins le mérite de l'ancienneté, et c'en est toujours un pour l'archéologue. Nous engageons les personnes qui seraient en possession de trouvailles du même genre, faites au même lieu, à imiter notre exemple, en les faisant connaître.

Voici les objets que nous avons :

1° Une clef ancienne très-légère quoiqu'en fer et d'assez grande dimension. Elle mesure dix-sept centimètres. Elle a été autrefois dorée, comme on le voit par l'or resté sur quelques parties, et elle a été trouvée dans une citerne qui existait jadis à gauche du chœur de l'église. Cette clef est forée sur une longueur de 12 centimètres. C'était peut-être la clef d'honneur de l'abbaye de Saint-Martin qui devait être présentée à chaque nouvel abbé lors de

son installation ou au souverain quand il acceptait son logement dans ce bel établissement. Elle est excessivement légère vu son apparence. Elle a pu être travaillée du XVI^e au XVII^e siècle.

2° Deux autres clefs d'une moindre dimension, d'une longueur de huit à dix centimètres.

Ces deux clefs d'une facture antique sont bien plus anciennes et d'un style beaucoup plus élégant que la première ; et l'une d'elles surtout annonce un talent d'artiste chez celui qui l'a travaillée. Elle est de la meilleure époque de la renaissance et mérite une place dans le Musée de la ville.

3° Une plaque ronde en fer doré avec un anneau pour la suspendre. Elle a environ six centimètres de diamètre. Au centre se voit gravé un grand (A) gothique surmonté d'une couronne ducale, à trois fleurons. La lettre est entrelacée d'une banderole-légende, se terminant par un feuillage d'Acanthe, sur lequel se lit, en lettres gothiques : FOR BIEN. Ce doit être un cri héraldique ; nous avons cherché à qui l'attribuer, et, sans affirmer que nous ayons réussi, nous avons cependant découvert que Amauri, comte de Monfort II^e ou III^e du nom, avait pris une devise qui se rapproche de celle de notre plaque. Cette devise, selon Du Plessis, était FORT ET BIEN. La lettre A, initiale de son nom, pourrait également lui convenir. Cela nous reporterait au XIV^e siècle. Quoi qu'il en soit, nous avons cherché, à quel usage a pu servir le morceau de fer qui nous occupe et nous croyons que cette rondelle a dû faire partie d'un accoutrement équestre ; ce devait être un ornement pendant sur le poitrail du coursier.

4° Une autre plaque également en fer, mais fort oxydé, a la forme d'un écusson ; les armes qui sont en relief nous présentent un créquier à l'antique.

L'on sait que la célèbre maison de Créquy avait des armes parlantes : Un créquier de gueules sur champ d'or. Cette famille ne fut pas étrangère à notre pays. Charles de Créquy, doyen de la cathédrale de Tournai en 1801; fut député vers Henri VIII avec les envoyés des autorités civiles de la ville et ceux du chapitre.

Voyez, tome VI des Bulletins de la Société historique p. 94, l'épithaphe de dame Alis de Créquy, qui avait épousé Guy, seigneur de Nédonchel, au XIV^e siècle.

Nous n'avons pu préciser l'usage de cet écusson armorié qui a été entièrement doré; il est appliqué sur une plaque qui a sept centimètres quatre millimètres de longueur, sur une largeur de cinq centimètres cinq millimètres. Trois trous, deux dans le haut et un dans le bas, prouvent qu'elle avait été rivée et qu'elle servait d'ornement.

5^e Deux petites rosettes en cuivre doré avec un anneau adhérent qui devait servir à les suspendre. Sur l'une des deux se voit un écusson de forme antique et présentant un lion dressé, d'argent sur un fond de gueules, avec un lambel d'azur sur le tout; les couleurs sont en émail. Ce sont les armes de la famille d'Antoing. Le lambel indique que l'écu était celui d'un membre d'une branche cadette de cette ancienne et noble famille du Tournésis, qui se fondit dans celle de Melun.

La seconde petite rosette n'a rien de caractérisé. Toutes deux ont été trouvées au même endroit.

6^e Un anneau fort épais et curieux. Des lettres initiales, séparées par des lions au repos, tournés vers la gauche, nous laissent ignorer leur signification et rendent l'inscription une véritable énigme. On y voit d'abord trois points variés et formant une espèce de figure de fantaisie qui précède les lettres, d'un gothique très-ancien,

L. M. et B., séparées aussi chacune par un lion. L'anneau est en argent et les lettres ainsi que les lions sont en émail bleu. Il n'y a aucun caractère qui puisse faire supposer que ce bijou ait appartenu à un abbé ou à un religieux de l'abbaye de S^t Martin.



SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 1864.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Lecture est donnée par ce dernier du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est approuvée.

—

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

Revue agricole, industrielle et artistique de la société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, seizième année, t. XVIII^e, N^o 1. — Juillet 1864.

— *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*. Année 1864. — N^o 2.

— *Bulletin historique de la société des antiquaires de la Morinie*. — 13^e année.

— *Revue numismatique belge*. — 4^e série, tome II, troisième livraison.

— *Revue catholique*, huitième série, année 1864, 9^e livraison. — Septembre 1864.

— *Bulletin du bibliophile belge*, tome XX, 4^e cahier.

De la part de l'auteur.

Les dessins de J. Natalis, par M. Jules Corblet. (Extrait de la Revue de l'art chrétien).

—
Le secrétaire donne lecture du document suivant extrait des archives de la ville d'Ath (Registré n^o 1215, page 127), qui lui a été communiqué par M. Emile Fournier, archiviste de ladite ville.

—
ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH.

Délibération du Conseil de ville, en date du IX octobre 1581.

PRISE DE TOURNAI.

Suyvant lettres de monseigneur le prince de Parme et de Plaisance, lieutenant gouverneur et capitaine général des pays de par decà, aussi de M. le comte Lalaing, grand baillif de Haynnau et de Monsieur Richardot, conseiller du conseil privé du roy, adfin de vouloir assister Sa Majesté de quelque notable sòme de deniers et munitions, pour le bien et soulagement du pays, et adfin de reprendre et expugner la ville de Tournay rebelle à Dieu et à Sa Majesté, estant le campe à cest effect arrivé devant ladiete ville.

Messieurs du Conseil sur ce assemblez, et obstant que la ville fuist des plus povre et sans moyens, toutesfois pour démonstrer tousiours l'affection qu'ilz portent au service de Dieu et du Roy, en spécial pour ung si grant bien que la reprinse de Tournay, estant si nuisible à ceste ville et ayant fait tant d'oultraiges et pilleries aux environs, d'avis d'accorder et furnir prestement un don gratuit à Sa Majesté, la sôme de deux mil florins, deux mil livres de pouldre et cent balles de demy canon. Auquel conseil furent présents Monsieur de Merlymont, gouverneur et chastelain d'Ath; Jean Leschevin, mayeur; Jean Dumont, Jean Buisset, Loys Frarin, Jean Procureur, David de Ghillenghien et Julien Saureu, eschevins; Martin de le Court, Gilles de Mesvin, Jean de Grantmont, Jacques Darras, Jacques de Grantmont, Jean Wallet, Guillaume Louchier, Ph^{l^{es}} Tospeau, Jacques Leclercq, Quirrin de la Villeuse, Pierre Wallet, Jean du Castillon, Jean Saureu et Thiéry Marokin, du Conseil de la ville.

Conforme à l'original, Registre n° 1215,
page 127.

Le Conservateur,
Em. Fourdin.

Ath, le 27 Août 1864.

Il est fait une autre communication par M. le vicaire-général VOISIN relative à l'abbaye cistercienne du Saulchoir.

Supplément à la notice sur l'abbaye du Saulchoir.

Il y a, aux archives de l'Etat à Bruxelles, un assez bon nombre de documents qui concernent les élections et

les nominations d'abbeses du Saulehoir pendant une période d'environ cent et cinquante ans. La plupart de ces pièces sont authentiques, et elles contiennent des particularités que nous regrettons de ne pas avoir connues, en faisant une notice sur ce monastère. Pour compléter ce travail, nous donnerons ici quelques notes tenues en compulsant les dossiers qui nous ont été communiqués.

Élections.

Elles se faisaient avec une certaine solennité. Deux personnes, l'une appartenant au clergé et l'autre à la magistrature, étaient députées par l'autorité souveraine, pour recueillir les suffrages des religieuses vocales. Celles-ci faisaient connaître verbalement les noms de leurs consœurs qu'elles choisissaient pour première, seconde et troisième candidates, motivaient leurs votes, dont on en tenait acte, et elles le signaient.

En 1720, vingt religieuses prirent part à l'élection. Ce furent :

Monique Desprez, de Lille, prieure, âgée de 64 ans.

Ludgarde Marissal, de Marquain, âgée de 70 ans.

Adrienne Duée, de Tournai (faubourg St-Martin), trésorière, âgée de 64 ans.

Marie Chuffart, de Seclin, sous-prieure, maîtresse des novices, âgée de 60 ans.

Hélène Crousée, de Lille, âgée de 63 ans.

Florence Waymel, de Tournai, boursière, maîtresse des sœurs converses, âgée de 62 ans.

Benotte Duval, d'Avenay en Champagne, dispensière, âgée de 60 ans.

Isabelle Waymel, de Tournai, âgée de 56 ans.

Théodore Delebecq, de Tournai, portière, âgée de 49 ans.

Scolastique Lagache, de Camphain, chantre, âgée de 42 ans.

Françoise Libert, d'Halluin, tierce-prieure, âgée de 42 ans.

Claire Durondeau, de Marchienne, infirmière, âgée de 39 ans.

Thérèse Deledeul, de Lille, âgée de 34 ans.

Alexandrine De Bertoul, d'Arras, âgée de 32 ans.

Cécile Eduin, de Courtrai, âgée de 22 ans.

Anne Offremant, de Binche, âgée de 22 ans.

Joseph Lœulliez, de Lille, âgée de 29 ans.

Emmanuel Levailant, de Bavay, âgée de 29 ans.

Ignace Lescaille, de Lille, âgée de 17 ans.

Et Bernarde Benart, de Tournai, âgée de 20 ans.

Le confesseur de la maison qui était Dom Henri Langlez, religieux de Cambron, et le bailli de l'abbaye ; Gabriel Portois, furent consultés sur le choix de l'abbesse et opinèrent tous les deux pour l'infirmière, Claire Durondeau, qui fut nommée.

En 1733, pour l'élection de Robertine Philippe, il n'y eut que seize dames qui votèrent ; en voici les noms :

Thérèse De le Deuelle, de Lille, prieure, âgée de 58 ans.

Anne Offremant, de Binche, âgée de 46 ans.

Joseph Lœullet, de Lille, trésorière, âgée de 44 ans.

Emmanuel Levailant, de Bavay, sous-prieure.

Claire Vallez, de Câteau-Cambrésis, âgée de 45 ans.

Caroline Mairesse, De Le Folie-lez-Landrency, maîtresse d'hôtel, âgée de 38 ans.

Rosalie Larguillier, de Câteau-Cambrésis, âgée de 36 ans.

Robertine Philippe, de Tournai, infirmière, âgée de 32 ans.

Albertine Thomas, de Condé, âgée de 34 ans.

Catherine Donot, de Florenne, organiste.

Philippine Villette, de Câteau-Cambrésis, âgée de 34 ans.

Agnès Lefebvre, de Tournai, âgée de 35 ans.

Isabelle Meurice, de Lille, âgée de 30 ans.

Bernardine Bosquillon, de Valenciennes, âgée de 21 ans.

Benoîte Farineau, de Troisvilles en Cambrésis, âgée de 18 ans.

Et Alexandrine Dupont, de Gaurain-Ramecroix, âgée de 21 ans.

En 1785, lorsqu'on élut Amélie Herrier, il n'y avait aussi que seize religieuses, dont neuf survivantes des vocales de 1753 et sept nouvelles professes. Les premières étaient :

Rosalie Larguillier, prieure.

Caroline Mairesse, maîtresse d'hôtel.

Catherine Donot.

Philippine Villette.

Agnès Lefebvre.

Isabelle Meurice, boursière.

Bernardine Bosquillon, sous-prieure.

Benoîte Fariaux (Farineau), portière.

Et Alexandrine Dupont, chantre.

Les sept autres étaient :

Léopoldine Becquet, de Mons, trésorière, âgée de 56 ans.

Robertine Pennincq, de Tournai, infirmière, âgée de 48 ans.

Victoire Locquet, d'Iwy Liainace Français, maîtresse des novices, âgée de 43 ans.

Scolastique Isbecque, de Tournai, âgée de 48 ans.

Amélie Herrier, d'Anserœul, âgée de 41 ans.

Alexis Marescal, de Mons, âgée de 31 ans.

Et Thérèse Dumont, de Chastrez, âgée de 30 ans.

*Commissaires qui ont été délégués depuis 1637 pour
présider aux élections d'abbesses au Saulchoir.*

1637.

Maximilien Villain de Gand, évêque de Tournai, et le
lieutenant du bailliage de Tournai.

1639.

L'abbé de Loos, et Vander Beken, conseiller au conseil
privé.

1720.

Dom Steenhaut, abbé de Cambron, et Vandergracht,
bailli de Tournai.

1723.

Les mêmes.

1729.

Les mêmes.

1753.

Dom Desclaives d'Hust, abbé de Cambron, et Pycke-
Ideghem, conseiller d'état et au conseil privé.

1785.

Guillaume Florentin, prince de Salm-Salm, évêque de
Tournai, et Kulberg, conseiller d'état.

Dans cette liste ne figure pas l'élection d'Anne de
Coupigny, nommée par le roi de France le 2 janvier
1674, et qui fut remplacée par ROSE DE CALIS, native
de Furnes.

Finances de l'abbaye ; Etat des bâtiments.

Aussitôt après son élection chaque abbesse devait faire un rapport des biens de l'abbaye et rendre un compte sommaire.

L'enclos comprenant l'église, le monastère, la basse-cour, le moulin à eau, la brasserie, la forge, le jardin, le verger, les étangs, les parties boisées, les prés et les terres labourables, contenait environ dix-sept bonniers trois quartiers.

L'abbaye possédait en outre, tant en bois qu'en terres labourables et prairies, environ deux cent soixante-cinq bonniers de terre. Mais ces biens, administrés par l'abbesse, ne suffisaient pas pour subvenir aux frais de la maison. Lorsque le duc de Bourgogne y prit son logement en 1709, il trouva la communauté pauvre et il ne se contenta pas de la recommander comme telle à la bienveillance du magistrat de Tournai ; il fit quelque chose de plus. Nous voyons dans un état des dettes qui existaient en 1729, dressé par la boursière Florence Waymel, que ce prince avait accordé aux religieuses une pension de 200 florins. Malgré ce secours il y avait à cette époque, une dette de 6603 fl. 7 sous 6 deniers. La position était demeurée la même en 1753. Les dettes s'élevaient alors à 10,653 livres ou florins 14 sous 5 deniers, et les commissaires Dom Deselaives d'Hust et Pycke-Ideghem, dans leur rapport au gouvernement, font le tableau le plus désolant de l'état du monastère. « Tout, disent-ils, annonce la pauvreté dans la maison, qui présente d'abord l'aspect le plus triste, et qui a plutôt l'air d'une prison que d'un couvent. Les dortoirs sont si délabrés que les religieuses n'y sont point en sûreté. La plupart des autres bâtiments sont en très-mauvais

état, et les cloîtres ne se soutiennent que par des étançons, qu'on a été obligé d'y mettre, pour empêcher que ceux qui y passent ne soient pas un jour ou l'autre écrasés par leur chute; de sorte qu'ils menacent une fin prochaine et que ce monastère se trouve obligé à une dépense indispensable à laquelle il ne saurait fournir, non plus qu'au paiement de ses dettes. » D'après les commissaires, cet état de choses avait principalement pour cause la mauvaise manière d'administrer le temporel.

Ces renseignements portent à croire que le plan de reconstruction de toute l'abbaye que nous publions n'a jamais été exécuté. Car trente-quatre ans après, en 1787, les revenus de l'abbaye couvraient à peine les dépenses. Dans la déclaration faite à Joseph II (1), on porte les recettes de la maison à 9,409 florins 21 sols 7 1/2 deniers et les dépenses à 9388 florins 12 sols 10 deniers. Il n'y avait donc qu'un boni éventuel d'environ 20 florins. Comment aurait-on pu, avec ces faibles ressources, rembourser d'abord les dettes existantes en 1753 et payer ensuite les dépenses qu'aurait occasionnées la reconstruction totale du monastère. D'un autre côté, on ne pouvait vendre une partie des biens; c'eût été priver les religieuses de leurs moyens d'existence. Les plans que l'on avait fait faire n'étaient donc que des projets que les circonstances n'ont jamais permis de réaliser.

MOBILIER.

Nous avons une nouvelle preuve de la pauvreté du Saulchoir dans l'inventaire du mobilier et des objets d'art trouvés à l'église par les commissaires républicains, lorsqu'ils vinrent s'en emparer. Voici cet inventaire :

(1) Dans cette déclaration la situation du refuge à Tournai est indiquée rue d'Obignies, n° 119.

- 1 Un calice avec le pied en cuivre.
- 2 Un ciboire en cuivre doré.
- 3 Quatre grands chandeliers en cuivre.
- 4 Deux bras en cuivre servant à l'autel.
- 5 Un cul de lampe en cuivre.
- 6 Une croix de procession en cuivre.
- 7 Sept chandeliers en cuivre.
- 8 Un plat en cuivre.
- 9 Deux bénitiers en cuivre.
- 10 Six lanternes ou écouses en cuivre.
- 11 Trois lanternes en fer blanc.
- 12 Un encensoir en cuivre.
- 13 Un petit jeu d'orgues (1) et trois cloches.
- 14 Quatorze chasubles, six tuniques, quatre chapes tant en soie et fil qu'en velours, garnies de faux or, et quelques autres objets en linge, servant au culte, de peu de valeur.
- 15 Cinq tableaux représentant la Nativité de Jésus-Christ et autres sujets, de peu de valeur.

Nous donnons ici la gravure du tableau de la cathédrale représentant l'abbesse Jeanne de Coupigny (2).

La séance est levée.

(1) Les orgues avaient été données par l'abbesse Anne-Charlotte De Coupigny. Il y avait aussi à l'église une verrière qu'avait donnée Jean Foucart, abbé de Loos ; mais les républicains n'y attachèrent probablement pas assez de prix pour en faire mention dans leur inventaire.

(2) L'ouvrage qui a fait découvrir que ce portrait est bien celui de Jeanne de Coupigny a été imprimé chez Baltazar Bellère, au *Compas d'Or*, à Douai, en 1645. L'épître dédicatoire de ce volume a été réimprimée, il y a peu d'années, avec ce titre : *Epître dédicatoire du glaive de douleur qui transperce l'ame de la très-sainte Vierge Marie*; livre dédié par Frère Jacques de la Porte, religieux de l'ordre saint Augustin, à noble Dame Jenne Malet de Coupigny, abbesse du Saulchoir en MDCXXXV.

SÉANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1864.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.
M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Mémoires de l'académie de Stanislas de Nancy*, 1863.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 33^e année, 2^e série, tome 18, n^o 8.

— *Mémoires de l'académie d'Arras*,¹ tome XXXVI.

— *Revue catholique*, 8^e série, année 1864, 10^e livraison. — Octobre 1864.

— *Bulletins des commissions royales d'art et d'archéologie*, 3^e année. — Janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet 1864.

De la part de l'auteur :

Notice sur l'origine et la formation des villages du nord de la France, par M. Taillard, membre correspondant de la Société.

M. le vicaire-général VOISIN produit une photographie des objets d'antiquité découverts à Frasnes-lez-Buissenal,

dont il a été parlé dans une précédente séance, ainsi que le catalogue des objets d'art religieux exposés, pendant le mois de septembre dernier, à l'hôtel de M. le comte de Liedekerke, à Malines. Il est décidé que des extraits de ce catalogue relatifs au diocèse de Tournai seront insérés dans les Bulletins de la Société.

L'assemblée s'occupe de divers manuscrits qui pourraient être publiés dans les volumes des Mémoires. On cite comme tels une description de l'ancien diocèse de Tournai par décanat, une histoire de l'abbaye de St-Martin écrite en langue latine, en 2 volumes, un registre de notes tenues par un religieux de cette abbaye et plusieurs autres documents y relatifs.

M. le vicaire-général VOISIN entretient ensuite l'assemblée d'un vitrail qui vient d'être placé dans la partie de la cathédrale, affectée à la paroisse Notre-Dame.

Messieurs,

Je viens vous entretenir d'un nouveau vitrail fort remarquable qu'on a placé récemment dans la chapelle de Notre-Dame à la cathédrale de Tournai, et essayer de vous en faire la description. On regrettait que, dans cette annexe du grand édifice, on n'eût encore rien fait pour rendre aux fenêtres les meneaux dont il ne reste que des parties mutilées et pour la restauration des verrières. Cette fois le travail est commencé, et nous espérons qu'on le continuera. C'est à la libéralité de MM. G. et L. Du Pré, que nous devons cette heureuse initiative. Amateurs éclairés des beaux-arts, profondément pénétrés du sentiment religieux, il leur appartenait bien de

doter leur ville natale tout à la fois d'une œuvre artistique hors ligne et d'un monument religieux qui rappellera à leurs concitoyens le dogme récemment proclamé de l'Immaculée-Conception.

L'emplacement choisi convient parfaitement pour placer ce sujet. La chapelle, on le sait, est dédiée à la sainte Vierge et la fenêtre où il est représenté est au-dessus de la petite chapelle de Notre-Dame de Lorette.

L'habile peintre-verrier, M. Capronnier, a su parfaitement proportionner tous les détails de sa verrière à la distance d'où elle doit être vue. L'ensemble offre une harmonie tranquille de couleurs, qui se détachent les unes des autres sans confusion et qui permettent au spectateur de voir de suite et sans étude tous les contours du dessin et la richesse de l'ornementation.

Pour décrire ce vitrail nous ne pouvons faire rien de mieux que de rappeler ici ce que l'artiste écrivait le 22 janvier 1862 en envoyant le carton. « Le style de l'ornementation et la couleur, disait-il, seront suivis avec exactitude d'après les anciens vitraux (1); mais quant aux figures, sans oublier le style du vitrail, elles seront l'expression de mon sentiment propre, ainsi que de ma manière de dessiner. »

« J'ai tâché de placer la sainte Vierge de façon à ce qu'elle domine le vitrail du premier coup-d'œil. Au

(1) Comme il existe dans la chapelle paroissiale de nombreux fragments de vitraux du XVI^e siècle qu'on pourra facilement compléter et restaurer, on avait recommandé à M. Capronnier de se rapprocher dans son travail, autant que possible, des décors, de l'architecture et des tons de couleurs des anciennes verrières. On voit, mais on verra beaucoup mieux encore plus tard, lorsque les anciens vitraux seront restaurés, qu'il y a parfaitement réussi.

centre, la sainte Vierge dans la gloire; *au-dessus*, le ciel; *au-dessous*, la terre.

J'ai étudié la manière de représenter l'Immaculée-Conception d'après S. E. le cardinal-archevêque de Malines (1), Mgr Malou, évêque de Bruges (2), la gravure de Grossé et la critique d'Alberdingk-Thijm. »

Au centre, la sainte Vierge.

« Nimbée, couronnée, les yeux baissés, les mains croisées sur la poitrine, les pieds chaussés, une gloire étoilée l'entoure; ses pieds reposent sur la terre; le serpent enlaçant le monde et tenant la pomme fatale dans la gueule, va être écrasé par le pied de Marie. Le croissant est placé aux pieds de la sainte Vierge, en arrière, parce qu'il est matériellement impossible de faire poser la figure tout à la fois sur la terre, sur la lune et sur le serpent. La gloire est complétée par des groupes de séraphins. »

(1) Courte dissertation sur la manière de représenter par la peinture le mystère de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge Marie, par S. Em. le cardinal Sterckx, archevêque de Malines. Malines, E.-F. Van Velsen, 1853, in-16 de 21 pp. avec gravure.

M. Scirz, jeune peintre de talent, de l'école d'OVERBEEK a fait un tableau à Rome pour interpréter les idées et les conclusions de cette brochure. Ce tableau, qu'on s'accorde à regarder comme fort bien fait, a été reproduit en Belgique par la lithographie de M. Tuerlinckx et la gravure de M. Wulleman.

(2) Iconographie de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge Marie, ou de la meilleure manière de représenter ce mystère, par Mgr J.-B. Malou, évêque de Bruges. Bruxelles, Goemaere, 1856, vol. in-8° de VIII-149 pp.

Une icône faite d'après l'ouvrage de Mgr. Malou a été dessinée et publiée par M. Grossé.

M. Alberdingk-Thijm, qui publie à Amsterdam la *Dietsche waerands*, a fait dans le Bulletin français qui est annexé à cette revue, une critique de cette icône.

Au-dessus, le Ciel.

« Dieu le Père dans sa gloire, au nimbe crucifère, bénit la sainte Vierge. Je n'admets pas la représentation de Dieu le Père en costume moderne de pape ; cela ne me semble pas convenable. La bénédiction de Dieu s'exprime par le Saint-Esprit. J'ai cru donc convenable de représenter le Saint-Esprit descendant vers la Vierge. »

Au-dessous, la Terre.

« Deux anges sont placés sur les marches d'un autel. A leurs pieds brûle l'encens exprimant les prières de la terre comme s'élevant vers la sainte Vierge. Les anges sont placés en intermédiaires. Suivant la même pensée les saints patrons se groupent vers l'autel. »

Voilà le projet ; voilà comment a été tracé le carton.

Qu'on juge maintenant si l'œuvre réalisée y répond.

Nous ne balançons pas à dire que le talent de M. Capronnier qui s'est déjà tant de fois révélé par des travaux de la plus haute importance et du plus grand mérite, n'a rien produit de plus beau que le vitrail de l'Immaculée-Conception de Tournai.

Maintenant que le peintre nous a initiés à ses idées, tâchons de compléter la description du tableau, en nous arrêtant un peu plus à considérer les détails.

En haut, le Père éternel, assis sur des nuages, est entre deux anges vêtus de longues robes et agitant des encensoirs. Les tons de couleur de ces trois figures sont calmes. Le blanc, le vert et le violet apparaissent sur un fond bleu.

La triple auréole de la sainte Vierge est formée à l'ex-

térieur de nuages, puis de séraphins et ensuite à l'intérieur d'étoiles.

M. Didron, dans son *Iconographie de Dieu* (1), page 100, dit que, sauf les exceptions qu'il rapporte et dont il donne les raisons, « l'auréole est un attribut qui caractérise assez spécialement la divinité. Elle est, en effet, l'expression figurée de la puissance suprême, de l'énergie poussée au plus haut point. C'est donc à Dieu surtout qu'elle devait se donner, à Dieu qui a, en propre et en lui-même, la toute-puissance, tandis que les créatures, dans quelque rang qu'elles soient, ne la tiennent que de lui, comme la lune n'a de lumière que par le soleil. Cependant la Vierge Marie, qui est la première des pures créatures humaines; et qui s'avance immédiatement après Dieu, Marie supérieure aux saints et aux anges par les fonctions qu'elle a remplies et par les honneurs qu'on lui a rendus, devait être assez souvent entourée de la gloire. » M. Didron fait ces réflexions avant de donner le dessin d'une miniature du X^e siècle, d'un manuscrit *Liber precum* de la bibliothèque royale de Paris, représentant Marie immaculée dans une auréole dont le champ est semé d'étoiles.

C'est en s'autorisant de l'exemple de cette antique icône que M. Capronnier s'est cru permis de placer des étoiles dans l'intérieur de la gloire de la sainte Vierge, et de les supprimer autour de la tête, qu'il s'est borné à orner d'un nimbe et d'une couronne, pour ne pas trop charger cette partie de son dessin.

(1) *Iconographie chrétienne, histoire de Dieu*, par M. Didron de la bibliothèque royale, secrétaire du comité historique des arts et monuments. Paris, 1843, in-4^e de 600 pp. avec 150 gravures. Cet ouvrage fait partie des *instructions* du comité historique des arts et monuments de France.

On regrettera peut-être cette disposition, parce qu'on applique, assez ordinairement, à ce sujet le premier verset du chapitre XII de l'Apocalypse, où il est dit qu'il parut un grand prodige dans le ciel. « C'était une femme revêtue du soleil, qui avait la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur la tête. » Mais cette femme est dans le sens propre la figure de l'église, foulant aux pieds la lune, symbole des choses terrestres, et ayant autour d'elle les douze Apôtres signifiés par les douze étoiles.

D'ailleurs personne n'a suivi ce texte à la lettre. Toujours le serpent et le globe terrestre font partie du tableau.

La robe de la sainte Vierge, à manches étroites, est recouverte d'un manteau bleu, fourré de violet. La tête de la figure, d'une expression admirable, est éclairée par les rayons d'une gloire entourant une colombe, qu'un nimbe crucifère fait reconnaître pour la troisième des personnes divines. Ces mêmes rayons en jaillissant vers le haut sur les nuages qui environnent le Père éternel, relient les trois sujets entre eux.

Dessous, les deux anges debout, vêtus l'un d'une tunique blanche et l'autre d'une robe violette, tiennent un phylactère sur lequel on lit : *sine labo concepta, ora pro nobis*. On a donné, de plus, à l'ange de droite, une branche de lis, emblème de la pureté.

À gauche, sont les patrons des deux donateurs.

Saint Louis en grand costume royal, la tête couronnée, un sceptre à la main droite, tient de la main gauche une épée nue, qui rappelle ses expéditions lointaines entreprises pour refouler l'ennemi du nom chrétien. Il est vêtu d'une robe blanche, d'une tunique violette et d'un manteau aux couleurs de France, fourré de vair, et il est chaussé de brodequins bleus aux broderies d'or.

**OBJETS D'ART RELIGIEUX, APPARTENANT AU
DIOCÈSE DE TOURNAI, QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS
A MALINES, EN SEPTEMBRE 1864.**

L'exposition des objets d'art religieux, qui vient d'avoir lieu à Malines, après avoir rencontré un peu d'opposition ou plutôt un peu d'indifférence, a fini par prendre un accroissement tel, qu'elle est devenue un véritable événement. Ne revendiquons cependant pas le mérite d'en avoir eu, en Belgique, la première idée. Ce sont les Anglais qui ont eu les premiers la pensée de faire une grande exposition artistique, lorsque, il y a deux ans, ils ont réuni au musée Kinsington toutes les raretés de leur pays, et qu'ils ont offert aux étrangers, accourus de toute part, le spectacle le plus curieux et le plus intéressant qui se soit jamais vu. Là, c'est le gouvernement qui s'est chargé d'organiser cette exposition, dans le but de favoriser le travail national, en mettant sous les yeux des artistes de bons modèles à imiter.

Le Congrès catholique de Malines s'est proposé une fin beaucoup plus noble. Il a eu en vue principalement la splendeur du culte, à laquelle contribuent tous les objets qui servent dans nos églises aux cérémonies religieuses, à la célébration de la sainte messe et à l'administration des sacrements. Il est vrai qu'on arrive indirectement au même but ; car en instruisant les membres du clergé et les administrateurs des fabriques, on donne des guides aux artistes qui doivent être employés pour la confection des diverses parties dont se compose le mobilier de nos temples.

Pour rendre les effets de l'exposition plus durables, on a dressé un catalogue, soigneusement rédigé, qui in-

dique non-seulement les formes et les qualités remarquables de chaque objet, mais le lieu où il est conservé, afin qu'au besoin on puisse aller le revoir et l'étudier.

Comme le diocèse de Tournai a fourni un contingent assez considérable au Musée de Malines, il nous a paru utile de donner la liste particulière des objets dont il l'a enrichi, en complétant quelques descriptions trop sommaires du catalogue général, et en indiquant les paroisses qui possèdent des meubles précieux qui auraient dû y figurer, mais qui n'y ont pas été envoyés.

Pour que notre travail puisse être plus facilement consulté par ceux qui, se trouvant dans une localité, désirent voir toutes les raretés qui s'y trouvent, nous avons réuni ensemble tous les extraits du catalogue général qui concernent la même paroisse ou le même canton.

VILLE DE TOURNAI.

Cathédrale. — Evêché.

- 41 Diptyque en ivoire, adapté depuis longtemps à la couverture d'un manuscrit de date assez récente, appelé dans un inventaire de l'an 1661 *Liber Evangeliorum pro rogationibus*, et où se trouve le commencement des quatre évangiles qu'on chante encore chaque année aux quatre stations que fait, dans son long parcours, la grande procession de Tournai.
- 1^{er} feuillet. Trois sujets y sont représentés : 1^o au bas, le Christ en croix ; il est imberbe, a la tête entourée d'un nimbe crucifère et les pieds sans *suppedaneum* attachés séparément à la croix bordée de perles, dont la partie inférieure est embottée dans une sorte de

OBJETS D'ART RELIGIEUX, APPARTELIÉS A LA
DIOCÈSE DE TOURNAI, QUI SE TROUVENT
A MALINES, EN SEPTEMBRE 1857

L'exposition des objets d'art religieux se trouve au lieu à Malines, après avoir été exposés à Tournai. Elle se compose de deux personnages en buste, le soleil et la lune (LVNA) qui s'approprient au moyen d'une draperie qui recouvre le corps; le soleil a la tête entourée d'une couronne, tandis que celle de la lune est surmontée d'une croix. A droite de la croix, un homme, Anglais qui recueille le Saint Sang dans un calice. A gauche, une femme figurant Jérusalem (HIERUSALEM) qui recueille le Saint Sang dans un calice plus pointu, étend les bras d'une manière qui exprime l'incrédulité et le dédain. Derrière chacun de ces personnages s'élève un petit édifice à toiture en pierres; celui derrière l'Eglise présente une façade qui se termine en pignon surmonté d'une fleur de lis; la porte, formée par deux colonnes avec chapiteaux surmontés de bords taillonnés qui soutiennent une arcade cintrée, est entièrement ouverte; au-dessus de cette arcade se trouvent quatre petites fenêtres; à l'intérieur on en voit encore trois autres. 2° Au-dessus de la croix, dans un rond dont la bordure est ornée de feuilles à bouts recourbés, deux anges ailés et nimbés, vêtus d'une aube, d'une tunique et d'un manteau, soutiennent un disque où se trouve l'Agneau de Dieu à nimbe crucifère, les quatre pieds posés à terre; le creux du disque porte trois petites croix et la légende AENUS DI; la bordure est ornée de zigzags in-

rompus çà et là par un pli arrondi. 3° Au haut, sur un disque ovale, à bordure ornée de losanges et de perles, se trouve le Christ assis sur un trône de forme ronde, les pieds posés sur un escabeau à jour. Revêtu d'une robe et d'un manteau qui flotte derrière le trône, il lève la main droite entièrement ouverte, et tient de la gauche un livre ouvert où l'on lit ces mots : SALVS MVNDI. Le nimbe, crucifère et rayonnant, est accosté de l'*alpha* et de l'*oméga*. A chaque côté du disque se trouve un ange nimbé, vu à mi-figure, et vêtu d'une aube et d'un manteau, et aux angles, dans des ronds bordés de zigzags, les quatre animaux évangélistiques, nimbés et ailés, et tenant chacun un livre fermé; tous ont la tête tournée vers le Rédempteur. Tout autour du feuillet règne une bordure en feuillage.

2° feuillet. Au milieu, dans un rond à bordure ornée de feuilles à bouts recourbés, Saint Nicaise (SCS NICASVS EPISP) debout, revêtu d'une aube et d'une chasuble. Il a la tête nimbée, tient à la main gauche un livre fermé, et lève la droite pour bénir à la manière Latine. A sa droite, son diacre, Saint Florent, et à sa gauche, son lecteur, Saint Jocond, debout et inclinés vers lui. Ils sont revêtus de la dalmatique et portent le manipule, l'un sur la main droite, l'autre sur la gauche, entre le pouce et l'index. Tous trois ont une large tonsure. Le haut et le bas du feuillet sont ornés de feuillages largement traités, à fond découpé, d'un travail soigné; le tout est entouré d'une bordure de feuilles. Le premier feuillet date probablement du XI^e siècle, mais nous croyons que le deuxième remonte au VIII^e ou au commencement du IX^e siècle. Les deux feuillets ont des dimen-

BULLETIN T. I. 30

sions identiques : H. 0,254 ; L. 0,10. Les petits coins de la reliure, en cuivre, vers 1500, sont fort beaux.

Ces deux ivoires ont été publiés dans le quatrième volume des Bulletins de la Société historique de Tournai avec une notice; pp. 287 à 314.

- 387 Calice en argent doré et ciselé : pied à six lobes portant chacun une tête d'ange ; sur le devant le Christ en croix et un écusson de gueules semé de cottrels , à la bande d'azur chargée de trois aiglettes éployées d'or, le vol abaissé ; le nœud et la fausse-coupe sont ornés de têtes d'anges ciselées en relief, qui se détachent sur un fond en émail bleu. H. 0,228.

Les armes que porte ce calice sont celles du donateur Pierre Cottrel décédé le 28 mai 1545, plus que jubilaire.

- 447 Ostensoir en cuivre doré ; pied à huit lobes, tige hexagone dont la base est ornée de fleurs et de quatre feuilles en gravure ; nœud repoussé et ciselé avec des têtes d'anges. La monstrance en forme de cylindre s'élève d'une base cylindrique entre deux contreforts en retraite garnis de niches abritant des statuettes de la Sainte Vierge et de Saint Jean, qui soutiennent le dais surmonté d'une pyramide ardoisée, qui se termine en crucifix fleuroné. Vers 1500. H. 0,68. D. pied, 0,212.

La partie supérieure de cet ostensoraire n'est pas en cuivre, mais en argent.

- 469 Ostensoir en argent doré, repoussé et ciselé, orné de pierreries. Le soleil est surmonté d'une couronne soutenue par des anges. Sur le pied se trouve cette inscription : APERTENANT AV RELIGIEV DE LA VITATION A MONS 1693. H. 1,00.

Cet ostensoraire a été restauré à Paris et on y a ajouté de nouvelles pierreries. A l'opposé de l'inscription on voit le buste de S. François de Sales.

- 484 Croix fleuronnée à double traverse, en bois recouvert de plaques d'argent en partie doré; la face ornée de feuillage et de fruits ciselés à jour entremêlés de pierreries; à l'intersection inférieure se trouve enchâssée une petite fiole contenant de l'huile. Le revers est orné de rinceaux gravés et de huit médaillons en argent niellé qui représentent, à l'intersection supérieure, l'Agneau de Dieu; au haut de la croix, à l'intersection inférieure et aux extrémités de la traverse supérieure, les animaux évangélistiques; aux extrémités de l'intersection inférieure, la Sainte Vierge et Saint Jean, et enfin au bas un ange tenant le soleil et la lune en main. Vers 1220. H. 0,266. L. traverse inférieure, 0,146; traverse supérieure, 0,119. A côté se trouve une petite croix à double traverse en bois recouverte de plaques d'argent doré. H. 0,105. L. traverse inférieure, 0,052; traverse supérieure, 0,031. Les deux sont encadrées dans un triptyque en bois peint.

C'est par erreur que dans le catalogue on attribue cette croix à l'église Saint Pierre et Saint Paul de Chimai.

- 485 Croix à double traverse en argent doré, ciselé et orné de pierreries; la base de la croix est entourée de trois statuettes d'anges portant des instruments de la Passion; le pied rond est soutenu par trois anges agenouillés. XVI^e siècle. H. 0,35. L. traverse inférieure, 0,148; traverse supérieure, 0,122; D. pied, 0,124.

Cette croix vient de l'abbaye de Saint-Amand. Elle contenait une parcelle de la vraie croix apportée à l'abbaye par un chevalier croisé.

- 492 Croix d'autel composée de morceaux de cristal de roche montés en argent en partie doré; les bras se

terminent en fleurs de lis, la tige est hexagone, le pied un hexagone évasé; le nœud est travaillé en spirale. Vers 1480. H. 0,367. L. traverse, 0,21. Pied, 0,18 sur 0,115.

M. Liagre, orfèvre de Tournai, fait en ce moment une croix sur ce modèle pour la chapelle castrale de M. Adolphe Du Maisnil.

610 Masse de bedeau. La hampe en bois, entourée au haut de petites plaques gravées portant les armoiries et les patrons de Tournai, et surmontées d'une statuette de la Sainte Vierge abritée dans un édicule à six jours cintrés, terminé par une couronne que domine une croix posée sur un globe. XVIII^e siècle. H. 1,25.

611 Masse en argent de la confrérie des Damoiseaux de Tournai. La hampe cylindrique est couronnée par un pommeau orné de ciselures. XVIII^e siècle. H. 0,67.

Rien n'indique que cette masse ait appartenu à la confrérie des Damoiseaux.

612 Custode en argent d'un cierge miraculeux ayant appartenu à la confrérie des Damoiseaux de Tournai. Cet objet destiné à contenir un cierge conique en rappelle la forme. Il est divisé en cinq parties par des cercles ouvragés, et orné de 58 écussons émaillés dont quelques-uns sont perdus. Le tout est surmonté d'une tourelle crénelée dont la pyramide fixée à charnière paraît avoir servi d'éteignoir. Les portes de cette tourelle sont ornées de fleurs de lis; une seule est primitive, celle-ci est ornée à l'intérieur d'une figure d'ange debout tenant un cierge à la main.

Les trois sections inférieures, qui portent chacune une petite tourelle (la marque des orfèvres de Tour-

nai), et la tourelle datent du XIV^e siècle ; les deux sections cylindriques furent probablement ajoutées en 1528, date qui se trouve gravée au bas de la custode. H. 1,09.

Cette torche a été publiée avec une notice de M. Barthélemy Du Mortier dans les Bulletins de l'Académie de Belgique. Elle paraît avoir été faite pour contenir une chandelle faite avec une partie du cierge miraculeux d'Arras. Voir Bulletins de la Société, tom. IV, page 17 — et tom. VIII, page 226.

- 651 **Manuscrit sur parchemin, petit in-folio de 199 feuillets.** On lit en tête l'inventaire des objets que possédait la confrérie des notaires de Tournai à qui ce livre a appartenu, inventaire publié par M. le chanoine Voisin (*Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, tome VI). Le manuscrit renferme la messe votive de la Sainte Vierge, les offices de Sainte Catherine, de Saint Nicolas, de Noël, de l'Épiphanie, de Saint Vincent, de la Purification, de l'Annonciation, de Pâques, de Pentecôte, du Saint-Sacrement, de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Toussaint, la messe des morts, treize séquences de la Sainte Vierge, etc., etc. L'office de Sainte Barbe, 12 feuillets, ont été ajoutés en tête du volume qui, sans cela, commençait, comme beaucoup de graduels de cette époque, par la messe *Salve Sancta Parens*. Vers 1265, avec ajoutés du XIV^e siècle. H. 0,263. L. 0,175.
- 652 **Manuscrit sur parchemin, in-folio de 40 feuillets, renfermant des messes et un grand nombre de séquences, d'antiennes, etc., parmi lesquelles se trouve la plus ancienne messe à trois voix qui soit connue ; elle date de la fin du XIII^e siècle. La partie supérieure est appelée *Triplum*, la partie intermédiaire,**

Motetus, et la partie inférieure, *Tenor*. On trouve dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, tome VIII, une description détaillée de ce précieux manuscrit, à laquelle est jointe une traduction de la messe en notation moderne, par M. de Coussemaker, XIII^e et XIV^e siècles. H. 0,35. L. 238.

- 674 Tapisserie d'Arras, portant la date de 1402, décrite et publiée par M. le chanoine Voisin, vicaire-général de Tournai. C'est un des spécimens les plus anciens et les plus précieux qui nous restent de cette magnifique industrie artistique. On y remarque Saint Piat prêchant la foi aux Tournaisiens, qui se convertissent à sa voix. Cette partie de la tapisserie a été reproduite en chromo-lithographie dans le tome IX des *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*. Les autres sujets sont : la vocation de Saint-Piat, l'arrivée de Saint-Piat à Tournai, la destruction de l'idole des Tournaisiens ; en un mot, c'est l'histoire de la conversion de Tournai à la foi chrétienne. La partie de tapisserie ici exposée est un fragment de cette belle histoire ; il suffit pour faire estimer à sa haute valeur ce brillant témoin de nos âges de foi. La description très-complète des tapisseries de Tournai a été donnée par M. le chanoine Voisin dans le volume cité plus haut. Cette tapisserie n'est plus dans un bon état de conservation, mais elle offre l'avantage inestimable de donner une date certaine, un lieu de provenance également certain, et de fournir un type de fabrication sur lequel on peut s'appuyer pour des études comparées.
- Fabrique d'Arras, 1402.*

- 700 Grand antependium en étoffe de drap d'argent sur

lequel on a appliqué des figures brodées et découpées. C'est l'arbre de Jessé avec ses branches et ses fleurs de soie et d'or en relief. Au bas du tableau, Jessé est couché, revêtu d'habits magnifiques ; sa figure est pleine de majesté. De son sein s'élève une branche féconde qui se ramifie à droite et à gauche, portant comme fleurs vivantes les ancêtres du Sauveur. Parmi les rois qui se voient ainsi au sommet de chacun des rameaux de l'arbre généalogique, on distingue David avec sa harpe. Tous d'ailleurs ont des attitudes diverses et animées. Au milieu de l'arbre mystérieux, la fleur des fleurs, la Sainte Vierge porte l'Enfant Jésus. — Ce travail de broderie reproduit, au XVII^e siècle, dans un bon style, quoique toutes les règles de l'iconographie n'y soient pas observées, un sujet fort souvent traité au moyen-âge, et qui n'est autre chose d'ailleurs que l'histoire et la généalogie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

705 Chasuble de Saint Thomas de Cantorbéry, archevêque et martyr. Cette chasuble est remarquable à deux titres : 1^o elle rappelle le souvenir d'un des héros de la Foi, et l'honneur que reçut par lui la Belgique aussi bien que le nord de la France, lors de son séjour dans ces contrées. C'est, en effet, en passant à Tournai qu'il se servit de cette chasuble dans l'abbaye de Saint-Médard. Toujours depuis lors ce vêtement a été conservé avec une pieuse vénération, et si la cathédrale de Tournai le possède aujourd'hui, elle le doit au dernier religieux de Saint-Médard, M. Parent, qui en fit don à l'évêché, et décéda le 16 mai 1838. On trouve l'histoire de cette chasuble dans Cousin, dans Ch. Guély, religieux de Saint-Médard, et dans le travail spécial

publié par M. le vicaire-général Voisin. 2° Elle donne l'idée exacte, le modèle, aussi bien que le sens symbolique de la chasuble, tel qu'on l'a expliqué plus haut. L'étoffe dont elle est faite est croisée et lancée. La couleur rappelle la pourpre de Tarente, *purpura Tarentina*; les orfrois sont de largeur inégale; ceux de haut en bas ont huit centimètres, ceux qui passent sur les épaules en ont seulement six. La grande *pretexta* est ornée d'hexagones dans lesquels on voit diverses combinaisons de méandres grecs, *vestes gammadic* ou de *gamma*. Dans les orfrois qui passent sur l'épaule *aurea lista ornata cum flosculis et bestiolis*. Tous ces orfrois ont été exécutés dans le célèbre hôtel de Tiraz à Palerme. La petite bordure en bas qui garnit tout le tour, se compose de différents motifs de méandres ou de formes de *gamma*. La couleur de pourpre de ce vêtement offre une ressemblance frappante avec celle du manteau conservé à Vienne dans le Trésor impérial; ce manteau est d'ailleurs de la même époque. XII^e siècle. H. 1,50. Circonférence, 4,96.

712 Chasuble en velours de Gènes, cramoisi et or, à larges dessins. La croix et la colonne offrent les figures de cinq apôtres et de quatre prophètes d'un dessin remarquable. Plusieurs de ces figures sont mutilées et placées en des positions différentes de celles qu'elles occupaient primitivement. Dans un mauvais état de conservation. Vers 1800. L. orfrois, 0,22.

753 Dalmatique en velours rouge. Les orfrois, dans un bon état de conservation, offrent les figures du Sauveur et de dix-neuf Saints et Saintes. XVII^e siècle. L. orfrois, 0,14.

La cathédrale possède l'autre dalmatique et la chasuble ; mais on n'a exposé qu'une seule pièce, parce qu'elle suffisait pour juger du mérite des dessins et de la broderie.

774 Chape en brocart d'or avec insertions de velours rouge ; les orfrois et le chaperon d'une riche broderie en relief, or sur fond d'or. L'étoffe du fond de cette chape, d'une largeur tout à fait grandiose, paraît être de la 2^e moitié du XVI^e siècle ; les orfrois sont du XVII^e. L. orfrois, 0,245.

Cette belle chape vient de l'abbaye de Saint Martin de Tournai. Elle est à l'usage du chanoine qui, à la grande procession, porte la relique de la vraie croix.

800 Dentelle pour rochet, point de Malines.

806 Dentelle pour rochet, point de Malines sur fond travaillé au point de Paris.

814 Quignon des damoiseaux de Tournai, en argent ciselé, représentant la ville de Tournai, sous la forme d'une femme assise au milieu d'un château-fort arrosé par l'Escaut, tenant deux écussons, l'un aux armes de l'empire, surmonté d'une couronne, et l'autre à celles de la ville de Tournai. H. 0,135.

Séminaire de Tournai.

642 Bible manuscrite en deux colonnes, écrite par Goderan, moine de l'abbaye de Lobbes. Cette bible a servi à la correction du texte de la Vulgate au Concile de Trente. C'est le premier volume ; il ne comprend que l'Ancien Testament : l'autre volume a longtemps appartenu à un brocanteur de Mons, qui l'a vendu à vil prix à un étranger. Chaque tête de livre est ornée d'une miniature qui en résume le sujet ; ces miniatures, au nombre de vingt-huit, sont

d'un grand caractère. On peut remarquer surtout les sept médaillons qui ont rapport aux six jours de la création et au repos de Dieu, notamment la main divine entourée des neuf chœurs des anges, le tout formant la première lettre du texte sacré, et aussi une représentation très-remarquable du Tétramorphe en tête des prophéties d'Ezéchiel. Outre les miniatures, il y a dix lettres d'un beau style.

La reliure de ce beau volume, ouvrage du commencement du XVI^e siècle, est aussi à remarquer. Les coins, ornés de feuillage et d'un écusson de... à la croix de... chargée de cinq coquilles de..., et les clous protesteurs, en forme de têtes humaines entourées de feuillage, sont d'un beau travail. H. 0,522. L. 0,35.

Le colophon de ce manuscrit, commençant par les mots : *Suscipe, Sancte Pêtre*, etc., a été publié dans le premier volume des Bulletins de la Société historique de Tournai, page 270. On y trouvera aussi une curieuse vignette représentant le Tétramorphe.

Eglise de Saint-Brice.

- 231 Tombe plate en laiton, portant les effigies d'un bourgeois et de sa femme, de deux garçons et de quatre filles, agenouillés à côté d'une représentation de la Très-Sainte Trinité et accompagnés de leurs patrons, Saint Jean-Baptiste et Sainte Catherine. Dans les angles supérieurs se trouvent deux écussons armoriés ; la partie inférieure de la plaque est occupée par une inscription commémorant les fondations établies par *Jehans de Dours dit du Manage et demiselle Catherine de Harlebeque se femme*. Cette plaque retient quelques restants de mastic. *Ecole Tournaisienne*, 1453, H. 0,73. L. 0,57.

- 478 Christatoire en argent , ayant la forme d'un coffret oblong soutenu par quatre enfants ; les côtés sont ornés de têtes d'anges ciselées, d'un médaillon gravé représentant Saint Brice, de fleurs et de feuillages. Le couvercle en forme de toiture à deux pignons avec six lucarnes, est orné d'arabesques et surmonté d'un créage fleuroné du milieu duquel s'élève une croix. 1606. H. 0,176. Pied, 0,14 sur 0,09.
- 915 Fibule romaine ornée d'un buste d'empereur, trouvée dans le tombeau de Chilpéric, à Tournai. Il est probable que ce soit une décoration donnée par les Romains à Chilpéric, à titre de récompense.

Eglise Saint-Jacques.

- 390 Calice et patène en argent doré ; pied à six lobes, portant en cisure le Christ en croix, des têtes d'anges, des fruits et des arabesques ; sur le rebord de la patène, l'Agneau de Dieu en gravure. H. 0,264.

Carmélites de Tournai.

- 549 Reliquaire-ostensoir en forme de cylindre en cristal de roche à cinq faces , dont deux ornées d'une série de baies trilobées gravées. Ce cylindre est entouré à chaque extrémité d'une bande de filigrane en argent doré semé de pierreries , et terminé par un pignon percé d'une fenêtre ronde entourée de pierreries. Le cylindre est soutenu par une tige hexagone à nœud ciselé garni de boutons en losange émaillés, qui s'élève d'un pied hexagone évasé. Il reste les deux premières lettres d'une inscription : DA. XIII^e siècle. H. 0,228. L. 0,124. Pied, 0,148 sur 0,106.

Dames de Saint-André.

- 18 Le Christ en croix, mort; ivoire. *Ecole Flamande*, XVII^e siècle. H. 0,44.

Religieuses Ursulines.

- 63 Statuette en ivoire de Saint Michel terrassant le démon, montée sur un socle en ivoire et bois d'ébène. *Ecole Flamande*, XVII^e siècle. H. 0,24.

M. Peeters-Wilboux de Tournai.

- 107 Buste en buis de Saint Augustin. Provient de l'abbaye d'Hasnon. XVII^e siècle. H. 0,18.
- 212 Statuette, en bois de tilleul, de Saint Joseph conduisant l'Enfant Jésus, sur un piédestal orné d'enroulements et de feuillages. *N.-A.-J. Lecreux*. H. 0,55.
- 790 Nappe d'autel en toile de lin; on a dessiné, à l'aide du tissu même, divers scènes allégoriques faisant allusion à la Virginité et à la Maternité de la Sainte Vierge, la chasse à la licorne, avec des inscriptions. XVI^e siècle. Un dessin de cette belle nappe l'accompagne.

M. Louis Du Mortier.

- 791 Nappe d'autel en toile de lin. Dans le tissu même on a figuré un Jessé, avec l'inscription bien connue: *Radix Jesse floruit*, etc. Un dessin de cette belle nappe l'accompagne. Il appartient à M. PEETERS-WILBAUX, de Tournai.

M. Louis Chuffart.

792 Nappe d'autel en toile de lin. Dans le tissu sont représentés plusieurs faits de l'histoire d'Abraham, notamment l'ange parlant à Abraham et le sacrifice d'Isaac. XVI^e siècle.

M. Ponceau, vicaire-général.

793 Nappe d'autel en toile de lin. On y a représenté, dans le tissu même, une chasse mystique figurant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

M. Voisin, vicaire-général.

1059 Calice fait sur le modèle dit Calice de Troyes.

Ce calice n'est pas une imitation servile de celui qui a été trouvé dans un tombeau à Troyes et qui a été publié plusieurs fois. La coupe en est un peu moins évasée et on l'a enrichi d'émaux qui font un très-bel effet. Il a été fait chez Thiéry à Paris.

M. Descamps, vicaire-général.

1379 Un reliquaire en filigrane d'argent.

OBJETS D'ART RELIGIEUX DE LA VILLE DE Tournai qui n'ont pas été exposés à Malines.

1 L'objet le plus ancien que possède la cathédrale est le reliquaire de la vraie croix, qui doit dater de l'époque mérovingienne. Il a la forme d'une croix un peu pattée. Sa longueur est de quatorze centimètres et demi et sa largeur de onze et demi. Le bras su-

périeur est large de quatre centimètres et la partie inférieure du pied a un demi centimètre de plus à cause de son prolongement.

Ce reliquaire, très-grossièrement travaillé, est en or massif. Autour de la précieuse relique, qui occupe le centre de la croix, convergent, sur chaque bras, trois rangées de cabochons de différentes couleurs. Les bras de la croix sont bordés, des deux côtés, par des perles.

Sur les côtés des bras règnent deux lignes en filigrane, au milieu desquelles est une rangée de cabochons rouges et verts.

A l'envers de la croix, au centre, est un émail cloisonné du XIII^e siècle, ayant dans chacune des cloisons, au nombre de quatre, une petite feuille de trèfle d'argent.

Le reliquaire s'ouvre en deux ; et on voit à l'intérieur qu'il y avait autrefois d'autres reliques que celle qui se trouve maintenant à l'extérieur.

- 2 La magnifique chässe de S^t Éleuthère, ouvrage admirable d'orfèvrerie de 1247. On peut voir sa description faite par M. le vicaire-général Descamps, dans le premier volume des Mémoires de la Société historique de Tournai, pag. 190 et suiv.
- 3 La *fierte* de Notre-Dame qui contenait primitivement cent et neuf marcs d'argent et six marcs d'or, œuvre de maître NICOLAS DE VANDUN, achevée en 1205. Elle est décrite dans le sixième volume des Bulletins de la même Société, pag. 109 et suiv.
- 4 La *fierte* des Damoiseaux, en argent massif — de 1571. Longueur 0,825. Largeur 0,415, sans comprendre la saillie de la corniche. Hauteur 0,715. Voir Bull., t. VI, pag. 101 et suiv.

5 Un calice en argent, portant la date de 1760 et un écu écartelé, au premier et au quatrième de gueules au soleil rayonnant (Le Vaillant) et au deuxième et au troisième d'or à deux lions adossés aux queues enlacées de gueules, armés et lampassés d'azur.

Pied à six compartiments dont trois grands convexes et trois plus petits creux, lesquels se prolongent le long de la tige et déterminent le partage des feuilles qui terminent la fausse coupe. H. 0,25. Belle forme et commode.

Le plat et les burettes en argent, dont on se sert pour la messe conventuelle du chœur, sont aux mêmes armes. Le tout a probablement été donné par le chanoine François-André Le Vaillant, reçu le 17 novembre 1761 et décédé le 26 septembre 1774.

6 Une pixide en argent servant, le Jeudi-Saint, à mélanger le baume avec l'huile d'olive, lorsqu'on bénit les saintes huiles. Il y a un écu en losange parti, à dextre coupé, au premier d'argent à une rose et au deuxième d'azur à trois étoiles d'argent 2 et 1; — à sénestre, d'argent à un demi aigle éployé. Les mots M. (Mère) Julie-Ignace font croire que ces armoiries sont celles d'une abbesse.

7 Deux bâtons de chantre en argent, terminés par une cassolette en forme d'amphore, d'où sort une flamme. Ils portent tous les deux cette inscription : *Ex dono patris, matris et filii Coulon*; et un écu d'azur à un chevron d'argent accosté, en chef, de deux étoiles et, en pointe, d'une cloche de même. Ces bâtons doivent avoir appartenu à l'ancienne paroisse de Saint-Pierre.

8 Deux chandeliers d'acolytes en argent. Pied, tige et nœuds ronds. Forme gracieuse. Sur le dessus du

pied on lit : *Ex dono Antonii et Mariae Joannae Descamps*. C'est un don que le frère et la sœur avaient fait à l'ancienne église Saint-Pierre. Hauteur 48 centimètres. Largeur du pied, 18 centim.

- 9 La croix en argent doit avoir appartenu à la même paroisse.
- 10 Canons d'autel en cuivre doré, revêtus d'ornements en argent consistant en guirlandes de fleurs, épis, branches de vigne avec raisins, feuilles de palmier, etc. Le canon du milieu de l'autel a deux cartouches dans lesquels sont finement ciselés, sur argent, un crucifix avec Saint Jean et la Sainte Vierge, et la Cène. Les deux autres canons portent les animaux évangélistiques : sur l'un on voit le bœuf et le lion avec l'Agneau divin, et sur l'autre l'aigle et l'homme avec les pains de proposition. Le tout est du style rococo de Louis XV, et les trois cadres portent les armes parlantes de l'abbé de Saint-Martin Patte, d'or à la patte de griffon.
- 11 Un ornement de velours noir avec grosses broderies en bosse d'or et d'argent. C'est un don du chanoine Steenhuys, dont il porte l'écu sur chaque pièce, d'argent à un chevron de gueules, accosté d'un anneau de même, en pointe.
- Sur les chaperons des chapes, qui sont au nombre de quatre, sont brodées, en soie et or, les quatre résurrections de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de Lazare, du fils de la veuve de Naïm, et de la fille de Jaïr. XVII^e siècle.
- 12 Une chasuble, une dalmatique, une tunique et trois chapes de lames d'argent richement brodées d'or et de soie. C'est un don fait par l'archidiacre Pierre Cottrel, mort en 1545. C'était anciennement le troisième ornement du Chapitre.

- 13 Une chape de velours tissé avec fil d'or, qu'on croit erronément avoir été portée par Charles V en 1531, au chapitre de la Toison-d'Or qui a été tenu en la cathédrale de Tournai. Les orfrois sont brodés de scènes représentant la passion du Sauveur, et sur le chaperon se trouve la dernière cène; ces broderies portent la date de 1575.
- 14 Un ornement complet avec sept chapes, en moire blanche antique, ornée de riches broderies d'or. C'était le plus bel ornement de l'abbaye de Vicogne, dont M. Delvigne, décédé chanoine de la cathédrale, avait été religieux.
- 15 Christ avec les statuettes de la sainte Vierge et de saint Jean, en ivoire, placé au fond du vestiaire. Les draperies assez tourmentées des deux statuettes accusent la main d'un artiste différent de celui qui a fait le Christ. Hauteur 46 centimètres. Figure de la sainte Vierge 0,32 — de saint Jean 0,34.
- 16 Un autre christ en ivoire, qui était autrefois dans la salle capitulaire.
- 17 Un lutrin pliant en fer battu, d'un beau travail du XV^e siècle, placé au chœur.

Dinanderics.

« Les dinanderics tournaisiennes, dit le savant rédacteur du catalogue de l'exposition de Malines, sont encore nombreuses. Le lutrin de Saint-Nicolas, à Tournai, 1383, est la plus ancienne production de cette école que nous connaissons; celui de Saint-Piat, dans la même ville, date de l'année 1403. Les fonts baptismaux de Hal, fondus par Guillaume le Fevre en 1446, les lutrins-aigles de

plusieurs églises à Tournai, Leuze et Avelghem, œuvres du même fondeur, se distinguent par la beauté de leurs moulures. Il est à regretter que les fabriques de ces églises n'aient pas voulu permettre le déplacement de ces objets.

Les lutrins-aigles sont très-anciens. Il y en avait un à l'abbaye de Lobbes au X^e siècle. A la cathédrale de Tournai c'était devant l'aigle, *ante aquilam*, que se chantaient certains motets. Une rubrique du XV^e siècle porte qu'aux vêpres épiscopales, les acolytes devaient chanter le *Benedicamus Domino* devant le lutrin, à moins que le chantre des écoles n'eût préparé un motet pour le faire chanter devant l'aigle au lieu du *Benedicamus Domino*. Cet aigle a été remplacé par le lutrin actuel, très-probablement lorsque le goût du marbre, qu'a propagé la renaissance, a prévalu.

- 18 Il reste encore, à la cathédrale, dix grands chandeliers en cuivre, dont la tige a cinq nœuds, entre lesquels sont des annelets. Deux ont 1,46 de hauteur, deux 1,48, deux autres, 1,53; les quatre autres sont de différentes dimensions, 1,49, 1,52, 1,55 et 1,62, Ces différences prouvent que la cathédrale en a possédé autrefois un beaucoup plus grand nombre.

Paroisse de Notre-Dame.

- 19 Aigle-lutrin du XV^e siècle. On a eu la singulière idée de lui faire porter un chandelier sur la tête. La partie inférieure du pied est terminée par une petite galerie à jour, formée par des quatre-feuilles.
- 20 Curieuse épitaphe gravée sur une lame de cuivre, du commencement du XVI^e siècle, de maître Jean

Nasson. Il y est fait mention d'une fondation pour l'entretien du luminaire d'un grand candelabre, qui se trouvait alors dans la chapelle paroissiale de Notre-Dame. Une autre disposition porte qu'il devra être payé « quatre livres Flandre, par an, pour l'entretènement de la chandaille au-devant du principal portail de la paroisse. »

Cette épitaphe avait des volets, couverts sans nul doute de peintures, qu'on ne possède plus. Hauteur, 0,55, largeur 0,69.

- 21 Statuette, en argent, de Saint-Nicolas, haute de 0,465, sur laquelle on lit cette inscription : D. (donné) en l'an 1633 P. (par) Jolent Brassart vefve de feu hon. home Jacques Du Wault, vivant égliseur de la paroisse N.-D. et Nicolas Du Wault. *Requiescant in pace.*
- 22 Statuette, en argent, de Sainte Barbe, de 0,38 centimètres de hauteur; c'est, comme la précédente, probablement une œuvre tournaïsienne.
- 23 Canons d'autel en cuivre doré, revêtus d'ornemens en argent d'un beau travail. Le canon du milieu de l'autel est surmonté de deux écus: l'un de l'abbaye de Saint-Martin, d'or à un Saint Martin vêtu d'argent, botté d'azur, au cheval d'argent, et coupant, de son épée, un manteau de gueules à un pauvre demandant l'aumône. Le second écu est celui d'un des derniers abbés, d'argent, à une croix ancrée de gueules, chargée au centre d'une étoile à huit rayons.
- 24 Une superbe chasuble couverte de broderies en or et soie, des plus délicates. Dans un médaillon placé au centre de la croix est représenté le couronnement de la Sainte Vierge. Le Père éternel est vêtu

en Pape. Le sujet de la broderie du voile de calice est l'Annonciation. Cette chasuble a été très-bien restaurée par M^{lle} Denis, de Bruxelles. — XVII^e siècle.

- 25 Chasuble avec médaillons historiques brodés en or et soie. — Derrière, en bas, l'Annonciation ; au-dessus la Visitation ; au centre de la croix, la Nativité. L'Enfant Jésus est placé sur une pierre carrée et protégé par le feuillage d'un arbre vigoureux. Un ange plane au-dessus de la scène. Sur le devant de la chasuble, les sujets représentés sont l'Adoration des mages et la Fuite en Égypte. XVI^e siècle.

Chapelle du faubourg Saint-Martin.

- 26 Calice en cuivre doré. Pied divisé en six lobes, sur chacun desquels est un médaillon représentant un sujet de la Passion : La prière au jardin des Oliviers, la flagellation, le portement de la croix, le crucifiement, la mise au tombeau et la résurrection. Nœud orné de six anges portant les instruments de la passion et correspondant aux divisions du pied. Ouvrage repoussé et ciselé de la fin du XVI^e siècle.

Eglise de Saint-Quentin.

- 27 Aigle-lutrin portant la date du 16 février 1638. L'aigle repose sur un globe et tient sous ses serres un animal aux ailes de chauve-souris. Le support qui est fort élégant, est orné de godrons.
- 28 Deux grands chandeliers en laiton ressemblant à ceux de la cathédrale. L'un a un mètre soixante-sept centimètres d'élévation, et l'autre un mètre soixante-

dix centimètres. Ce dernier a autrefois servi de lutrin. C'est probablement un chandelier pascal.

- 29 Deux chandeliers d'acolytes en cuivre. Montants ornés de quatre nœuds entre lesquels la tige porte les traces d'une légère torsade. Pied rond ayant en bas une cisure. XV^e siècle. Hauteur, 0,45.
- 30 Christatoire en argent de la forme d'un petit édifice. Toit à quatre pans, maçonné; les pans séparés par des crêtes.

Eglise de Saint-Piat.

- 31 Triple couronne de lumière pédiculée en fer battu, haute d'un mètre 90 centimètres.
- 32 Deux autres couronnes de lumières pédiculées en fer forgé.
Ces trois objets ont été signalés par M. Gailhabaud en 1847.
- 33 Un aigle-lutrin en cuivre reposant sur trois pieds, figurant des têtes de monstres. Il porte l'inscription suivante : Guillaumes de Granmes et Jehans li douls als (alias) Hellin donèrent ceste aigle en l'an M CCCC et III.
- 34 Quatre grands candelabres en cuivre; deux d'un mètre 60 centimètres, et deux d'un mètre 55 centimètres de hauteur. XV^e siècle.
- 35 Appareil complet en argent servant à orner le maître-autel pour l'exposition du Saint-Sacrement, consistant : 1° en un socle auquel sont attachées quatre branches à cierges; 2° en une grande couronne qui se place au-dessus du Saint-Sacrement en forme de dais et qui est soutenue par deux anges; 3° en deux statues de chérubins qu'on pose sur l'autel. Ces ar-

genteries viennent de l'abbaye de Saint-Nicolas dite de Saint-Marc.

- 36 Un ostensor en argent, style renaissance, dont le tube en verre a été remplacé par un soleil. Il y a de chaque côté une petite statue entre des colonnettes; deux autres statuettes sont posées sur les entablements et une cinquième figure est au sommet sous un petit dôme surmonté d'une croix.
- 37 Trois calices, beaux modèles, du XVII^e siècle.
- 38 Une clochette à jour en argent de dix-neuf centimètres de hauteur et de dix-sept centimètres de largeur en bas. Une inscription fait connaître que c'est un don fait en 1752 par la sœur Françoise La Haise et par son neveu Jean-Baptiste Declipelle.
- 39 Un plat d'offrande, en argent, bosselé.
- 40 Une croix de procession du XV^e siècle, qui a été plusieurs fois fort maladroitement restaurée.
- 41 Deux belles lanternes de procession, en argent, provenant de la fabrique de Lefebvre-Caters.
- 42 Une croix en vermeil contenant les reliques indiquées par les inscriptions suivantes : *Du bois de la vraie croix. — Du sépulcre de Notre-Dame. — De l'huile de sainte Catherine. — Des onze mille vierges. — De la couronne de Notre-Seigneur. — Des os de saint Andrieu. — Des os de saint François.* Fin du XVI^e siècle. Ce reliquaire a probablement appartenu à la paroisse de Sainte-Catherine, qui a été supprimée vers 1670.

Eglise Saint-Brice.

- 43 Chandelier pascal, en cuivre, servant actuellement de lutrin pour les chantres au milieu du chœur.

— Du XV^e siècle comme ceux de la cathédrale.
Hauteur 1,80.

- 44 Deux chandeliers d'élévation en cuivre, ayant un mètre 90 centimètres de hauteur et portant la date de 1642.
- 45 Calice en argent. Pied à six lobes ornés de têtes d'anges avec double bordure ciselée, tige ronde; nœud avec trois têtes d'anges; même ornement sur la fausse coupe. H. 0,2425. Fin du XVI^e siècle,
- 46 Calice semblable, à la seule différence que les têtes d'anges ne sont pas reproduites sur la fausse coupe. H. 0,24,
- 47 Reliquaire en forme de petite monstrance, en argent; pied rond avec bord ciselé; tige ronde; nœud rond avec trois têtes d'anges. La relique est placée dans un cadre orné de pierreries et accosté de deux consoles renversées.
Le tout est surmonté d'une croix posée sur un socle. H. 0,36.
- 48 Un autre reliquaire du même genre. Fin du XVI^e siècle.
- 49 Deux reliquaires en argent, en forme de bras et terminés par une main bénissant. Ils sont ornés de cabochons et l'un des deux porte cette inscription : *Ob sui memoriam et sororis Ceciliæ defunctæ, hoc donum Deo et sanctis suis offerebat D. J.-B. Delegrange, 13^a aprilis 1653.* Il y a de plus un écu d'argent, à une croix écartelée de sinople et d'argent, cantonnée au premier et au quatrième de deux palmes en croix, et au deuxième et au troisième, de trois flammes de gueules. Devise : *In fletu solatium.*
- 50 Statuette d'un évêque, en cuivre doré, placée sur un piédestal et présentant à vénérer des reliques pla-

cées dans un petit cadre, qu'il tient des deux mains.
51 Croix d'autel en cristal avec ornement et pied en argent.

52 Ornement brodé consistant en quatre pièces, chape, chasuble, tunique et dalmatique, qu'on restaure en ce moment. L'étoffe du fond est ornée d'une broderie en or, formant des arabesques, agencées de manière à soutenir une couronne au-dessus d'une pomme de pin. Sur les orfrois des sujets historiques sont brodés en or et soie. Nous allons les décrire.

Chape.

C'est la pièce qui a les plus riches broderies. Elles représentent des scènes au nombre de sept. — Chaperon — Sur un fond de paysage bleuâtre, on voit une croix renversée sur laquelle on attache le prince des apôtres, la tête en bas. Trois médaillons recouvrent chacun des deux orfrois. D'un côté 1 Jésus marche sur l'eau vers une barque; 2 il donne les clefs à saint Pierre; et 3 on tire, de la gueule d'un poisson, la pièce de monnaie qui doit servir à payer l'impôt exigé du Sauveur. De l'autre, 1 guérison du paralytique à la porte du temple; 2 guérison de sainte Pétronille, belle-fille de saint Pierre, et 3 un publicain, portant une bourse en mains, demande au Sauveur, accompagné de saint Pierre, le paiement de l'impôt.

Chasuble.

Au milieu de la croix, la pêche miraculeuse. — Au-dessus, le Père éternel. Au-dessous, le Sauveur donne les clefs à saint Pierre. Plus bas, guérison de la belle-fille de saint Pierre. — Sur les bras de la croix, d'un côté on voit un abbé, tenant d'une main sa crosse en dedans, et de l'autre, un livre sur le-

quel est posé un calice. — Sur l'autre bras de la croix, saint Antoine le capuchon sur la tête, avec ses attributs ordinaires : le livre, la clochette et le cochon.

Sur le devant de la chasuble sont trois figures de saints superposées : 1 saint Pierre tenant une clef ; 2 saint Jean tenant un calice ; le 3^{me} médaillon était détaché au moment de la visite.

Tunisque.

Les médaillons de la tunique et de la dalmatique n'ont qu'une seule figure. On voit sur les orfrois de la tunique, les saints et saintes suivants : saint Pierre, tenant une clef, le Sauveur sans nimbe tenant la boule du monde, sainte Marie-Magdelaine, une martyre couronnée tenant une palme, saint Jean-Baptisté, un apôtre tenant un bâton, probablement saint Jacques le Mineur, une sainte couronnée tenant un marteau ; une autre sainte aussi couronnée et tenant un livre.

Épaulières. Un pape bénissant, saint André, un saint la tête couverte d'une barette ronde, vêtu d'un manteau fourré d'hermine et tenant une branche d'olivier ; saint Amand tenant d'une main sa crosse et de l'autre supportant une église.

Dalmatique.

Sur les orfrois, saint Pierre tenant une clef, le Sauveur sans nimbe avec la boule du monde, sainte Catherine, une sainte couronnée portant une branche d'olivier, saint Jean bénissant un calice, un saint en cardinal, une croix patriarcale à la main, une sainte martyre couronnée portant une palme ; ce sujet est répété quatre fois, mais la quatrième fois la sainte est sans couronne ; un saint abbé bénis-

sant, un saint religieux tenant un coquillage près d'un puits, sainte Catherine avec une épée et un livre, une sainte priant les mains jointes.

Épaulières. Saint Jean bénissant un calice, saint Barthélemi tenant un couteau, sainte Hélène couronnée tenant une croix, un saint couronné tenant une pyxide avec couvercle.

On peut juger par cette courte description que ces broderies, quoique très-soigneusement exécutées, appartiennent à une époque de décadence, sous le rapport de l'iconographie chrétienne. On ne donne plus au Sauveur le nimbe crucifère, si caractéristique; parfois même on ne lui en donne pas du tout. On représente encore les apôtres avec les pieds nus; mais on ne donne à saint Pierre qu'une seule clef. Plusieurs figures de saints n'ont aucun attribut particulier. Le peintre paraît même avoir fait défaut au brodeur; car celui-ci s'est vu obligé de reproduire plusieurs fois les mêmes sujets.

On trouve sur l'ornement les dates de 1633 et de 1634 et deux écus portant trois roses; ce sont les armes de Dom Antoine De Roore qui, de prieur, devint abbé de Saint-Martin le 2 janvier 1623, et qui mourut à l'âge de 78 ans, le 20 décembre 1655. Il portait d'argent à trois roses tigées et feuillées, 2 et 1.

Pevnisse de Saint Jean-Baptiste.

- 53 Aigle-lutrin en cuivre. Le pied se termine par une coupe crénelée. Hauteur, 1,42.
- 54 Reliquaire-monstrance ayant appartenu à la confrérie de saint Jean-Baptiste et portant la date de

1624. Tube en verre entre deux doubles consoles, surmonté de la statue du saint. Pied rond ; nœud ciselé. H. 0,36.
- 55 Reliquaire en argent, de sainte Reinelde. Pied, tige et nœud ronds. Tube en verre entre deux consoles, surmonté d'une écaille et d'un bouquet.
- 56 Croix de procession en argent, de la fin du XVII^e siècle. Sur le revers des bras de la croix, on lit ces mots : *Jean Durieux, pasteur, — Germain Lamy, égliseur, — Jean Lamy, — Nicolas Lamy.*
- 57 Quatre chandeliers d'autel en argent du XVIII^e siècle d'un mètre de hauteur.

Eglise de Sainte-Marie-Magdelaine.

- 58 Double couronne de lumière pédiculée en fer battu. Hauteur, 1,75.
- 59 Porte-paix en argent et en nacre de perle. L'image du Sauveur tenant sa croix, et assis dans l'attitude d'un Christ au roseau, sculptés en bas-relief sur nacre de perle, est placée dans une petite niche, dont l'ogive en accolade, avec crochets et fleurons, repose sur deux colonnettes. Sur les côtés sont des contreforts avec clochetons et le tout est appliqué contre une plaque d'argent découpée à jour, pour figurer une petite galerie, et terminés par des crénaux. Hauteur, 0,085.
- 60 Calice en vermeil. Pied à six lobes avec têtes d'anges; tige ronde; nœud aussi orné de têtes d'anges, mais au nombre de trois seulement; sur la fausse coupe six médaillons : le Sauveur, la sainte Vierge et les quatre évangélistes. — Travail de peu de mérite. — XVII^e siècle. H. 0,24.

- 61 Reliquaire en argent en forme de petite monstrance; tube de verre placé entre deux colonnettes, contre lesquelles sont appliquées des consoles renversées. Sous le pied, les restes d'une inscription (*Reliq. Mathurin*) indiquent qu'autrefois, cette monstrance contenait des reliques de saint Mathurin. H. 0,28.
- 62 Une croix en argent, haute de trente-huit centimètres, porte au revers cette inscription gravée : *Hujus sacratissimi ligni litteræ authenticæ ab episcopo approbatæ hic inclusæ fuerunt anno 1752.*
- 63 Deux burettes, en argent, surmontées l'une du saint Nom de Jésus et l'autre du saint Nom de Marie. H. 0,11.
- 64 Un plat, en argent, dont le bord est encore doré, sur lequel à l'intérieur sont trois ronds. Dans celui du milieu on voit le saint Nom de Jésus sur un fond d'émail bleu. Dans les deux autres, on lit d'un côté : *Mgr. Robertus Devos DD. (Dono dedit) 1626*, et de l'autre, sont les armes du donateur, de...., à une bande chargée de trois lions rampants. Longueur, 0,31. Largeur, 0,23.
- 65 Une lanterne en cuivre, d'une belle forme, servant pour accompagner le Saint-Sacrement la nuit. XVII^e siècle. H. 0,41.
- 66 Trois guipures d'aubes, de différentes hauteurs. — Trois garnitures d'aubes, point d'Alençon. Quatre autres garnitures anciennes.
- 67 Chasuble dont les orfrois sont enrichis de belles broderies en or et soie. Il y a six médaillons et tous les sujets sont relatifs à la sainte Vierge. Ce sont les épousailles, la visitation, l'adoration des mages, la fuite en Egypte et le couronnement; ce dernier mé-

daillon entre deux anges vêtus, très-bien dessinés.
Commencement du XVII^e siècle.

Eglise de Saint-Jacques.

- 68 Aigle-lutrin qu'un bedeau maladroit a bronzé pour éviter la peine de le nettoyer. Il repose sur trois lions. La partie principale de la tige qui est carrée, est cantonnée sur ses surfaces plates d'une colonnette engagée et elle supporte une coupe crénelée dans laquelle est posée la boule qui sert de perchoir à l'aigle. L'oiseau de proie tient sous ses serres un petit animal aplati sur le ventre, la tête en bas. Le pied porte l'inscription suivante qui est devenue fort difficile à lire : *Lan de grasce m cccc et xi dona cest aigle à l'église S. Jacques en Tournay Jehanne mulette vaisve de Jehan Parent.*
- 69 Huit beaux calices dont un seul a été exposé à Malines. Le plus ancien, comme le plus remarquable, est du XVI^e siècle. Le nom du donateur, qui était gravé sous le pied est presque usé. On ne voit plus que ces mots : *Georgi ... Tornacen....* Haut. 0,285. Pied à huit lobes arrondis ; bordure ciselée ; bas de la tige et nœud octogone, coupe petite et évasée. La patène porte au milieu une main divine, bénissant à la manière latine, avec nimbe crucifère ; la croix fleuronée.
- 70 Chrimatoire en argent, en forme de petite chaise supportée par quatre sphinx. C'est un petit édifice fort gracieux, entouré d'une galerie fleurdéliée, qui se continue le long des arêtières et du faite. Sur le devant du couvercle sont gravés deux bourdons et des écailles, et sur le bas deux noms et deux écus :

ceux sans doute des donateurs. Le premier écu est d'argent à une fasce de sinople chargée au centre d'une étoile et accostée de deux hachettes, une en chef et l'autre en pointe. Au-dessus : Jacques Failly. — Le second écu, en losange, est de pourpre à six cotices d'argent. Au-dessus Louise Harehies. Hauteur, 0,14. — Largeur, 0,15, sur 0,56.

- 71 Deux reliquaires, en argent, en forme de bras, terminés par une main qui bénit et ornés de cabochons, contenant des reliques de sainte Apolline et des onze mille vierges; l'un porte le nom de *Philippote Bauduin* avec la date de 1637 et l'autre l'écu d'un Vilain de Gand évêque, avec la devise : *vigilate et orate*. Si ces deux reliquaires ont été faits ensemble, ces armes et cette devise seraient celles de Maximilien Vilain de Gand. H. 0,80.
- 72 Bras d'argent de même forme que les deux précédents, mais haut de trente-six centimètres seulement. Ce reliquaire de sainte Apolline porte une inscription qui fait connaître son donateur : *donné par M. Maître Léon Du Sauchoit, chapelain et organist de l'église cathédrale de Tournay, 28 juillet 1666*. A l'envers se trouve la figure de saint Léon, pape, patron du chapelain.
- 73 Une lanterne en cuivre bien travaillée dont on se sert pour l'administration des malades la nuit.
- 74 Plusieurs guipures anciennes très-remarquables.

Eglise de Saint-Nicolas.

- 75 Aigle-lutrin en cuivre, le plus ancien de Tournai. Une inscription nous apprend qu'il date de 1388 :

*L'an de grace M CCC III^{es} et III sans nul cens
paier fu cus (1) aigle p̄trais et ci en ceste eglise
atres. Glisour fu Daniaus et Velaine bon marcant
de tiere et de laine.*

Le pied repose sur trois lions. On serait tenté de croire que la tige, en forme de balustre et terminée par une espèce de chapiteau, comme celle de l'aigle de Saint-Piat, est plus récente que le reste.

L'animal que l'aigle tenait sous ses serres a disparu ; on voit cependant encore deux parties d'ailes de chauve-souris. Hauteur, 1,57.

76 Trois grands chandeliers en cuivre, du même genre que ceux de la cathédrale. Deux ont un mètre soixante-trois centimètres de hauteur, et le troisième un mètre soixante-six centimètres.

77 Lutrin en fer forgé, pliant, du XV^e siècle.

78 Ostensoir en style de la renaissance, dont le tube en verre a été remplacé par un soleil. Une inscription trahit son origine : *Demonstrantia V. S. Clarissis Hoochtr legata à So. Cornelia Declerc* 1640.

Pied à six lobes arrondis, sur lequel sont six médaillons repoussés et ciselés, représentant des saints de l'ordre de saint François, entre lesquels on distingue saint François d'Assise, sainte Claire, saint Antoine de Padoue, un pape et un roi. Les côtés sont formés par deux petits dais superposés soutenus par des cariatides ; dans les deux premiers on a placé les statuettes de saint Pierre et de saint Paul et dans les deux autres celles de saint Jean et de

(1) *Cusus, cudatus*, frappé, monnayé. *Cudis, cudius*, coin monétaire. — Du Cange.

- saint Jean-Baptiste. Au-dessus encore l'espérance et la religion. — Dans le milieu la sainte Vierge, surmontée du Père éternel. — Puis pour couronnement un pélican et une croix. Les côtés sont en outre ornés de consoles renversées.
- 79 Chrysmatoire, en argent, en forme de petite châsse. Toit imbriqué avec crête. Inscription : *Me fieri curavit Joannes Quinet 1626*. H. 0,10. L. id.
- 80 Croix de procession en cuivre du XIII^e siècle, fort mutilée pour avoir été plusieurs fois mal restaurée.
- 81 Croix de procession, en argent, bien ciselée. A l'extrémité des bras, on a représenté d'un côté les animaux évangélistiques, et de l'autre les évangélistes à la manière moderne.
- 82 Quatre chandeliers d'autel, en argent, d'un mètre de hauteur. Forme moderne, mais élégante.
- 83 Entre les autres pièces d'argenterie, on peut encore signaler une navette en forme d'écaille portant la date de 1742.
- 84 Le coffre-fort, dans lequel sont conservées les argenteries, a une serrure d'un travail très-remarquable. La ville de Tournai ne possède rien en ce genre de plus curieux.

SUITE DU CATALOGUE.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI. — CANTON D'ANTOING.

Eglise de Saint-Pierre à Antoing.

- 238 Chandelier à pied rond et tige annelée. Le bassin, crénelé et muni d'une pointe, est percé de deux rangées de croix et de petites fenêtres; les creux,

ornés de quatrefeuilles en saillie. A mi-hauteur, se trouve un lectrin travaillé à jour avec l'Agneau de Dieu au milieu ; la pointe de la tige qui le soutient, repose dans la gueule d'un dragon. Les quatre branches qui entouraient le bassin, ont disparu. *Ecole Tournaisienne*, vers 1450. H. 1,74. Diamètre de la base, 0,40 ; du bassin, 0,30.

- 344 Chandelier d'élevation à pied rond et tige cylindrique annelée ; le bassin est perdu ; sur la deuxième moulure du pied se trouve : † *Che lestapliel fist Willaume le Feure fondeur à Tournay*. H. actuelle, 1,37. D. pied, 0,38.

Eglise Saint-Sauve, à Jollain-Merlin.

- 350 Branche à cierge en fer battu, à fixer au mur devant une statue de la sainte Vierge ; le godet hexagonal est orné d'une galerie formée de petits quatrefeuilles et de fleurons. Dans la partie horizontale se trouve découpée, en caractères gothiques, l'inscription *AVE MARIA*. Cette inscription est bordée en haut d'un crêtage crénelé, qui s'appuie sur un écoinçon élégamment ajouré, soutenu par un arc concave garni d'ornements trilobés. L. 0,38. XV^e siècle.

- 392 Calice en cuivre doré ; pied à six lobes. H. 0,225. La patène, ornée au centre d'une croix fleuronée accompagnée des cinq Plaies, est plus ancienne que le calice ; elle paraît remonter à la deuxième moitié du XV^e siècle.

La coupe de ce calice est en argent.

CANTON DE CELLES.

Eglise Saint-Pierre, à Mourcourt.

- 307 Croix de procession en bois recouvert de plaques

d'argent en partie doré, orné de rinceaux et de fleurs; les emblèmes évangélistiques se trouvent ciselés dans des médaillons en forme de quatrefeuilles qui précèdent les extrémités fleurdelisées de la croix; dessous l'image du Christ il y a un petit habitacle pour des reliques. Le revers est orné de quatre cabochons et d'une plaque en émail translucide orné d'un écusson armorié, d'argent à trois lions de sinople armés et couronnés de gueules. Le nœud est orné de huit boutons en forme de losanges qui portent des roses en gravure. XV^e siècle. Croix : H. 0,73. L. 0,475. Le Christ : H. 0,126. L. 0,122.

CANTON DE TEMPLEUVE.

Eglise Saint-Vaast, à Eregnies.

- 433 Ciboire en argent doré; le pied à six lobes et la fausse coupe sont ornés de ciselures représentant douze scènes de la Passion; le nœud et le couvercle, deux têtes d'anges et d'arabesques. XVII^e siècle; la croix, moderne. H. 0,433. D. Pied, 0,177; coupe, 0,11.

Eglise Saint-Amand, à Néchin.

- 471 Ostensoir en argent doré, repoussé et ciselé; la monstrance en cylindre, soutenue par quatre colonnes torsées et deux anges adorateurs; le tout surmonté d'une couronne. XVIII^e siècle. H. 0,60.

CANTON DE LEUZE.

Eglise Saint-Vaast, à Gaurain.

- 239 Chandelier à trois branches munies de bassins et

de pointes; pied rond, tiges annelées. Les branches latérales sont reliées à la tige centrale par deux rampants ornés de crochets et percés de quatre-feuilles. Immédiatement dessous l'embranchement se trouve le lectrin pour l'*Exultet*, travaillé à jour avec l'Agneau de Dieu inscrit dans un cercle. H. 2,00. Diamètre de la base, 0,30; du bassin central, 0,22; des bassins latéraux, 0,17.

Eglise Notre-Dame, à Chapelle-à-Wattines.

347 Couronne de lumière pédiculée en fer forgé et découpé, portant des traces fort intéressantes de la polychromie ancienne qui la décorait. Les trois pieds sur lesquels portent la tige principale sont reliés entre eux par un cercle de fer qui donne à la partie supérieure une base solide. Cette tige a la forme d'une colonnette hexagonale ayant une base, puis, vers le milieu, un anneau ou nœud mouluré, et au sommet une sorte de chapiteau sur lequel s'appuie la partie tournante. Six bras en arcs dont les lobes se terminent en fleurs de lis, contiennent eux-mêmes un trilobe ajouré; ils portent la couronne sur laquelle se trouve le commencement de la Salutation angélique : *Aue Maria gratia plena benedicta tu in mulieribus et benedictus*. Un godet pour des cierges occupe le milieu de chacune des six faces de la couronne; de chaque angle s'élève une pointe destinée à porter un cierge; ces parties sont reliées entre elles par une élégante galerie fleurdelisée; une seconde galerie plus petite est reliée à la première par des quarts d'arcs, concaves ornés d'une crête fleuronée. L'ensemble se termine par

une pointe destinée aux cierges les plus grands. H. 2,08. D. cercle de la base, 0,76 ; de la galerie inférieure hexagonale, 0,72 ; de la galerie supérieure, 0,26.

CANTON DE PÉRUWELZ.

Eglise Notre-Dame de Bon-Secours.

405 Calice en argent doré, repoussé et ciselé avec figure de saints, etc. H. 0,316.

Ce calice doit provenir d'un couvent Franciscain. Tous les sujets ciselés ont rapport à des saints de cet ordre.

Eglise de Tous les Saints, à Blaton.

432 Ciboire en cuivre repoussé, pied rond ; le couvercle est perdu. XVI^e siècle. D. pied, 0,142 ; coupe, 0,131.

Eglise Saint-Géry, à Roucourt.

457 Ostensor en argent en partie doré, repoussé et ciselé avec des têtes d'anges ; la monstrance, en cylindre, est surmontée d'un dais soutenu par des colonnes cannelées. Dans la tourelle qui s'élève au-dessus du dais, se trouve une statuette du Christ tenant le globe à la main gauche et bénissant ; le tout est couronné par le Christ en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean. Vers 1625 ; le soleil moderne. H. 0,652. D. pied, 0,205.

Eglise Saint-Quentin à Péruwelz.

542 Buste en argent de Saint-Quentin, estampé et repoussé. Sur le devant de la dalmatique, un reli-

quaire-médaille en cristal, Les épaules du saint sont percées de deux fers de lance. XVIII^e siècle. H. 0,25.

CANTON DE FRAENES.

Eglise Saint-Nicolas, à Hacquegnies.

489 Croix d'autel fleurdéliée en bois recouvert de plaques de cuivre doré; la face ornée de feuillage ciselé à jour et entremêlé de pierreries, parmi lesquelles se trouvent des reliques enchâssées dans huit habitacles. Le revers offre en gravure une figure du Christ, assis, et les animaux évangélistiques; les espaces intermédiaires sont ornés de rinceaux et d'un diaprage de quatrefeuilles. La croix mobile s'emboîte dans une tige carrée, à nœud oblong, qui s'élève d'un pied oblong orné de huit dragons. Le pied, qui repose sur trois lions et une patte d'oiseau, est découpé à jour par une rangée de quatrefeuilles, au travers desquelles on peut voir les reliques qui y sont enchâssées; le creux au-dessus est orné de pierreries. XIV^e siècle. H. 0,537. L. travers, 0,305. Pied, 0,30 sur 0,205.

CANTON DE LESSINES.

Eglise Saint-Martin, à Deux-Acres.

348 Couronne pédiculée hexagonale pour trente et un cierges; l'inscription, également découpée à jour, se compose des mots suivants qui étaient autrefois dorés : *Aue Maria gratia plena Dominus tecum*

virgo serena. Les trois pieds posent directement sur le sol. H. 2,00. D. de la galerie inférieure, 0,74; de la galerie supérieure, 0,50.

- 431 Ciboire en argent en partie doré, orné de ciselures; le pied à huit lobes avec bordure de feuillage à jour; la tige s'élève du milieu d'une tourelle percée par des quatrefeuilles, entourée d'une balustrade fleuronée à jour, garnie de pinacles aux angles; le nœud à huit lobes est travaillé à jour; la fausse coupe et le couvercle, repoussés et ciselés, sont ornés de dragons, de dauphins et d'arabesques; ce dernier est entouré d'un crétage fleuroné et surmonté d'une couronne fleurdisée, dominée par une croix découpée. XVI^e siècle. H. 0,46. D. pied, 0,161; coupe, 0,118.
- 566 Reliquaire-ostensoir en forme d'un cylindre, en cristal de roche monté en argent doré, pied oblong à six lobes; la tige hexagone s'élève du milieu d'un édifice crénelé travaillé à jour; le nœud orné de trois losanges portant des têtes de lions ciselées, de feuillages et de fenestragés ajourés. Du sommet de la tige s'élançe deux bras en forme de section d'arcs trilobés qui soutiennent le cylindre. A chaque extrémité du cylindre se trouve un pignon à fond diapré de quatrefeuilles, sur lequel se détache deux statuette de la sainte Vierge et de saint Christophe posées sur des consoles. Au-dessus du cylindre on voit de chaque côté une niche surmontée de dais abritant des statuette de saint Jean-Baptiste et de sainte Catherine accompagnées de deux écussons qui portent de gueules à la fasce d'or au chef vivré de même. XV^e siècle. H. 0,27. Pied, 0,139 sur 0,093.

573 Reliquaire-ostensoir en argent en partie doré. Pied oblong à six côtés évasés ; tige hexagone ; nœud ciselé à jour muni de boutons en forme de losanges ornés de quatrefeuilles avec des têtes superposées. Le cylindre, posé verticalement et soutenu par quatre bras, est terminé par deux murs crénelés flanqués de tourelles entre lesquelles sont gravées la Sainte Face et une image de la Madone ; ces deux murs sont reliés entre eux par un pignon à crochets orné d'une figure de saint Georges en gravure et surmonté d'un crucifix. 1537. H. 0,25. Pied, 0,132 sur 0,092.

ARRONDISSEMENT DE TOURNAI.

OBJETS QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXPOSÉS.

Esplechin.

1 Un lutrin-aigle en cuivre, dont on ignore la provenance. Le travail et les dispositions de cette pièce de dinanderie ont le cachet tournaisien. Il n'y a pas d'inscription.

Ath. — Eglise Saint-Julien.

- 2** Double couronne de lumière en fer forgé, pédiculée. Tige hexagone, annelée. De chacun des six angles part un support orné d'une fleur de lis. Les deux couronnes, de forme hexagonale, à huit centimètres de distance l'une de l'autre, peuvent recevoir douze cierges. XVI^e siècle.
- 3** Couronne de lumière pédiculée en fer, faite à l'imi-

tation de celle qui précède, large de 60 centimètres. On peut y placer seize cierges. Les supports ne sont qu'au nombre de quatre, et au centre de la couronne, l'extrémité de la tige est disposée pour y mettre un dix-septième cierge.

- 4 Petit ostensor avec tube pour abriter les saintes espèces, qui se placent entre deux anges qui semblent les supporter. XVI^e siècle.
- 5 Ornement en velours rouge couvert de médaillons brodés en soie et laine, représentant les mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ. XVI^e siècle. Cet ornement est en mauvais état.

Mourcourt.

- 6 Porte-paix en argent. Sous une arcade ogivale en accolade, ornée de crochets et d'un antefixe, est un crucifix entre deux statuette, de saint Jean et de la sainte Vierge, en haut relief, posées sur des consoles, et tenant chacune un livre. Un contrefort avec une retraite dans le milieu et surmonté d'un clocheton, est appliqué de chaque côté sur une partie plate bordée d'une ligne de petites perles. Les deux côtés et le dessous sont terminés par un ornement en spirale. La partie supérieure est recouverte par un petit toit imbriqué, surmonté d'une crête fleurronnée. Au bas, sur la bordure, est attaché un écu d'argent à trois lions rampants, de sinople, deux et un. Ces armoiries doivent être celles de la famille de Lannoy. H. 0,11. L. 0,085. Fin du XV^e siècle.
- 7 Porte-paix en argent repoussé. Un morceau d'Agnus Dei et des reliques de saint Paul, des martyrs de Thèbes et des onze mille vierges sont placés dans le vide d'une croix pattée et échancrée, fixée sous

une glace dans un rond orné d'une petite torsade. La partie supérieure se termine en rond et, dans l'espace ménagé au-dessus des reliques, se trouve un écu d'argent, au chevron d'azur, accosté de trois étoiles, deux en chef et une en pointe. XVII^e siècle. H. 0,085. L. 0,062.

Eglise Saint-Quentin, à Wodecq.

- 8 Appareil en fer forgé servant, dans les funérailles, à supporter le cercueil et à placer tout ce qui l'entoure, la croix et les cierges. Ouvrage peu remarquable, mais curieux, parce que les objets de cette espèce sont devenus très-rares. Il n'y en avait aucun à l'exposition de Malines. XV^e ou XVI^e siècle.

Eglise Saint-Martin, à Frasnes-lez-Buissenal.

- 9 Deux croix triomphales, l'une dont on ignore la provenance, placée dans un calvaire, et l'autre dans l'église. Celle-ci est maintenant appliquée contre un mur ; mais on peut espérer qu'elle sera remise à l'endroit où on la voyait anciennement. Ces deux croix sont ornées de sculptures en forme de crête et portent à leurs extrémités les animaux évangélistiques.
- 10 Croix de procession, en bois, revêtue de feuilles d'argent, sur lesquelles sont des ornements repoussés et ciselés ; aux quatre bouts, les animaux évangélistiques ; le Christ a le nimbe crucifère. En mauvais état. XVI^e siècle.
- 11 Un bénitier de sacristie en bronze, plat d'un côté et convexe de l'autre, ayant un manche en forme de serpent. Hauteur, 0,10. XV^e siècle.

Eglise Saint-Michel, à Saint-Sauveur.

- 12 Ostensor en style de la renaissance. Pied, tige et nœud ronds ; le nœud orné de trois têtes d'anges. Pivot, sous le tube, pour soutenir la sainte hostie, formé par deux têtes d'anges laissant un vide entre elles. De chaque côté, sous une arcade, entre deux colonnes, un ange tenant des instruments de la Passion. Au-dessus, dans le milieu, petit dôme reposant sur quatre colonnettes, abritant une statuette de la sainte Vierge. Au sommet, le crucifix. Haut., 0,67. Largeur, 0,31. Commencement du XVII^e siècle.

Eglise Saint-Pierre, à Lessines.

- 13 Aigle-lutrin en laiton. Pied rond reposant sur un socle de marbre ; tige ronde annelée, avec nœud en forme de poire renversée, entouré de quatre feuilles d'acanthé. Le bassin, dans lequel se trouve le globe qui sert de perchoir à l'aigle, est marqué des lettres : P D L P M F. A la partie inférieure du fectrier sont deux animaux affrontés, les queues enlacées. Le globe porte le millésime de 1647. Hauteur, 1,25 avec le socle.
- 14 Ostensor en argent doré. Pied rond à base ajourée, orné au-dessus de têtes d'anges et de fruits ; tige ronde ; nœud principal entouré de feuilles et de fruits, avec cartouches, entre deux renflements plats et deux annelets granulés. A la partie supérieure sont quatre colonnes torsées. Cet ostensor offre un singulier mélange du profane et du sacré ;

des sirènes, des figures d'anges et des statues de saints y sont entremêlées. On y remarque les statuettes de saint Pierre et de saint Paul, et au sommet, sous un petit temple formé par six colonnettes torsées, la figure de la sainte Vierge. H. 0,87.

- 15 Calice en vermeil (*Sœurs-Noires*). Pied à six lobes à double étage, ornés, à la partie supérieure, chacun d'une tête d'ange; même ornement au nœud et à la fausse coupe. H. 0,185. Il porte la date de 1623.
- 16 Reliquaire-ostensoir. Pied et tige en cuivre doré et le reste en argent. Tube en verre placé entre des contreforts avec clochetons. Au sommet, sous un petit dais, est la statuette de saint Antoine, ermite. H. 0,40.
- 17 Reliquaire en argent. Pied à six lobes, tige hexagone se divisant, au-dessus du nœud, en deux branches pour soutenir un cylindre horizontal aux extrémités duquel sont deux niches gothiques occupées par les statuettes de saint Pierre et de saint Paul. Ces niches sont reliées entre elles par un toit à deux versants imbriqués, ayant chacun trois fenêtres. Au milieu et dominant tout, la statuette de la sainte Vierge. H. 0,31.
- 18 Reliquaire en argent du même genre que le précédent. Les deux niches, au bout du cylindre, ont perdu leurs statuettes. Le toit est orné d'une crête, au milieu de laquelle s'élève une tour hexagonale avec clocheton. H. 0,29.
- 19 Triple couronne de lumière pédiculée en fer forgé, avec ornements consistant en fleurs de lis et une inscription en lettres gothiques tirée de l'*Ave Maria*, mais qui semble avoir été mutilée. H. 1,80.

- 20 Lustre en cuivre pour neuf cierges. Les branches sont ornées de feuilles. Le cul-de-lampe est terminé par un animal tenant dans la gueule un anneau; et à la partie supérieure est un ange fléchissant le genou gauche. Des parties manquent. H. 0,75; cul-de-lampe, 0,18; l'ange, 0,18; chaque branche, 0,30.

Eglise Saint-Martin, à Ogy.

- 21 Ostensor, en argent doré, en style de la renaissance. Les divisions du pied sont alternativement pointues et arrondies. Le dessus est orné de petites statuettes et de dessins nombreux repoussés et finement ciselés.

La partie principale est formée par quatre cariatides soutenant une espèce de dais ovale dont le dessus sert de base à un petit dôme surmonté d'un crucifix; la croix ornée de petits crochets. Sur le pied on lit le mot : *Sauveigne*.

- 22 Croix de procession très-remarquable, du XII^e siècle, en bois, recouverte d'argent et de cuivre doré, de 0,52 de hauteur sur 0,358 de largeur. Les extrémités élargies et carrées mesurent 0,10 sur 0,075 environ. Le Christ, en cuivre doré, la tête ceinte d'une couronne crénelée, les reins recouverts d'une draperie descendant jusqu'au genou droit et jusqu'au milieu de la jambe gauche.

La surface de la croix, de 0,065 de largeur, est divisée en trois. Le milieu, de 0,04 environ, est recouvert d'une plaque d'argent repoussée et ciselée en imbrications; les deux côtés, de 0,018 environ, sont recouverts en cuivre avec une ciselure représentant, sur le montant et sur le bras gauche, un

rinceau avec des feuilles trilobées du XIII^e siècle, et, sur le bras droit, des feuilles semblables, mais plus maigres, alternant avec des feuilles de trèfle, toutes posées comme des postes. Le revers est orné de la même manière.

Sur les côtés, la plaque d'argent est repoussée et ciselée en natte avec bordure de fines perles.

Les extrémités carrées de la croix sont garnies devant et derrière de plaques de cuivre ciselées, dans lesquelles on a ménagé, de chaque côté, une ouverture, ovale sur le devant et ronde sur le derrière, fermée par des cristaux, sous lesquels il y avait des reliques. Celles de la vraie croix se trouvent encore dans la petite niche du haut. Ces reliquaires sont environnés de trois cercles, celui du milieu plus large et granulé. Les coins sont remplis d'arabesques, de rinceaux, avec des feuilles du XII^e et du XIII^e siècle.

Eglise Saint-Pierre, à Leuze.

- 23 L'église possède deux aigles-lutrin en laiton, provenant de l'ancien Chapitre. Le plus grand, seul, est demeuré au chœur ; l'autre est relégué à la chapelle des fonts-baptismaux à l'entrée de l'église. Le premier porte sur le pied cette inscription : † *Orate pro Johanne de Montegni quondam canonico pie memorie hujus ecclesie qui obiit anno Domini M CCCC XLIX^o XV^o octobris.*
- 24 Le petit aigle est de la même époque que le grand. L'animal tenu sous les serres de l'oiseau est, d'un côté comme de l'autre, une espèce de chauve-souris. Ce second lutrin est aussi un monument

funèbre, mais sans date : † *Oratio pro Petro de Hermauilla pia memoria.*

Eglise Saint-Martin, à Montroult-au-Bois.

- 25 *Ostensoir en cuivre doré, d'un style tout à fait païen. Pied à huit divisions, dont quatre aigues et quatre à bout aplati, orné de têtes d'anges, sur le devant de la statue du Sauveur ressuscité, sur le derrière de la statue de la sainte Vierge et sur les côtés de deux corbeilles de fruits. Deux affreuses sirènes sont appliquées contre le nœud et l'entourent de leurs ailes. On voit en outre sur la tige des pampres de vigne, des fruits, des génies nus et des têtes d'anges. Un cercle de rubis et d'émeraudes environne le soleil au milieu duquel se place le Saint-Sacrement; et, sur les côtés, sont deux grands chérubins. Au-dessus, sur des nuages, des anges soutiennent une couronne qui est elle-même surmontée d'un pélican. Au sommet est une croix fleurdelisée. XVII^e siècle. H. 0,77. L. 0,34. Son poids est de cinq kilogrammes.*

Eglise Notre-Dame, à Harchies.

- 26 *Croix triomphale haute de trois mètres sur deux mètres et demi de largeur. Le bois, large de 0,20, est orné sur le devant d'un diaprage sculpté imitant la dentelle, et, sur les côtés, de fleurs reliées par des feuilles. Aux extrémités, les animaux évangélistiques, entre deux bordures ondulées; puis des fleurs de lis. Le Christ de grandeur naturelle est très-bien proportionné et d'une expression remarquable.*

Cette croix, qui est surmontée des statues de la sainte Vierge et de saint Jean, a pour base un fût entouré d'ornements bizarres.

- 27 Croix de cimetière en fer forgé. Le milieu est occupé par un quatrefeuille dont les lobes se terminent par une ogive en accolade ; et à chaque extrémité, quatre feuilles dentées renversées forment une espèce de boule. Hauteur, 1,78 ; largeur, 1,20.
- 28 Pierre sculptée représentant une *Mater dolorosa*. La sainte Vierge adossée contre une croix, sous un dais, a sur les genoux le corps inanimé de son fils. A ses pieds on voit une couronne d'épines, des os, un crâne, etc. Deux femmes agenouillées devant un prie-Dieu, une de chaque côté, ont au-dessus d'elles, leurs amoiries qu'on ne saurait plus blasonner. La bordure de ce monument funèbre est ornée de poissons. Le dais est soutenu par deux anges, et on y lit la fin d'une inscription qui doit être *Mater Dei Jesu Christi*. Hauteur, 1,60 ; largeur, 0,70 ; épaisseur, 0,17.

SUITE DU CATALOGUE.

ARRONDISSEMENT DE MONS. — CANTON DE SAINTE-WAUDRU.

Eglise Sainte-Waudru.

- 489 Ostensoir en argent doré et ciselé avec des têtes d'anges et des arabesques ; le pied à quatre lobes ornés de quatre sphynx ; la monstrance, en cylindre, est entourée de colonnes cannelées, qui soutiennent le dais formé par des tourelles superposées

soutenues chacune par quatre colonnettes. A côté de la monstrance se trouvent les statuetttes des docteurs de l'Eglise, et dans les tourelles celles de la sainte Vierge et de saint Pierre. Le tout est dominé par un crucifix. Vers 1630. H. 0,74. Pied, 0,24 sur 0,20.

548 Reliquaire-ostensoir en argent doré. Du milieu d'un pied rond, richement orné de filigranes et semé de pierres fines, s'élève une colonne annelée ornée de bandes horizontales ciselées et niellées, alternant, et couronnées par un beau chapiteau à feuillage et fruits. Au-dessus est un double quatrefeuille, dont quatre lobes sont ornés de filigranes et les quatre autres de niellures toutes d'un dessin différent. La partie supérieure a été remplacée, vers 1600, par une petite flèche pyramidale à jour, surmontée d'une croix, et où se trouve la relique de saint Vincent, avec cette légende en majuscules niellées : DE S. VINCENTIO. Au-dessous du pied se trouve gravé en caractères du XVII^e siècle : VNG DENT EN UNE IOINTVRE DE ST VINCENT MARIT DE ST WAFLDRV. XIII^e siècle. H. 0,23. D. pied, 0,113.

552 Reliquaire-ostensoir doré en partie, du XIV^e siècle. A chaque extrémité d'un pied oblong dont les angles sont évasés, se trouve un ange debout. Ces anges soutiennent d'une main un cylindre renfermant une relique de saint Éloi, de *brachio Sancti Eligii Episcopi Nonoviensis*, et de l'autre un petit édicule à quatre faces, deux grandes et deux petites, surmontées de pignons à crochets et dont les contre-forts aux angles se terminent par des pinacles, tandis que le tout est dominé par un petit crucifix qui s'élève du milieu de la toiture. Les deux faces

principales de l'édicule sont percées d'une ouverture ronde à travers laquelle on voit une relique de saint Laurent : *De ossibus Sancti Laurentii martyris*. Le piédestal sur lequel est placé le cylindre est orné de l'écusson armorié (de gueules, à une croix d'argent accompagnée d'un chaperon de même au premier) du donateur, qui est représenté à genoux sur le devant du pied vis-à-vis de sainte Wandru, laquelle tient un livre de la main droite. L'emblème placé dans la main gauche est perdu. Sur le bord du pied se trouve gravé : *Maistre Pierre Cramette secrétaire du roy chanoine de Noion de ceste église*. H. 0,34. Pied, 0,187 sur 0,097.

CANTON DE SAINTE-ÉLISABETH.

Eglise Sainte-Elisabeth.

380 Calice en argent doré; pied à huit lobes, portant en gravure; 1° le Christ en croix entre la sainte Vierge et saint Jean; 2° saint Jean-Baptiste; 3° un saint évêque; 4° saint Martin; 5° un écusson portant, fascé de six pièces de vair et d'argent, au chef d'argent chargé d'un aigle de —, accompagné d'une croix d'archevêque et timbré d'un chapeau de cardinal; 6° saint Louis; 7° saint Serrais et 8° saint Michel. La tige est gravée, le nœud et la fausse coupe richement ciselés à jour, cette dernière avec du feuillage et les emblèmes de la Passion. Vers 1550. H. 0,22. D. pied, 0,163; coupe, 0,112.

389 Calice en argent doré et ciselé, le pied à huit lobes orné de quatre médaillons: 1° le Christ en croix entre la sainte Vierge et saint Jean; 2° la sainte Vierge

tenant l'Enfant Jésus sur le bras ; 3° saint Nicolas ;
4° saint Charles Borromée en prière ; nœud à jour ;
fausse coupe ornée de trois pierreries et de médail-
lons ciselés : 1° la Nativité ; 2° la Cène ; 3° l'Agonie
au Jardin. H. 0,26.

C'est par erreur que ce calice est attribué à la paroisse de Sainte-
Élisabeth. Il provient de l'église Saint-Nicolas en Havré. Les médail-
lons de saint Nicolas et de saint Charles, qui sont sur le pied, font
croire que le donateur de ce calice avait pour patron saint Charles et
que le don a été fait à l'église de Saint-Nicolas.

477 Christatoire en argent, ayant la forme d'un coffret
oblong soutenu par quatre lions et orné d'arabes-
ques gravées ; le couvercle à quatre versants est sur-
monté d'une statuette de sainte Élisabeth de Hon-
grie, placée sous un dais soutenu par deux contreforts
qui se terminent en pinacles ; le sommet du dais
est couronné par un petit crucifix. 1559. H. 0,22.
Pied, 0,12 sur 0,07.

572 Reliquaire-ostensoir en argent. Le pied est à six lo-
bes ; la tige hexagone est ornée de six boutons por-
tant des quatrefeuilles ; le cylindre, posé verticale-
ment, est surmonté d'un dôme soutenu par deux
contreforts massifs, en retraite, et couronné par une
tourelle à flèche hexagone abritant un calice et qui
se termine par un fleuron, autrefois servant de base
à un crucifix qui est perdu. Vers 1509. H. 0,40.
Pied, 0,162 sur 0,125.

584 Reliquaire-ostensoir en argent ciselé ; les reliques
sont enchâssées dans un cylindre posé verticale-
ment au sommet de la tige. Les plaques aux extré-
mités sont ornées des bustes de Notre-Seigneur et
de la sainte Vierge en gravure. Sur le pied on lit :
PRIES POUR ADRIENNE DE HAMAL. 1628. H. 0,267.

CANTON DE BOUSSU.

Eglise Saint-Georges, à Hensies.

- 479 **Chrismatoire en argent, en forme de trois tourelles cylindriques crénelées, à toiture conique, surmontées de croix ; le tout orné de gravures. Sur le pied, de forme oblongue, on trouve gravé : MEMENTO MEY 1621, et sur le dessous une figure de saint Georges à cheval. H. 0,165. Pied, 0,16 sur 0,056.**

Eglise Saint-Martin, à Saint-Ghislain.

- 240 **Chandelier à pied rond posé sur une base hexagone en pierre de Basècles ; tige annelée ; bassin crénelé percé de deux rangées de croix et de petites ouvertures en forme de fenêtres, et muni d'une pointe sur laquelle, hors du temps pascal, se fixe un piédestal soutenant une statuette de sainte Catherine. A la tige est fixé un lectrin, travaillé à jour, avec l'Agneau de Dieu inscrit dans un cercle ; la gorge immédiatement au-dessous du bassin était ornée autrefois de trois branches, perdues depuis longtemps. Sur la bordure du lectrin se trouve cette légende : † *Chest lestapliel et limage ensy quil est donna cheens demiselle Marie Follete vefue de feu Jehan Geruais en lan M. iiii. xlii priez por leurs âmes* ; et sur le pied : † *Che lestapliel fist Willaume le Feure fondeur de laitton à Tournay*. H. base en pierre, 0,46 ; chandelier, 1,43 ; statuette, 0,48 ; totale, 2,41. D. pied, 0,34.**
- 349 **Couronne pédiculée ayant un seul étage de cierges posés sur un cercle de 0,37 de diamètre, soutenu par trois bras ou demi-trilobes. H. 1,74.**

513 Châsse composée de débris provenant de deux fiertes beaucoup plus grandes. Elle est ornée de vingt-neuf plaques d'émaux opaques champlovés de l'école Rhénane, dont six du XII^e siècle et vingt-trois du commencement du XIII^e. Les six grandes plaques, bordées d'un liseré bleu et blanc, présentent des figures symboliques de vertus qui se détachent sur un fond de cuivre rouge doré. La face et les mains des figures ainsi que les livres qu'elles tiennent en mains sont en métal, les lignes du dessin émaillées; les nimbes et les draperies en émail, les lignes du dessin en métal. L'ancienne fierte d'où proviennent ces débris, doit avoir été ornée de dix figures, dont la quatrième, la septième, la huitième et la neuvième manquent. Celles qui restent sont : 1^o la Foi, tenant un livre ouvert sur lequel se trouve le premier précepte du Décalogue : *DOMINVS DEVS TVVS DEVS VNVS EST*; 2^o l'Espérance, avec la légende : *NON ASSVMES NOMEN DEI TVI IN VANVM*; 3^o la Patience : *NON OCCIDES*; 4^o la Charité : *SABBATA MEA CVSTODIES*; 5^o la Chasteté : *NON MECHANERIS*; et 6^o la Tempérance : *NON CONCVPISCES REM PROXIMI TVI*. Les couleurs employées sont le bleu, trois nuances, le vert, deux nuances, le rouge, deux nuances, le jaune et le blanc. Les vingt-trois petites plaques sont ornées de croix et de feuillage d'une grande variété de dessin. Outre celles-ci, il y a seize plaques en cuivre ciselé et doré du XIII^e siècle, dont dix sont ornées de petits bassins ronds qui donnent de jolis reflets de lumière; les pierres placées dans quelques-uns de ces bassins ainsi que la petite plinthe du bas sont modernes. Les pignons et crétages ont fait partie d'une châsse beaucoup plus grande. H. 0,21. L. 0,32 sur 0,125.

Les six grandes plaques, dont quatre ont été maladroitement coupées pour les faire entrer dans la place qu'elles occupent, ont 0,08 sur 0,053. Restaurée par M. Liagre, orfèvre à Tournai, sous la direction de M. le chanoine VOISIN.

Cette chasse a été publiée dans les *Bulletins* de la société historique de Tournai.

CANTON DE CHIÈVRES.

Eglise Saint-Martin, à Chièvres.

- 248 Lutrin-pélican ; pied hexagone soutenu par trois lions ; du milieu s'élève un fût cylindrique orné d'anneaux ; l'anneau inférieur richement bosselé. Le sommet du fût, crénelé, forme un bassin ; de son centre s'élève un globe tournant sur un pivot et sur lequel se trouve un pélican se déchirant la poitrine et soutenant de ses ailes déployées l'arête destinée à retenir l'Antiphonaire. Sur la tige se trouve la marque du fondeur et la date de 1434, et sur le pied cette légende : *Pulcre Brugensis ville quem Ceruis gignit Hanonie dictus Duochier recte Johannes me dedit ob Cristum cuius mercator honestus mille quator gentis tribus anno consociatis.* École Brugeoise. H. 1,24. L. de chaque côté du pied, 0,26. Distance entre les lions, 0,65.
- 317 Bassin rond, en cuivre repoussé et estampé. Au centre, Adam et Eve sous l'arbre de la science du bien et du mal. Au-dessus du mur, à droite, une banderole qui porte *adam desit*. La bordure porte : *vrmtliffe* répétée cinq fois. Vers 1490. D. 0,392.

Eglise Notre-Dame, à Tongres.

- 602 Couronne en or massif composée d'ornements fleurons et surmontée d'étoiles. A l'intérieur on lit : *MVNIFICENTIA ILL^m ET R^m DD. G. NEMII ARCH. ET DUCIS CAMERAC. 1646.* Une plaque fixée à la couronne porte un écu : parti au 1^o de... au lion couronné, au 2^o de... à l'étoile à six rais de... au chef chargé de 2 fers de moulin ; au chef de... à l'aigle éployée. L'écu sommé d'une couronne fleuronée, de la croix et du chapeau archiépiscopal. H. 0,145. D. base, 0,095 ; couronnement, 0,19.

CANTON DU ROEULX.

Eglise Saint-Nicolas, au Rœulx.

- 450 Ostensoir en argent doré ; pied à six lobes entouré d'une platebande ajourée portant la légende : *QVEM DICVNT HOMINES ESSE FILIVM HOMINIS PETRVS TV ES CRISTVS FILIVS DEI VIVI. 1542.* La tige est entourée à sa base de six fenêtres, à quatre jours, surmontées de pignons à crochets qui relient les contreforts aux angles, lesquels sont surmontés de pinacles. Le nœud ajouré avec fenestration est muni de six boutons en forme de losanges ornés de quâtrefeuilles en émail noir sur fond d'or. La monstrance, en forme de cylindre, s'élève d'une base hexagone oblongue ornée de pierrieres disposées dans un creux entre deux crétages fleurons, ciselés à jour. Des deux extrémités de cette base s'élèvent quatre contreforts ornés de statuettes, soutenant un dais arrondi, entouré de six frontons ajourés au haut duquel est placée une figure

assise du Père Éternel, sous un baldaquin à jour soutenu par quatre colonnettes torsées annelées, reliées entre elles par des bras, en forme de demi-arcs, qui supportent un globe dominé par un Christ en croix ; on voit suspendue à ce globe une colombe en diamants entourée de rayons. A chaque côté de la monstrance sont placées sur des piédestaux cylindriques les statuette de saint Pierre et de saint Paul. — 1542. — Le cylindre a été remplacé par un soleil moderne. H. 0,788. Pied, 0,278 sur 0,232.

On a restitué à cet ostensor son ancien cylindre, en enlevant le soleil moderne. Une restauration complète a été soigneusement exécutée par M. Liagre de Tournai.

CANTON DE SOIGNIES.

Eglise Saint-Vincent, à Soignies.

- 335** Bassin rond, en cuivre repoussé et estampé. Au centre deux lions soutenant un écusson chargé d'un cœur. Le rebord très-large est orné d'étoiles, de fleurs et de cœurs. Vers 1600. D. 0,555. Ce bassin a toujours servi pour le *Mandatum*, le Jeudi-Saint.
- 339** Aiguière en cuivre, ornée de gravures, employée avec le bassin n° 335 pour le *Mandatum*, le Jeudi-Saint. XVII^e siècle. H. 0,18.
- 429** Ciboire en cuivre doré, pied à six lobes, nœud avec des boutons, en forme de losanges, ornés de quatre-feuilles en gravure ; coupe fort évasée ; couvercle perdu. Vers 1500. D. pied, 0,155 ; coupe 0,14.
- 464** Ostensor en cuivre doré, incrusté de corail. Travail Napolitain ; première moitié du XVII^e siècle. H. 0,61.

Cet ostensor, littéralement couvert de morceaux de corail enchâssés dans le métal, a été très-bien restauré par M. Liagre, orfèvre à Tournai.

565 Reliquaire-ostensor en argent, pied octogone évasé; nœud orné de huit quatrefeuilles; tige octogone soutenant un T ^{en} garni de deux clochettes suspendues aux extrémités de la traverse et surmonté d'une statuette de saint Antoine. La face est munie de quatre habitacles pour des reliques. XV^e siècle. H. 0,226; Pied, 0,132 sur 0,115.

567 Reliquaire-ostensor en argent en partie doré. Le pied est à quatre lobes; la tige cylindrique est munie d'un nœud en cristal. Les reliques sont enchâssées dans un édicule crénelé, à quatre faces, dont deux garnies de cristal, surmonté d'une pyramide à crochets, dont le fleuron soutient un crucifix qui domine le tout. XV^e siècle. H. 0,227. Pied, 0,118 sur 0,091.

569 Reliquaire-ostensor en argent en partie doré. Le pied a la forme d'un hexagone évasé; la tige, munie d'un nœud à six boutons ornés de quatrefeuilles ciselés, soutient un cylindre posé horizontalement, terminé par deux pignons à crochets qu'un crétage fleuronné relie à une tourelle hexagone, à deux étages, surmontée d'une flèche qui s'élève au milieu. XV^e siècle. H. 0,30. D. pied, 0,15.

570 Reliquaire-ostensor en argent; pied à six lobes; tige hexagone, munie d'un nœud, soutenant un cylindre posé verticalement entre deux contreforts qui soutiennent un dais pyramidal surmonté d'un crucifix doré. XV^e siècle. H. 0,232. Pied, 0,122 sur 0,086.

604 Crosse abbatiale. La hampe en bois recouvert de

huit lames d'argent; le nœud en cuivre ciselé et doré, inrusté de quatre plaques en argent ornées de feuillage sur fond jadis niellé. La douille est ornée d'une bande portant la légende : *RELIQUES SANCTE AGATE VIRGINIS*, niellées entre deux bandes ornées de pierreries et de filigrane. La volute en cuivre doré, ornée de feuillage, se termina par un fruit entouré de feuilles. XIII^e siècle. H. 2,06,

ARRONDISSEMENT DE MONS.

OBJETS QUI N'ONT PAS ÉTÉ REPOSÉS.

Eglise Saint-Martin, à Chêvres.

- 1 Phare de lumière en fer forgé, reposant sur trois pieds arqués, reliés à leur base par un cercle. Tige hexagone, avec base, au-dessus du pied, anneau et chapiteau, sur lequel est posée la partie supérieure qui est mobile. Six supports, formés chacun de deux arcs réunis par une fleur de lis, soutiennent une couronne hexagonale, dont chaque face a 0,24. On peut y placer vingt-neuf cierges : cinq au milieu et vingt-quatre sur la couronne. H. 1,61.

Eglise Saint-Ghislain à Erquennes.

- 2 Croix triomphale fixée sur un socle long de 1,50. Ce socle, sculpté pour représenter un sol bouleversé parsemé de crânes et d'ossements, porte à chacune de ses extrémités une statue : d'un côté celle de la sainte Vierge, de l'autre celle de saint Jean. La croix, de 2,50 environ de hauteur, est ornée de quatre médaillons ronds, où sont sculptés les animaux évangélistiques, et elle est terminée par

des fleurs de lis dont le pétale du milieu, au bout des deux bras, est marqué d'une croix.

Le devant de la croix, large de 0,13, est convexe et comme déchiqueté. Une gorge ménagée de chaque côté est ornée de boutons ; et l'on voit en outre, en saillie, une suite de feuilles de lierre formant une espèce de crête. Le Christ, haut de 1,10, a le nimbe crucifère. C'est une œuvre de sculpture qui n'est pas sans mérite.

Eglise de Notre-Dame, à Lombise.

- 3 Croix triomphale suspendue dans la nouvelle église. H. 2,15 ; L. 1,73. Voici la description qui nous en est donnée par une personne très-compétente et à qui nous exprimons ici toute notre reconnaissance : « Cette croix, placée autrefois contre un mur, n'avait des ornements que d'un seul côté. Depuis peu, on a allongé le montant, et les anciens ornements ont été répétés du côté qui n'était pas vu. Elle est bordée de crochets formés de feuilles frisées, et les quatre extrémités sont terminées par des bouquets ou panaches, dont les parties principales ressemblent plutôt aux feuilles enroulées en volute, qu'à celles employées dans le style ogival. Les panneaux étroits et en enfoncement, qui existent sur les quatre bras, sont ornés d'entrelacs de l'époque flamboyante. »

L'imperfection des crochets et le mélange des feuilles et des ornements semblent indiquer le commencement du XVI^e siècle pour la date de cette croix. Elle est suspendue au moyen de deux barres de fer, sur lesquelles sont placées, de distance en

distance, des globes avec moulures. Elle est décorée d'une peinture polychrome, or, bleu et rouge.

SUITE DU CATALOGUE.

CANTON DE CHARLEROI. — ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI.

Eglise Saint-Christophe.

- 487 Ciboire en argent en partie doré, repoussé et ciselé ; le couvercle surmonté d'une couronne. H. 0,85. D. pied, 0,196 ; coupe, 0,178.
- 304 Voile de bénédiction portant les images de la sainte Vierge, sainte Catherine, sainte Ursule et sainte Barbe. Le travail est un point d'Alençon.

CANTON DE BINCHE.

Eglise Saint-Ursmar, à Binche.

- 543 Reliquaire en forme de bras, en argent orné de quatorze plaques niellées, de filigranes et de cristaux en cabochons. Quelques-unes des niellures offrent des ornements, d'autres des chasses mystiques, des lions, des dragons et des monstres d'un dessin énergique. La base est en cuivre rouge gravé et doré. XII^e siècle. Ce reliquaire provient du trésor de l'abbaye de Lobbes. H. 0,65.
- 544 Reliquaire en forme de bras, en cuivre doré et en argent, orné de pierreries et d'émaux champlévés et cloisonnés ; la masse est enfoncée au ciselet, mais les dessins sont formés par de petites cloisons contournées. XIII^e siècle. Sur la base se trouve gravé :
† DE CAPIT S. THOME. DE BRACHIO S. DYONISII. DE S. ADRIANO MARTIRE. CV ALIIS M. DE BRACHIO S. IACOBI. DE

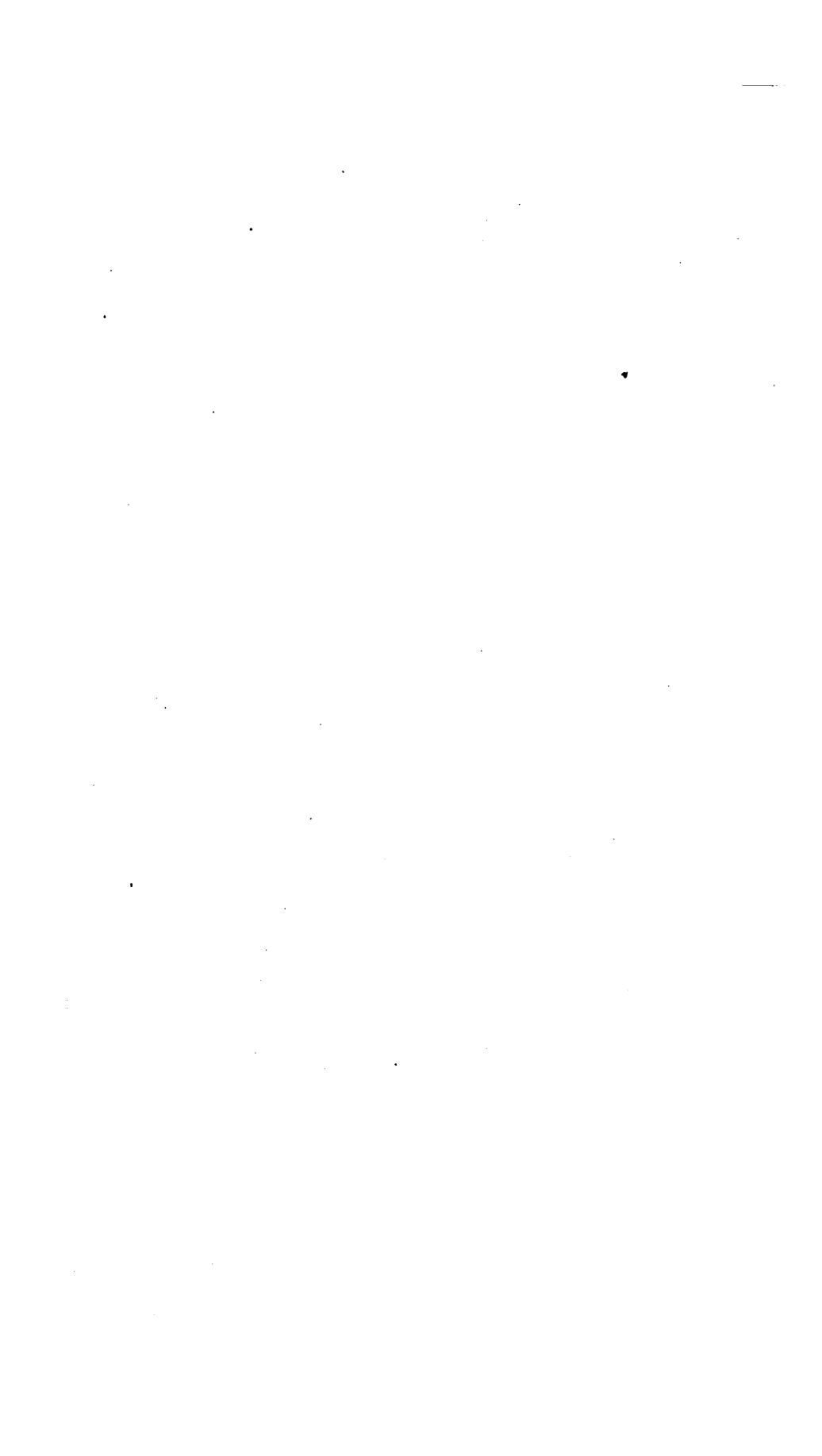
CAPILLIS S. MARIE. DE CAPILLIS S. MARTI. On y a ajouté des joyaux émaillés datant du milieu de XV^e siècle. Ce reliquaire provient du trésor de l'abbaye de Lobbes. H. 0,62.

- 588 Le Christ en croix entre la sainte Vierge et saint Jean. La croix est ornée de belles pierres fines, émeraudes, rubis et saphirs. La figure du Christ, celles de la sainte Vierge et de saint Jean et le mont Calvaire sont entièrement recouverts d'émail. La base ovale est également ornée de pierres comprises entre deux torsades dont l'une est émaillée. Au-dessous une plate-bande ajourée de quatrefeuilles. Ce joyau fut donné par Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, au chapitre de Binche. Vers 1460; le petit reliquaire est beaucoup moins ancien. H. 0,13. Pied, 0,073 sur 0,069.

CANTON DE CHINAI.

Eglise Saints-Pierre-et-Paul, à Chinai.

- 593, 594 Mosaïque byzantine représentant le Christ, icxc, vu à mi-corps, tenant de la main gauche un livre et bénissant de la manière grecque. H. 0,123. L. 0,101. Cadre d'argent estampé et doré en partie. XV^e siècle. H. 0,215. L. 0,196. Boîte en argent posant sur quatre lions debout qui soutiennent des contreforts surmontés de pinacles, reliés entre eux par une galerie découpée à jour. La partie supérieure est ornée d'un écu écartelé au 1 et 4 d'argent à trois faces de gueules, qui est de Croy, au 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules, les deux du chef adossées, qui est de Renty; surtout écartelé au 1 et 4 d'or à neuf losanges posées par trois, et au 2 et 3 d'or au lion de





MOSAÏQUE BYSANTINE
appartenant à l'église de Chimay.

sable. L'écu est entouré de collier de la Toison d'or. Sur le bord se trouve une bande ornée de la légende que voici en majuscules mêlées :

EFFIGIEM CHRISTI FIERET QVAM CARNEVS
ANTE HANC MAGNI FICTAM
DEDIT IN PIGNVS AMORIS NANQVE CROY
LEGATO SIXTVS PAPA PHILIPPO.

XV^e siècle. H. 0,086. L. 0,266 sur 0,242.

La mosaïque fut donnée par le pape Sixte IV à Philippe de Croy, deuxième comte de Chimai, ambassadeur des ducs de Bourgogne, Philippe et Charles, passant par Rome pour se rendre à la cour de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, l'an 1475. Philippe de Croy en fit don par son testament du 1^{er} septembre 1476, avec le coffret décrit ci-dessus, à la trésorerie du chapitre de Chimai. Ce coffret est fermé de deux clefs, dont l'une était destinée au trésorier et l'autre au doyen.

Une mosaïque semblable se trouve dans l'église de Borcette, près d'Aix-la-Chapelle, une autre au musée du Louvre à Paris, et une troisième à Florence.

Dans un livret imprimé à Douai, en 1621, il est fait mention de la mosaïque de Chimai en ces termes : Habet thesauraria ecclesie Cimaicensis imaginem unam summâ antiquitate commendabilem Christi Domini mosaicâ seu musivâ arte, ut vocant, compositam, minutatim concisis et in unum corpus coadunatis diversis partibus in formam similem illi missæ, ut fertur, ab Agaro regi Edessenorum. Hanc Sixtus IV Pontifex deno dedit Philippo de Croy comiti cimacensi, legato misso à duce Burgundie ad Ferdinandum Aragonium regem Neapolitanum : anno 1475.

Nous donnons le dessin de cette mosaïque.

CANTON DE MERMES-LES-CÉLÉRAU.

Eglise Saint-Nicolas, à Sars-la-Buissière.

- 337 Bassin rond, en cuivre repoussé et estampé; le rebord est orné de fleurs et d'oiseaux becquetant des grappes de raisin. XVII^e siècle. D. 0,32.
- 340 Chauffe-oreille en cuivre; pied hexagone. XVI^e siècle. H. 0,44.
- 341 Bénitier portatif de forme ovale, en cuivre repoussé et estampé, muni de deux têtes d'anges soutenant des anneaux. H. 0,31.
- 468 Ostensorio en cuivre doré et en argent; la monstrance, en soleil, surmontée d'une couronne. Audessous du pied on lit : *D. Stephanus Picquet Prior de Heigne 1698*. H. 0,465.

Cet ostensorio provient du prieuré de Haigne, commune de Jamet, qui dépendait de l'abbaye de Lobbes.

M. Goudier, curé de Sars-la-Buissière.

- 919 Anneau en argent en partie doré, garni d'une aigle marine très-foncée entourée de brillants; le jonc travaillé à jour.
- 920 Anneau en argent, en partie doré, garni de pierrieres.
- 921 Anneau en argent doré garni d'un topaze. Ces trois anneaux proviennent de l'abbaye de Lobbes.

OBJETS D'ART DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI QUI N'ONT PAS ÉTÉ EXPOSÉS.

Séminaire de Bonne-Espérance.

- 1 Calice gothique en argent. Pied rond. Tige hexagone, dont les arêtes s'aplanissent sur le pied, ornée

d'une petite galerie à sa base et d'un gros nœud finement ciselé au milieu ; fausse coupe très-petite. H. 0,22 ; largeur du pied, 0,147 ; largeur de la coupe, 0,10.

PAROISSE DE GILLY.

Eglise de l'ancienne abbaye de Soleilmont.

- 2 Reliquaire du saint Clou, haut de 0,26. Pied gothique, en argent. La partie supérieure consiste en un cercle en ivoire, de 0,40 de circonférence, appliqué contre un autre cercle en argent. Le contour de la lunette, en or est artistement ciselé. La relique est placée dans un autre rond, mobile, qui s'adapte dans le reliquaire-monstrance.

Sur le cercle en ivoire, de fines et très-déliques sculptures représentent des personnages occupés à lire, des instruments de supplices, des palmes, etc. Cette relique, et sans doute le reliquaire, viennent de Cologne. C'est un don que fit en 1335 *Hans Virsel*, doyen du chapitre de cette ville, à sa sœur *Dame Oda*, abbesse de Soleilmont.

- 3 Reliquaire consistant en un coffret, formé d'une seule écaille de grand prix, tout garni d'ornements en argent. Il repose sur quatre pieds, aussi en argent. Sa longueur est de 0,24, sa hauteur de 0,17 et sa largeur de 0,10. La partie supérieure, qui s'ouvre, est ovale.

Ce coffret, qui contient plusieurs précieuses reliques, est un cadeau fait, en 1617, par les archiducs Albert et Isabelle, qui avaient désiré avoir une partie du saint Clou de Soleilmont, et que leur procura l'évêque de Namur, *Jean Davin*. Il fit, chez

lui, la division de la relique le 8 septembre 1617 et il en constata l'authenticité.

Dames Ursulines de Tournai.

4 Quatre chandeliers en argent de 0,64 de hauteur. Sur le pied qui est triangulaire, de la forme moderne des chandeliers d'église, sont trois cartouches, dans l'un desquels, sur chaque chandelier, sont deux écus. Celui de dextre est écartelé, au premier et au quatrième de gueules, à une antuche d'argent, portant en son bec un fer à cheval de même, percé de sable; et au deuxième et au troisième, d'or à la croix pattée d'azur. Ce sont les armes des *Cordouan*, mais l'ordre des quartiers pourrait bien avoir été interverti. [L'autre écu, à senestre, est parti d'azur et d'argent, et chargé de trois roses, deux en chef et une en pointe.

Ces deux écus sont timbrés ensemble d'un casque, taré en tiers, avec une licorne pour cimier. Ces quatre chandeliers furent donnés à la communauté par Jacques Cordouan et par la dame Marie-Jeanne d'Auby, à l'occasion de l'entrée de leur fille en religion, sous le nom de mère de sainte Félicité, en 1703.

Jacques Cordouan, conseiller au parlement de Flandre, mourut à Tournai, en 1704.



SÉANCE DU JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 1864.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance de novembre dont la rédaction est approuvée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 33^e année, 2^e série, t. 18.

— *Bulletin de la société des antiquaires de Picardie*.
Année 1864, n^o 3.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVIII, n^o 2 et 3. — Août 1864.

— *Bulletin du comité flamand de France*, tome III, n^o 10. Juillet et août 1864.

— *Bulletin du bibliophile belge*, tome XX, 5^e cahier.

— *Annales de la société archéologique de Namur*, tome VIII, 3^e livraison.

De la part de l'auteur :

— *Culte et iconographie de S. Jean-Baptiste dans le diocèse d'Amiens*, par M. Jules Corblet.

— *Promenades et causeries. — Essai de tablettes liégeoises*, par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette.

— *Comment peut-on fonder un musée ?* par le même.

De la part de M. le gouverneur du Hainaut :

— *Rapport de la députation permanente, session de 1864.* — Annexes.

— *Tableaux archéologiques*, par M. Vincent, architecte provincial.

M. le vicaire-général VOISIN rappelle à l'assemblée qu'une demande d'échange de publications a été faite à la Société par les rédacteurs des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, et qu'aucune décision n'a encore été prise jusqu'ici sur cette demande, qui lui paraît mériter d'être accueillie. Les quatre fascicules de ce recueil qui ont paru l'année dernière, et qui forment un vol. de 328 pages, renferment des documents, en assez grand nombre, qui concernent l'ancien diocèse de Tournai. En voici la liste chronologique :

1106, 18 avril. — Le pape Pascal II confirme dans ses possessions l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai. *Cart. de l'abbaye.*

1111. — Odon, évêque de Cambrai, donne à l'abbaye de Saint-Martin, à Tournai, les églises de Papegnies et d'Ostiches. *Ibidem.*

1238, 13 décembre. — La dame de Beveren (Waes) déclare à l'évêque de Tournai qu'elle ne prétend pas avoir droit aux dîmes noyales de Kfeldrecht, mais qu'elle

les retiendrait volontiers pour en consacrer les revenus à la bâtisse d'une nouvelle église, dont la nécessité se fait sentir. *Cart. de l'évêché de Tournai aux Archives de l'Etat.*

1257, 14 avril. — Transaction entre l'évêque de Tournai et le Chapitre de St-Donatien à Bruges. *Cart. n° 35, fol. 35, ibidem.*

1369, 27 avril. — Érection du décanat de Seclin et nomination du premier doyen. *Cart. de Tournai. Ibid.*

Le premier doyen fut Jacques de la Halle, curé de Chemy.

1377, 26 janvier. — Les habitants de Verrebroek témoignent leur reconnaissance à l'évêque de Tournai pour les faveurs spirituelles dont il les a comblés.

1420, 19 novembre. — Bulle du pape Martin V, par laquelle il défend de lancer l'interdit sur les églises ou cimetières de la ville de Tournai, sans l'autorisation expresse du Saint-Siège.

1462, 8 juillet. — Le pape Pie II confie à l'archidiaque, au trésorier et à l'official de Cambrai l'examen d'une demande adressée au Saint-Siège par Guillaume Filastre, évêque de Tournai, afin d'obtenir de son clergé le paiement du droit appelé *synodaticum* ou *cathedraticum*.

1562, 1^{er} août. — Pie II informe les évêques de Cambrai et de Térouanne et le doyen de Nevers du privilège qu'il vient d'accorder à Guillaume Filastre, évêque de Tournai, pour les visites pastorales de son diocèse. *Original. Archives de l'Etat.*

1572, 20 février. — Démembrement de l'archidiaconé de Tournai et érection de celui de la Flandre. *Cart., n° 58. Ibidem.*

Par suite de l'érection des nouveaux évêchés, en 1559, le diocèse de Tournai ne conserva plus qu'un seul ar-

chidiaconé, celui de Tournai. Ceux de Bruges et de Gand furent détachés de Tournai pour former deux nouveaux diocèses. L'archidiaconé de Tournai étendait sa juridiction sur les décanats de Tournai, Lille, Seclin, Helchin et Courtrai.

L'évêque Gilbert d'Oignies enleva deux décanats à l'archidiaconé de Tournai pour en former le nouvel archidiaconé de Flandre.

1613, 15 juin. — Lettres et documents relatifs à la présentation de candidats pour les évêchés vacants d'Ypres, de Namur et de Tournai, en 1613 et en 1614.

1648. — Rapport adressé au Souverain Pontife, Innocent X, par François Vilain de Gand, évêque de Tournai, sur l'état de son diocèse. *Archives de l'évêché de Tournai*, n° 187. *Arch. de l'Etat*.

De tous ces documents, le plus important est, sans nul doute, le dernier, qui était, jusqu'ici, demeuré inédit. M. le vicaire-général en a signalé un autre du même genre qui se trouve à la bibliothèque de Lille (1) à M. Reusens, l'un des directeurs des *Analectes* et professeur d'archéologie à l'université de Louvain, c'est le rapport sur le diocèse de Tournai adressé en 1678 au pape Innocent XI par l'évêque Gilbert de Choiseul. Ce rapport est d'autant plus curieux qu'en le terminant, le prélat essaie de justifier la conduite qu'il a tenue dans l'affaire du petit livre qui a fait tant de bruit, intitulé : *Avis salutaires de la sainte Vierge Marie à ses dévôts indiscrets*.

La proposition d'échange est adoptée par l'assemblée.

(1) Catalogue de M. Le Glay, théologie n° 116.

M. le vicaire-général **Voisin** fait ensuite la communication suivante :

La cathédrale de Tournai possédait anciennement tant de choses précieuses, qu'elle semble avoir lassé ceux que l'impiété et la rapacité y avaient amenés dans les mauvais jours pour la dépouiller. Le chœur fut fermé le 7 décembre 1797, puis dévasté et même délavé. Il demeura en cet état jusqu'après la publication du concordat, et on ne le rendit à l'exercice du culte qu'en 1804; cependant, des objets d'assez grande valeur y étaient demeurés intacts. Nous en avons trouvé la liste, avec leur estimation faite à la demande du gouvernement. La voici :

« Liste des objets d'art, appartenant à l'ancienne cathédrale de Tournai, qui n'ont pas été vendus lors du vandalisme révolutionnaire, et qui ont été retrouvés dans ladite cathédrale au rétablissement du culte public.

1° Le jubé et tous ses ornements.

2° Quatre figures, en marbre blanc, hautes de 7 pieds, représentant S^t Piat, S^t Eleuthère, la Religion et sainte Agnès, estimées cent louis la pièce, aujourd'hui placées aux portes latérales du chœur.

3° Quatre génies, en marbre blanc, portant chacun un écusson, placés aujourd'hui sur les pilastres des deux portes latérales du chœur, estimés 30 louis.

4° Huit génies, en marbre blanc, placés au-dessus des stalles du chœur, estimés 30 louis.

5° Trois génies, en marbre blanc, placés au jubé en dedans du chœur, estimés 40 louis.

6° Une vierge, en marbre blanc, placée à la chapelle derrière le chœur, estimée 50 louis.

7° Deux génies, en marbre blanc, placés derrière le grand autel, estimés 100 louis.

8° Une descente de croix et quatre génies, en marbre blanc, placés en la chapelle de Monseigneur, valant 200 louis.

9° Un *Salvator*, en albâtre, placé à la chapelle de M. Duvivier, estimé 10 louis.

On n'a pas mis les prix dans l'acte envoyé à la préfecture de Mons. »

M. le comte de Nédonchel annonce que son travail sur la peine de mort à Tournai est terminé, et il donne lecture de l'introduction. Ce travail formera le prochain volume des *Mémoires de la société*.

La séance est levée.



SÉANCE DU JEUDI 12 JANVIER 1865.

M. F. DU BUS aîné, *Président*.

M. Jules WACQUEZ, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière séance, dont il est donné lecture par le secrétaire, est adopté par l'assemblée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1864, 3^e livraison.

— *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 33^e année, 2^e série, tome 18.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVIII, n^o 4. Octobre 1864.

— *Revue catholique*, huitième série, année 1864, 11^e et 12^e livraisons.

— *Journal historique et littéraire*, t. XXXI, liv. 9.

— *Bulletin du comité flamand de France*, tome III, n^o 11. Septembre et octobre 1864.

— *Mémoires de la société impériale d'agriculture, de sciences et d'art, séant à Douai*, deuxième série, tome VII, 1861-1863.

— *Revue de la numismatique belge*, 4^e série, t. II.

Nous trouvons à la page 441 de ce recueil la notice suivante, publiée par M. le comte G. de Nédonchel, membre titulaire de la société.



COURONNE D'OR DE CHARLES-QUINT, SEIGNEUR DE TOURNAI.

Le tome V de la deuxième série de cette Revue contient un article sur la monnaie de Tournai, depuis 1498 jusqu'à l'an 1578. Plusieurs nouveaux documents et des spécimens de pièces sont venus confirmer l'opinion et les appréciations de notre honorable collègue, M. Ch. Cochetoux, auteur de cette communication.

J'ai pu, en effet, compléter à peu près la série des monnaies frappées à Tournai pendant la courte domination du roi François I^{er} sur cette seigneurie. Elles seront décrites dans la notice sur l'histoire monétaire de Tournai dont je m'occupe actuellement. Une seule pièce de Charles-Quint a été retrouvée et m'a été vendue par M. Kléber, de Paris; elle m'a paru assez intéressante pour que je la fasse connaître ici, car elle prouve de nouveau que, pendant le long règne de ce souverain, l'atelier monétaire a parfois fonctionné dans Tournai. Néanmoins les documents qui pourraient nous donner des renseignements précis à ce sujet nous font toujours défaut. La rareté de ces pièces nous porte à croire que l'atelier tournaisien n'a émis qu'un petit nombre de monnaies à l'effigie de ce souverain, dans cette partie du XVI^e siècle. Nous n'avons pu jusqu'ici découvrir de ce fait un motif plausible, mais enfin, la pièce en question paraît être la seconde seulement que l'on ait retrouvée. La première, citée par M. Cochetoux, est suffisamment connue; elle porte la date de 1553; celle que je décris aujourd'hui est une semblable couronne, mais d'une date antérieure, 1541.

Av. ♣ CARO : D : G : RO : IMP : HISP : REX :
DVX : BVRG : D : T : Ecusson à cinq quartiers, sa-
voir : Autriche, Bourgogne aux trois fleurs de lis, Bour-
gogne ancien, et Brabant avec l'écu au lion de Flandres
brochant sur le tout.

Rev. ✽ DAMIHI : VIRTUTE : COTRA : HOSTES :
TVOS : 1541. Croix bordée, au cœur formé d'une rosace
à quatre feuilles, les branches terminées par des fleurs
de lis ; la croix cantonnée de deux aigles bicéphales et de
deux tours donjonnées. Or. D. 0,026. Gr. 3,39.

M. le capitaine Cocheteux, tout en désignant pour
Tournai la couronne d'or qu'il décrivait en 1859, ne dis-
simule pas qu'on devrait lire à la fin de la légende :
DOM. TOR. La nouvelle pièce, presque identique avec
la sienne, porte pour désignation locale D. T., lettres
initiales que nous voyons sur d'autres pièces frappées à
Tournai, sous Philippe II et ses successeurs, et indi-
quant, sans aucune incertitude, cette ville pour le lieu
de sa fabrication. Elle a, en outre, comme la première,
une petite tour, seconde marque monétaire de l'atelier
tournaisien. Cette pièce que je possède est destinée à la
collection numismatique de la ville de Tournai.

C^{te} DE NÉDONCHEL.

M. le comte de Nédonchel montre à ses collègues une
maille de l'évêque Lambert. D'un côté se trouve un
buste d'évêque entouré du mot LAMBERT, et de l'autre une
croix, dans les contours de laquelle on voit les lettres
S T et l'inscription suivante : MONETA E. Cette petite
monnaie date du XII^e siècle.

M. le vicaire-général VOISIN fait ensuite une petite
communication relative à la chasse des Damoiseaux.

COMMENT LA CHASSE DES DAMOISEAUX NOUS A ÉTÉ CONSERVÉE EN 1578.

De bien tristes souvenirs sont attachés à cette année 1578. La Belgique était partagée entre cinq armées, en y comprenant celle des malcontents. On ne savait plus où était l'autorité légitime. Tournai obéissait aux Etats-Généraux de Bruxelles : mais quelle autorité représentaient ces Etats, déclarant le 7 décembre 1577 Don Juan coupable de rébellion, et vaincus par ce prince à Gembloux le 31 janvier suivant, appelant l'archiduc Matthias et déclarant, peu après, qu'ils ne feront rien sans le consentement de la reine d'Angleterre ; acceptant les services du duc palatin Casimir, arrivant avec des soldats allemands payés par l'Angleterre, et décernant au duc d'Alençon le titre de défenseur de la liberté Belgique, après que les intrigues de sa sœur, reine de France, lui eurent facilité l'entrée des Pays-Bas ; et tout cela, tandis que le prince d'Orange était reçu en triomphe à Gand (29 décembre 1577), que Bruges était au pouvoir de Rhove (26 mars 1578), qu'on y brûlait des religieux, et que Montigny commandait ses malcontents. Aussi le clergé de Tournai, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, était-il divisé sur la question de savoir à qui il fallait obéir. Il arriva même un jour au chapitre (5 mars 1578) qu'un chanoine du nom de Corbry accusa ses confrères, avec humeur, d'être traîtres au Roi, à la religion et à la patrie. Il dut faire des excuses deux jours après.

Dans une pareille situation les dépenses publiques devaient être énormes et la perception des impôts fort difficile. Rien d'étonnant donc si la caisse publique était vide.

Les Etats imaginèrent un moyen singulier pour la remplir. Ils s'adressèrent à tous les établissements religieux et leur demandèrent leurs joyaux, chasses, reliquaires d'or et d'argent à prêter. C'est ce que nous voyons par plusieurs actes capitulaires, entre lesquels le plus curieux est celui où il est question des Damoiseaux.

Une première demande fut faite au chapitre, le dernier jour de février 1578, pour avoir tous les joyaux. On s'en excuse le 3 et le 5 mars. Mais la même demande fut renouvelée au nom de l'archiduc Matthias le 5 juillet, et, le 14 du même mois, d'une manière plus pressante, par le sieur Tolvenare, écuyer, seigneur de Cuerne. Il exigeait qu'on donnât, *en prêt*, tous les vases, tous les meubles en or et en argent, *omnia vasa et suppellectilia aurea et argentea*.

Comme tout le monde savait que les Damoiseaux s'étaient fait faire, depuis peu d'années, une chasse en argent massif d'un grand prix, elle avait attiré tout particulièrement l'attention de notre nouvel Héliodore. Elle était l'objet de sa convoitise et les Damoiseaux ne savaient plus que faire pour résister à ses exigences. A bout de moyens, ils prirent la résolution de confier leur fierte au chapitre.

A cet effet, le vendredi 18 juillet 1578, pendant que les chanoines assemblés délibéraient sur la conduite à tenir à l'égard du sieur Tolvenare, cinq Damoiseaux députés par la confrérie se présentèrent à la salle capitulaire. C'étaient les sieurs Hornu, Desmarès, Gobaut, Calonne et Liébart.

Ils exposèrent qu'envoyés par leurs confrères, citoyens notables de la ville, ils venaient demander au chapitre de prendre la fierte d'argent qu'ils avaient fait faire, après le sac des églises en 1568, sous sa garde et

protection, comme les autres chasses et joyaux de l'Eglise; que leur demande méritait d'autant plus d'être prise en considération qu'ils avaient consacré cette fierte à Dieu et à la bienheureuse Vierge Marie, qu'ils l'avaient donnée à l'Eglise et qu'ils venaient encore réitérer verbalement cette offrande; qu'ils priaient en conséquence le chapitre de leur dire ce qu'ils avaient à répondre au député des Etats, qui voulait avoir leur chasse, et qu'ils suivraient en cette circonstance la ligne de conduite qu'on voudrait bien leur tracer.

Le chapitre, continue l'acte capitulaire, loua leur piété, leur zèle, leur attachement à la religion, accepta leur don et remit au lundi suivant la résolution à prendre au sujet de cette affaire; mais il leur promit d'avoir la même sollicitude et d'employer les mêmes moyens pour la conservation de la fierte des Damoiseaux, que pour celle de tous les autres objets précieux que possédait l'Eglise, pourvu qu'ils fussent prêts à venir en aide au chapitre; ce qu'ils promirent de leur côté (1).

Le lundi suivant 21 juillet on fit la lecture du projet de la réponse qui serait faite au sieur Tolvenare de Cuerne pour refuser de satisfaire à sa demande. Ce projet

(1) Veneris, 18^a Julii (1578) :

« Comparantibus Dominis Hornu, Desmares, Gobaut, Calonne et Liébart, deputatis et missis (ut siebant) ex parte reliquorum Domicellorum seu notabilium civium hujus civitatis et petentibus feretrum argenteum quod confici jusserunt post devastationem ecclesiarum anni LXVI in protectione Dominorum suscipi prout alia feretra et jocalia hujus ecclesie, maxime cum illud Deo, Beatissimæ Virgini Mariæ ac huic ecclesie dedicarint, dederintque, ac sponte nec non semel et iterum verbaliter dominis illud se dare declarant et proinde quid et quomodo sibi ad commissarium statuum dictum feretrum pe-

fut adopté et l'on prit de plus la résolution d'écrire directement à l'archiduc Matthias pour s'excuser du refus qu'on faisait de dépouiller l'Eglise. *Litteras excusatorias à traditione dictorum jocalium.*

L'expédient imaginé par les Damoiseaux fut efficace. Ils conservèrent leur chasse et nous la possédons encore.

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 1865.

M. le vicaire-général VOISIN, *Président.*

M. J. WACQUEZ, *secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière séance, dont il est donné lecture par le secrétaire, est adopté par l'assemblée.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des sociétés savantes :

— *Revue catholique*, huitième série, année 1865, 1^{re} livraison. — Janvier 1865.

tentem evocatis respondendum sit, capitulum consulentibus, cujus determinationem hæc in re omnino sequi statuerunt.

Domini plurimum eorum zelum ac bonam in religionem catholicam voluntatem laudantes, donumque eorum liberale acceptantes, ob id quod ejus negotii solutionem in diem lunæ proximam distulerunt ad dictam diem responsionem prætolandam censuerunt, promittentes parem de dicto domicellorum feretro per eos (ut præmittitur) ecclesiæ dedicato, datoque, ac de reliquis dictæ ecclesiæ jocalibus sollicitudinem et curam se habituros, modo mutuum in hoc eorum curam dominis impendere sint parati. Quod vicissim se præstituros promiserunt.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, seizième année, t. XVIII, n° 5. — Novembre 1864.

— *Bulletin du bibliophile belge*, publié par F. Heussner, tome XX, 6^e cahier. — Janvier 1865.

— *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, tome VI, troisième livraison.

De la part de l'auteur :

Notice sur le collège des jésuites anglais à Liège, par A. Dejardin, capitaine du génie, membre correspondant.

— *Le Musée Napoléon à Amiens*, par J. Corblet.

CORRESPONDANCE.

M. F. V. Goethals, bibliothécaire, biographe et généalogiste à Bruxelles, demande l'échange des publications avec les siennes dont il donne la liste.

L'assemblée accepte avec empressement la proposition de M. Goethals. Le secrétaire est chargé de l'en informer.

M. le comte G. DE NÉDONCHEL donne lecture d'une notice sur quelques Jetons tournaisiens, qui sera insérée dans les Bulletins.

M. le vicaire-général VOISIN fait voir à l'assemblée plusieurs dessins d'objets d'art anciens appartenant à des églises du diocèse de Tournai; ces dessins représentent 1^o les croix triomphales qui se trouvent dans les églises d'Erquennes, de Lombise et d'Harchies; 2^o les détails

d'une croix de procession du XII^e siècle, appartenant à l'église d'Ogy; 3^e le phare pédiculé de lumière, en fer forgé, de l'église de Chièvres; 4^e une pierre tumulaire très-curieuse de l'église d'Harchies, et 5^e une ancienne croix, en fer forgé, placée dans le cimetière de cette paroisse.

Le même membre fait connaître la réponse qui a été donnée à une question, proposée dans les conférences du clergé du diocèse de Tournai, au sujet des abbayes de femmes qui ont été fondées dans les différentes localités du diocèse actuel, depuis le huitième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième. Cette réponse, dont il fait la lecture, comprend treize petites notices sur les abbayes suivantes :

- 1^o L'abbaye de Bersilies, de l'ordre de Saint-Augustin.
- 2^o L'abbaye de Riveroelle, près de Bonne-Espérance, de l'ordre des Prémontrés.
Ces deux abbayes, ainsi que celle de Flobecq, ont cessé d'exister depuis longtemps.
- 3^o L'abbaye de Ghislenghien, de l'ordre de Saint-Benoît, dédiée à la sainte Vierge.
- 4^o L'abbaye d'Épinlieu à Mons, de l'ordre de Cîteaux.
- 5^o L'abbaye de Soleilmont à Gilly, de l'ordre de Cîteaux.
- 6^o L'abbaye de l'Olive à Morlanwelz, de l'ordre de Cîteaux.
- 7^o L'abbaye de Notre-Dame-des-Prés-Porcins ou de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à Tournai, de l'ordre de Saint-Augustin.

8° L'abbaye du Refuge-de-Notre-Dame à Ath, de l'ordre de Cîteaux (1).

9° L'abbaye du Sauchoit ou Notre-Dame-de-Sart à Kain, près de Tournai, de l'ordre de Cîteaux.

10° L'abbaye de Bethléem ou Bélian à Mesvin, près de Mons, de l'ordre de Saint-Augustin, et de la Congrégation de Saint-Victor à Paris.

11° L'abbaye de la Thure, près de Solre-sur-Sambre, de l'ordre de Saint-Augustin.

12° L'abbaye des Bénédictines-de-la Paix à Mons.

13° Les communautés des pauvres religieuses de Sainte-Claire étant gouvernées par une Supérieure qui porte le titre d'*Abbesse*, on joint à ces abbayes les monastères des Clairisses de Mons et de Tournai.

L'assemblée décide que ces notices seront insérées dans les *Bulletins*.

L. ABBAYE DE BERSILIES DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN.
(Ancien diocèse de Cambrai) (2).

Cette abbaye fut fondée vers le milieu du huitième siècle par saint Aldebert, comte d'Ostrevent, et sainte Reine, son épouse, au village de Bersilies, canton de Merbes-le-Château, non loin de l'église paroissiale, dans un lieu qui porte le nom Saint-Rainfroie, fille aînée des pieux fondateurs. Les religieuses de ce monastère étaient des chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin ;

(1) Il est parlé de l'abbaye de Flobecq dans la notice de l'abbaye du Refuge-de-Notre-Dame à Ath.

(2) Voyez Brasseur, *Origines omnium totius Hannoniæ canobiorum*.

mais, quelque temps après sa fondation, ce monastère fut transféré à Denain sur l'Escaut où sainte Rainfroia fut la première abbesse.

2. ABBAYE DE RIVEROELLE, PRÈS DE L'ABBAYE DE BONNE-ESPÉRANCE, DE L'ORDRE DES PRÉMONTRÉS. (Ancien diocèse de Cambrai) (1).

Le bienheureux Odon, fondateur de l'abbaye de Bonne-Espérance, fit construire en 1140, sur un fonds de terre qui lui avait été donné par Gauthier des Estinnes, et Helder de Mathy, un monastère de religieuses de l'ordre des Prémontrés. Cette terre était située auprès de Bonne-Espérance dans un lieu appelé *Riveroelle*.

Le bienheureux Odon plaça à la tête de cette nouvelle communauté, une noble vierge nommée Oda, fille de Wilbert et de Thécéline, plus distinguée par son héroïque vertu que par son éclatante beauté, qui, pour conserver le trésor précieux de la virginité et ne pas entrer dans les liens du mariage, avait eu le généreux courage de se mutiler le visage. On ignore quand ce monastère, qui était une dépendance de Bonne-Espérance, fut supprimé; il en restait encore quelques vestiges lorsque Engelbert Maghe, élu abbé en 1674, écrivit sa chronique.

3. ABBAYE DE GRISLENGHIEN, DÉDIÉE A LA SAINTE VIERGE, DE L'ORDRE DE SAINT-BENOÎT. (Ancien diocèse de Cambrai) (2).

Ida, veuve de Guy, seigneur de Chièvres, une autre dame appelée également Ida et mère de Nicolas, évêque

(1) Voyez la chronique de Bonne-Espérance.

(2) Voyez *Gallia christiana*, Gazet, Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, Braiseur.

de Cambray, jetèrent en 1126 les fondements de l'abbaye de Ghislenghien, de l'ordre de Saint-Benoît. Ces deux ferventes chrétiennes, renonçant à tous les avantages du siècle, embrassèrent les rigueurs de la pauvreté monastique dans ce nouvel institut qui porta d'abord le nom de *Val des Vierges*. Comme elles étaient à la tête d'une opulente fortune, elles dotèrent richement cette nouvelle abbaye. Plusieurs filles nobles suivirent leur exemple et embrassèrent la vie religieuse. Pour les former à la discipline régulière, les fondatrices firent venir quelques religieuses de l'abbaye d'Estrun près d'Arras.

Liétart, évêque de Cambray, éleva ce monastère au rang d'abbaye, l'affranchit de tout droit d'avouerie, de toute prestation par ses lettres de l'année 1132. Eugène III, en 1148, confirma les privilèges, les possessions de ce monastère. L'abbesse était nommée par le Souverain.

L'église de cette abbaye avait une statue de la sainte Vierge, célèbre par plusieurs prodiges qui s'étaient opérés au commencement du XV^e siècle. On croit pieusement que l'église fut préservée des flammes par la puissante protection de la sainte Vierge; car cet édifice sacré resta intact, tandis qu'un violent incendie dévorait les maisons voisines. Cette église possédait aussi un grand nombre de reliques précieuses; on les portait chaque année à la procession de Chièvres, à laquelle les religieuses étaient tenues d'assister. Henri de Berghes, évêque de Cambray, les exempta de cette obligation, et établit dans l'abbaye, le dimanche dans l'octave de la Nativité de la sainte Vierge, une procession qui attirait une affluence extraordinaire de fidèles.

L'abbesse Catherine d'Enghien fit venir quelques religieuses du monastère de Beaupré, près de Grammont et introduisit la réforme à Ghislenghien en 1480.

Les religieuses eurent beaucoup à souffrir du fléau de la guerre ; en 1649, après la prise de Condé, elles durent se réfugier à Ath. En 1667, elles se retirèrent dans la même ville et y séjournèrent pendant un an. Jean de Nassau livra le couvent au pillage en 1679, mais les religieuses avaient emporté leur statue miraculeuse à Ath où elles avaient cherché un asile. Elles quittèrent également leur monastère en 1684, lorsque les Français frappèrent tous les villages de fortes contributions de guerre et, en 1690, lorsque Guillaume de Nassau, roi d'Angleterre, vint camper à Ghislenghien.

Lors de la révolution de la fin du dix-huitième siècle, la paisible retraite de Ghislenghien ne fut pas épargnée ; en 1796, les républicains enlevèrent l'abbesse dame De Clooster, accablée d'années et d'infirmités, et la conduisirent à Mons, ensuite à Avesnes, où elle gémit dans une dure captivité. Cette respectable supérieure avait, pour compagne de sa détention, une jeune religieuse nommée Reine Vavanneman. Après quelques mois d'emprisonnement, elles furent rendues à la liberté et retournèrent avec joie à leur chère abbaye, mais, en 1797, toutes les religieuses furent dispersées et l'abbaye fut supprimée. Quelques religieuses, sous la direction de Reine Vavanneman, se réunirent à Lessines ; en 1816, elles achetèrent le couvent de Bénédictines de Hanneghem à Grammont, le rendirent aux anciennes religieuses, et demandèrent, comme une faveur, de faire partie de la communauté, en échangeant le nom de Dame contre celui de Sœur. Reine Vavanneman, dernière religieuse survivante, est morte à Grammont le 28 mars 1852. L'église de l'abbaye et le cloître ont été démolis ; il ne reste plus que quelques bâtiments.

4. ABBAYE D'ÉPINLIEU A MONS, DE L'ORDRE DE CITEAUX (1216).
(Ancien diocèse de Cambrai).

Béatrix de Lens fonda, en 1216, un monastère sur les bords de la Haine, auprès de la porte du Parc à Mons, dans un lieu rempli d'épines (*spinous locus*) d'où cet institut monastique prit son nom. Il y avait dans ce lieu un petit ermitage. La fondatrice, après avoir employé le montant de sa riche dot à cette œuvre pieuse, se consacra entièrement au Seigneur et prit le voile dans cette communauté naissante.

Les principaux bienfaiteurs de ce monastère furent Jeanne, comtesse de Flandres et de Hainaut, qui est regardée comme la seconde fondatrice de cet institut religieux; Henri, châtelain de Mons et seigneur d'Havré, qui donna en 1217 sept bannières de terre; Thomas de Savoie; Wautier, seigneur de Lens, qui fit don de trente arpents de bois.

Ce monastère suivait la règle de Cîteaux; il fut élevé au rang d'abbaye en 1222, et Remburge en fut la première abbesse. Une religieuse, nommée Lucie, mérita par l'héroïsme de sa vertu d'être mise au nombre des Bienheureux. Jacqueline Rogier, quatorzième abbesse, montra un zèle ardent pour faire régner la discipline régulière; elle introduisit la réforme dans l'abbaye confiée à ses soins. En 1578, après la prise de Mons par Louis de Nassau, les religieuses durent abandonner leur monastère qui fut livré aux flammes; elles se retirèrent dans la ville de Mons où elles restèrent dix-sept ans. Mais l'abbesse Jacqueline Cousin, ayant reconstruit le cloître et un oratoire, rétablit le monastère dans sa première splendeur; les religieuses y retournèrent en 1595. L'abbesse Anne de Lannoy mit la dernière main au réta-

blissement de l'abbaye en reconstruisant l'église en 1601. Dans ce temple on conservait avec respect les reliques de sainte Pharaïde, célèbres par plusieurs prodiges. Il s'y était établi un pèlerinage fort fréquenté.

Cette abbaye fut démolie en 1578 par les ordres du duc de Villa-Hermosa, gouverneur-général de la Belgique; il craignait que les ennemis ne vissent s'établir dans les bâtiments du monastère et ne s'en servir pour approcher plus facilement des remparts de la ville. Les religieuses vinrent s'établir dans le refuge qu'elles avaient fait construire en 1616 et qui se trouvait dans l'enceinte de la ville de Mons. En 1726, on posa solennellement la première pierre d'un nouveau cloître et d'une nouvelle église. Ce monastère fut supprimé en 1796; la dernière abbesse fut Catherine Harte. L'église fut démolie; une grande partie des autres bâtiments subsistent encore, et sont employés à divers services publics.

5. ABBAYE DE SOLEILMONT A GILLY, DE L'ORDRE DE CITEAUX,
(Ancien diocèse et comté de Namur).

Le nom de ce monastère vient, dit-on, d'une montagne voisine, sur laquelle les habitants, avant l'introduction du christianisme dans notre pays, avaient érigé une idole au soleil. On ne peut déterminer avec certitude l'époque de la fondation de cette maison religieuse: le père de Marne, *Histoire de Namur*, les auteurs de la *Gallia christiana*, sont d'avis que cette abbaye fut érigée sous les auspices de Henri l'Aveugle, comte de Namur, qui régna de 1140 à 1196. Feller, *Dictionnaire géographique*, Gaillot, *Histoire civile et ecclésiastique de Namur*, font remonter cette fondation d'un siècle et la placent en 1088. Mais ce dernier auteur détruit lui-même son

assertion, puisqu'il affirme en même temps que ce monastère fut érigé sous le règne de Henri l'Aveugle, comte de Namur, et sous le pontificat de Grégoire VIII, qui monta sur le trône Pontifical en 1187.

Il est certain que cette maison religieuse fut agrégée à l'ordre des Citeaux en 1237 (1), et placée sous la haute direction de l'abbaye d'Aulne, comme il conste d'un règlement authentique inséré dans un cartulaire de ce dernier monastère. Grégoire IX, en 1238, approuva cet arrangement, et les religieuses qui vinrent habiter Soleilmont, furent tirées de l'abbaye de Flines près de Douai. Bauduin de Courtenay, comte de Namur (1237-1263), augmenta par ses pieuses libéralités les ressources de cette communauté; il ratifia la donation faite par sa mère, comtesse de Flandre et de Hainaut.

L'abbaye de Soleilmont jouissait d'une telle réputation de ferveur et de régularité, que plusieurs religieuses furent demandées pour régir d'autres communautés de l'ordre de Citeaux en qualité d'abbeses. Cependant, comme il est dans la nature des choses humaines d'éprouver certaines vicissitudes, le relâchement s'introduisit dans ce monastère sur la fin du quatorzième siècle; les bâtiments tombaient en ruine faute d'entretien, les biens mal administrés ne produisaient qu'un mince revenu, les liens de la discipline religieuse étaient également relâchés. Le comte de Namur appela l'atten-

(1) Voyez *Gallia christiana*, tom. II, De [Marne, Histoire de Namur, Gaillot, Histoire civile et ecclésiastique, Bouillé, Histoire de Liège, Gramaye, etc.

Selon Gaillot, la peste avait enlevé toutes les religieuses Bénédictines qui l'habitaient.

tion du supérieur-général de l'ordre de Cîteaux sur le triste état du monastère ; le Chapitre général, tenu en 1413, chargea les abbés de Clairvaux, Charleslieu, Villers et d'Alne de visiter ce monastère et de réformer les abus (1). Marie d'Avet, religieuse remplie de l'esprit de Dieu, nommée abbesse en 1414, opéra cette réforme. Marie de Senseille qui [lui succéda, la consolida ; cette abbesse mourut en 1438.

Je trouve, dit Gaillot, dans les *Archives de cette maison*, que, l'année 1482, l'abbesse Catherine de Rasfledt et toutes les religieuses furent enlevées par la peste, et que le monastère resta inhabité pendant vingt et un ans. Elisabeth de Lannoy vint en 1502 avec quatre religieuses du monastère de Mans, diocèse de Malines, et prit possession du monastère inhabité. Cependant, d'après Gramaye, cité par les auteurs de la *Gallia christiana*, ce fut avant la réforme introduite en 1414, que cette épidémie sévit si cruellement dans cette communauté, et le comte de Namur profita de cette triste circonstance pour faire introduire la réforme dans ce monastère.

Quoi qu'il en soit, Elisabeth de Lannoy de Molembaix, nommée abbesse, gouverna sagement cette maison, et mourut le 12 août 1525. Jeanne de Trazegnies, de la noble famille de ce nom, régita ce monastère pendant vingt ans ; elle reconstruisit le cloître, les dortoirs des religieuses. Agnès de Saultour qui la remplaça, fit bâtir le quartier des étrangers et celui du directeur ; elle décéda le 13 avril 1566.

Ce monastère possède une partie d'un des clous avec

(1) Les actes de ce Chapitre général sont rapportés par Miræus, tom. III, pag. 174.

lesquels, notre divin Sauveur fut attaché à l'arbre de la croix. D'après les archives de cette maison, cette précieuse relique avait été donnée par l'empereur Henri à Théodore, comte de Rochefort et seigneur de Walcourt. Celui-ci l'échangea, avec un nommé Simon André, contre plusieurs reliques que ce dernier avait rapportées de la Palestine. Ce clou vénérable vint en la possession d'un chanoine de Cologne, qui le donna à sa sœur religieuse à Soleilmont, vers l'année 1335 (1). Les archiducs Albert et Isabelle demandèrent aux religieuses une parcelle de cette vénérable relique; elle fut détachée par M^r Jean Dauvin, évêque de Namur, et portée aux pieux souverains de la Belgique par l'abbé du Jardin et en 1617, sous l'administration de Magdeleine Bulteau.

Il y a également dans l'église de l'abbaye de Soleilmont une image miraculeuse de la sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Rome, qui est très-antique; elle est encore aujourd'hui l'objet de la vénération des fidèles. Sous l'administration de l'abbesse Jacqueline Colnez, en 1628, les habitants de Châtelet, cruellement éprouvés par la peste, demandèrent instamment à l'abbesse de Soleilmont la permission de porter cette image miraculeuse au milieu d'eux. Le transport eut lieu avec la pompe la plus imposante, la plus solennelle, au milieu d'un immense concours de peuple. Plusieurs fois cette image vénérée fut portée processionnellement dans les rues de cette ville affligée, et Marie regardant ses fidèles serviteurs d'un œil de pitié, le fléau cessa de sévir. Le 22 avril 1629, l'image de la sainte Vierge fut reportée dans son sanctuaire, accompagnée du clergé de la ville, des

(1) Voyez ci-dessus, pag. 209, ce qui a été dit de cette relique.

Récollets du couvent de Saint-François, des magistrats, de plusieurs compagnies de mousquetaires et arquebussiers et d'une foule innombrable de fidèles. Les habitants, pour témoigner leur reconnaissance à la Mère de Dieu, lui offrirent une lampe d'argent avec l'inscription suivante qui rappelait la date de l'évènement : *Sub Intactæ Christi Genitricis Precibus Liberatæ Castolatæ*. Messire Pierre de Traux, bailli de Châtelet, fit don d'un orgue à l'église de Soleilmont, comme marque de sa gratitude particulière. L'an 1636, le fléau reparut ; les habitants de Châtelet mirent de nouveau leur confiance dans Notre-Dame de Rome et transportèrent son image au milieu d'eux ; leur attente ne fut pas déçue, et Marie les délivra du fléau destructeur. Jacqueline Colnez mourut en 1639, et toute la ville de Châtelet assista à ses obsèques.

Sous l'administration de M^{me} Anne-Etienne qui mourut en 1649, la guerre allumée entre la France et l'Espagne fit éprouver de grandes pertes à l'abbaye. Cependant M^{me} Marie de Burlen qui lui succéda put agrandir le monastère. Cette abbesse avait deux nièces, sœurs jumelles, avantagées de tous les dons de la nature, de tous les avantages de la fortune ; mais elles préférèrent la vie obscure de religieuse à une existence brillante dans le monde. Elles furent réunies dans un même tombeau que l'on voit encore aujourd'hui. M^{me} Joseph Stainier gouverna avec sagesse et humilité la communauté pendant vingt ans ; elle embellit l'église. M^{me} Joseph Berger qui mourut en 1763 fit placer les belles stalles du chœur.

Depuis la réforme de 1414, il y a eu vingt abbeses, la dernière fut M^{me} Scholastique Dayvier qui mourut en 1803 ; la dernière religieuse de l'ancienne communauté, M^{me} Catherine Bertinchamp, décéda en 1851. Cette ab-

hayes vers la fin du siècle dernier eut le sort des autres maisons religieuses ; elle fut vendue à l'encan pour un paquet d'assignats , et les religieuses furent chassées de ce pieux asile. Elles restèrent quelque temps au château de Farciennes qu'un pieux laïque avait mis à leur disposition. Ensuite elles louèrent une partie des bâtiments de leur ancien monastère et église, où tout le mobilier avait été conservé. Elles vécurent dans un profond dénuement, s'imposant les plus pénibles privations pour pourvoir à l'entretien de l'église et des bâtiments dans l'espérance que la Providence rétablirait leur communauté. Leur espoir ne fut pas déçu ; elles achetèrent, en 1839, le monastère et l'église à M. Honoré, de Mons. Depuis la révolution française la distinction entre les dames et les sœurs a été abolie, et la supérieure a cessé de porter le titre d'abbesse. Les religieuses ont établi un pensionnat et un externat et ne peuvent plus suivre la règle de Cîteaux dans toute sa rigueur.

6. ABBAYE DE L'OLIVE A MORLANWELZ, DE L'ORDRE DE CITEAUX.
(Ancien diocèse de Cambrai, 1218 ou 1219.) (1).

Au commencement du treizième siècle, un saint ermite, nommé Jean Guillaume, originaire du Brabant, jeta les fondements de l'abbaye de l'Olive au village de Morlanwelz, auprès du parc du château de Mariemont, dans un lieu appelé le *Champ du potier*. Au moyen des libéralités de la Dame de Morlanwelz, nommée Berthe, qui était veuve d'Eustache du Rœulx, il bâtit d'abord une église, et ayant été élevé au sacerdoce, il la desservit pendant

(1) Voyez Vinchant, *Annales du Hainaut*, Brassour, *Gallia christiana*, Gazet.

plusieurs années. Ce pieux solitaire crut faire chose agréable à Dieu, en construisant un monastère; il bâtit donc une maison et y plaça quelques religieuses tirées du monastère de Fontenelle. Mais comme l'emplacement ne leur convenait pas, après un séjour assez court, elles rentrèrent à la maison-mère.

Jean Guillaume, sans se décourager, fit d'actives démarches auprès d'autres communautés monastiques, et obtint sept religieuses du monastère de Moustier-sur-Sambre qui prirent l'habit de l'ordre de Citeaux; et s'aggrégèrent à ce célèbre institut monastique; l'abbaye était dédiée à la sainte Vierge.

Jean de Béthune, évêque de Cambrai, approuva la fondation de ce monastère, et le pape Innocent IV, par une bulle de l'année 1224, le prit sous sa protection, et confirma les donations de divers biens qui formaient la dotation de cette maison religieuse.

La tradition rapporte que Gilles, sire de Trazegnies, étant parti pour combattre les infidèles, fut fait prisonnier par les Sarrasins. Il récupéra la liberté par le moyen de Gratienne, fille du Sultan qui s'enfuit avec lui. Cette princesse ayant embrassé le christianisme, Gilles l'épousa dans l'intime conviction que Marie, son épouse légitime, était morte depuis assez longtemps. Quel fut son étonnement de la retrouver pleine de vie et de santé! On dit que tous trois renoncèrent au monde de commun accord pour embrasser la vie religieuse. Gilles entra à l'abbaye de Cambron, Marie et Gratienne au monastère de l'Olive.

En 1440, sous l'administration de l'abbesse Ide de Viset, le bienheureux Jean Eustache, abbé du Jardinot, près de Walcourt, fut député par le supérieur général de l'ordre de Citeaux pour introduire la réforme dans ce monastère. Lorsqu'il était en route pour remplir sa pieuse

mission, des gentilshommes mal intentionnés employèrent tour à tour les menaces et les prières pour le détourner de son dessein. Ne pouvant ébranler sa constance, ils n'eurent pas honte de soudoyer un misérable sicaire pour attenter aux jours du courageux abbé. Mais le vil assassin, sur le point de consommer son crime, fut saisi d'un tremblement nerveux, se jeta aux pieds du bienheureux Eustache et fit l'aveu de ses iniquités avec un grand repentir. L'abbé du Jardinot accomploit alors sa mission.

Le monastère de l'Olive partagea le sort du palais de Mariemont et de celui de Binche; il fut livré aux flammes par les troupes de Henry II, roi de France, en 1554. Catherine De Lannoy, de la noble famille de ce nom, troisième abbesse depuis la réforme, restaura le monastère; et l'église, relevée de ses ruines, fut consacrée, en 1564, par l'évêque suffragant de Cambrai. Ce monastère fut encore entièrement dévasté par les gueux en 1568. L'abbesse De Lannoy parvint encore à réparer ce désastre. Sur la fin du seizième siècle, sous l'administration d'Antoinette Dougnies, sœur de Guibert (1), évêque de Tournai, les guerres continuelles forcèrent les religieuses à quitter leur monastère et à chercher un refuge à Binche; l'abbesse y mourut en 1583.

Cette abbaye fut supprimée et vendue en 1796; il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie du cloître, la porte d'entrée, et le corps de logis de la ferme. La dernière abbesse, élue en 1786, s'appelait Natalie Vandernoot.

(1) Ce prélat fut un des bienfaiteurs du monastère de l'Olive.

7. ABBAYE DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL OU DES PRÉS-PORCINS A TOURNAI, DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN (1230) (1).

Une communauté de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, selon l'institut du monastère de Prémy et de l'abbaye de Saint-Victor à Paris, s'était établie à Haspre, diocèse de Cambrai, et ce couvent avait pris le nom de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. L'insalubrité et l'incommodité du lieu où elles avaient d'abord établi leur demeure, engagèrent Godefroid, évêque de Cambrai, leur bienfaiteur, à leur accorder la permission de s'établir ailleurs, même hors des limites de son diocèse.

L'illustre Walter de Marvis, évêque de Tournai, leur céda, en 1230, un couvent qu'il avait fait construire dans les Prés Porcins près de Tournai, sur la rive gauche de l'Escaut. Pour ne pas laisser son œuvre imparfaite, le vertueux prélat dota convenablement cet institut naissant. La première abbesse s'appelait Elide d'Auxère, comme l'atteste son épitaphe (2).

Cette abbaye eut beaucoup à souffrir du fléau de la guerre; les religieuses durent abandonner leur monastère à l'approche des armées anglaise et flamande, qui, sous le commandement du roi Edouard III et de Van Artevelde, vinrent mettre le siège devant Tournai. Après la retraite des ennemis, les religieuses purent rentrer dans leur cloître qui était resté intact, grâce à cette circonstance que le célèbre Ruwart, gantois, y avait établi son quartier-général.

(1) Voyez Cousin, *Gallia christiana*.

(2) Obiit Venerabilis Ælidis quæ congregationis hujus cum aliis sociabus suis primum posuit fundamentum.

Le 10 septembre 1513, les habitants de Tournai apprirent que Henry VIII, roi d'Angleterre, marchait sur leur ville; pour empêcher l'ennemi de s'établir dans les bâtiments de l'abbaye, on y mit le feu après avoir enlevé le mobilier (1). Après la prise de la ville, les religieuses rentrèrent dans leur monastère, parvinrent à en restaurer une partie à l'aide des libéralités du roi d'Angleterre et des seigneurs de sa cour.

Vers le milieu du quinzième siècle, l'abbesse Marie Bourgies introduisit la réforme dans cette communauté.

Le 25 décembre 1586, les gueux mirent le feu à cette abbaye et la réduisirent en cendres; les religieuses durent chercher à Tournai un refuge pour y séjourner provisoirement. Elles résolurent d'abandonner les débris de leur monastère et de s'établir dans l'enceinte de la ville. Elles achetèrent un terrain près des remparts au Floe-à-Brebis et y construisirent un monastère. Bonne De Lannoy, élue abbesse en 1587, fit bâtir le dortoir. Marguerite de Boufflers, qui lui succéda, fit édifier les autres bâtiments et élever une église que Michel Desne, évêque de Tournai, consacra en l'honneur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en 1613. Marie Leclercq, élue en 1618, fit construire le chapitre et mit la dernière main à la réédification de ce monastère; en outre, elle fit régner la discipline régulière et rétablit la clôture perpétuelle.

L'abbaye eut beaucoup à souffrir lors du siège de 1769; les bombes des assiégeants y mirent le feu. Cette abbaye fut supprimée sur la fin du dix-huitième siècle, l'église et les bâtiments furent démolis.

(1) Selon quelques auteurs, ce fut l'armée anglaise qui incendia cette abbaye.

8. ABBAYE DU REFUGE-DE-NOTRE-DAME PRÈS D'ATH, DE L'ORDRE DE CITEAUX. (Ancien diocèse de Cambrai (1234) (1).

Jeanne, comtesse de Hainaut, transféra, en 1232, près d'Audenarde, une communauté religieuse, dont le monastère, situé près de Flobecq, s'appelait le *Val des Vierges*. Deux ans s'étaient à peine écoulés, que la comtesse les établit dans le prieuré de Brantigny, situé au faubourg d'Ath sur les bords de la Dendre. Ce prieuré qui suivait la règle de Saint-Benoît, dépendait de l'abbaye de Liessies. La comtesse obtint le consentement des évêques de Cambrai et de Tournai, de l'abbé et du chapitre de Liessies, et du chapitre général de l'ordre de Cîteaux, comme on le voit par les lettres de la comtesse Jeanne de l'année 1234. (Miræus, *Diplom. Belg.*, t. I, pag. 201.) Ces lettres furent confirmées en 1258 par la comtesse Marguerite, sœur de Jeanne de Constantinople. Cette communauté religieuse, qui était de l'ordre de Cîteaux, parvint en peu de temps à une grande prospérité matérielle et spirituelle.

Marie Agnès fut la première abbesse et se distingua par l'héroïsme de sa vertu; la réforme fut introduite dans cette communauté au commencement du seizième siècle (1508), sous l'abbesse Antoinette Declercq. Ce monastère avait une superbe église, qui se distinguait surtout par la richesse de son ornementation. Il y avait dans ce temple une statue miraculeuse de la sainte Vierge.

Les troupes du prince d'Orange pillèrent en 1578 ce monastère, mirent le feu au cloître et à l'église. Les reli-

(1) Voyez Brasseur, *Gallia christiana*, *Histoire d'Ath*.

gieuses s'enfuirent dans leur refuge qui était près de l'église de Saint-Julien à Ath, où elles restèrent longtemps. Lorsque la Belgique fut purgée de ces bandes de Huguenots qui ravageaient et pillaient les monastères, l'abbesse Marguerite de Haulport rétablit l'abbaye, rebâtit l'église, que Robert d'Ostelart, abbé de Cambron, consacra par délégation de M^{gr} Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai.

En 1667, Louis XIV s'étant emparé de la ville d'Ath, l'agrandit et la fortifia d'après les plans du célèbre Vauban. Le beau monastère du Refuge-de-Notre-Dame fut démoli à cette occasion. Les religieuses se retirèrent dans un groupe de maisons qu'elles approprièrent provisoirement. On leur bâtit un nouveau couvent dans l'intérieur de la ville, mais lors du siège de la ville en 1715, sous Louis XV, le monastère fut écrasé sous une grêle de bombes. Les religieuses se retirèrent dans leurs familles pendant qu'on réparait le désastre causé par l'artillerie.

Cette abbaye, supprimée en 1796, fut vendue à l'encan avec le mobilier ; elle occupait le quartier compris en grande partie dans la station du chemin de fer, la rue du spectacle ; on en voit encore quelques vestiges. La dernière abbesse fut Benoîte Scops, de Villers-Saint-Amand.

9. ABBAYE DE NOTRE-DAME-DE-SART OU DU SAULCHOIR, A KAIN PRÈS DE TOURNAI, DE L'ORDRE DE CITEAUX. (Ancien diocèse de Cambrai.)

La notice sur le Saulchoir n'est qu'un abrégé de celle qui a été faite par M. le vicaire-général Voisin et qui se trouve dans ce volume.

10. ABBAYE DE BÉLIAN OU BETHLÉEM A MESVIN PRÈS DE MONS, DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN, DE LA CONGRÉGATION DU MONASTÈRE DE SAINT-VICTOR A PARIS. (Ancien diocèse de Cambrai.) (1).

En 1244, messire Wautier Harduin, chanoine de Sainte-Waudru, pour expier les illusions d'une jeunesse passée dans les vanités et les plaisirs du monde, édifia une église et un monastère qu'il appela de Bethléem, en mémoire de la Naissance de Jésus-Christ au sein de la pauvreté. Il fit donation à cet institut religieux de seize bonniers de terre et de deux cents livres de rente. Ce monastère était situé à Mesvin, près de Mons; les religieuses furent tirées du célèbre monastère de Saint-Victor à Paris, de l'ordre de Saint-Augustin.

Thomas, comte du Hainaut, donna un bonnier de terre, comme il conste par la charte suivante, dont nous rapportons un extrait, parce qu'il sert à indiquer la date de la fondation de cette abbaye : « Thomas, comes » Flandriæ et Hannoniæ, et Joanna, comitissa Flandriæ » et Hannoniæ, ejus uxor, omnibus præsentis litteras » visuris, salutem in Domino..... Noveritis nos liberali- » ter concessisse... Waltero Harduini unum bonnarium » terræ... situm... apud Mesvinum ad opus fundandi » novam Abbatiam ordinis primitiænsis... ut hæc dona- » tio inviolabiliter observetur, præsentis litteras sigillis » nostris munivimus, an. 1244. »

Ce couvent ne fut d'abord qu'un prieuré. La première supérieure fut Elisabeth qui augmenta considérablement

(1) Voyez *Gallia christiana*, Brasseur, Vinchant, *Annales du Hainaut*.

les revenus assez exigus de cette communauté. On croit qu'elle était sœur au fondateur. On ne sait pas avec certitude quand ce monastère fut élevé au rang d'abbaye, ni le nom de la première abbesse. Vinchant et Brasseur se fondant tous deux sur l'obituaire de cette abbaye, indiquent, le premier, Houdiarde, religieuse distinguée par l'éminence de sa vertu, le second, Eve de Roisin, que Vinchant ne fait pas même figurer dans son catalogue des prieures et des abbesses de ce monastère. Les Français, sous la conduite du roi Henry II, après avoir incendié le palais et la ville de Binche, le château de Mariemont, l'abbaye de l'Olive, l'abbaye de Saint-Feuillen, le château du Rœulx, livrèrent encore aux flammes l'abbaye de Bélian le 23 juillet 1554. L'église fut reconstruite et achevée en 1563. Martin Cruppre, évêque de Chalcedoine, suffragant de Maximilien de Berghes, premier archevêque de Cambrai, en consacra le maître-autel. Philippe de Crohin, qui gouverna pendant 42 ans cette communauté avec un zèle ardent et éclairé, augmenta considérablement les revenus au moyen des aumônes qu'elle obtint de ses parents. Elle mourut le 17 mai 1624. Le 14 juin 1629, François Vander Burgh, archevêque de Cambrai, renouvela les statuts de cette abbaye.

L'abbaye a fait place à une maison de campagne en 1796.

41. ABBAYE DE LA THURE A SOLRE-SUR-SAMBRE, DÉDIÉE A LA SAINTE VIERGE, DE L'ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN. (Ancien diocèse de Cambrai.) (1).

Cette communauté resta pendant douze ans à Marpent-sur-Sambre; après ce laps de temps, en 1256, Nicolas,

(1) Voyez Brasseur, *Gallia christiana*.

seigneur de Barbanson et de Solre, et Elisabeth, fille du comte de Soissons, son épouse, firent construire un monastère à Solre-sur-Sambre, sur les rives de la Thure, d'où cette maison religieuse a pris son nom. Les fondateurs firent don de dix bonniers de terre labourable, de vingt arpents de bois, d'une chapelle érigée dans l'église paroissiale de Solre, de la dime de Villers-Sire-Nicole, du droit de pêche et de parcours, comme on le voit dans les lettres de Guy, évêque de Cambrai, datées du jour de saint Barthélemy de l'année 1244. Les deux fils des fondateurs ajoutèrent quelques biens aux fondations de leurs pieux parents. Les religieuses qui avaient la règle de Saint-Augustin, furent tirées du monastère de Prémy, près de Cambrai. L'une d'elles, dame Agnès, fut la première abbesse; elle mourut pieusement en 1276. Jeanne de Barbanson, fille des fondateurs, lui succéda et elle fut remplacée à sa mort par Marie de Ville. La seconde fille des fondateurs, au décès de cette dernière, fut mise à la tête de la communauté en 1307.

La discipline régulière n'étant plus exactement observée, M^{sr} de Croy, évêque de Cambrai, fit venir, en 1507, quelques religieuses du monastère de Prémy et introduisit à l'abbaye de la Thure la réforme de Saint-Victor; Magdeleine Prévot, une des religieuses venues de l'abbaye de Prémy, fut mise à la tête de la communauté de la Thure. Excitées par l'exemple de cette pieuse supérieure, toutes les religieuses embrassèrent la réforme avec ferveur. Le prélat, voulant leur témoigner sa haute satisfaction, leur permit de se revêtir d'une aube pendant les offices et leur donna une somme de cent livres pour en faire l'acquisition.

Comme le chœur de l'église était trop étroit, Catherine de Ligue, élue abbesse en 1550, encouragée par M^{sr}

Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, son neveu, le fit reconstruire sur une plus vaste échelle. M^r François Pétrat, suffragant de Cambrai, consacra l'autel en 1590.

Cette abbaye, sous l'administration de Jeanne de Hamal, obtint en 1646 du pape Innocent X le corps de sainte Lucille.

Dès 1791 les religieuses, dont le monastère était placé à l'extrême frontière, pour échapper aux attaques des bandes républicaines, se réfugièrent à Thuin. L'abbaye fut détruite en 1796. Il ne reste plus que les bâtiments de la ferme et les murs de l'enclos.

12. ABBAYE DES BÉNÉDICTINES DE LA PAIX A MONS.

L'institut ou congrégation de Notre-Dame-de-la-Paix fut fondé par Florence de Warquigneul ; elle fut d'abord chanoinesse régulière à Montier-sur-Sambre, ensuite religieuse à l'abbaye de Flines ; elle sortit de ce monastère et alla avec quatre compagnes fonder en 1604, un monastère près de Douai où elle fit observer la règle de Saint-Benoît dans toute sa rigueur primitive. Elle fonda successivement des monastères de son institut à Arras, Grammont, Béthune, Namur et Liège. De grands troubles, des mouvements séditieux ayant éclaté dans cette dernière ville en 1637, les religieuses de Notre-Dame-de-la-Paix se dispersèrent dans différentes localités de la Belgique ; Natalie Gordine, leur abbesse, vint avec quelques religieuses s'établir à Mons ; elles se placèrent provisoirement dans une maison que leur céda Théodoric d'Offignies, seigneur de Callenelle, conseiller au Conseil souverain du Hainaut.

Lorsque les troubles furent apaisés à Liège, la communauté de Notre-Dame-de-la-Paix se reconstitua, et l'ab-

besse y retourna, laissant trois religieuses à Mons sous la protection des abbés de son ordre. Elles achetèrent au Catimpré en 1641, le vieux refuge de Hautmont ; mais leur établissement rencontra une vive opposition, surtout de la part du Conseil d'Etat. Cependant, grâce à l'influence des abbés de Hasnon, Hautmont, Liessies, Maroilles, grâce à la protection des magistrats de la ville, elles obtinrent leur admission définitive, et les vicaires-généraux de Cambrai autorisèrent l'érection de cette abbaye.

Ce monastère parvint bientôt à un haut degré de prospérité, sous la sage administration de Marianne de Marotte d'Acos, élue abbesse en 1646. Un grand nombre de jeunes vierges demandèrent avec un pieux empressement l'habit religieux dans cette communauté.

Vers l'an 1676, on jeta les fondements de leur église qui fut achevée en 1680, et consacrée par M^{sr} De Brias, archevêque de Cambrai.

Le 9 juin 1696, cette communauté reçut d'Italie, par les soins du baron de Delnero, dont la tante Angélique Dumont avait été abbesse de ce monastère, le corps de sainte Mercurie. L'illustre Fénelon visita ces reliques et les déclara authentiques.

En 1794, ce monastère avait pour abbesse Marie Gabrielle Bernard de Rœulx et pour prieure Marie Lambertine Huigens, de Mons. Il y avait dix-sept autres religieuses, deux novices, sept sœurs converses.

13. MONASTÈRE DES CLAIRISSES A MONS (1).

Chassées en 1598 de la ville de Delft en Hollande par les fanatiques disciples de Calvin, soixante religieuses de

(1) Voyez Brasseur, De Boussu, *Histoire de Mons*.

Sainte-Claire cherchèrent un refuge en Belgique et tentèrent vainement de s'établir à Anvers et à Malines. Dans cette détresse elles trouvèrent une zélée et puissante protectrice dans Madame de Pamèle, épouse du président du Conseil privé de Bruxelles, qui entreprit de les réunir et de les établir dans la ville de Mons. Avec l'autorisation du noble chapitre de Sainte-Waudru, elles furent d'abord placées dans le couvent des Pauvres Sœurs du Béguinage où elles séjournèrent de 1580 à 1586.

Sur les pressantes instances du vén. Jacques de Languaigne, leur directeur, M^{sr} de Berlaymont, archevêque de Cambrai, les mit en possession du couvent de Sainte-Croix où il ne restait plus qu'un seul religieux que l'on dota convenablement. Cette concession fut ratifiée par Sixte V en 1587 et par le roi d'Espagne par un décret du dix-huit septembre de la même année. Ils accordèrent en outre aux Clairisses les biens annexés au couvent de Sainte-Croix.

Comme les bâtiments de ce monastère tombaient de vétusté, on les reconstruisit en 1712 aux frais de quelques personnes pieuses et charitables. Ce couvent fut supprimé par Joseph II.

14. MONASTÈRE DES CLAIRISSES A TOURNAI.

Une jeune personne, aussi distinguée par l'éclat de sa vertu que par la noblesse de sa naissance, M^{lle} Marie Claire de Sainte-Aldegonde, conçut le pieux projet d'établir un couvent de religieuses de Sainte-Claire à Tournai. Elle avait quitté la cour des archiducs Albert et Isabelle pour embrasser la vie religieuse dans le couvent des pauvres Clairisses de Gand. Désireuse de propager

l'institut religieux dont elle faisait partie, elle écrivit au comte de Vertain, son parent, gouverneur de Tournai; afin qu'il engageât les magistrats à donner leur consentement à l'établissement d'un monastère de Clairisses à Tournai. Cette autorisation fut en effet accordée en mai 1628.

Le provincial de l'ordre se rendit à Gand au couvent de Sainte-Claire et désigna cinq religieuses pour former le noyau de la nouvelle communauté. Il nomma, pour abbesse, sœur Françoise Vanderhaegen, et, pour vicaire, sœur Marie Straetman, qui toutes deux parvinrent à un haut degré de sainteté. Des voitures de la cour transportèrent ces religieuses de Gand à Tournai. Le comte de Vertain, accompagné de toute la noblesse, alla les recevoir à la porte de la ville, et les escorta jusqu'à la maison qu'elles devaient occuper provisoirement sur la paroisse de Saint-Jacques.

En 1630, elles achetèrent auprès de l'église de Saint-Piat le refuge de l'abbaye de Marchienne et la translation de la communauté se fit processionnellement avec la plus grande pompe.

Ces religieuses qui étaient de la réforme de Sainte-Colette, menaient la vie la plus pauvre et la plus austère. La première abbesse, la mère Vanderhaegen, mourut en odeur de sainteté le 19 juin 1657; on rapporte que son corps resta longtemps incorruptible. Cette sainte religieuse avait puissamment contribué à la fondation et à la dotation de la maison de Tournai. Marie Françoise de Meulenaere qui prit le voile dans ce monastère, lui fit une donation importante.

Leur vertu ne put trouver grâce aux yeux d'un souverain novateur. Joseph II supprima cette communauté en 1782, comme ne rendant aucun service à la société. Le

monastère fut vendu à l'encan en 1786 et fut occupé par une fabrique de tapis.

Ex pluribus circulis sed præsertim ex circulis B. M. V. — *S. Brizii.* — *Angien.* — *Bellocul.* — *Cervien.* — *Athen.* — *Gossil.* — *Lentien.* — *Lessin.* — *Ellez.* — *Rhod.* — *Templ.* — *S. Waldetrudis, etc.*



TABLEAU DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
DE TOURNAI.

COMITÉ PERMANENT. — OFFICIERS.

Messieurs :

DU BUS aîné, président.
DESCAMPS, vice-président.
DE NÉDONCHEL, bibliothécaire-archiviste.
VOISIN, trésorier.
WACQUEZ, Jules, secrétaire.

Membres titulaires

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

Messieurs :

1. DU BUS aîné (*François*), président du tribunal.
2. DU BUS (*Edmond*), avocat.
3. DU MORTIER (*Louis*), échevin.
4. DESCAMPS, doyen du Chapitre.
5. VOISIN, vicaire-général.
6. DELECOUILLERIE, chanoine.
7. PEETERS-WILBAUX, propriétaire.
8. GÉRARD, curé de la paroisse de Saint-Quentin.
9. DE NÉDONCHEL (*le comte Georges*), propriétaire.

} Fondateurs.

10. BRUYENNE (*Justin*), architecte.
11. WACQUEZ (*Jules*), avocat.
12. DU MORTIER (*Barthélemy*), docteur en droit.
13. CASTERMAN (*Henri*), imprimeur.
14. VAN DE KERCHOVE (*Gustave*), docteur en droit.



Membres correspondants.

§ 1^{er}. *Regnicoles*.

Messieurs :

1. DE BUSSCHER (*Edm.*), secrétaire de la Société des beaux-arts et de littérature, etc., à Gand.
2. DE LEBIDART DE THUMAIDE (le chevalier *Alphonse-Ferdinand*), magistrat honoraire de 1^{re} classe, etc., à Liège.
3. PINCHART (*Alexandre-Joseph*), chef de section aux archives générales du royaume, etc., à Bruxelles.
4. DE SAINT-GENOIS (le baron *Jules*), professeur et bibliothécaire à l'université, etc., à Gand.
5. LACROIX (*Augustin-François*), archiviste de l'Etat et de la ville, etc., à Mons.
6. CHALON (*Renier*), président de la Société numismatique, etc., à Bruxelles.
7. VAN DE PUTTE (*Ferdinand*), chanoine, etc., à Poperinghe.
8. VANDERWEESECH (*Polidore-Charles*), conservateur des archives de la province de la Flandre orientale, à Gand.
9. BORNET (*Jules*), conservateur des archives de la ville, etc., à Namur.
10. GACHARD (*Louis-Prospér*), archiviste général du royaume, etc., à Bruxelles.

11. RENARD (*Bruno*), général d'état-major, aide-de-camp du Roi, à Bruxelles.
12. DIEBERRICK (*Isidore-Lucien-Antoine*), professeur à l'athénée royal d'Anvers, vice-président de l'Académie d'archéologie de cette ville.
13. DE RAM (*Pierre-François-Xavier*), recteur magnifique à l'Université catholique, etc., à Louvain.
14. VAN HASSELT (*André-Henri-Constant*), littérateur, etc., à Bruxelles.
15. CLESSE (*Antoine*), littérateur, à Mons.
16. GRANDGAGNAGE (*J.-C.-J.*), président à la Cour d'appel, etc., à Liège.
17. JUSTE (*Théodore*), directeur du Musée d'antiquités, littérateur, etc., à Bruxelles.
18. QUINET (*Benoit*), littérateur, à Mons.
19. CAPITAINE (*Ulysse*), secrétaire-général de la Société libre d'émulation, etc., à Liège.
20. PETIT DE ROSEN (*Jules*), archéologue, etc., au château de Grüne, près de Marche (Luxembourg).
21. POLAIN (*Matthieu-Lambert*), archiviste de l'État, etc., à Liège.
22. PAULET (*Léon*), littérateur, etc., rue du Trône, 48, à Bruxelles.
23. VAN ACHTER (*Victor*), littérateur, etc., à Bruxelles.
24. SERRURE (*Constant-Philippe*), professeur, etc., à Gand.
25. COCHETEUX (*Charles*), capitaine du génie, à Gand.
26. JOLLY (*Édouard*), archéologue, etc., à Renaix.
27. LAVALLEY (*Édouard*), professeur à l'Académie des beaux-arts, etc., à Liège.
28. LE ROY (*Alphonse*), professeur à l'Université, etc., à Liège.
29. KERVYN DE VOLKAERSBEKE (*Philippe*), littérateur, etc., à Gand.

30. GUILLAUME (*Gustave*), colonel, chef du personnel au ministère de la guerre, etc., à Bruxelles.
31. DEVILLEERS (*Leopold*), conservateur-adjoint des archives de l'État, etc., à Mons.
32. LEJEUNE (*Théophile*), instituteur communal et géomètre, à Estinnes-su-Val.
33. DEJARDIN (*Adolphe*), capitaine du génie, ancien membre titulaire, à Liège.
34. TOILIEZ (*Albert*), ingénieur, à Mons.
35. HACHEZ (*Félix*), avocat, à Bruxelles.
36. WARLONMONT (*Charles*), inspecteur de l'enregistrement, en retraite, ancien membre titulaire, à Bruxelles.
37. DE ROISIN (le baron *Ferdinand*), vice-président de la Commission royale des monuments, à Bruxelles.
38. DUMORTIER (*Victor*), capitaine en retraite, à Bruxelles.
39. VANDENPERREBOOM (*Alphonse*), ministre de l'intérieur, président de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres et de l'ancienne West-Flandres.
40. BORDT, vice-président de la même société.
41. ANDRIES (le chanoine), ancien membre du Congrès, président de la Société d'émulation, à Bruges.



§ II. *Étrangers.*

Messieurs :

1. CASTEL, membre de plusieurs Académies nationales et étrangères, à Saint-Lô (Manche).
2. GOMART (*Ch.*), de la Société des sciences, etc., à Saint-Quentin (Aisne).

3. D'HÉRICOURT (le comte *Achmet*), maire de Lonchez (Pas-de-Calais), etc.
4. TAILLIAR (*Eugène*), conseiller à la Cour d'appel, etc., à Douai (Nord).
5. WILBERT (*Alcibiade*), président de la Société d'émulation, etc., à Cambrai (Nord).
6. HENMANT (*Alexandre*), de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
7. PARIS (*Paulin*), membre de l'institut conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc., à Paris.
8. BRUNEL (*Henri*), homme de lettres, de la commission historique du département du nord, à Lille.
9. DE CAUMONT (*A.*), correspondant de l'institut de France, de la société pour la conservation des monuments, etc., à Caen (Calvados).
10. BULTEAU (l'abbé *Marcel-Joseph*), curé à Wambaix, près de Cambrai.
11. ROCK (le docteur *Daniel*), chanoine, archéologue, etc., à Brook-Green, Hamersmith.
12. GARNIER (*Ch.-J.*), conservateur de bibliothèque, secrétaire perpétuel des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
13. GIGAUT DE LA BEDOLLIÈRE (*Emile*), homme de lettres, etc., à Paris.
14. CASTELLANOS DE LAZADA (*Basilio-Sebastian*), directeur de l'académie espagnole d'archéologie, etc., à Madrid.
15. CORBLET (l'abbé *Jules*), de la société des antiquaires de France et de la Picardie, etc., à Amiens.
16. JUBINAL (*Achille*), membre du corps législatif, secrétaire général de l'institut historique de France, etc., à Paris.

17. LAROCHE (*Antoine*), ancien magistrat, membre de l'académie d'Arras, à Duisans, près d'Arras (Pas-de-Calais).
18. NAMUR (*A.*), professeur à l'athénée, conservateur-secrétaire de la société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg.
19. CHAUDRUC DE CRAZANNES (le baron *Jean*), maître des requêtes honoraire au conseil d'état, membre de l'Institut de France, etc., à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).
20. DE GAGNY, curé à Ennemain-lez-Peronne (Somme).
21. DE GOERTZ, de l'université impériale de Moscou et de Saint-Pétersbourg, etc., à Saint-Pétersbourg.
22. DE PONTAUMONT (*Emile*), inspecteur de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., trésorier-archiviste de la société académique à Cherbourg.
23. DE LA CHAPELLE (*Édouard*), avocat docteur ès-lettres, régent de logique et secrétaire de la société académique, etc., à Cherbourg.
24. PEIGNÉ DELACOURT, archéologue, à Ourcamp.
25. DE LA LANDE, inspecteur des douanes, à Cherbourg.
26. PAELLE (*Charles*), bibliothécaire archiviste de la ville de Lille.
27. GERVOSON (*Jules*), secrétaire de la société dunkerquoise.



MEMBRES HONORAIRES.

1. Monseigneur LABIS, évêque de Tournai.

Messieurs :

2. TROYE, gouverneur, à Mons.
3. SACQUELEU (*François*), sénateur, à Tournai.
4. DE RASSE, bourgmestre de Tournai.
5. DE LANNOY (le général), à Bruxelles.
6. GOBLET D'ALVIELLA (le général), à Bruxelles.
7. DE JOIGNY (baron), à Tournai.
8. VISART (comte), à Bury.
9. CARION, notaire, à Saint-Ghislain.
10. BROUZÉ, notaire, à Wasmes.
11. DE LA CROIX (*Arthur*), à Mont-Saint-Aubert.
12. CROMBÉ (*François*), propriétaire, à Tournai.
13. MAILLIET (*Prosper*), major, à Tournai.
14. BOSSAERT, président du séminaire, à Tournai.
15. DE LE HAYE-VERDURE, propriétaire, à Tournai.
16. LEPERS, curé, à Ollignies.
17. DUQUESNOY (*Louis*), juge, à Tournai.
18. DU PRÉ, juge-de-paix, à Tournai.
19. VOISIN, curé, à Jollain-Merlin.
20. BOSSUT, curé de Guignies.
21. CHUFFART (*Louis*), propriétaire, à Tournai.
22. DUBOIS, curé de la Ville-Haute, à Fontaine-L'Évêque.
23. BAUDELET, curé, à Bonsecours.
24. RESPILLEUX, chanoine, curé-doyen de Notre-Dame,
à Tournai.
25. DE RASSE (*Réné*), juge au tribunal civil de Tournai.
26. LOISEAUX (le chanoine), curé d'Ellignies-S^{te}-Anne.
27. LONGUEVILLE, curé de Marquain.



SOCIÉTÉ AVEC LESQUELLES IL Y A ÉCHANGE DE PUBLICATION.

§ 1^{er} *En Belgique.*

1. *Anvers.* — Académie d'archéologie de Belgique.
2. *Arlon.* — Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg.
3. *Bruges.* — Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
4. *Bruxelles.* — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
5. " — Académie royale de médecine.
6. " — Société de numismatique.
7. " — Société pour la publication de mémoires relatifs à l'histoire de Belgique.
8. " — Commissions royales d'art et d'archéologie.
9. *Gand.* — Société royale des beaux-arts et de littérature.
10. *Liège.* — Société libre d'émulation.
11. " — Institut archéologique.
12. " — Société liégeoise de littérature wallonne.
13. *Louvain.* — Société littéraire de l'université catholique.
14. *Mons.* — Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut.
15. " — Cercle archéologique de Mons.

16. *Namur.* — Société archéologique.
17. *Tongres.* — Société scientifique et littéraire du Limbourg.
18. *Ypres.* — Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres.



§ II. *A l'Étranger.*

1. *Amiens.* — Société des antiquaires de Picardie.
2. *Arras.* — Société des sciences, lettres et arts ou Académie d'Arras.
5. *Bayeux.* — Société académique.
4. *Beauvais.* — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
5. *Cambrai.* — Société d'émulation.
6. *Cherbourg.* — Société académique.
7. *Douai.* — Société d'agriculture, sciences et arts.
8. *Dunkerque.* — Société Dunkerquoise.
9. *Lille.* — Société des sciences, agriculture, lettres et arts.
10. " — Comité flamand de France.
11. *Luxembourg.* — Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg.
12. *Moulins.* — Société d'émulation de l'Allier.
13. *Nancy.* — Société des sciences, lettres et arts.
14. *Saint-Omer.* — Société des antiquaires de la Morinie.

15. *Saint-Quentin.* — Société académique.
16. *Valenciennes.* — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de.....



JOURNAUX OU RECUEILS PÉRIODIQUES CONTRE LESQUELS
LA SOCIÉTÉ ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

De Belgique.

- | | |
|-------------------|--|
| <i>Bruxelles.</i> | 1. Bibliophile Belge. |
| » | 2. Journal de l'imprimerie et de la librairie. |
| • | 3. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. |
| <i>Gand.</i> | 4. Messager des sciences historiques de Belgique. |
| <i>Liège.</i> | 5. Journal historique et littéraire. |
| <i>Louvain.</i> | 6. Revue catholique. |



De l'étranger.

- | | |
|----------------------|--|
| <i>Paris.</i> | 1. Annales archéologiques. |
| » | 2. Revue des beaux-arts. |
| <i>Valenciennes.</i> | 3. Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, par M. Art. Dinaux. |



LA SOCIÉTÉ ENVOIE, EN OUTRE, SES PUBLICATIONS :

- | | |
|---------------------|---|
| <i>A Bruxelles:</i> | — Au Roi. |
| » | — Au ministre de l'intérieur. |
| » | — Id. de la justice. |
| <i>A Mons.</i> | — Au Conseil provincial du Hainaut. |
| <i>A Tournai.</i> | — A la Bibliothèque publique de
Tournai. |



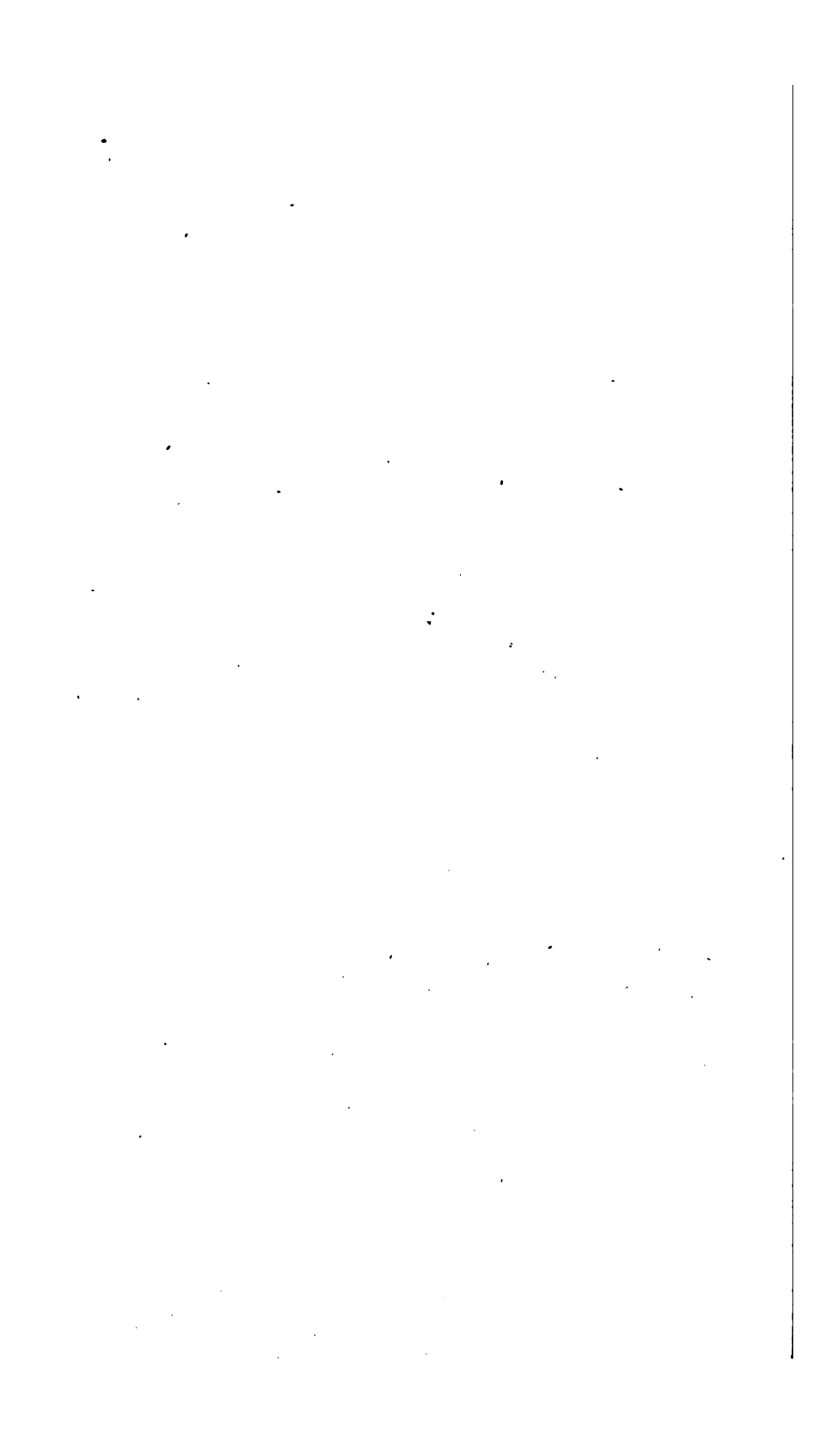


TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.



abbayes de femmes, situées dans les limites du diocèse actuel de Tournai (notice sur les anciennes), 313.

abbaye de St-Fouillen au Rœulx (notice sur l'), par Th. Lejeune, 189.

ACREN (objets d'art religieux aux), 273.

A LE TACK (Jean), fondateur de l'abbaye du Saulchoir, 102.

Analecetes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique, documents concernant le diocèse de Tournai, 302.

André à Tournai (Christ en ivoire chez les dames de S'), 248.

ANDRIES (M. le chanoine), nommé membre correspondant. 9.

Antiquités trouvées au parc de Tournai, 37, 212.

Antiquités trouvées à Frasnes-lez-Buissenal, 225.

ANTOING (objets d'art religieux à), 268.

ANVERS (cartes et plans d'), par A. Dejardin, 86.

art religieux (objets d') exposés à Malines en 1864, 234.

ATH (compte des massards d') relatif au siège de Tournai en 1515, et à un chapitre de la Toison d'or en 1513, 39 et 216.

ATH (franchises d') confirmées par Philippe le Bon, 58.

ATH (objets d'art religieux à l'église de St-Julien à), 275.

ATH (notice sur l'abbaye de N.-D. du Refuge près d'), 331.

aveugles (hospice des) à Tournai, 17, 23, 39.

AUXI (Pierre d'), évêque clémentin de Tournai, 60.

BELGIQUE (promenades en), par d'Otreppe de Bouvette, 29, 36.

BÉLIAN A MESVIN (notice sur l'abbaye de), 333.

Bénédictines de la Paix à Mons (notice sur l'abbaye des), 336.

BERSILLIES (notice sur l'abbaye de), 316.

Bible manuscrite du séminaire de Tournai, 245.

BINCHE (objets d'art religieux à), 295.

BLATON (ciboire du XVI^e siècle à), 272.

BONSRCOURS (calice de), 272,

BOURGOGNE (le duc de) séjourne à l'abbaye du Saulchoir en 1768, 118, 130.

Bours de Tournai (notice sur l'ancienne), par B.-C. Du Mertier, 56.

BRAINE-LE-COMTE (fresque à l'église de), 42.

Brise (St) à Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 246, 258.

Brunshault (notice sur la pierre) à Hollain, 162.

BRUXELLES (les plus anciens jetons du magistrat de), notice par M. Chalou, 16.

Carmélites de Tournai (reliquaire-ostensoir chez les), 247.

CARTON (notice sur le chanoine), 86.

Cathédrale de Tournai (objets d'art religieux à la), 115, 164.

chansonniers forains Moreau et Simonis (les), notice par U. Capitaine, 86.

CHAPELLE-A-WATTINES (couronne de lumières pédiculée à), 271.

CHARLEROI (objets d'art religieux à), 293.

CHIEVRES (objets d'art religieux à), 289, 293, 313.

CHIMAI (mosaïque byzantine du XV^e siècle à), 296.

CHUFFART (nappe d'autel appartenant à M. Louis), 249.

Clarisses (notice sur les monastères des) à Mons, 257; à Tournai, 338.

Clémentins et Urbanistes à Tournai (évêques), 61.

CONDÉ (vieux) (ordonnance de l'an 1470 concernant le), 74.

COUPIGNY (fastes de la famille Malet de), 115.

COUPIGNY (portrait de Jeanne de) à la cathédrale de Tournai, 115, 164.

Dame (objets d'art religieux à l'église Notre-) à Tournai, 234.

Damoisiaux de Tournai (châsse des) conservée en 1578; notice par M. Voisin, 310.

DELALANDE, N., à Cherbourg, nommé membre correspondant, 6.

DE LEUZE (livres traduits par Nicolas), 29.

DESCAMPS, vic.-gén. à Tournai (reliquaire en filigrane d'argent de M.), 249.

DILSEN (notice sur la seigneurie de), par Jules Pety, 163.

Dinanderies tournaisiennes, 233.

Drame liturgique à Menin en 1764, 191.

DU MORTIER (nappe d'autel appartenant à M. Louis), 246.

DUVIVIER (notice sur Charles), par A. Leroy, 86.

Église de village (concours pour un projet d'), 41.

ÉPINLEU (une charte de l'abbaye d') à Mons, par M. Toilliez, 9; notice sur cette abbaye, 320.

Épîtres des églises de Tournai, 17.

ERQUENNES (croix triomphale à), 293, 314.

ESPELCHIN (lutrin-aigu en cuivre à), 273.

ÉVÊCHÉ de Tournai (objets d'art religieux à l'), 235.

ÈVRESNES (ciboire du XVII^e siècle à), 270.

FLANDRE (troubles en) sous Louis de Male, 65.

FLORIVAL (notice sur le château de), par M. le vicaire-général Voisin, 78.

Fortifications de Tournai, notice par M. le comte de Nédonchel, 30.

FRANES-LEZ-BUISSEVAL (objets d'art religieux à), 277.

GAURAIN (chandelier à trois branches de), 279.

GHISLENGHIEN (notice sur l'abbaye de), 317.

GONTHALS (M.), bibliothécaire à Bruxelles : échange de publications, 314.

Gravures du XV^e siècle : Les neuf Preux, 58.

GUARIN (Thomas), tournaisien, imprimeur à Bâle au XVI^e siècle, 162.

GUIDERT de Tournai, 162.

HACQUEGIES (croix d'autel fleurdelisée du XIV^e siècle à), 273.

HAINAUT (rapport de la députation permanente du) de l'année 1864, 302.

Hannonia poetica, 162.

HARCHIES (antiquités religieuses à), 282, 314, 315.

HARDUIN, secrétaire de l'ancienne académie d'Arras (notice sur), 51.

hautelissiers de Tournai (ancien règlement des), 11.

HENNES (chrismatoire antique à), 287.

histoire ecclésiastique de Belgique (analectes pour servir à l'), documents concernant le diocèse de Tournai, 302.

HOLLAIN (notice historique sur), 161.

HOLLAIN (les sorcières de), 162.

HOVARDRIES (notice historique sur), 162.

JABBEKE (Stalhille séparé de la paroisse de) en 1240, 7.

Jacques (St) à Tournai (objets d'art religieux à l'église de) 265.

- Jean-Baptiste (St)* à Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 262.
- JEAN-BAPTISTE** (culte et iconographie de St) dans le diocèse d'Amiens, par Corblet, 302.
- jetons* du magistrat de Bruxelles (les plus anciens), notice par Chalon, 16.
- jetons* tournaisiens, notice, par M. le comte de Nédonchel, 314.
- JOLLAIN-MERLIN** (objets d'art religieux à), 269.
- LAON** (manuscrits et miniatures de la bibliothèque de), par Corblet, 163.
- LAURENT DE HOLLANDE** fonde l'hospice des Aveugles à Tournai, 17.
- LECANCELEUR**, dernier doyen du chapitre de Soignies, 56.
- LECOUVET** (ouvrages publiés par Ferdinand), né à Hollain, 161.
- lépreux* (les) au moyen-âge, 163.
- Léproseries* de Tournai et du Tournaisis, 162.
- LESSINES** (objets d'art religieux à), 278.
- LEUZE** (objets d'art religieux à), 281.
- LIÈGE** (collège des Jésuites anglais à), notice par Dejardin, 314.
- liégeoises* (tablettes), par d'Otreppe de Bouvette, 29, 38, 302.
- LOISEAUX** (M.), curé à Ellignies-S^{te}-Anne, nommé membre honoraire, 17, 39.
- LOMBISE** (croix triomphale du XVI^e siècle à), 294, 314.
- LONGUEVILLE** (M.), curé à Marquain, nommé membre honoraire, 17, 39.
- LOUIS DE MALE**, comte de Flandre, 63.
- MAGDELEINE** à Tournai (objets d'art religieux à l'église de la), 263.
- MALINES** (exposition d'objets d'art religieux à) en 1864, 223.
- Martin (St)* à Tournai (calice du XVI^e siècle à la chapelle du faubourg), 236.
- Médaille* commémorative du démantèlement de Tournai, 33.
- MENIN** (drame liturgique à) en 1764, 191.
- MIRÆUS** (note sur), par Lecouvet, 163.
- monnaie* d'Anholt (une), par Chalon, 16.
- Monnaies* rares ou inédites, par le même, 86.
- Monnaie* : Couronne d'or de Charles-Quint, notice par M. le comte de Nédonchel, 308.
- Monnaie* : Maille de l'évêque Lambert, de Tournai, par le même, 309.

MONS (objets d'art religieux à l'église St^e-Waudru-à), 283; — à St^e-Elisabeth, 283.

MONTROEUL-AU-BOIS (ostensoir en style païen à), 282.

mort (condamnations à) par le magistrat de Tournai, 10.

mort (travail sur la peine de), à Tournai, par M. le comte de Nédonchel, 306.

MOURCOURT (objets d'art religieux à), 269, 276.

moyen-âge (instruction publique au), 162.

musée (comment on peut faire un), par d'Otreppe de Bouvette, 302.

Musée Napoléon à Amiens, par Corblet, 314.

NAPOLÉON I^{er} (poème sur l'érection d'une statue de), à Cherbourg, 6.

NÉDONCHEL (comte de), communications, 9, 50, 37, 86, 212, 308, 308, 314.

NÉCHIN (ostensoir du XVIII^e siècle à), 270.

Nicolas (St), à Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 266.

Notre-Dame de Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 234.

Oey (objets d'art religieux à), 280, 315.

Olives (notice sur l'abbaye de l'), à Morlanwelz, 326.

PARFAIT (la famille), de Velaines, par M. Voisin, vic.-gén., 54.

PEETERS-WILBAUX (objets d'art religieux à M.), 248.

Peintures murales, à Tournai, 9, 164, 163; — à Braine-le-Comte, 42.

PÉRUWELZ (buste de St-Quentin, à), 272.

Peste de Tournai, en 1400 et 1410, 64.

PHILIPPE-LE-HARDI, comte de Flandre, 08.

Piat (St), à Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 257.

Poésies, par M. Jules Wacquez, 201.

PONCEAU, vic.-gén. (nappe d'autel à M.), 249.

Prés-Porcins à Tournai (notice sur l'abbaye des), 329.

preux (les neuf), gravure du XV^e siècle.

Prix décernés autrefois dans les collèges, par M. Voisin, vicaire-général, 53.

Procession allégorique à Menin en 1764, 191.

Quentin (St), à Tournai (objets d'art religieux à l'église de), 257.

RIVEROLLE (notice sur l'abbaye de), 317.

- ROKELX** (ostensoir du XVI^e siècle, au), 290.
ROLDUC (chronique de l'abbaye de), 57.
ROUCOURT (ostensoir du XVI^e siècle, à), 272.
- SAINT-GHISLAIN** (objets d'art religieux à), 287.
SARS-LA-BUISSIERE (objets d'art religieux à), 298.
Saulchoir (histoire de l'abbaye de), à Kain, par M. Voisin, *vic. gén.*, 5, 58, 100, 217, 332.
schisme d'Occident (diocèse de Tournai pendant le grand), 59.
séminaire de Tournai (bible manuscrite du), 245.
SILVANECTES (recherches sur le pays des), par Peigné Delacourt, 201.
- SOIGNIES** (objets d'art religieux à), 291.
Solsilmont, à Gilly (reliquaires au couvent de), 299.
Solsilmont, à Gilly (notice sur l'abbaye de), 321.
STALHILLE séparé de Jabbeke, en 1249, 7.
Subsides accordés à la Société historique de Tournai, 189, 201.
- Tapissierie* tournaisienne, règlement de l'an 1597, 10.
Thure, à Solre-sur-Sambre (notice sur l'abbaye de la), 334.
Tongres-Notre-Dame (couronne d'or massif, à), 290.
TOURNAI (démantèlement de), médaille, 35.
TOURNAI (objets d'art religieux à), 255, 240; — retrouvés à la Cathédrale en 1804, 305.
TOURNAI littéraire, par Lecouvet, 182.
TOURNAI (état du diocèse de) à la fin du XIV^e siècle, 89; — en 1578, 304.
TRÉMOUILLE (Louis de la), évêque clémentin de Tournai, 64, 71.
- Urbanistes* et Clémentins (évêques), à Tournai, 61.
Urulines de Tournai (objets d'art religieux aux), 248, 300.
- VALENCIENNES** (troubles à) causés par les hérésies en 1502-79, 189.
VANDERKERCHOVE (Gustave), nommé membre titulaire, 6.
Villages du nord de la France : origine et formation, par M. Tail-
lard, 225.
Vitrail placé à la Cathédrale, paroisse Notre-Dame, 236.
Voile du carême à la Cathédrale de Tournai, 54.

VOISIN, vic.-gén., communications, 6, 9, 10, 17, 29, 37, 39, 41, 42, 51, 53, 58, 78, 86, 100, 164, 190, 217, 226, 302, 303, 309, 314.

VOISIN, vic.-général (calice limité du calice de Troyes, à M.), 249.

WACQUEZ (Jules), poésies, 201.

WALTER DE MARVIS (charte de), évêque de Tournai de l'an 1249, 7.

WODECQ (appareil funéraire du XV^e siècle, à), 277.

FIN DE LA TABLE.

